



Bibliotheca Lindesiana.

PHILATELIC SECTION.

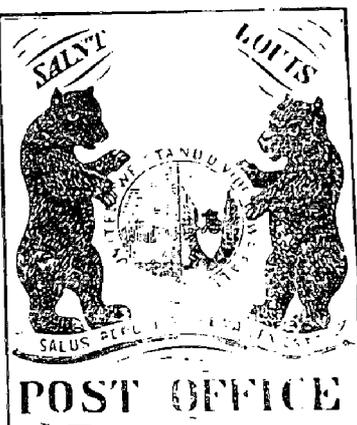
LIBRARY

PHILATELICAL

COLLECTED BY

POST OFFICE

JOHN K. TIFFANY.



1875
S. L. W.

Braunford 2237

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 333 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENC, Négociant en Timbres-Poste

Rue de Florence, 42.

—
1893

Bruxelles. — Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital,

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1893

Abyssinie, 125.
Acambaro, 98.
Açores, 1, 13, 25, 53, 113.
 — **Angra**, 1, 13, 25, 53, 113.
 — **Horta**, 1, 13, 25, 53, 113.
 — **Ponta Delgada**, 1, 13, 25, 53, 113.
Afrique centrale, 41, 63, 137.
 — **méridionale**, 1, 41, 53, 137.
 — **orientale**, 1, 13, 25, 133.
 — **orient. allem.**, 101, 113, 138.
Allemagne (empire), 41, 77, 101, 125, 138.
Allemagne conf. du Nord. A propos des envet. surtimbrées de l'84, 121.
Angola, 41, 80, 101, 125.
Angra, 1, 13, 25, 53, 113.
Annam et Tonkin, 25.
Antigua, 138.
Antioquia, 115.
Argentine, 13, 26, 41, 53, 63, 85, 114, 126.
Brestal uns, 64.
Australie du sud, 26, 77, 114.
 — **occidentale**, 1, 42, 54, 77, 114.
Autriche, 1, 13, 42.

Banra, 89, 114.
Barbades, 26, 42, 54, 65, 77, 114.
Bavière, 2, 14, 42, 54, 77, 114, 126.
Beaucoup de nuit pour ces, 45.
Bechuanaland Britannique, 26, 101, 126.
Belebei, 80.
Belgique, 2, 26, 54, 65, 77, 83, 89, 101, 114, 126, 138.

Benin, 26, 42, 54, 89, 114.
Bermudes, 90, 102, 115, 126.
Bhopal, 126.
Bibliothèque des timbrophiles, 40, 76.
Bielozerk, 59.
Bogorodsk, 8, 34.
Bolivar, 2.
Bolvie, 26, 54, 67, 77, 90, 115.
Bardaux. Encore le 4^e type 20 c. de, 51.
Bardaux. Quelques lignes à propos des timbres de, 10.

Bosnie et Herzégovine, 11.
Bouzoubaik, 70, 89.
Brésil, 2, 14, 26, 42, 54, 67, 90, 132, 140.
Bromitzi, 70.
Bulgarie, 26, 43, 50, 55, 63, 90, 115, 140.

Canada, 2, 43, 55, 115, 127.
Cap de Bonne-Espérance, 2, 43, 68, 78, 91.

Cap vert, 78.
Carte postale, 73.
Cavalle, 57.
Ceylan, 2, 14, 27, 43, 55, 91, 102, 115, 140.
Charkoff, 34, 80.
Chefoo, 140.

Cherson, 47, 147.
Chili, 2, 27, 68, 78, 115.
Cypré, 91.
Cochinchine, 127.
Colombie Rép., 2, 14, 78, 91, 102, 115, 127, 141.
 — **Antioquia**, 115.
 — **Bolivar**, 2.
 — **Palmira**, 103.
 — **Panama**, 3.
Colonies françaises, 14, 55, 127.
Congo (État Indép. du), 15.
 — **français**, 3, 15, 27, 55.
 — **portugais**, 3.
Cook, 91, 116.
Copenhague, 103.
Costa-Rica, 3, 15, 27.
 — **Guanacaste**, 15, 27.
Côte-d'Ivoire, 55, 141.
 — **des Somalis**, 141.
 — **d'Or**, 3, 43, 91, 127, 140.
Conuati et ses timbres, 122.
Curacao, 3, 15, 41, 55.

Danemark, 103, 141.
 — **Copenhague**, 103.
Dates d'émissions erronées, 85.
Découvertes intéressantes, 85.
Dédéagh, 57.
Diégo-Suarez, 3, 16, 27, 44.
Dominicaine, 28, 116, 127.
Dominical. Le timbre, 83.

Édification de nos lecteurs. 74.

Egypte, 3, 16, 28, 103, 141.
Elizavetgrad, 93.
Émissions jubilaires, 135.
Enfoncés les postes dominicales, 11.
Enveloppes timbrées, 62.
Équateur, 28, 44, 56, 61, 68, 78, 91, 116, 127.
Équateur. Le 4 reales 1865 de l', 61.
Éritré, 4, 16, 28, 91, 104.
Espagne, 47, 68, 78, 116, 127.
Espagne. Les dernières destinées du 25 c. actuel de l', 49.

États de l'Église, 68.
États-Unis, 4, 17, 45, 55, 61, 68, 86, 103, 116, 127, 141.
États-Unis d'Amérique. Les dernières envet. des, 86.

Fatéje, 70.
Fidji, 4, 18, 28, 45, 56, 68, 78.
Finlande, 18, 69, 133.
France, 10, 18, 45, 51, 74, 75, 95, 101, 116, 135.

France. La renouée d'un 40 c. de, 75.
France. Nouvelle de, 74.
Funchal, 20, 46, 58, 118.

Gadlitch, 9.
Gambie, 4, 28, 78, 104.
Gdoff, 107.
Gibraltar, 101.
Grande Bretagne, 5, 18, 28, 63, 79, 127.
Grèce, 28, 141.
Grenade, 5, 29.
Griazowetz, 119.
Guadeloupe, 29.
Guanacaste, 15, 27.
Guatemala, 116.
Guinée, 57.
 — **portugaise**, 91, 104.
Guyane anglaise, 18, 29, 128.
 — **française**, 29, 57.
 — **hollandaise**, 19, 29, 57, 63, 79, 111.

Haïti, 19, 69.
Hankow, 104, 128.
Hawaïan, 69, 79, 92, 104, 116, 128, 141.
Heligoland, 104.
Honduras Britannique, 19.
 — **République**, 116.
Hong-Kong, 5, 79, 105, 142.
Hongrie, 105.
Horta, 1, 13, 25, 53, 113.

Indes anglaises, 5, 57, 69, 128.
 — **néerlandaises**, 19, 57, 92, 112.
 — **portugaises**, 142.
Indiennes. Les timbres des, 63.
Irbit, 34, 47.
Islande, 57.
Italie, 29, 57, 79, 105, 117, 128, 142.

Japon, 45.
Jeletz, 70, 80.
Jeypre, 5.
Jumoo, 19.
Jumoo Kashmir, 5, 19, 79.

Kadnikoff, 80.
Kolonna, 131.
Koungour, 81.
Krasnooumsk, 70.

Labouan, 5, 30, 45, 51, 57, 72, 117.
Labouan sur papier uni. Les, 51, 72.
Lagos, 30, 79, 117, 128.
Levant anglais, 45, 69.
 — **autrichien**, 40, 57.
 — **français**, 57, 69, 79, 92.
 — **Cavalle**, 57.

Levant français. Hédraïgh, 57°.
 — — Mersina, 79, 92.
 — — Port Lagos, 57, 69°.
 Liberia, 5°, 20°, 46, 58, 69, 129, 147°.
 Loubny, 59°.
 Luxembourg, 30, 46, 58, 117.

Macao. 6°, 19, 79°, 105°.
 Macao et Timor, 19°.
 Madagascar, 120.
 Madère, 20, 46, 58, 118.
 — Funchal, 20, 46, 58, 118.
 Malacca, 20°, 58, 118.
 Maroc, 6, 20°, 39°, 46, 142.
Marques postales, 62°.
 Mersina, 79, 92.
 Martinique, 20°, 31, 46, 69.
 Mashonaland, 53°.
 Maurice, 20, 31°, 92.
 Mexique, 6, 21°, 31, 69, 70, 92, 98°, 105°, 118°, 129, 142°.

Monaco, 31, 70, 79, 118.
 Monténégro, 21, 46, 92, 105°, 118, 129°, 143.

Moscou, 96°.
 Mozambique, 58, 92°, 106°, 118, 129°.

Nabha, 79, 118.
 Nandgam, 6°, 70, 130.
Notes et Stud. Les timbres d., 103°, 124, 146°.

Natal, 58.
 Nicaragua, 6, 31°.

Nord de Bornéo, 6, 21, 32, 106, 118.
 Norvège, 130.
 Noworjew, 80.
 Nossi-Bé, 58, 92.
 Nouvelle Calédonie, 6, 21, 32, 46, 59, 79, 92°, 118.

— Galles du Sud, 6, 21, 93, 130.
 — Zélande, 32, 47, 93, 130, 111°.

Nova Potuca, 130, 144.
 Nowanngur, 80°, 93, 106.

Obock, 7, 118°, 130.
 Ouhansk, 34.
 Odessa, 47°.

Orange, 7, 21, 59.
 Oustysolsk, 47, 70, 93.

Palmira, 103.
 Panama, 3.
 Paraguay, 7°, 21°, 32°, 50, 93, 119.
Paraguay. Une émission de timbres au, 50.
 — Imitations des premières cartes du, 116
Par et, par la, 12.
 Pays-Bas, 144°, 116.
Pays-Bas. Timbres faux des, 116.
 Pérou, 119.
 Perse, 119.
 Philippines, 8, 22°, 70°, 80, 130.
 Ponta Delgada, 1, 13, 25, 53, 113.
 Port Lagos, 57, 69°.

Porto-Rico, 33°, 47, 119, 130, 144.
 Portugal, S. 22°, 33, 47, 59, 106°, 119.

Protectorat Brit. de la côte du Niger, 107°, 119°.

— — des rivières d'huile, 59°, 107°, 144.

Prilouky, 70.
 Pskoff, 9°.

Queenstand, S. 33°, 80, 93.

Raisons de M. Mekeel, 24.

Recrues nouvelles, 96°.
 — Acambaro, 98°.
 — Moscou, 96°.
 — St-Petersbourg, 97°.

Réimpressions et casus, 133.
 — Finlande, 133.
 — Russie, 134.
 Réunion, 22°, 33, 59.
 Rjet, 34.
 Roumanie, 33°, 47°, 93°, 107°, 119, 130°, 144°.

Russie, S°, 34, 47°, 59°, 70°, 80°, 93°, 107°, 119°, 131°, 134, 144.

— Belebei, 80°.
 — Bielozerk, 50°.
 — Bogorodsk, S°, 34.
 — Bouzoulouk, 70, 80°.
 — Bronnitsa, 70.
 — Charkoff, 34, 80°.
 — Cherson, 47°, 141.
 — Elizavetgrad, 93.
 — Faouje, 70.
 — Gadiash, 9.
 — Gdoff, 107°.

— Griazowetz, 119°.
 — Irbit, 34°, 47.
 — Jeletz, 70, 80°.
 — Kadnikoff, 50°.
 — Kolonna, 131°.
 — Koungour, 81°.
 — Krasnououmsk, 70°.

— Loubny, 59°.
 — Moscou, 66°.
 — Noworjew, 80.
 — Ouhansk, 34.
 — Odessa, 47°.

— Oustysolsk, 47, 70, 93.
 — Prilouky, 70.
 — Pskoff, 9°.

— Rjet, 34.
 — Sarapoul, 59°, 80, 131.
 — Schatz, 71°, 108.
 — Solikamsk, 71, 81, 131.
 — Soroka, 144.
 — Starobylsk, 131°.

— Tichwin, 48°.
 — Tiraspol, 141.
 — Tscherdina, 48, 120.
 — Walky, 131°.

— Welsk, 120°.

— Werchotour, 71°.

— Zadonsk, 120°.

— Zienkow, 34, 107°.

Sainte-Lucie, 60.
 Saint-Marin, 22.
 Saint-Petersbourg, 97°.

Saint-Pierre et Miquelon, 9°, 22°, 38, 60.
 Saint-Thomas et Prince, 23, 60, 93°.

Saint-Vincent, 10°, 60, 71°, 81, 144°.

Salvador, 10°, 36°, 48°, 60°, 108°, 120, 131.
 Sarapoul, 59°, 80, 131.
 Schatz, 71°, 108.
 Serbie, 71°, 93°, 108, 120, 145.
 Seychelles, 37, 48°, 60, 81.
 Shanghai, 23, 60, 71, 81, 93°, 108°, 120°, 131, 145°.

Siam, 23°, 37.
 Sierra-Leone, 48°.

Solikamsk, 71, 81, 131.
 Soroka, 144.
 Sorutit, 10, 71°.

Starobylsk, 131°.

Suaheli, 23, 99.
Suaheli. Y a-t-il des timbres de, 99.
 Suède, 48.
 Suisse, 10, 37, 81, 86, 94°, 120.
Suite et fin, 87.
 Sungei-Ujong, 37.
 Swazieland, 10, 37.

Tobago, 10°, 82°.

Tahiti, 120°, 131, 145.
 Tanger, 48, 60, 95.
 — Fez, 121.
 Tasmanie, 23°, 37°, 48, 60, 82, 131.
 Terre-Neuve, 132.
 Tichwin, 48°.

Timor, 23°, 38, 95, 100°, 132°.

Tiraspol, 147.
 Tonga, 10°, 23°, 38°, 61, 71, 109, 121, 132°.

Transvaal, 38°, 71, 95°, 109°, 132.
 Trinité, 82, 121.
 Tscherdina, 48, 120.
 Tunisie, 23, 38, 49, 72.
 Turk, 38, 82, 109°.

Turquie, 72°, 132.

Uruguay, 38, 74, 121, 145.
Uruguay. Nouvelles de l', 74.

Variétés rarissimes de dentelles, 50.

Venezuela, 10, 24°, 33°, 49, 72, 82°, 91°, 95°, 109°, 121, 145.
 Victoria, 10, 24°, 49, 61, 121, 145.

Walky, 131°.

Welsk, 120°.

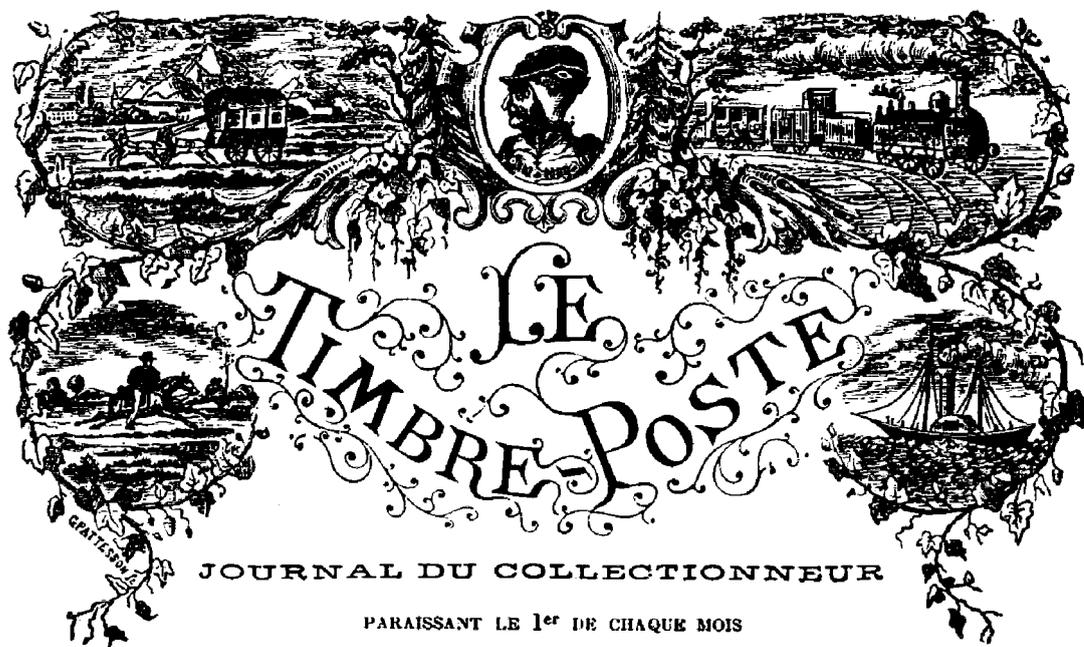
Werchotour, 71°.

Wurtemberg, 49, 109.

Zadonsk, 120°.

Zanzibar, 121.
 Zienkow, 34, 107°.

Zoulouland, 49, 72, 83°.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6,00
 LE NUMÉRO 0,60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J.-B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

—
 Açores.

Nous avons un 100 réis, 1875, grande surcharge Açores avec ce mot écrit : ACCRES sans cédille et un c pour un o :

100 réis, lilas pâle, surch. noire

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} anglaise de l').

Cette compagnie a émis l'enveloppe ci-contre



que nous annonçons le mois passé. Le type ne diffère guère de celui que nous connaissons déjà.

Le timbre occupe la patte de fermeture et il est imprimé en couleur sur papier toile blanc. Il y a deux formats : 154×97 m/m et 220×103 : 4 pence, outremer

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} anglaise de l').

On annonce la prochaine émission d'une enveloppe à 2 1/2 annas.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

La *Revue Philatologique* a vu la carte 3 pence surchargée en violet : 1 1/2 d. :

1 1/2 p. sur 3 p., vert, surch. violette

AUTRICHE.

Par une communication de M. Lederman Jun^r, nous apprenons que, suivant l'ordonnance des postes et télégraphes, n° 118 du 14 novembre 1892, l'émission de timbres-poste à 10 et 20 piastres est annoncée. Ceux-ci sont à l'usage des bureaux du Levant et sont les timbres à 1 et 2 florins de l'émission 1890, surchargés : 10 piaster 10 ou 20 piaster 20 :

10 piaster sur 1 florin, bleu foncé, surch. noire
20 — — 2 — carmin, — —

La G. T. déclare avoir reçu :

2 kreuzer, brun, non perforé
3 — rose (au lieu de vert)

BAVIÈRE.

Un de nos confrères ayant mal lu l'articlelet donné au *Timbre-Poste*, au sujet des émissions de 1890 qui n'auraient plus cours le 1^{er} février, annonce gravement, sans citer la source naturellement, que la Bavière cessera d'avoir des timbres spéciaux le 1^{er} février...

BELGIQUE.

Parmi un lot de cartes à 5 centimes, type actuel, nous avons trouvé deux exemplaires ayant :

Le 1^{er} une partie de timbre à droite et la partie manquante à gauche;

Le 2^e ayant en haut, au-dessus de l'inscription habituelle : *carte postale* renversé et une fraction de timbre également renversée.

Évidemment ces cartes proviennent de ce que la séparation s'est mal faite sur la feuille.

BRÉSIL.

Le 1^{er} décembre a donné le jour à une enveloppe fort bien gravée et représentant la

tête de la République en reliefs sur fond cannelé; le tout dans un double cercle contenant : *Republica dos Estados Unidos do Brazil*; à l'extérieur, en haut, un cartouche contenant : *correio*;

en bas, un autre cartouche avec la valeur : *200 réis*.

Le timbre est imprimé à droite en couleur sur papier blanc uni :

200 réis, mauve, format 133 × 109 mm.

CANADA.



M. Donald A. King a découvert, par hasard, dans un bureau secondaire, une carte avec réponse, assez singulière. Tandis que la première partie a l'avant dernier type de timbre, la seconde a le type actuel. Nous les reproduisons dans leur ordre d'émission.

Quant à la formule elle est en tous points semblable à celles que nous connaissons :

1 + 1 cent, gris foncé

Notre correspondant ignore si c'est une émission nouvelle ou si cette carte est le résultat d'une erreur.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Au type de la bande 1 penny il existe également au même format :

1 1/2 penny, gris-bleu sur manille

CEYLAN.

Le *Monthly Journal* a vu le 24 cènts, brun-violet, surchargé 5 cents :

3 sur 24 c., brun-violet, surch. noire

Annoncé par la *Revue Philatélique* le 3 cents d'un type définitif (?). Ce timbre est imprimé en deux couleurs, au sigramme C A, couronne, piqué 14 :

3 cents, orange-brun et vert

CHILI.

Les nouveaux timbres dont nous avons annoncé l'émission prochaine sont enfin paru. Les

15 et 25 centavos sont du type des timbres en cours; le 1 peso est au même type de Christophe Colomb, d'une dimension plus grande; en haut : *Colon*; à droite : *Porte franco*; en bas : *Chile* et au-dessus la valeur : *peso 1 peso*; à gauche : *Correos*, placé entre deux numéros 100... chiffre qui indique habituellement autre chose que ce que l'on a voulu mettre ici.

Imprimés en couleur sur blanc, percés en lignes :

15 centavos, vert foncé
25 — brun-rouge
1 peso, brun foncé et noir

COLOMBIE (République de).

BOLIVAR. — Le 5 c. 1879 a été rencontré non dentelé sur papier blanc uni, écrit le *Monthly Journal*. On rencontrera tout ce que voudra M. Scebeck, l'imprimeur de ces timbres :

5 centavos, bleu sur blanc, non dentelé

PANAMA. — Le 50 centavos aurait d'après le *Ph. J. of Great Britain*, le papier bleu pâle :
50 centavos, brun sur bleu pâle

De la série remplacée, le *Monthly Journal* signale les variétés suivantes :

10 centavos, noir, sur jaune non dentelé
10 — — — — — horizontalement
20 — — — — — lilas, — verticalement

CONGO FRANÇAIS.

Nous donnons la preuve que la surcharge sur les *timbres-taxe* est sérieuse. Cette preuve, nous la devons à la *Revue Philatélique*. Oyez plutôt :

Arrêté, transformation de timbres-poste.

Nous, Commissaire général au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1810;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste de fr. 0.15, fr. 0.10 et fr. 0.05 va être incessamment épuisé;

Vu la demande du Receveur des postes en date de ce jour, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service;

Vu l'approvisionnement en figurines de fr. 0.25 et en chiffres-taxe de 1 franc;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Il sera procédé à la transformation de :

1^o 1,000 timbres-poste de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.15;

2^o 3,000 — — — — — 0.25 — — — — — 0.05;

3^o Et de 2,750 chiffres-taxe de 1 franc en timbres-poste de fr. 0.10 au moyen d'une surcharge au timbre humide indiquant la valeur des figurines ainsi transformées.

ART. 2. — Les timbres poste à transformer seront remis à une commission composée de :

M. le Trésorier-payeur, *Président*;

M. le chef du bureau des finances;

M. le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de ladite transformation et en dressera procès-verbal pour la décharge du Receveur et la prise en charge par ce même fonctionnaire des timbres ainsi transformés.

ART. 3. — La vente des dits timbres ne pourra avoir lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet même de la poste.

ART. 4. — Le directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 8 septembre 1892.

Pour le Commissaire général absent :

Le lieutenant-gouverneur,

Signé : CH. DE CHAVANNES.

Par le commissaire général du Gouvernement :

Signé : A. LIPPMASS.

CONGO PORTUGAIS.



Voici le fac-simile du timbre du Congo Portugais. Représente l'effigie du roi actuel, dans un ovale ayant l'inscription : *Portugal — Congo*; dans les angles, un chiffre; *correio* de chaque côté; *reis* en haut et en bas :

5 reis, brun-jaune, piqué

COSTA-RICA.

Une nouvelle qui n'étonnera personne c'est que les timbres actuels ont été surchargés :
Official en noir :

1 centavo, bleu-pâle,	surch. noire
2 — jaune-orange,	— —
5 — violet,	— —
10 — vert,	— —
20 — rouge,	— —
50 — bleu,	— —

Ce qui étonnera le plus, c'est que les timbres en peso restent sans surcharge. Ce n'est ni à Madagascar ni à Obock qu'on agirait ainsi.

De la série fiscale en cours, le *American Journal of Philately* mentionne les valeurs suivantes, rencontrées sur lettres :

1 centavo, vert-émeraude
10 — olive

CÔTE D'OR.

Il y aurait au dire d'un confrère parisien, non seulement une carte à 1 penny annoncée par nous le mois passé, mais aussi une carte avec réponse, même valeur :

1 + 1 penny, carmin sur chamois

CURAÇAO.

Depuis le 1^{er} novembre il existe les cartes suivantes :

5 cent, brun sur bleu, int. blanc
7 1/2 — carmin — rose, — —



DIÉGO-SUAZÉ.

L'Union des Timbrophiles rapporte que les timbres de cette colonie ont reçu la surcharge diagonale : *Diégo-Suarez* :

1 cent, noir	sur bleu,	surch. noire
2 — brun	— paille,	— —
4 — violet-brun	— bleu,	— —
5 — vert	— verdâtre,	— —
10 — noir	— lilas,	— —
15 — bleu	— blanc,	— —
20 — brique	— vert,	— —
25 — noir	— rose,	— —
30 — brun	— bistre,	— —
35 — noir	— jaune,	— —
75 — rose	— rose,	— —
1 franc, olive	— verdâtre,	— —

Les *timbres-taxe* ont été également surchargés :

10, 15, 20, 30, 60 centimes, noir, surch. noire
1 franc, brun-rouge, — —

EGYPTE.

Depuis le 1^{er} janvier courant on se sert d'un

timbre pour l'envoi de la correspondance officielle suivant notre fac-simile. En servant de contrôle il évite que des correspondances privées ne soient expédiées comme correspondances officielles.



Au centre d'un ovale en largeur, est l'inscription : *Service de l'Etat* avec l'équivalent en caractères turcs, le tout dans un cadre oblong ayant pour inscription : *Postes Egyptiennes*, en haut; l'équivalent en bas, en caractères turcs.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme croissant et étoile, piqué 14 :

Sans valeur, brun-jaunâtre

ERITREA.

Les possessions italiennes en Afrique vont avoir, à partir du 1^{er} février prochain, une série de timbres qui porteront pour inscription : *Colonia Eritrea*. Il y aura aussi des cartes-postales.

M. E. Diéna borne là ses informations.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous recevons de M. Calman le *New-York Times* du 9 décembre qui contient la nouvelle suivante :

La « American Bank Note Company » prépare pour le gouvernement des États-Unis le plus beau lot de timbres qui ait jamais été émis.

La nouvelle émission sera une série complète de quinze valeurs différentes pour commémorer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Colomb. Les dessins employés sont presque tous tirés de tableaux célèbres. Le timbre à deux dollars est toutefois fait d'après une peinture de Lentze qui a fait diverses œuvres pour le Capitole.

L'impression des timbres est commencée depuis environ un mois. Les demandes des bureaux de poste du pays seront remplies la semaine prochaine, de sorte que les timbres seront en vente le 1^{er} janvier 1893.

Les timbres seront en vente pendant une année et puis seront retirés de l'emploi général.

Les nouveaux timbres sont destinés à être une grande source de revenus pour le gouvernement par suite des achats des collectionneurs de timbres.

La description technique suivante a été donnée hier par l'agent du timbre des États-Unis, M. Thomas, A. H. Hay :

One cent. — « Colomb en vue de la terre », d'après un tableau de William H. Powell. A gauche se trouve une femme indienne avec son enfant et à droite un indien coiffé de plumes. Les figures sont assises. Couleur : bleu anverso-

Two cent. — « Atterrissage de Colomb », d'après le tableau de Vanderlyn dans la rotonde du Capitole à Washington. Couleur : marron-pourpre.

Three cent. — « Caravelle de Colomb », la Santa Maria au large, d'après une gravure espagnole. Couleur : teinte moyenne du vert.

Four cent. — « Flotte de Colomb ». Les trois caravelles : Santa-Maria, Pinta et Nina au large, d'après une gravure espagnole. Couleur : bleu outremer.

Five cent. — « Colomb demandant l'aide d'Isabelle », d'après le tableau de Brozik au musée métropolitain d'art. Couleur : brun chocolat.

Six cent. — « Bienvenue de Colomb à Barcelone », d'après un des panneaux des portes de Bronze du Capitole à Washington, par Randolph Rogers. De chaque côté se trouve une niche. Dans l'une se trouve la statue de Ferdinand et dans l'autre celle de Boab-Dilla. Couleur : pourpre royal.

Ten cent. — « Colomb présentant des naturels », d'après le tableau de Luigi Gregori à l'Université de Notre-Dame, South Bend, Ind. Couleur : brun Van Dyck.

Fifteen cent. — « Colomb annonçant sa découverte », d'après le tableau de R. Balava, actuellement à Madrid. Couleur : vert foncé.

Thirty cent. — « Colomb à La Rabida », d'après le tableau de R. Maso. Couleur : brun sienne.

Fifty cent. — « Rappel de Colomb », d'après le tableau de A. G. Heason, actuellement au Capitole à Washington. Couleur : bleu charbon.

One dollar. — « Isabelle engageant ses bijoux », d'après le tableau de Munoz Degrain, actuellement à Madrid. Couleur : saumon rose.

Two dollars. — « Colomb enchaîné », d'après le tableau de Lentze, actuellement à Providence. R. I. Couleur : rouge minéral.

Three dollars. — « Colomb décrivant son troisième voyage », d'après le tableau de Francisco Jonér. Couleur : vert-jaune clair.

Four dollars. — « Portraits en cercle d'Isabelle et de Colomb », le portrait d'Isabelle d'après le tableau bien connu à Madrid et celui de Colomb, d'après la peinture de Lotte. Couleur : carmin.

Five dollars. — « Profil de Colomb », d'après le coin fourni par le département du trésor pour la pièce-souvenir du fifty cent en argent. Le profil est dans un cercle à droite duquel se trouve la figure d'Amérique, représentée par une femme indienne avec une couronne de plumes et à gauche la Liberté. Les deux figures sont assises. Couleur : noir.



FIBEL.

Voici en quoi consiste la surcharge appliquée sur le 4 pence qui en augmente la valeur d'un penny :

1 pence sur 5 p., violet, surch. noire

GAMBIE.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
GAMBIA (GAMBIE)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Les cartes à 1 1/2 penny et avec réponse ont

été surchargées assez primitivement 1 d. au-dessus du timbre :

1 p. sur 1 1/2 p. vert sur chamois
1 + 1 — — 1 1/2 + 1 1/2 p. — — —

GRANDE BRETAGNE.

Les enveloppes pour lettres recommandées ont depuis le 1^{er} décembre un emplâtre sur le... dos annonçant de nouvelles dispositions apportées à l'envoi des lettres recommandées. Voici ce qu'on a collé à l'endroit que nous venons de dire :

Inland Registration.

Compensation for loss or damage is given in respect of Inland Registered Packets of all kinds, according to the following table—the fees set forth in which include the ordinary registration fee of 2d. :—

fee.	Limit of Compensation.	Fee.	Limit of Compensation.
2d.	... £5.	7d.	... £30.
3d.	... £10.	8d.	... £35.
4d.	... £15.	9d.	... £40.
5d.	... £20.	10d.	... £45.
6d.	... £25.	11d.	... £50.

Subject to the Conditions in the published Regulations as to Registration of Inland Letters, &c.

Le *London Philatelist* reçoit avis qu'il existe une carte lettre non perforée :

1 penny, carmin sur bleu

GRENADÉ.

Le *American Journal of Philately* a vu le 6 pence ayant servi comme *timbre-taxe* 1 penny et 2 pence, le surchargeant comme récemment le 8 pence, de l'inscription : 1 d (2 d) *surcharge postage* :

1 sur 6 p., mauve, surch. noire
2 — 6 p., — — —

VARIÉTÉS

Tête bêche 1 sur 6 p., mauve, surch. noire
— 2 — 6 p., — — —

HONG-KONG.

Il paraît qu'il existe une variété du timbre 2 c. Jubilé, au dire du *Monthly Journal*. L'S serait plus court et plus étroit que les autres lettres.

JEYPORE.

Un de nos correspondants ayant cherché à se procurer les timbres « Raj. service » a reçu la réponse suivante de la direction des postes :

« Pour ce qui concerne les timbres que vous croyez être particuliers à Jeypore et qui ont l'impression : *Raj. Service*, ce sont des timbres ordinaires du gouvernement des Indes sur lesquels j'ai imprimé ces mots.

Ils furent employés seulement dans mon bureau et mon

but en imprimant ces timbres était de pouvoir garder un compte des timbres employés pour le service de l'Etat de Jeypore.

Il y a deux ans environ, le Post Office me fit des objections sur ma manière de faire et je dus cesser de surcharger les timbres. »

D'où il résulte que les timbres de Jeypore, quoique n'étant pas des carottes, n'ont cependant aucun droit à entrer dans la collection des timbres.

INDES ANGLAISES.

On nous adresse l'enveloppe de 2 annas 6 pies qui a dû être mise en circulation le 1^{er} janvier courant. A droite, est le timbre à effigie en relief de Victoria regardant à gauche dans un ovale guilloché portant pour inscription : *India postage two annas six pies*.

L'impression est en couleur sur papier blanc azuré vergé :

2 annas, 6 pies, orange, format 145 x 83 m/m

Il paraît que *The Postal Card* a rencontré les cartes 1 1/2 + 1 1/2 anna et les mêmes cartes surchargées 1 -|- 1 anna, sans aucune perforation à la séparation :

1 1/2 + 1 1/2 anna, bleu
1 + 1 sur 1 1/2 + 1 1/2 — — surch. noire

JUMMOO KASHMIR.

Le *Monthly Journal* rapporte qu'il a vu le 1/8 anna, jaune, sur papier vergé mince :

1/8 anna, jaune

LABOUAN.

Nous avons acquis la preuve que les timbres sans filagramme n'ont jamais été en usage : ce sont des réimpressions, ce qu'explique le manque de filagramme.

LIBÉRIA.

Les timbres démonétisés vont reparaitre en *timbres-taxe* si nous en jugeons par les spécimens que nous envoie M. Schreuders. On s'est même mis en frais d'imagination pour présenter ces timbres d'une façon respectable. *Postage due 5 (6) cents* se trouve dans un cadre ornementé (3) et imprimé en noir sur les 3 ou 6 cents, seules valeurs reçues jusqu'à présent :



3 sur 3 cents, mauve, surch. noire
5 — 6 — gris-vert, — —

MACAO.



Nous reproduisons le nouveau timbre 30 reis obtenu par une surcharge de chiffres rouges, et dont il est question dans notre dernier numéro :
80 reis, gris, surch. rouge

MAROC.

D'après l'*Union Postale Universelle* le timbre de 25 centimes aurait eu une surcharge bleue avant la noire :

10 sur 25 cent., rouge, surch. bleue

MEXIQUE.

Le *Am. J. of Philately* annonce le timbre officiel imprimé sur papier mince vergé horizontalement :

sans valeur, rouge-vif, piqué 12

Il y a réforme complète des cartes, des cartes-lettres et des bandes, savoir :

Les cartes postales et les cartes-lettres ont d'autres caractères : les premières ont l'impression verte sur rougeâtre, les dernières ont l'impression noire sur blanc :

carte postale 2 centavos, rouge, imp. verte
carte-lettre 10 — — — — — noire

Les bandes ont le papier chamois :

1 centavos, vert sur chamois
2 — rouge-brun —

On nous annonce comme devant paraître ce mois-ci les timbres-poste suivants :

5 pesos, rouge
10 — —

On nous a offert les cartes de la première émission avec le timbre 2 centavos actuel. Nous les avons impitoyablement retournées, estimant que des cartes timbrées par complaisance n'ont aucune espèce de valeur.

On nous avait présenté aussi les spécimens de cartes qui ont paru avec deux timbres à effigie et qui avaient ici le timbre de 2 c. actuel... Nous les rangeons dans la catégorie des fantaisies pour ne pas dire flibusteries.

Le *Carte Postale* a vu le 2 c. carmin, carte avec E U M ayant un second timbre sans couleur à côté du premier :

2 centavos, carmin

Puis un 2 c. impression vert-jaune avec

inscription maigre dans le cadre, ayant le timbre renversé à l'angle gauche inférieur :

2 centavos, carmin

NANDGAM.



Les timbres-affiches ne sont plus ! ils viennent d'être remplacés par un type nouveau que nous fait connaître *The London Philatelist*.

Impression de couleur sur papier blanc vergé :

1/2 anna, vert
2 — rouge

NICARAGUA.

Le 5 centavos bleu de 1891 est signalé par la *Revue Philatèlique* comme ayant la surcharge : *Telegrafos*, rappelant celle du 1 centavo bistre, déjà signalé :

5 centavos, bleu, surch. noire

NORD DE BORNÉO.

Nous avons raison de douter du nouveau type refait. Celui que nous venons de recevoir est toujours du 2^e type 1888. !

Le *Monthly Journal* publie un extrait d'une lettre reçue par un de ses correspondants, du maître des postes de Sandakan. Les timbres surchargés 1 cent ne sont pas obtenables pour les collectionneurs. . . à moins de les payer 5 cents, mais en s'adressant à un pasteur, on les obtient avec 5 % de commission « pour le fond de dotation de l'Église. »

L'argent des collectionneurs sert à tout !

NOUVELLE CALÉDONIE.

Signalé par la *Revue Philatèlique*, le 20 cent non dentelé, type groupe, ayant la surcharge noire : *N^o Calédonie* et par le *Conseiller du timbrophile* les 20 et 35 c. figurine.

Type groupe : 20 c., brique sur vert, surch. noire
— figurine : 25 — ocre — jaune —
— — 35 — noir — orange —

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Vindin's Ph. Monthly* annonce que les enveloppes officielles 4 et 5 pence, avec O S en haut ont été émises. Le dessin est celui des timbres-poste 4 pence actuels :

Enveloppe O S : 4 pence, brun
— 5 — vert

Afin de se conformer aux conventions postales de l'Union, les cartes ont été réduites de gran-

deur en les coupant de chaque côté, en attendant une émission nouvelle en préparation.

On annonce une bande 1/2 penny, imprimée sur le papier de celles à 1 penny. Elle a donc le filagramme : *one penny* et pour dimension : 120 X 300 m/m.

1/2 penny, gris

OBROCK.

Des timbres-taxa ont été surchargés; *Obock* sur une ligne droite :

1, 2, 3, 4 centimes, noir, surch. noire

Deux variétés de la dernière heure, renseignées par la *Revue Philatélique* :

35 sur 25 c., noir sur rose, chiffre 3 renversé

Taxe : 5 — — surch. noire renversée

Que de choses renversantes pour les Colonies françaises !

ORANGE.

Ci-contre le nouveau 2 1/2 pence dont nous avons parlé le mois passé.

M. Ridpath nous écrit que la carte à 1 penny existe comme nous l'avions dit une première fois et comme preuve, il nous adresse un spécimen que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs. La formule a l'impression noire :



BRIEF



KAART.

San

So

1 p. sur 3 p., bleu et noir sur carton blanc

PARAGUAY.

La *Revue Philatélique* publie l'avis suivant de la direction générale des postes relativement à la grande décision de prendre part d'une façon grandiose... au quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par ce cher Christophe Colomb.

Direction générale des Postes et des Télégraphes

Afin de marquer par un acte commémoratif l'avènement du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, le

12 octobre de l'année courante, dates que les peuples américains fêtent en souvenir d'un fait si transcendant et conformément à la décision prise par le gouverneur à la date d'hier, le Directeur général des Postes et Télégraphes.

DÉCRÈT :

ARTICLE 1^{er}. — A la date susdite, il sera mis en circulation un type unique de timbres de 5 centavos de surtaxe et un autre d'enveloppe de la valeur de 20 centavos.

ART. 2. — Les timbres mentionnés à l'article précédent sont imprimés sur papier blanc à l'encre bleue, ils portent leur valeur de 10 centavos énoncée en blanc avec le buste de l'ex-Président de la République Candide Bareiro et les inscriptions suivantes sur bande violette :

• 1492 — 12 octobre — 1892 •

ART. 3 — Les enveloppes sont celles que l'on voit actuellement en circulation, de la valeur de 5 centavos, et elles porteront un autre timbre à l'encre noire annonçant une surtaxe de 15 centavos; elles porteront en outre le buste de Colon et ces inscriptions :

• Republica del Paraguay — Colon — 15 centavos — 12 octobre — 1492-1892

ART. 4. — Les personnes désirant en acheter, soit pour les collections, soit pour l'affranchissement de leur correspondance ne pourront le faire qu'en ce jour aux bureaux de la poste qui, à cet effet, resteront ouverts de 5 heures du matin à 7 heures du soir.

ART. 5 — Il ne pourra être vendu à une seule personne plus de 10 enveloppes.

ART. 6. — Les timbres de 10 centavos pourront se vendre par telle quantité que l'on en demandera.

ART. 7. — Il y aura à la disposition du public un bureau chargé spécialement d'oblitérer les timbres et les enveloppes avec des dateurs de ce jour, leur donnant une légalité complète pour ceux qui le désireront.

ART. 8. — Les enveloppes et timbres de l'émission du 12 octobre ne pourront circuler à la poste que ce seul jour.

ART. 9. — Le reste de cette émission extraordinaire sera brûlé le 13 courant à la Direction générale des postes et télégraphes, à 9 heures du matin, en présence de MM. le Directeur général, le Trésorier général de la Nation et le Président de la Banque agricole.

ART. 10. — Que communication en soit donné à qui de droit pour l'exécution de ce qui a été ordonné.

Asuncion, le 11 octobre 1892.

ANGEL D. PENA.

Directeur général des Postes et Télégraphes.

BLAS GARAY,

Secrétaire.

Malgré le décret, nous n'avons aucune crainte, ni pour les timbres, ni pour les enveloppes. On fera comme au Venezuela, au lieu de brûler les timbres on les remplacera par de vieux chiffons.

Voici maintenant le timbre en question. Il est comme dit le décret, à l'effigie de l'ex-Président de la République, Candide Bareiro tournée vers la droite; en haut, centré : *Paraguay*; sur les côtés : *Union Postal Universal*; en bas, la valeur « 10 centavos; en surcharge



violette : 1492 12 de octobre 1892 dans un ovale large, imprimé avec un timbre à main.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

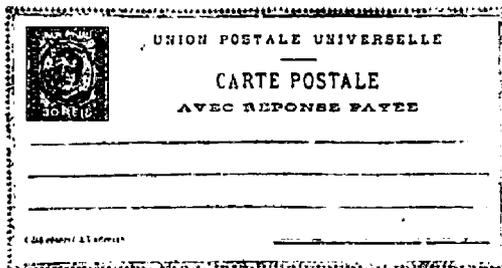
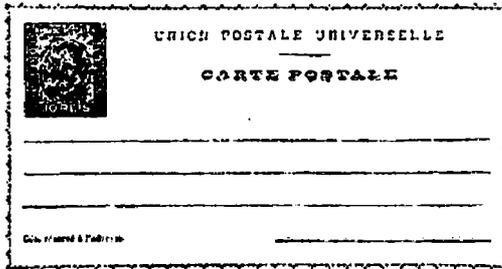
10 centavos, lilas-bleu, surch. violette

PHILIPPINES.

Nous avons parlé jadis d'un mystérieux timbre-télégraphe 10 pesos, brun, émis en 1888, que nous avons vu depuis, annulé. Il paraît que la série se composait de valeurs restées inconnues jusqu'ici, indépendamment de celles signalées et dont voici les couleurs :

- 1 peso, rose
- 2 — rouge-brun
- 5 — vert

PORTUGAL.



Deux nouvelles cartes ont paru le mois passé, savoir :

30 réis, bleu sur chamouis
30 + 30 — — — —

Les deux parties de la carte avec réponse tiennent par le côté gauche.

QUEENSLAND.

Le V. P. M. mentionne le 1 penny, actuel, non dentelé :

1 penny, orange

RUSSIE.

Nous venons de recevoir le format de dame, 7 kopecks, avec foudres :

7 kopecks, bleu

BOGORODSK (*Moscou*). — Les émissions multicolores ne se comprenaient pas. Nous avons



cette fois une série nouvelle avec des inscriptions variées qui ne nous apprennent pas davantage. Interrogée sur le motif de ces variantes, l'administration a répondu qu'elles provenaient d'un malentendu avec le lithographe, lequel occupé d'une noce, avait ses idées ailleurs...

La correspondance ordinaire s'affranchit au moyen des timbres suivants :

- 1^{er} type : 1 kopeck, violet-brun, pâle, vif
- 5 — bleu-vif, foncé
- 10 — orange, vif, rouge, pâle

En haut et en bas, est la valeur : *Odná k* (un kopeck); *Piat k* (cinq kopecks); *desiat k* (dix kopecks).

Le 1 kopeck sert à l'affranchissement des journaux, le 5 kopeck, à celui des lettres ordinaires dans l'intérieur et pour la ville de Bogorodsk; le 10 kopecks pour les lettres recommandées ou avec valeurs déclarées.

Le 2^e type a l'inscription supérieure, qui se lit : *Oplotschenaja* (payé); en bas, suivant la valeur : *Piat k*, *desiat k* (cinq, dix kopecks) :

- 2^e type : 5 kopecks, bleu, pâle, vif
- 10 — gris, pâle, gris-vert, pâle



Le 3^e type est réservé aux *timbres-taxe*. Il a pour inscription, en haut : *Dolzhénaja* (à payer) et en bas, suivant la valeur : *odná k*, *piat k* (un, cinq kopecks).

- 3^e type : 1 kopeck, violet, vif
- 5 — rouge, vif, pâle

Du type antérieur à ceux-ci, il paraîtrait qu'il y a eu une seule feuille de 36 timbres, valeur 5 kopecks, qui a été imprimée en violet vif au lieu de bleu ou rouge et qui a été employée comme *timbre-taxe* en 1891. C'est le résultat, dit-on, d'une erreur commise par l'imprimeur... qui avait fait probablement la noce :

5 kopecks, violet

GADIATSIH (Poltava). — Nous avons fait connaître récemment deux timbres d'émission nouvelle, et nos lecteurs ont dû être étonnés comme nous de constater l'absence d'un troisième timbre, ces émissions se faisant toujours par trois. Il paraît que ce 3^e timbre existait. Il est semblable aux autres, sauf la couleur :

3 kopecks, violet

POKOFF (Bhoff). — Cette administration s'est mise dans le mouvement. Elle a donné depuis novembre dernier, au timbre 5 kopecks, une série de camarades ayant le même type.



L'impression est noire avec armoiries brunes sur fond bleu; les chiffres et inscriptions sont noirs pour les 1, 2 et 10 kopecks avec cartouches verts, bleus ou violets; le 40 kopecks a les chiffres et les inscriptions en rouge :

- 1 kopecks, noir, brun, bleu et vert
- 3 — — — — — bleu
- 10 — — — — — violet
- 40 — — — — — rouge

Il y a une variété de nuance du 10 kopecks, avec le cartouche lilas :

10 kopecks, noir, brun, bleu et lilas

Le 1 kopeck est destiné aux imprimés; le 3 kopecks à la correspondance ordinaire; les 5, 10 et 40 kopecks aux lettres recommandées ou avec valeur déclarée, ou enfin pour paquets.

ST-PIERRE ET MIQUELON.



Les timbres surchargés : *St-Pierre et Miquelon* ont été resurchargés en chiffres simples et en chiffres doubles afin de varier les plaisirs et répondre aux demandes de timbres 1, 2 et 4 centimes qui manquaient, paraît-il.

Les 5 c. et 25 c. qui étaient en abondance dans la réserve, ont été sacrifiés et ont reçu les surcharges obliques comme nos dessins. Voici ce qu'on a produit :

- 1 sur 5 c., vert, surch. noire
- 2 — 5 — — — —

- 4 sur 5 c., vert, surch. noire
- 1 — 25 — — — —
- 2 — 25 — — — —
- 4 — 25 — — — —

Et voyez le guignon, on a oublié à certains timbres une lettre P, savoir :

- 1 c. sur 5 c., vert, surch. noire
- 2 — — 5 — — — —
- 4 — — 5 — — — —
- 4 — — 25 — rose, — —

Les cartes postales et les cartes-lettres ont reçu à leur tour la surcharge : S P M en noir.

CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.



M _____

CARTE-LETTRE



X _____

Pour ouvrir la carte-lettre, débiter en suivant le pointillé

Un de nos confrères américain *The American Journal of Philately* a relevé les erreurs suivantes :

Cartes postales : 10 cent., noir sur bleu, surch. noire

VARIÉTÉS :

- 1^o Double surcharge;
- 2^o Surcharge diagonale;
- 3^o M sous la ligne;
- 4^o triple surcharge::

Cartes-lettres : 15 c., bleu sur gris, surch. noire
25 — noir — rose, — —

VARIÉTÉ :

Double surcharge : 25 c., rose, surch. noire

Comme on le voit, on fait toujours là-bas sa petite popotte.



ST-VINCENT.

Le 4 pence en cours a été surchargé: 5 pence, ainsi que le démontre notre spécimen :

5 pence sur 4 p., brun-violet, surch. noire

SALVADOR.

Voici comment a été accommodé le timbre provisoire dont nous avons parlé. Il n'y a eu que 50,000 timbres de ces provisoires et, remarquons-le, juste au moment où les timbres vont être remplacés de par la prévoyance de ce bon M. Seebeck.



SOUTH.

L'I. B. J. a vu le 1 anna, du 1^{er} type imprimé (probablement réimprimé), en brun-rouge sur papier bleu uni :

1 anna, brun-rouge sur bleu

SUISSE.

Dans d'autres teintes que celles connues, nous avons rencontré les 40 et 60 centimes, type 1862, ayant l'impression de couleur sur papier à grosses vergatures horizontales et piqués 12 :

40 centimes, vert-jaune pâle
60 — gris-blanc

SWAZIELAND.

Annoncé par le *Timbre* le 1 shilling, vert, avec surcharge renversée :

1 shilling, vert, surch. noire



TOBAGO.

Vient d'être mis en usage une enveloppe au format 131 x 83 m m, portant l'effigie en relief à gauche de la reine Victoria dans un ovale ayant : *Tobago Registration fee — two pence*. Le timbre est imprimé à droite sur papier toile blanc :

2 pence, outremer

TONGA.

D'après le *Vindin's Ph. Monthly* il y aurait une enveloppe nouvelle de 4 pence semblable à celle de 6 pence avec valeur en-dessous les armes de Tonga, sur la patte :

4 pence, rouge

Nous donnons un peu tardivement la reproduction du type qui a reçu aux angles supérieur droit et inférieur gauche, une petite étoile qui assure le repos de l'administration des postes de Tonga.



VENEZUELA.

Les nouvelles suivantes nous viennent de la *Revue Philatèlique* :

Le 10 cent brun-rouge a reçu la surcharge ronde : *Resolucion du 10 de octobre de 1892* et au centre : 25 centimos. Le 5 centimos, vert, *escuelas*, a subi le même sort :

25 c. sur 10 c., brun-rouge, surch. violette
25 — — 5 — vert, — —

VICTORIA.

The Stamp News annonce un 9 pence, vert, du type ancien qui reprend faveur ; filagramme V et couronne, piqué 12 1/2 :

9 pence, vert

Quelques lignes à propos des timbres de Bordeaux.

Ces lignes sont extraites de l'intéressant ouvrage de M. A. de Rothschild : *Histoire de la Poste aux lettres et du Timbre-poste*.

« La première planche qui fut imprimée provenait d'une matrice faite à la plume et représentant un timbre de 20 centimes, au type de la République française. Cette planche offrait de grandes difficultés dans les reports; on dut alors graver sur pierre au moyen de la pointe d'acier et du diamant, neuf matrices représentant les diverses catégories de timbres-poste : 1, 2, 4, 5, 10, 20, 30, 40, 80 centimes. Ces matrices servirent à faire des planches complètes de chaque catégorie, contenant chacune 300 timbres. Ces planches s'imprimaient suivant les diverses couleurs afférentes à chaque valeur de timbre, et elles étaient renouvelées chaque fois que le tirage en avait affaibli la pureté.

« Voici la manière dont il fallait procéder : on tirait, sur papier de Chine préparé pour reports, 15 petites figures avec lesquelles on formait une première planche servant de deuxième matrice. Cette planche de 15 figures était alors tirée également sur Chine à 20 épreuves, qui, réunies, formaient la planche entière de 300 figures, disposées en deux demi-feuilles de 150 figures

chacune. On décalquait cet ensemble sur une presse lithographique parfaitement préparée, et, au moyen de l'acide et de la gomme, on fixait entièrement le report, qui alors était livré à l'imprimeur pour en faire le tirage.

« Le papier servant à l'impression provenait des ateliers de M. Lacroix, d'Angoulême. Il était de différentes teintes, suivant chaque catégorie, et avant d'être livré à l'ouvrier imprimeur, il subissait une première préparation d'un enduit invisible appelé *préservatif contre la contrefaçon*. Chaque feuille de papier était timbrée par les employés contrôleurs de l'administration des postes.

« Outre les neuf matrices servant aux diverses catégories, il y en avait une dixième appelée *chiffre-taxe*, 15 centimes. Elle s'imprimait en noir sur papier blanc ordinaire et sans aucune préparation.

Le 4 mars 1871, M. Lapouyade, directeur des postes de la Gironde, écrivit à M. le directeur de la Monnaie de Bordeaux :

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous aviser officiellement que l'administration a décidé la cessation immédiate de la fabrication des timbres-poste, et qu'en vertu des articles 3 et 4 de la convention du 31 octobre dernier, le délai de 10 jours qui vous est accordé à titre de prorogation convenue, commencerait à partir de demain. »

« Le 18 mars arriva à Bordeaux l'ordre définitif de cesser toute fabrication. Toutefois, ce fut seulement le 12 août suivant que le directeur général des postes fit procéder à la destruction de toutes les matrices.

« La fabrication des timbres poste avait duré un peu moins de cinq mois (1). Le tableau suivant en présente les résultats :

1 centime	24,171,375	20 centimes	52,445,175
2 —	8,882,175	30 —	2,335,875
4 —	4,233,975	40 —	3,201,025
5 —	6,303,825	80 —	2,338,575
10 —	17,801,075	15 — taxe	2,588,700

On voit d'après ce qui précède que le 20 centimes 1^{er} type, a été remplacé presqu'anssitor. Nous nous rappelons fort bien et le *Timbre-Poste* du reste l'a annoncé que les 1^{er} et 2^e types ont paru en même temps; tandis qu'un bureau délivrait le 1^{er} type, un autre délivrait le second.

L'inscription du 2^e type étant de caractères

trop petits, on change le cadre en 1871, ce qui nous donne le 3^e type. Mais comme on utilise l'effigie, il se fait qu'on a des variétés où cette effigie n'est pas toujours au même endroit, et, à peine paru, ce 3^e type disparaît.

Y a-t-il place maintenant pour un 4^e type cherché si obstinément par M. Robert? Nous ne le croyons pas.

Ce 4^e type qu'on croit avoir découvert et qui n'était ainsi que nous l'avons écrit qu'un 2^e type, a été montré, nous a dit notre confrère, « aux hommes les plus compétents et tous sont d'accord que la découverte est du plus haut intérêt. »

Or, à un récent voyage que nous avons fait à Paris, M. Robert nous a avoué que « les hommes les plus compétents » se résumaient en une seule personne qu'il nous nomma et qui est effectivement compétente. Mais voyez le chien-dent, « ces hommes » qui sont un homme et « tous d'accord » a marqué après la consultation Robert, au-dessus de ce même timbre discuté, qui est on ne peut plus authentique, le mot : *faux!*... Entre ces deux versions : 4^e type et timbre faux, ami lecteur :

Devine si tu peux et choisis si tu l'oses.

Enfoncé les postes dominicales.

La *Chronique* publiait ces jours-ci l'article suivant :

« Nous nous plaignons souvent des lenteurs de la poste et signalons les inconcevables retards apportés à la distribution des dépêches.

« Il faut être juste et savoir reconnaître les mérites, après avoir signalé les fautes.

« Si le service des postes est parfois en retard, il lui arrive aussi de faire preuve d'une célérité louable et réellement extraordinaire.

« C'est ainsi qu'une lettre dont nous avons sous les yeux l'enveloppe, expédiée de Bruxelles le 21 Décembre, à 7 heures du soir, a été distribuée à Anvers le 16 Décembre, à 11 heures du soir.

« Cette rapidité exceptionnelle honore le département tout entier de M. Vandenpeereboom, et nous n'hésitons pas à la proposer comme un admirable exemple à toutes les administrations. »

Puisque la poste a résolu ce problème de pouvoir remettre une lettre à destination, cinq

(1) Elle avait commencé le 5 novembre 1870.

jours avant son départ, nous espérons bien qu'on laissera là les timbres dominicains et que nous serons gratifiés de timbres accélérés qui sont appelés à un bien autre succès.

Et qui sait si ce ne sont là les timbres prévus par notre pieux ministre pour le 1^{er} avril prochain !

Par ci par là.

Nous apprenons avec une vive satisfaction que le différend qui s'était élevé entre M. A. Dethier et M. Ch. Schaupmeier s'est terminé par une solution amiable. Il n'en pouvait être autrement si l'on songe que M. Dethier avait de bonne foi produit des allégations sans fondement et que M. Schaupmeier ne poursuivait dans cette affaire que la réparation d'un préjudice moral.

Quelques lignes parues dans le dernier numéro de l'*Annuaire philatélogique* lui ont à cet égard donné une légitime satisfaction.

Depuis quelques mois et ce, malgré nos protestations, M. Mekeel de St Louis fait paraître dans son journal : *The Philatelic Journal of America*, la traduction textuelle de notre livre, *Les timbres d'Espagne* qu'il a confiée au professeur G. Raymond. Au point de vue de M. Mekeel c'est peut-être nous faire un grand honneur que de publier ce que nous avons écrit à grand frais. Mais à notre point de vue nous considérons cette manière de faire comme si l'on disposait du contenu de notre porte-monnaie sans notre autorisation.

M. Mekeel comprendra-t-il enfin son indélité ou n'est-il pas à même de la comprendre ?

Un autre journal : *La Revista Filatelica* édité par le même Mekeel et qui partage par conséquent les scrupules de son éditeur, reproduit notre article : *Les timbres de Tolina 1886*, qu'il sert à ses lecteurs comme étant de son cru.

Et pour que nous n'en ignorions, il nous adresse un numéro spécimen.

On commence par vous détrousser, puis on vous prie de croire à une considération des plus distinguées.

Nous avons reçu la visite ces jours derniers de M. le président de la Société Philatélique Roumaine à qui nous avons montré la correspondance que nous avait été adressée au nom de la Société par l'illustre capitaine Moroïu.

Inutile de dire que ces lettres ont été désavouées en entier par M. D.-C. Butculescu, lequel nous a assuré qu'elles avaient été écrites à l'insu de la Société.

Nous avons profité de l'occasion pour convaincre complètement M. Butculescu de la fausseté de l'accusation de l'immaculé Moroïu en produisant des lettres par lesquelles il était bien établi que les faux timbres de Moldavie nous venaient de Bucarest.

POUR PARAITRE INCESSAMMENT

2^e partie du

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

(7^e édition)

Ce fascicule comprend tout ce qui est relatif aux enveloppes et aux bandes timbrées, et les gravures qui s'y rapportent.

LES TIMBRES DE RUSSIE

Nomenclature générale des timbres-poste, timbres-ruraux, timbres-télégraphique, enveloppes, bandes et cartes, avec leurs prix de vente.

PAR J.-B. MOËNS

PRIX : fr. 2.50 franco.

Un des plus beaux cadeaux d'étrennes, c'est assurément :

HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées

EN ESPAGNE

suivie de l'Histoire des timbres fixeaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours (janvier 1840 à 1890 (décembre))

par J.-B. MOËNS

Volume in-8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs; par la poste, 22 francs.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUTS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00 LE NUMÉRO 0.60</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. - B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.</p>
---	--	--

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

CHRONIQUE.

Açores.

Semblables aux cartes 30 et 30 + 30 réis du Portugal dont nous parlions dans notre dernier numéro, cette possession portugaise a émis le 15 janvier de ces cartes pour les trois districts d'Açores :

Angra	}	30 réis, bleu sur chamois
Horta		
Ponta Delgada		

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} anglaise de l').

Le *Philatelic Record* annonce l'apparition d'une enveloppe 2 1/2 annas, pour lettres recommandées, qui n'est pas prête, nous écrit-on.

Le type représentera une couronne surmontant un soleil dans un ovale guilloché :

2 1/2 annas, outremeur

ARGENTINE (République).

L'Annonce *Timbrologique* donne, d'après la *Nacion* de Buenos-Ayres, le chiffre de la série

des timbres du centenaire qui ont été incinérés par ordre supérieur et que voici :

BUREAU DE	Timbres à	
	2 centavos	5 centavos
San Juan	0	432
San Luis	203	670
Rio Negro	1,100	1,117
Parana	350	3,400
Concordia	0	400
Jujuy	180	685
Salta	113	618
La Rioja	286	725
Itabia Blanca	2,737	2,520
	5,809	10,891
Il en a donc été vendu	194,131	189,103
	200,000	200,000

Ces timbres deviendront-ils rares, partagés par les collectionneurs? C'est probable.

AUTRICHE.

On nous prie d'attirer l'attention des collectionneurs sur la nouvelle filibusterie qui vient de voir le jour. On imprime en bistre, par report, le 2 kreuzer, 1850, au verso des timbres de cette émission. Le spécimen qu'on nous envoie, un

6 kr., bistre, est assez réussi, sauf le chiffre 2 au 2 kr. qui est empâté.

BAYÈRE.

Rapporté par le *Philatelic Record*, cette nouvelle qu'il existerait un timbre télégraphique de 20 pfennig, imprimé sur papier blanc à boucles, dont il n'est connu qu'une valeur, le 2 marks :

20 pfennig, violet

C'est probablement par mesure d'économie qu'on aura employé ce papier, *après coup*, ayant reçu le 2 marks, vers la fin de 1877.

BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

L'I. B. Z. annonce une valeur nouvelle au type connu :

20 kruzzer, vert-olive

BRÉSIL.

La *Gaceta Philatelica* rapporte qu'elle a vu à l'*Hôtel des Monnaies*, la carte-postale avec réponse, 80 réis, qui sera émise très incessamment. Elle est au type effigie de la République et a pour inscription :

Union postale universelle
Carte-postale

Il y a aussi une carte-lettre à 200 réis, type du 80 réis, mais d'un format un peu plus grand et destinée à l'union postale.

Le timbre de 500 réis, a la nuance bistre pâle :

500 réis, bistre pâle

On nous envoie cette même valeur en ardoise foncé : ce doit être un timbre falsifié.

Les timbres de journaux 10 et 20 réis, ont le papier verdâtre, épais :

10 réis, bleu sur gris verdâtre
20 — vert — verdâtre

Il existe une enveloppe 100 réis, au type reproduit le mois passé. Elle a fait son apparition, le 14 décembre dernier :

100 réis, vermillon

M. Monteiro nous avise de l'émission prochaine d'un nouveau type imprimé en deux couleurs et à l'effigie laurée de la République tournée à gauche. Sera-t-il encore plus beau que les types en cours ?

CEYLAN.

Voici le nouveau timbre dont nous parlions le mois passé. Il nous a été obligeamment envoyé par MM. Langlois :

3 cents brun-orange et vert

Le *Monthly Journal* a vu le 20 sur 64 cents ayant indépendamment de la surcharge



ordinaire : *twenty 20 cents*, ce dernier mot en plus, au-dessus du premier :

20 sur 64 c., rouge-brun, surch. noire

On signale un timbre télégraphique, 25 rupees, surchargé : *Five rupees*, l'ancienne valeur biffée de deux traits :

5 rup. sur 25 rup., rose, surch. noire

Nous lisons dans le *Stamp News*, l'extrait suivant du *Times of Ceylon* :

Circular.

Bureau du Secrétaire Colonial.

Colombo, le 30 novembre 1892.

Monsieur — Le Gouverneur m'a commis pour vous envoyer comme type de formule imprimée (General n° 100) la carte-postale de service incluse qui sera employée comme correspondance officielle. Au cas où vous en désireriez une provision, vous la demanderez de la manière ordinaire.

Je dois ajouter que les cartes-postales ne doivent pas être employées pour la correspondance avec le gouvernement (voir les règles à suivre pour la correspondance officielle).

Je suis, Monsieur, votre serviteur,

E. NOEL-WALKER,
Secrétaire Colonial.

« La carte-postale est à peu près du format de la carte-postale ordinaire, sauf le timbre. A sa place est imprimé : *on n s.* Elle porte aussi les mots : *Post card — To be used for official correspondence only. The official signature and designation of the sender to be written on the reverse.* »

COLOMBIE (République).

Un de nos confrères publie des pièces administratives d'où il résulte que les planches des timbres de Panama, les timbres de la Colombie 12 cent.; les 10 cent. Recommandation et les 5, 10 et 20 centavos à effigie, ont été rendues impropres au tirage en effaçant leurs dessins.

COLONIES FRANÇAISES.

Le *Bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes* de novembre 1892 publie l'avis suivant que nous découpons dans la *Revue Philatèlique* :

Division de l'exploitation postale.

3^e BUREAU. — SERVICES MARITIMES.

Nouveaux timbres-poste pour les Colonies françaises.

De nouveaux timbres-poste viennent d'être émis à l'usage des établissements français d'outremer. Le type créé à cet effet symbolise la navigation et le commerce faisant flotter sur les mers les couleurs françaises et porte les mots : « République française. — Colonies. — Postes. » En outre, un cadre spécial doit recevoir l'indication du nom de la colonie dans laquelle les figurines seront mises en vente. Les dénominations adoptées à ce sujet sont au nombre de dix-huit, savoir :

Martinique;	Mayotte;
Guadeloupe et dépendances;	Sultanat d'Anjouan;
Guyane;	Diégo-Suarez et dépendances;
Saint-Pierre et Miquelon;	Réunion;
Sénégal et dépendances;	Etablissements de l'Inde;
Côte d'Ivoire;	Indo-Chine;
Guinée française;	Nouvelle-Calédonie et dépendances;
Golfe du Bénin;	Etablissements de l'Océanie.
Congo français;	
Obock;	

Les timbres-poste portant les mots « Sénégal et dépendances » seront à l'usage du Sénégal et de l'établissement du Soudan.

La mention « Congo français » s'applique au Gabon et au Congo dont les territoires ont été réunis sous la dénomination de Congo français, par un arrêté ministériel du 3 avril 1891.

Les figurines « Indo-Chine » seront mises en circulation en Cochinchine, au Cambodge, en Annam et au Tonkin.

L'indication « Diégo-Suarez et dépendances » figure sur les timbres-poste valables à Diégo-Suarez, à Nossi-Bé et à Sainte-Marie de Madagascar.

Les correspondances de « Madagascar » (à l'exception de Diégo-Suarez et de Sainte-Marie) ne seront plus affranchies au moyen de timbres coloniaux. Le service postal de la grande île (Tamatave, Tanarive, Majunga, etc.) est muni de timbres-poste métropolitains.

Les anciennes figurines coloniales d'un type uniforme continueront, jusqu'à épuisement complet à être valables, concurremment avec les nouvelles, dans « toutes » les colonies françaises, pour l'affranchissement des correspondances.

Quant aux nouveaux timbres-poste, différenciés par des dénominations spéciales, ils ne seront valables, pour opérer l'affranchissement que dans les colonies auxquelles ils seront affectés. Les correspondances revêtues de timbres-poste portant la marque d'une colonie autre que celle où elles auront été mises à la poste, devront être frappées d'un T et traitées comme non affranchies.

Toutefois, les expéditeurs ou les destinataires pourront obtenir, sur la production des enveloppes ou bandes portant des timbres-poste coloniaux inutilement employés, le remboursement de ces timbres par l'officier colonial au profit duquel ils auront été vendus.

Les demandes de remboursement de cette nature, portant sur des correspondances à destination de la France, pourront être transmises, avec pièces à l'appui, à l'administration des postes de la métropole qui servira d'intermédiaire entre les destinataires et l'office colonial intéressé.

Le Directeur général des Postes et des Télégraphes,
J. DE SELVES.

CONGO (État indépendant du).

Le timbre de fr. 3.50 gris surchargé : *colis postaux* sur le 5 francs, est en usage. Nous avions omis de le dire dans notre dernier numéro :

3.50 sur 5 francs, gris, surch. noire

CONGO FRANÇAIS.

Encore de nouvelles surcharges annoncées par le *Journal officiel du Congo français*, en date du 20 octobre 1892, et que donne la *Revue Philatélique* :

Transformation de 2,500 timbres de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.05, de 2,000 timbres de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.10 et de 2,500 timbres de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.15.

Nous, Commissaire général au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste de fr. 0.05, fr. 0.10 et fr. 0.15 va être incessamment épuisé;

Vu la demande du Receveur des postes en date de ce jour, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service;

Vu l'approvisionnement en figurines de fr. 0.25 et en chiffres-taxe de 1 franc;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Il sera procédé à la transformation de :

- 1° 2,500 timbres-poste de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.05;
- 2° 2,000 — — — — 0.25 — — — — 0.10;
- 3° 2,500 — — — — 0.25 — — — — 0.15.

Au moyen d'une surcharge au timbre humide indiquant la valeur des figurines ainsi transformées.

Art. 2. — Les timbres poste à transformer seront remis à une commission composée de :

- M. le Trésorier-payeur, *Président*;
- M. le chef du bureau des finances;
- M. le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de ladite transformation et en dressera procès-verbal pour la décharge du Receveur et la prise en charge par ce même fonctionnaire des timbres ainsi transformés.

Art. 3. — La vente des dits timbres ne pourra avoir lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet même de la poste.

Art. 4. — Le directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au « Journal officiel » de la colonie.

Pour le Commissaire général absent :
Le lieutenant-gouverneur,
Signé : CH. DE CHAVANNES.

Par le commissaire général du Gouvernement :
Le Directeur de l'Intérieur p. t.,
Signé : A. LIPPMANN.

Il est à espérer que ces nouvelles surcharges sont semblables à celles décrétées le 5 avril 1891; mais l'*Echo de la Timbrologie* signale encore ces autres surcharges :

5 c. sur	5 c. taxe,	noir,	surch.	rouge
5	—	20	—	—
5	—	30	—	—

COSTA-RICA.

GUANACASTE. — Vu dans le *Monthly Journal* l'annonce d'un timbre ayant la surcharge : GUAGACASTE au lieu de GUANACASTE.

5 pesos, vert-olive, surch. noire

CURAÇAO.

Annoncés par le *London Philatelist*, les timbres-taxe suivants au nouveau type :

12 1/2 cents, vert et noir
25 — — —

DIÉGO-SUAREZ.

Les cartes et les cartes-lettres ont reçu la surcharge des timbres-poste. Elle se lit de haut en bas :

Carte postale : 10 centimes, noir sur lilas, surch. noire
— 10+10 — — — bleu, — —
Carte-lettre : 15 — — — gris, — —
— 25 — — — rose, — —

Variétés signalées par la *Revue Philatélique* et l'*Echo de la Timbrologie* :

5 centimes, vert, surch. noire renversée
25 — noir sur rose, — — —

ÉGYPTE.

Une marque d'attention (?) de l'administration des postes :

ADMINISTRATION DES POSTES ÉGYPTIENNES.

Dans le but de permettre aux collectionneurs de se procurer le nouveau timbre-poste servant depuis le 1^{er} janvier courant, à l'affranchissement des correspondances officielles de l'État, les bureaux de poste d'Alexandrie et du Caire ont été autorisés à vendre de ces timbres au public à partir du 5 janvier au prix de 10 mill. chaque timbre.

Alexandrie, 30 décembre 1892.

Mais ce que ne dit pas l'administration, c'est que les timbres sont d'abord oblitérés.

Un autre avis que nous remet M. Fischer annonce les nouveaux timbres 3 millièmes et 2 piastres dont nous avons parlé antérieurement :

ADMINISTRATION DES POSTES ÉGYPTIENNES.

A partir du 1^{er} février prochain, seront mis en vente des timbres-poste de 3 millièmes et de 2 piastres d'une nouvelle émission : ceux de 3 millièmes seront de couleur jaune, et ceux de 2 piastres de couleur brique.

Alexandrie, 7 janvier 1893.

Notre correspondant nous fait remarquer que les colis postaux ayant vu leur taxe réduite à 3 piastres pour les paquets de 1 kilogr. et moins, amènera inévitablement l'émission d'un timbre de cette valeur.

ERITREA.



Nous tenons de MM. Forbin et C^{ie} la série des nouveaux timbres, que nous annonçons le mois

passé. Elle est composée des mêmes timbres de la série italienne, avec surcharge : *Colonial Eritrea*, sur une ligne droite pour les trois plus petites valeurs et en cintre pour les autres, comme suit :

Valeur sur une ligne droite

1 centesimo, vert, surch. noire
2 centesimi, brun — —
5 — vert — —

Valeur en cintre

10 centesimi, rouge,	surch. noire
20 — orange	— —
25 — bleu	— —
40 — brun	— —
45 — vert-gris	— —
60 — violet	— —
1 lire, brun et jaune	— —
5 — rose et bleu	— —

Il y a aussi des cartes-postales simples et avec réponse, des cartes-lettres et des cartons pour colis postaux annoncés par le décret qui nous vient de E. Diéna ; ce sont les formules en cours en Italie avec la surcharge noire : *Colonia Eritrea* non pas sur le timbre, mais sur la carte même :

Cartes-postales :	5 centesimi, vert	sur brun
—	10 —	rouge — paille
—	7 1/2 + 7 1/2 —	— — rose
—	10 —	brun — vert
—	10 + 10 —	— — —
—	15 —	— — gris
—	15 + 15 —	— — —
Cartes-lettres :	5 —	vert — —
—	20 —	orange — orange
Colis postaux :	25 —	noir — brun
—	60 —	brun — blanc
—	1.25 —	— — vert
—	1.75 —	— — orange
—	2.70 —	— — gris

Voici le décret :

Humbert I^{er}, etc.

Vu l'art. 137 du Règlement, approuvé par Arrêté Royal du 2 juillet 1890, n° 6351 (3^{me} série) :

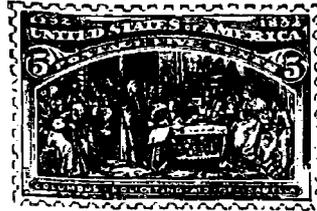
Sur la proposition de nos Ministres Secrétaire d'Etat pour les Postes et les Télégraphes et pour les Affaires Étrangères :

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il est établi une émission spéciale de timbres-poste, cartes-lettres et cartes-postales pour l'affranchissement des correspondances et des colis en départ des Bureaux de poste de la Colonie Éritrée, tant s'ils sont échangés entre eux, que lorsqu'ils sont échangés avec les Bureaux italiens ou l'étranger.

Ces timbres-poste, cartes-lettres et cartes-postales seront identiques à ceux en usage dans l'intérieur du Royaume, sauf la surcharge de la légende *COLONIA ERITREA*, imprimée par l'Atelier des papiers-valeurs du Gouvernement.

ART. 2. — La vente par les Bureaux de poste de la Colonie des timbres-poste, des cartes-lettres et cartes-postales dont



Il est question au précédent article, s'effectuera à partir du 1^{er} janvier 1893.

L'emploi des timbres-poste, cartes-lettres et cartes-postales actuels y cessera avec le 28 février de la même année, mais l'échange pourra s'effectuer jusqu'au mois correspondant de l'année 1894.

Nous ordonnons que ce Décret, etc.
Donné à Rome, le 27 novembre 1892.

Signé : HUMBERT

FINOCCHIARO-APRILE

Vu le Garde-des-Scaux : BONNACCI

BRIN.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Depuis le 1^{er} janvier dernier circulent les timbres du quatrième centenaire de Christophe Colomb, concurremment avec les autres timbres.

L'administration des postes avait cru un moment retirer les timbres en cours, mais elle est revenue de cette décision et voilà aujourd'hui deux séries entières en usage, ainsi que deux séries d'enveloppes.

Nous avons donné la description des nouveaux timbres le mois passé, il ne nous reste aujourd'hui qu'à en reproduire les types. Ces timbres font honneur au pays à qui nous les devons et à la *American Bank Note Company* qui les a fournis : ils sont tout simplement admirables comme exécution, et ne laissent absolument rien à désirer.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 cent, indigo	30 cents roux
2 — brun-violet	50 — bleu charbon
3 — vert-bleu	1 dollar, vermillon
4 — outremer	2 — rouge-brun
5 — chocolat	3 — vert-jaune
6 — violet-vif	4 — carmin
10 — brun-gris	5 — noir
15 — vert-bleu	

Les enveloppes, au moment de mettre sous presse, ne nous sont pas parvenues, mais nous pouvons en parler par les détails fournis par le *American Journal of Philately*.

Elles ont toutes le papier paille et le filigrame des enveloppes en cours. Il y en a huit formats différents. Le type est le même pour toutes les valeurs : effigie de Christophe Colomb et de la Liberté au-dessus d'un aigle aux ailes déployées, surmonté de l'écu des États-Unis.

Les formats sont : A : 140 × 82 m/m; G : 219 × 98 m/m; H : 241 × 104 m/m; I : 257 × 111; N : 133 × 107 m/m; P : 148 × 92 m/m; O : 160 × 95 m/m; R 142 × 111 m/m. Les valeurs sont :

1 cent, bleu,	formats : A	N P O R
2 — brun,	—	A. G. H I N P O R
5 — chocolat,	—	G H I P O R
10 — brun-rouge,	—	H I O

FIDJI.

Le *London Philatelist* rapporte qu'un lot de 5000 timbres 2 pence, imprimés par erreur en bleu pâle, au lieu de vert, a été brûlé sauf un spécimen (pas même deux), vendu aussitôt 1,250 fr. S'il y avait des amateurs au quart de ce prix, on retrouverait bien encore pour chacun d'eux un spécimen, toujours unique, comme le clou de Mont Saint-Jean où Napoléon 1^{er} accrocha son chapeau et qui fut vendu des milliers de fois.

Le *Vindin's Philatelic*, chronique quatre timbres du *Fiji Times express* inconnus jusqu'à présent et qui viennent d'être découverts, savoir :

1, 3, 6 pence, 1 shilling, noir sur jaune uni et percés

FINLANDE.



Un timbre de Chemin de fer qui n'a pas encore été signalé nous arrive par M. Treichel. A la partie supérieure : *Statsj i Finland, 10*; à celle inférieure : *penni. S. W. raut : tiet*; entre les deux inscriptions, en biais : *notificering ilmoitus*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 penni, rouge

FRANCE.

Signalé par la *Revue Philatèlique* les timbres pour colis postaux suivants :

Type roue et serpents ayant la surcharge : *Correspondance — des colis postaux de Paris* sur le timbre et son récépissé et sur celui-ci le timbre 10 centimes, type des timbres de quittances, bleu ;

50 cent sur 25 c., noir, surch. violette

Le second timbre est au type navire dans un écu, imprimé en noir sur blanc sans burclage et n'ayant qu'un talon à gauche :

25 centimes, noir

GRANDE BRETAGNE.

Depuis le 1^{er} janvier circulent des enveloppes sacs à 1/2 penny, émises par la poste, avec type que nous reproduisons n° 359. Les pattes de fermeture sont à droite et ne sont pas gommées, ces enveloppes étant destinées aux imprimés. Format 137 × 80 m/m et 223 × 98.

Le papier est blanc vergé, le timbre imprimé à droite :

1/2 penny, vermillon vif

GUYANE ANGLAISE.



La Compagnie des tramways de Georgetown emploie, nous écrit M. Treichel, le timbre ci-contre pour les paquets expédiés par son entremise. Au centre, un monogramme ayant la valeur : *two cents*, en travers; autour : *The Georgetown Tramways Company limited-parcels delivery*.

Georgetown Tramways Company limited-parcels delivery.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 cents, bleu



GUYANE HOLLANDAISE.

L'I. B. J. dit avoir reçu un 2 cent, type chiffre, imprimé en brun sur blanc.

Le même, signale au type de la reine un 10 cent, olive.

2 cent, brun
10 — olive

HAÏTI.

Les 1, 2 et 7 cent sont d'un type refait. Le mot :

cent est de caractères plus petits; le bonnet phrygien se trouve dégagé et les branches du palmier plus tombantes; la direction des ombres des drapeaux est différente et les traits plus rapprochés; enfin le timbre a 19 1/2 m/m de largeur au lieu de 20.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1 cent, violet
2 — bleu foncé
7 — vermillon

Les timbres surchargés 2 sur 3 cent ne sont plus en cours depuis le 15 décembre. Émis le 1^{er} novembre il n'ont donc été en usage que six semaines. Le *American Journal of Philately* dit avoir vu les variétés suivantes :

Deu cent; Deu cen; Deux cen; eux cent; Deux ent; Deux ent;

Sans point après cent;

Double surcharge;

— — du mot *deux*.

HONDERAS BRITANNIQUE.

Signalé par *The London Philatelist* le 1 penny, bleu, CC et couronne à l'état *non dentelé* :

1 penny, bleu

INDES NÉERLANDAISES.

On signale, sur papier blanc, piqué 12 1/2 et au type de la jeune reine :

2 1/2 gulden, brun et bleu

JUMMOO.

Le 1/2 anna, vert-émeraude que l'on supposait exister, a été enfin rencontré par un de nos correspondants à l'état oblitéré.

JUMMOO KASHMIR.

Le timbre télégraphe 8 annas dont nous ne connaissons pas la couleur est annoncée par le *Ph. Record* :

8 annas, ocre

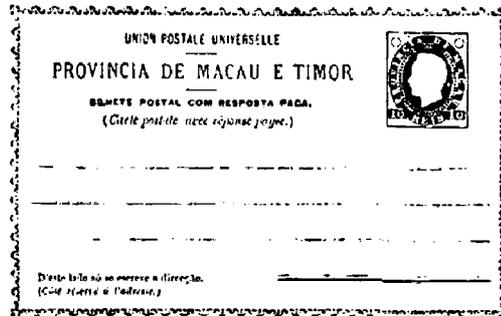
MACAO.

Le timbre de 80 reis devenu 30 reis par la surcharge que nous avons fait connaître le mois passé, existe en diverses variétés, suite d'erreurs fort involontaires, on nous l'assure. Ce sont :

Surcharge renversée : 30 sur 80 r., gris, surch. noire

Angle infér. droit : 03 — 80 — — — —

MACAO ET TIMOR.



Nous avons reçu de l'obligeance de MM. A. Smith et C^{ie}, deux cartes provisoires avec réponse au fac-simile plus haut. Elles sont toutes deux du même type et ont l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces, les deux parties tenant par le haut. Un timbre-poste est collé dans l'angle droit supérieur; celui de 30 reis a la surcharge rouge sur le 200 reis.

L'impression est en couleur sur papier blanc vergé épais.

Nous remarquons deux variétés de la première partie :

Bilhete Postal com, etc., a 56 1/2 m/m et la 2^e 57;

Côté réservé à l'adresse a la parenthèse après l'a de *directeur* et la 2^e avant.

La seconde partie existe aussi en deux variétés :

Côté réservé à l'adresse, n'a pas de parenthèse à gauche. Il y aurait donc :

BILHETE POSTAL COM, etc., 56 1/2 m/m, la 2^e partie avec parenthèses :

10 + 10 reis, vert, formules en bleu

30 sur 300 - 30 sur 300 — lilas et rouge, — — rouge

BILHETE POSTAL COM, etc., 57 m/m; la 2^e partie avec parenthèses :

10 + 10 reis, vert, formules en bleu
30 sur 300 + 30 sur 300 — lilas et rouge, — — rouge

BILHETE POSTAL COM, etc., 56 1/2, la 2^e partie avec parenthèse à droite :

10 + 10 reis, vert, formules en bleu
30 sur 300 + 30 sur 300 — lilas et rouge, — — rouge

BILHETE POSTAL COM, etc., 57 m/m, la 2^e partie sans parenthèse à droite :

10 + 10 reis, vert, formules en bleu
30 sur 300 + 30 sur 300 — lilas et rouge, — — rouge

MADÈRE.

FUNCHAL. — Ce district a mis en vente la valeur nouvelle de timbre, au type connu :

75 reis, carmin

Et depuis le 15 janvier il existe pour ce district des cartes postales 30 et 30 + 30 reis comme pour les Açores :

30 reis, bleu sur chamois
30 + 30 — — — —

Les 5 reis ont été coupés en deux, diagonalement, suivant l'autorisation suivante que nous découpons dans le *Diario noticias* du 5 janvier passé :

Avis au public.

La dernière livraison de timbres de 2 1/2 reis, faite par l'Hotel des Monnaies étant épuisée, il a été décidé en haut lieu, sur la proposition du zélé Directeur des postes et télégraphes de ce district, qu'à partir du 8 courant inclusivement des timbres de 5 reis coupés diagonalement seront employés pour l'affranchissement des journaux.

Tous les timbres qui ne seraient pas dans ces conditions spéciales et seraient collés sur les journaux, à partir du 8, perdront leur valeur et les journaux ne seront pas envoyés à destination.

MALACCA.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
STRAITS SETTLEMENTS
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



THE OFFICE OF THE
POST OFFICE
STRAITS SETTLEMENTS

La nouvelle carte avec réponse est en circulation. Le type est celui de la carte reproduite ci-haut. Pour la carte avec réponse les deux

parties piquées à la séparation tiennent par le haut avec impression sur les 1^{re} et 3^e faces :

2 cots, carmin sur chamois
2 + 2 — — — —

MAROC.

(Bureau de poste espagnol.)



Nous tenons un essai du timbre ci-contre qui doit probablement servir bientôt, si ce n'est fait, au bureau de poste espagnol établi au Maroc. Nous attendons des renseignements. Notre essai a le papier blanc et l'impression bleue :

15 centimos, bleu

MARTINIQUE.



Les timbres de 25 c. 1881, figurine assise ont été surchargés : 1892 *Martinique* et en plus la valeur nouvelle, sur trois lignes. Il y a aussi des *timbres-taxe* qui ont reçu : *timbres-poste 05 c. Martinique* suivant les dessins que nous donnons :

Timbres-poste : 05 c. sur 25 c., noir sur rose, surch. noire
— 15 — 25 — — — —
— 05 — 05 — — — —

MAURICE.

Le 1^{er} janvier ont été mis en usage, un timbre de 1 cent et un de 15 cents. Pour le 1 cent on s'est servi de la gravure du 2 c. en surchargeant de la valeur nouvelle : 1 cent; quant au 16 cents on a remplacé le 5 du 15 cents par un 6 :

1 sur 2 cents, violet, surch. noire
16 cents, brun-rouge

Ce n'est pas tout, à la même date a dû paraître une enveloppe pour lettres enregistrées en deux formats. C'est le type du 8 cents :

12 cents, outremer, formats F et G

Comme quantités reçues il y en a eu 800,000 du 1 cent, 500,000 du 16 c. et 10,000 de chaque format de l'enveloppe 12 cents.

On nous envoie au sujet de cette émission des documents qui nous arrivent trop tard pour

être reproduits ici, mais voici ce que notre correspondant nous écrit :

« Vous vous demandez pourquoi un timbre de 1 cent au lieu de 3 cents comme l'exigeait le nouveau tarif pour les journaux et imprimés, etc. dont le port est augmenté de 1 cent, mais le « Colonial Post Master », M. Martin qui déteste cordialement les collectionneurs et ne perd jamais une occasion de le faire voir, a voulu ennuyer encore une fois le public en l'obligeant de se servir de deux timbres au lieu de un. »

Nous ne voyons pas le mauvais tour joué aux collectionneurs qui reçoivent un timbre de 1 c. au lieu d'un de 3, ce qui leur fera une économie.

MEXIQUE.

D'après un journal américain l'impression des 5 et 10 pesos en rouge, annoncée par nous le mois passé, serait le résultat d'une erreur... qui aurait été réparée ensuite par l'impression de ces timbres en vert-forcé :

5 pesos, vert-forcé
10 — — —



Voici le dessin de la carte 5 centavos dont nous avons parlé.

MONTÉNÉGRO.

Nous avons reçu en deux variétés la carte avec réponse 3 stotinki avec l'impression sur la 1^{re} et 4^e faces, les deux parties tenant par le côté gauche.

Tandis qu'à la 1^{re} variété la réponse est sur la 4^e face, la 2^e variété a cette réponse sur la 1^{re} face :

3 + 3 stotinki, vert sur vert

• NORD DE BORNÉO.

Les feuilles présentent pour le 10 dollars une variété ayant : 10 *dolléps*. Elle est, au dire du *Monthly Journal* qui la signale, à gauche sur la 3^e rangée de chaque feuille :

10 dollars, brun

NOUVELLE CALÉDONIE.

Nous recevons communication, par M. Delécaille, d'une enveloppe affranchie au moyen de cinq timbres avec surcharges variées sur le 30 centimes, savoir :

1^o Avec double surcharge, la première renversée;

2^o Avec double surcharge droite, soit avec chiffres formant presque 1100, soit avec chiffres l'un sur l'autre;

3^o Double surcharge renversée en deux variétés comme 2^o.

Ces surcharges prouvent qu'on n'oublie pas les collectionneurs à Nouméa.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte 1 penny (vue de Sydney), chardon à gauche, a été vue avec les lettres OS dans les angles supérieurs :

1 penny, violet, surch. noire sur chamois

ORANGE.

Reçu de M. Ridpath la carte 1 1/2 avec cette valeur en surcharge sur le timbre-poste 2 pence, violet et accommodé comme la carte même valeur, avec timbre 3 pence surchargé :

1 1/2 sur 2 pence, violet, surch. noire sur blanc

PARAGUAY.



Les timbres de la nouvelle série viennent de nous arriver mais pas absolument comme il avait été annoncé. Ils ont été lithographiés à Leipzig, nous assure-t-on.

Les 1, 4, 14 et 30 centavos représentent seuls les célébrités annoncées. Pour le 1 centavo nous avons donc l'effigie de Cirilo Rivarola à gauche dans un ovale perlé; cadre rectangulaire ayant pour inscription à droite et à gauche : *Union postale universale*; en haut : *Paraguay*; en bas : *1 centavos*, ce qui est une faute qui n'est pas singulière.

Le 4 centavos nous fait connaître les traits de Juan Bautista Gill, l'effigie est tournée à gauche comme la précédente; cadre et inscription du *1 centavos*.



Le 14 centavos nous montre Bernardino Caballero regardant à gauche et ayant le même cadre et les mêmes inscriptions.

Le 30 centavos est à l'effigie à droite de Juan González renfermée dans le cadre des précédents qui est décidément un cadre national.

Il y a encore quatre valeurs, mais celles-ci sont du type des timbres-poste actuels, sans aucun changement.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 ^{er} type :	1 centavos,	gris
2 ^e	4	rose
3 ^e	14	brun
4 ^e	30	vert
5 ^e	40	bleu terne
	60	jaune-orange
	80	outremer
	1 peso,	vert-bronze

Les autres valeurs 2, 5, 10, 20 centavos auraient paru depuis, comme suit :

2 centavos,	vert,	effigie de S. Jovellano
5	violet,	H. Erlarte
10	lilas-bleu,	C. Bareiro
20	carmin,	P. Escobar

Le 10 centavos est le type qui a servi pour le centenaire du 12 octobre dernier, mais pour éviter la *falsification*!, dit-on, le Directeur des postes l'a fait denteler au milieu, ce qui en effet est une garantie...

PHILIPPINES.

Depuis le 1^{er} janvier 1893, les timbres télégraphie y ont été changés. Nous ignorons les couleurs des timbres, mais en voici leur type.

Au centre d'un ovale les armoiries d'Espagne entre branches de laurier, cadre rectangulaire des timbres espagnols. Légende : *Filipinas telegrafos*, en haut; en bas la valeur en toutes lettres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :



1 c. de peso, bleu	25 c. de peso, bleu
2 1/8 — vert	1 1/2 — vert-bleu
5 — carmin	2 — orange
10 — bistre-gris	5 — brun
12 1/8 — rouge-brun	10 — carmin
20 — brun-jaune	

Les couleurs que nous donnons sont celles des essais qui nous ont été communiqués : nous supposons qu'elles sont celles des timbres.

PORTUGAL.

Le 15 réis nous vient avec la surcharge oblique : *Provisorio*. Les timbres que nous recevons de cette valeur ont la teinte brun-roux que nous ne connaissons pas. Aurait-on imprimé à nouveau cette valeur pour en faire des timbres provisoires par la surcharge? ils sont si gais les Portugais que cela n'aurait rien d'étonnant :

15 réis, brun-roux, surch. carmin

RÉUNION.

M. Roussin écrit qu'une feuille du 50 centimes a été imprimée en rouge au lieu de bleu, par erreur. Déjà!

50 centimes, carmin, surch. rouge

D'après l'*Echo de la Timbrologie* les timbres-taxe, épuisés, ont été réimprimés au type ci-contre, mais remplaçant la valeur 20 c par un 15 centimes. En cherchant bien on trouvera peut-être un 51 centimes, ou d'autres erreurs!

5, 10, 20, 30 centimes, noir

SAINT-MARIN.

La nécessité de doter de nouveaux et heureux époux, fait que nous avons aujourd'hui le 20 centesimi rouge avec la surcharge 10 :

10 sur 20 c, rouge, surch. noire

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Le *American Journal of Philately* parle d'une émission de novembre 1892, aux types ci-contre :



Timbres-taxe avec lettres T. P.

1^{er} type : 10, 20, 30, 40, 60 centimes, noir, surch. rouge
 1, 2, 5 francs, brun, — noire
 2^e type : 5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 centimes, noir, — rouge
 1, 2 francs, brun, — noire

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Toutes les colonies portugaises y passeront et émettront des timbres de 2 1/2 reis. Voici le tour de Saint-Thomas et Prince. Les 5, 10 et 20 reis ont été surchargés en couleur, savoir :

2 1/2 sur 5 reis, noir, surch. verte
 2 1/2 — 10 — vert, — noire
 2 1/2 — 20 — rose, — —

SHANGHAI.

M. Stanley Gibbons nous a remis le timbre 40 cents sur 100 cents, avec la surcharge de droite à gauche vers le bas et le 40 cents, brun, surchargé 20 cents, dans un petit rectangle à double filet :

40 cents, sur 100 cents, jaune, surch. blanc
 20 — — 40 — brun — —

Les timbres en cours ont la couleur changée. C'était, paraît-il, devenu nécessaire, pour des raisons inconnues. La série est composée comme suit, ainsi que les timbres-taxe :

Timbres-poste	}	2 cents, vert
et		5 — rouge
Timbres-taxe	}	10 — jaune
		15 — violet
		20 — brun

Ces timbres ont le papier blanc au filagramme des timbres remplacés et le même piquage.



SIAM.

Le timbre de 24 atts a suivant *F. B. J.* été surchargé en caractères siamois de la nouvelle valeur 4 atts :

4 sur 24 atts, lilas et bleu, surch. noire

SUAHELI.

Il résulte d'une lettre communiquée au *London Philatelist* qu'il n'existe pas de Sultanat de Suaheli.

Pourquoi *F. B. J.* ne livre-t-il pas le nom du mystificateur ?

TASMANIE.

L'Ami des timbres signale au type ci-contre :

12 penny, orange, cart. violet
 6 pence, violet, — noir
 1 shilling, rose, — vert-jaune
 2 — 6 p., brun, — outremer



TIMOR.

Voici en quoi consiste la surcharge des timbres de Macao devenus de Timor de par la surcharge oblique du nom de cette colonie portugaise :

2 1/2 reis, sur 20 reis, rose, surch. noire
 2 1/2 — — 40 — brun, — —
 2 1/2 — — 80 — gris, — —

Il paraît qu'il existe, d'après le *Ph. Record* une carte semblable à celle avec réponse 30 reis reproduite ici (voir Macao et Timor), sauf que le timbre est de 300 au lieu de 200 reis et qu'il a la surcharge 30 et le mot : *Timor* en biais :

30 sur 300 + 30 sur 300 reis, orange, surch. noire, formules en rouge

TONGA.



M. Belin a eu l'obligeance de nous communiquer trois nouveaux timbres de Tonga en deux types, savoir :

1^{er} type. — Représente l'effigie à droite du roi George, dans un ovale contenant pour inscriptions : *Buleaga o Toga — Postage*; cadre rectangulaire ayant en haut : *Tonga*, entre deux chiffres et en bas : *peni e nu* ou *peni e valu*.

2^e type. — Semblable au premier type sauf que l'effigie est remplacée par les armoiries, avec quelques petits changements de détail : la valeur est exprimée : *peni e toha*.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme N Z et étoile, piqués 1112 :

1^{er} type, 2 pence, brun-olive
 — 8 — lilas
 2^e — 1 penny, carmin

TUNISIE.

L'Echo de la timbrologie publie le document suivant en date du 3 décembre 1892 :

Voulant faciliter l'échange des correspondances et faire bénéficier ainsi aux habitants de la Régence, des avantages des relations postales.

DÉCRÈTE :

Arr. 1^{er}. — La taxe d'affranchissement des lettres ordinaires du service intérieur de la Régence est abaissée de fr. 0.15 à fr. 0.10 par 15 grammes ou fraction de 15 grammes. Celle des cartes-postales simples est abaissée de fr. 0.10 à fr. 0.05 et celle des cartes postales avec réponse payée de fr. 0.20 à fr. 0.10.

Ce nouveau tarif entrera en application à dater du 1^{er} mars 1893.

Il y aura donc émission de timbres-poste à 10 centimes et de cartes postales à 5 centimes et avec réponse.

Le même confrère nous apprend que le 15 centimes a le papier quadrillé du timbre français même valeur :

15 centimes, bleu

VÉNÉZUELA.



Nous parlions le mois passé de timbres surchargés. Voici en quoi consiste cette surcharge. Nous les trouvons dans le *American Journal of Philately*. Elle a été appliquée sur les timbres suivants :

Pour l'intérieur :	Escuelas, 25	sur 5 c. vert,	surch. violette
—	— 25	— 10 — brun,	— —
—	— 1 Bol.	— 25 — orange,	— —
Pour l'extérieur :	25 c.	— 5 — bleu,	— —
—	— 25	— 10 — brun.	— —

VICTORIA.



LETTER CARD



Le 3 novembre dernier il a été émis une carte lettre à 1 penny au type ci-haut. Le timbre est à droite, les armes de la Grande-Bretagne à gauche; au milieu est l'inscription : *Letter card*; au revers, une instruction. Format 160 × 95 m/m. : 1 penny, rouge-brun sur gris

Les raisons de M. Mekeel.

Au moment où nous nous plaignions ici du sans-gêne de M. Mekeel disposant de notre livre les *Timbres d'Espagne*, comme s'il était sa propriété, ledit Mekeel faisait paraître dans son journal une réponse à notre réclamation.

Il imprime d'abord notre lettre, la traduit ensuite et la fait suivre de notre portrait (!) Il paraît qu'à St-Louis donner le portrait de la personne à qui on a fait — mettons la nique — est d'un goût excessivement raffiné, équivalent à peu près au pied de nez de nos gamins.

Notre charmant confrère fait ses réflexions qui peuvent se résumer ainsi : M. Moens n'est pas au courant des lois internationales relatives aux publications, sinon il ne se montrerait pas aussi ridicule et aussi absurde. Il n'a été reproduit que 50 pages qui ont été ajoutées à un article sur les contrefaçons de Torres (1) lesquelles ont servi de réclame au livre cité et cette traduction a profité ainsi à des milliers de collectionneurs qui ne savent pas le français (2).

Naturellement M. Mekeel ne manque pas de nous envoyer le coup de pied de l'âne : c'est le mot de la fin :

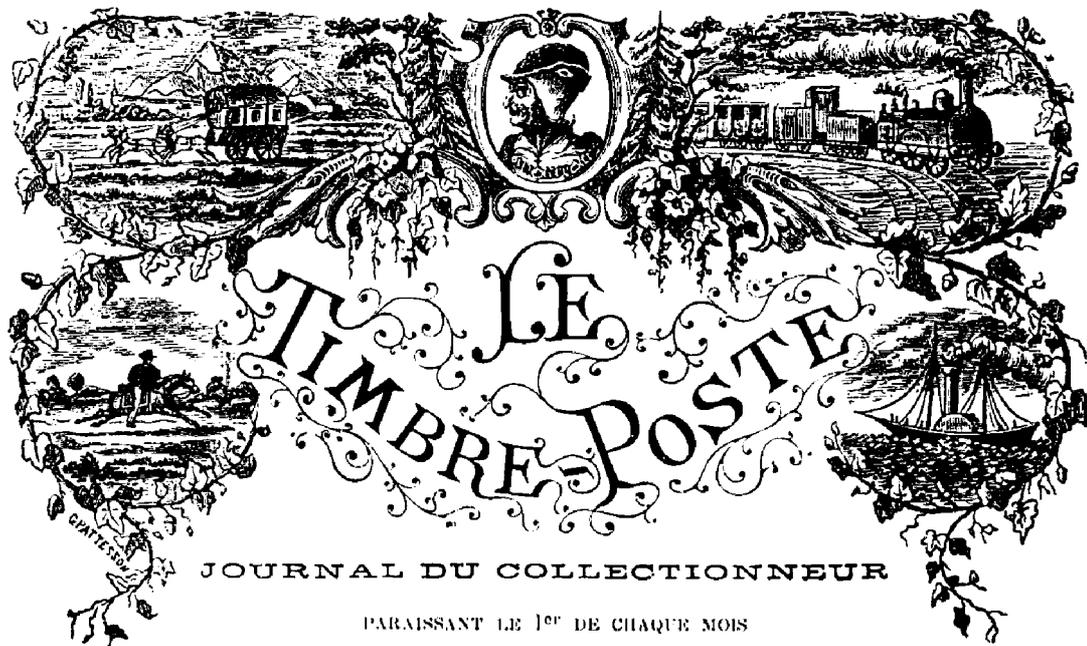
« Il y a des gens si absurdement égoïstes qu'ils ne reconnaissent pas à première vue un compliment ou une bonne chose. »

On voit d'après ce qui précède, que la conscience du vertueux Mekeel s'accommode parfaitement du bien d'autrui, lorsque les lois ne punissent pas comme ici, le rapt littéraire. Un article du *American Journal of Philately* sur les fiscaux de Californie où l'auteur se réserve tous droits, nous apprend cependant qu'on trouve tout naturel aux États-Unis de faire respecter ses droits d'auteur, mais pour certains les scrupules cessent lorsqu'il s'agit de l'étranger. Dans notre naïveté nous avons toujours cru qu'il n'y avait pas deux sortes de loyauté, mais il paraît acquis aujourd'hui qu'on peut être à la fois un honnête homme ou le contraire, suivant le pays qu'on habite. Un séducteur par exemple est un galant homme ici, un misérable là-bas.

Tout bien considéré, nous préférons être absurde en respectant le bien d'autrui, que d'être honnête à la façon Mekeel.

(1) Singulière morale, on commet une mauvaise action pour en dénoncer une autre :

(2) On nous fait notre porte-monnaie dont on distribue le contenu et nous nous plaignons :



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUTS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à J. - B. MOENS
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONT NT AN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUF.

CHRONIQUE.

ACORES.

Pour les districts d'Angra, Horta et Ponta Delgada, il a été émis une carte-lettre semblable à celle de Portugal :

25 réis, vert

AFRIQUE ORIENTALE.

Le timbre de l'enveloppe annoncée le mois passé n'est pas imprimé en outremer, mais en vert-jaune. Il occupe l'angle droit supérieur et est imprimé en relief dans un ovale. L'inscription assez confuse, se lit : *Imperial British East Africa Company*; en bas la valeur :



2 1/2 annas.

Le papier est blanc uni; le format : 141 X 78 m m :

2 1/2 annas, vert-jaune

Il y a aussi des cartes postales et comme preuve en voici le fac-simile :



A droite est le type des timbres-poste: à la partie supérieure une inscription sur trois lignes, la même pour les deux valeurs :

1 2 annas, brun sur blanc, 122 x 75 m/m
 1 — noir — — 140 x 89 —

On signale les timbres actuels non dentelés, obtenus sans doute sur commande :

1 2 annas, bistre gris	4 annas, bistre
1 — vert	4 — gris
2 — vermillon	4 — bleu
2 1/2 — noir sur jaune	1 rupee, rose

ANNAM ET TONKIN.

Non encore signalé, la variété suivante :
 A et T ouverts, 4 1/2 m/m de haut, chiffre ayant 10 m/m avec trait horizontal du bas de 6 1/2 m/m et 2 1/2 du haut, liaison 3 1/2 m m :
 1 sur 4 c., violet sur bleu, sarch. noir

ARGENTINE (République).



Depuis le 1^{er} janvier dernier circulent les nouveaux timbres des valeurs 1, 2 et 5 pesos, à l'effigie du général San-Martin, méconnaissable ici. Rappelle assez bien le 1^{er} type de Belgique.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 peso, brique foncé
2 — vert —
5 — bleu —

L'émission sera complétée bientôt par un 3 centavos, orange, type du 1/2 centavo, le Congrès ayant décidé que le port urbain serait de 3 centavos au lieu de 2 : C'est là du progrès rétrograde.

La bande à 4 centavos se présente, mais rarement, avec manque d'accent sur l'*ude Republica* :

4 centavos, gris sur chamois

Le *Courrier des Timbres-poste* dit avoir reçu sur une circulaire le 1/2 centavo sur papier rouge. Cela nous paraît une fumisterie :

1/2 centavo, bleu sur rouge

AUSTRALIE DU SUD.

C'était une fausse alerte. Les timbres provisoires 2 1/2 et 5 pence n'ont pas encore été émis !

BARBADES.



M. Ridpath a eu l'obligeance de nous adresser l'enveloppe 1 penny, surchargée : 1/2 d, sous l'effigie et sur l'ancienne valeur.

Nous n'en connaissons qu'un format : 120 x 93 m/m, mais il est probable que les

deux formats ont reçu pareille surcharge :

1/2 sur 1 penny, rose, surch. violette, (2 variétés)
1/2 — 1 — — — — — noire

Cette dernière est annoncée par le *American Journal of Philately*.

La seconde variété a la surcharge un peu plus grande que celle de notre dessin.

BECUANALAND BRITANNIQUE.

On nous annonce la carte avec réponse du Cap de Bonne Espérance surchargée du nom nouveau sur la carte et sur le timbre, et le nom primitif biffé de deux lignes :

1 + 1 penny, brun, surch. noire

Le *Monthly Journal* annonce le 3 pence, lilas, surchargé : 5 d. en rouge :

3 pence, lilas, surch. rouge

BELGIQUE.

A l'occasion de l'exposition d'Anvers (1894), on se propose en haut lieu d'émettre un timbre qui ne sera vendu que pendant la durée de l'exposition, et dans le bureau de poste qui y sera établi. On caresse assez l'idée d'avoir pour type le Commerce et l'Industrie.

En avant, la *Brabançonne* !

BENIN.

La *Revue Philatolique* mentionne deux nouveaux timbres au type figurine :

40 centimes, vermillon, surch. noire
1 franc, vert, — —

BOLIVIE.

Le 2 centavos, pour journaux, est signalé sans le perforage vertical :

2 centavos, violet sur lilas

BRÉSIL.

Nous recevons de M. Monteiro le décret suivant, extrait du *Diário official* du 19 janvier dernier :

Par ordre de M. le Directeur général il est mis en circulation des nouveaux timbres-poste des taxes de 10, 20, 50 et 100 réis, ayant tous 21 m/m de hauteur et 18 de largeur.

Le fond de tous ces timbres a au centre, dans un ovale, une effigie symbolisant la République; l'intérieur est formé d'une bande de cercles concentriques de 2 m/m de largeur; les angles ont des lignes horizontales et verticales; le restant du fond est imprimé en couleurs plus foncées, différant celles-ci par les valeurs.

Entre les ornements, on lit les inscriptions suivantes : en haut : *Correio*; et sur la bande qui entoure l'effigie : *Republica dos Estados-Unidos do Brazil*; dans le bas, en chiffres, la valeur entre les mots : *réis*.

L'impression des timbres est ainsi réglée : ceux de 100 réis ont le fond en deux teintes sulfureuse et rose, le haut est d'une teinte plus foncée; ceux de 50 réis ont le fond en deux teintes vert et ceux de 20 réis bleu, le haut d'une teinte plus foncée.

Division centrale de la Direction générale des Postes.

Le *Sous-Directeur*,

ALFONSO DO RÊGO BARROS.

BULGARIE.

Le *Philatelist* a vu la carte 10 + 10 st., les deux parties tenant par le bas :

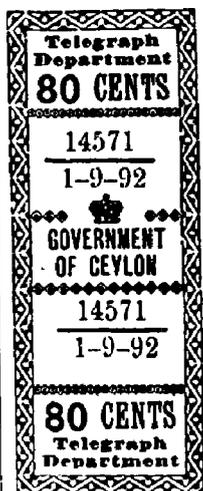
10 + 10 stotinki, carmin sur blanc

Il y a changement de piquage pour les timbres suivants :

5 stotinki, vert-jaune, piqué 11 1/2
15 — — — — — jaune, —
25 — — — — — bleu-terne, —
15 — — — — — jaune, piqué 10 1/2

Ces nouveaux piquages n'appartiendraient-ils pas au tirage local, alors que la piqure 13 représenterait les timbres d'impression française?

CEYLAN.



Reçu les timbres-télégraphe que nous avons décrits il y a quelques mois. On verra que les valeurs qui n'ont pu être reproduites ne diffèrent des autres que par le cadre.

Il faut croire qu'il y a eu un nouveau tirage, la date du 1^{er} avril 1-4-92 ayant été remplacée par 1-9-92.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

- 40 cents, bleu foncé
- 60 — brun —
- 80 — olive —

CHILI.

M. Ridpath nous a montré que la carte 1 centavo a actuellement le carton vert clair :

1 centavo, vert sur vert clair

CONGO FRANÇAIS.

Voici pour le grand bonheur de ceux qui recherchent encore les surcharges des colonies françaises, un arrêté qui régularise l'émission. Nous le découpons dans la *Revue Philatèlique* :

Transformations de timbres-poste.

Nous, Commissaire général au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste va être incessamment épuisé;

Vu la demande du Receveur des postes, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service;

Vu l'approvisionnement en chiffres-taxe de fr. 0.65, fr. 0.20 et fr. 0.30.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE 1^{er}. — Il sera procédé à la transformation de :

1° 2,500 chiffres-taxe de fr. 0.65;

2° 2,400 — — — — 0.20;

3° 2,300 — — — — 0.30.

En timbres-poste de fr. 0.05 au moyen d'une surcharge avec timbre humide ayant comme marque distinctive l'empreinte d'une griffe portant les mots, à l'encre rouge — Congo Français — Timbres-poste cinq centimes.

ART. 2. — Les chiffres-taxe à transformer seront remis à une commission composée de :

M. le Trésorier-payeur, *Président*;

M. le chef du bureau des finances;

M. le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de ladite transformation et en dressera un procès-verbal pour la décharge du Receveur et la prise en charge par ce même fonctionnaire des timbres ainsi transformés.

ART. 3. — La vente des dits timbres ne pourra avoir lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet de la poste.

ART. 4. — Le directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au « Journal officiel » de la Colonie.

Libreville, le 9 novembre 1892.

Pour le Commissaire général absent :

Lieutenant-Gouverneur,

Signé : CH. DE CHAVANNES.

Par le commissaire général du Gouvernement :

Le Directeur de l'Intérieur,

Les *cartes postales* et les *cartes-lettres* ont également reçu la surcharge : *Congo français*. Ce renseignement nous vient de la *Revue Philatèlique* :

<i>Carte-postale</i> :	10 cent, noir, surch. noire sur violet
—	10 — — — — — chamois
—	10 10 — — — — — bleu
<i>Carte-lettre</i> :	15 — bleu, — — — — — gris
—	25 — noir, — — — — — rose

COSTA RICA.

GUANACASTE. — Signalés par le *Monthly Journal* les timbres suivants, avec *Guanacaste* comme le 5 pesos déjà signalé :

- 50 centavos, rouge, surch. noire
- 1 peso, bleu, — —

Attendons maintenant les autres valeurs avec cette même faute.

DOMINICAINE (République).

Il paraît que la carte 3 centavos aurait reparue, *sans surcharge*, au dire de l'*Union postale universelle*. Nous n'avons aucun souvenir d'une carte surchargée. Il est vrai que dans la République Dominicaine...

ÉGYPTE.

L'avis suivant publié par le *Journal officiel*, nous a été adressé par M. Fischer :

Administration des postes égyptiennes.

La vente des timbres de 3 millièmes et de 2 piastres, de la nouvelle émission est différée jusqu'à nouvel avis. Alexandrie, le 24 janvier 1893.

ÉQUATEUR.

Un arrivage de fausses surcharges *dix centavos* sur 50 centavos, vert, vient de favoriser Paris. On reconnaît de suite la fausse surcharge à la lettre E dont les traits horizontaux sont beaucoup trop courts.

ERITREA.

COLONIA ERITREA
CARTOLINA POSTALE
(CENT. 10.)



A. U. N. 241 1893

(Provincia) _____

Voici en quoi consiste la surcharge *Colonia Eritrea* appliquée sur toutes les cartes et mandats.

FIDJI.

Le timbre de 6 pence a été surchargé : *five pence*, en noir. A reproduire le mois prochain : 5 sur 6 p., rose, piqué 10

GAMBIE.

De la carte provisoire, il existerait d'après le *London Philatelist*, les variétés suivantes :

1° Carte simple :

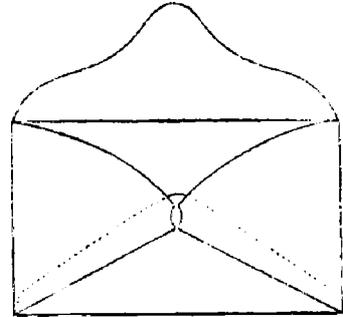
Avec surcharge 1 D. et le mot *HALF* biffé en rouge

2° Cartes avec réponse :

- | | | |
|----|--|---|
| a. | La surcharge sur la 1 ^{re} partie seulement | |
| b. | — est renversée sur la 1 ^{re} partie | |
| c. | 3 — deux en haut, une en bas, | — |
| d. | 2 — en haut, | — |
| e. | 2 — — une renversée, | — |

Heureux ceux qui ont la foi !

GRANDE BRETAGNE.



Nous tenons de l'obligeance de M. Ridpath une enveloppe 1 penny avec fils de soie de 1853 au format 121 × 71 m/m se présentant avec une coupe tout-à-fait exceptionnelle. Mais il sutlira, pensons-nous, d'avoir révélé son existence pour retrouver d'autres exemplaires. Cette coupe ne se rapprochant en rien de celle connue, nous nous demandons si elle n'appartiendrait pas à un tirage de commande. Elle a les fleurs héraldiques roses à la patte :

1 penny, rose sur blanc

GRÈCE.

Depuis le 1/13 janvier les timbres-poste à 25 lep., bleu et 40 lep., violet, n'ont plus cours, remplacés qu'ils sont, nous écrit M. Chaidopoulos, par des timbres de même type de 25 lep., violet et 40 lep., bleu. Ce dernier n'a pas été prêt en temps.

Le 25 lep., violet se présente non dentelé et piqué 11 1/2 par la machine du bureau de poste d'Athènes :

25 lepta, violet, non dentelé
25 — — piqué 11 1/2

Depuis a paru le 40 lep., bleu, le 20/2 février :

40 lepta, bleu, non dentelé
40 — — piqué 11 1/2

Cette émission a été précédée de la publication de la loi suivante :

Loi

sur le changement de couleur des timbres de 25 et 40 lepta.

GEORGES I^{er},

Roi des Hellènes,

Vu les articles 9 et 13 de la loi 633 datée du 14 mai 1860, concernant les timbres-poste; les articles 5 et 6 de l'Union postale universelle, approuvée par la loi 2099 du 29 septembre 1892 et nos décrets des 8 juillet 1860, 24 août 1860 et 5 avril 1883. Sur la proposition de Notre Ministre de l'Intérieur et des Finances, nous décrétons ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — A partir du 1/13 janvier 1893, la couleur des 25 et 40 lepta sera modifiée. Dès ce moment les timbres

de 25 lepta seront imprimés en violet et ceux de 40 lepta en bleu.

ART. 2. — Les possesseurs de timbres de ces deux classes seront obligés de les échanger au Trésor ou aux bureaux de poste, les 25 lepta, bleu, pour d'autres timbres de mêmes valeurs en violet et les timbres de 40 lepta, violet, contre d'autres de la même valeur en bleu. L'échange peut se faire jusqu'au 31 janvier (12 février) 1892.

Les Ministres publieront et exécuteront la loi.

Athènes, le 23 décembre 1892.

GEORGES.

Ministre de l'Intérieur,
G.-N. THEOTOKIS.

Ministre des Finances,
C.-S. TRICOPIS.

GRENADE.

Quelques variétés signalées par le *American Journ. of Philately* :

A. Deux points après SURCHARGE et POSTAGE.

B. — — — — —

C. — — — — — POSTAGE.

D. Un point — — — — — POSTAGE et deux après SURCHARGE.

E. — — — — — P de POSTAGE.

1 p. sur 6 p., mauve, surch. noire

2 — — 6 — — — — —

D. Deux points après g de POSTAGE.

E. — — — — — g de SURCHARGE.

F. Un point — — — — — g de POSTAGE.

1 p. sur 6 p., mauve, surch. noire

G. Un point après g de SURCHARGE.

2 p. sur 6 p., mauve, surch. noire

H. Surchargé pour SURCHARGE.

1 p. sur 6 p., mauve, surch. noire

GUADELOUPE.

De l'émission 1891 le 10 c. existe avec la faute GUADELOUPE, comme 2, 5, 20, 25, 35 c., et 1 fr. : 10 centimes, noir sur violet, surch. noir

GUYANE ANGLAISE.

Emission d'une carte avec réponse 2-|-2 cents, piquée. Que devient la carte simple, même valeur ?

2 + 2 cents, carmin

GUYANE FRANÇAISE.

L'*Echo de la Timbrologie* nous apporte cette heureuse nouvelle qu'il vient d'être mis en usage de nouvelles surcharges prévues par l'arrêté suivant :

Arrêté du Gouvernement autorisant la transformation de timbres-poste.

Cayenne, le 5 décembre 1892.

Le Gouverneur de 1^{re} classe, chargé des fonctions de Gouverneur de la Guyane française.

Vu l'insuffisance de l'approvisionnement des timbres-poste coloniaux de 5 centimes existant à la poste de Cayenne :

Vu l'article 5 de la convention postale conclue à Vienne

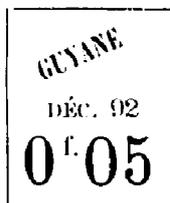
le 4 juillet 1891, qui rend obligatoire l'affranchissement des imprimés, journaux, échantillons, etc. ;

Considérant qu'il est urgent d'assurer le service des correspondances à destination des pays compris dans l'Union postale universelle,

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

DÉCRÈTE :

Jusqu'à la réception des timbres-poste coloniaux demandés pour 1892 et 1893, il sera délivré au public des timbres de quinze centimes pour l'affranchissement des imprimés et autres correspondances de cette nature destinés aux pays compris dans l'Union postale universelle. Ces timbres seront frappés à l'encre noire par les soins de l'imprimerie du Gouvernement à la marque ci-après :



Une commission composée de :

MM. le chef du bureau des finances,
le receveur-comptable des postes,

le chef de l'imprimerie du Gouvernement assistera à cette opération qui sera faite de 10,000 timbres de quinze centimes pris sur l'approvisionnement actuellement existant.

Le receveur-comptable des postes portera en dépense dans ses écritures la moins-value de mille francs résultant de cette opération de transformation.

Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée partout où besoin sera et insérée au *Moniteur* et au *Bulletin officiel* de la colonie.

Cayenne, le 5 décembre 1892.

ALBERT GRODET.

Par le Gouverneur,

Le Directeur de l'Intérieur p. l.
CRESPIN.

Le timbre signalé ici est le 15 c., bleu figurine :

5 sur 15 c., bleu, surch. noire

GUYANE HOLLANDAISE.

Le 12 1/2 cent a paru au nouveau type de la jeune reine :

12 1/2 cent, gris vert

et au type chiffre :

2 1/2 cent, carmin

ITALIE.

Reçu de M. E. Diéna, le décret suivant :

Humbert I^{er}, etc.

Vu l'art. 20 de la loi en date du 12 juin 1890, n° 6880 (3^{re} série) ;

Vu également l'article 177 du règlement approuvé par décret royal du 2 juillet de la même année, n° 6954 (même série) ;

Entendu le Conseil des Ministres, etc.

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE 1^{er}. — Aux neuf séries de cartes-mandat, dont l'émission a été autorisée par l'article 177 du règlement approuvé par décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3^{me} série) il en est ajouté quatre autres.

- a) de 6 lire, bleu oriental, sur carton jaune
- b) — 7 — brun d'Italie, — — —
- c) — 8 — vert annas, — — —
- d) — 9 — jaune orange, — — —

ART. 2. — Les nouvelles cartes seront mises en vente à partir du 1^{er} mars 1893, leur emploi sera le même des autres.

Donné à Rome, le 5 janvier 1893.

FINOCCHIARO-APRILE.

Signé : HUBERT.

Vu le Garde des Sceaux : BONACCI.

LABOUAN.

Le 16 c. bleu-gris a été surchargé : 6 cents :
6 sur 16 c., bleu-gris, surch. noire

La carte à 4 cent aurait reçu la surcharge : 5 cents en deux lignes. Est-ce en faveur de la Compagnie du Nord de Bornéo ou au profit du culte que ces émissions ont eu lieu? Peut-être pour tous deux :

3 c. sur 4 c., vert, surch. noire

LAGOS.

La Carte Postale signale au type effigie de Victoria dans un cercle :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — — —

Pour utiliser les cartes à 1 1/2 penny, l'administration a biffé en rouge le mot *half* du timbre, et a frappé la carte de sa grille d'annulation pour empêcher, dit l'*I B Z*, à qui nous empruntons la nouvelle, que l'on ne reconstitue ce provisoire. N'est-ce pas pour créer une *rareté*?

1 sur 1 1/2 penny, brun, surch. carmin
1 + 1 — 1 1/2 + 1 1/2 — — — —

LIBÉRIA.



Il a été émis des bandes et des enveloppes.

La bande est au type des timbres-poste à 1 cent (étoile contenant un chiffre) imprimée à droite sur papier varié, de la dimension 125 x 300 mm.

1 cent, chocolat sur blanc
1 — — — — chamois

Les enveloppes sont de quatre valeurs, chacune d'un type différent.



Le 2 cents est comme la bande au type étoile avec chiffre; le 3 cents nous montre le portrait du premier gouverneur de Libéria, J. Ashman; le 5 cents est à l'effigie du premier président Roberts; quant au 10 cents il représente le président actuel Cheeseman :

2 cents, brun clair sur blanc
3 — chocolat — —
5 — carmin — —
10 — orange — —

Il y a des *timbres-taxe* avec surcharge renversée, ce qui n'étonnera personne :

3 cents, violet, surch. noire
6 — gris, — —

LUXEMBOURG.

M. Kuck a eu l'obligeance de nous faire voir les timbres suivants au type des 10 et 25 centimes, émis le 20 février dernier :

12 1/2 centimes, gris perle
20 — orange
30 — olive
37 1/2 — vert
50 — bistre

Voici donc le 37 1/2 centimes qui prend place dans la nouvelle série.

Réparons un oubli. Le timbre télégraphe n'est plus rose, il est vermillon. Ce timbre figurait à l'exposition de Paris :

1 franc, vermillon pâle

MAROC.

La compagnie faisant le service de Mazagan et Maroc a émis une nouvelle série au fac simile ci-contre.

Soleil se mouchant le nez dans un cercle ressemblant pas mal à une oréole; en dessous, un chiffre: cadre rectangulaire portant inscription: *Mazagan*, à gauche; *Poste*, en haut; *Mabohech*, à droite; en bas, *centimos*; chiffres dans les angles inférieurs; i. n. dans les angles supérieurs.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 10 :



- 5 centimos, vert
- 10 — bleu
- 25 — rose vif
- 50 — violet
- 1 franc, orange

Ces timbres servent entre les villes de Maroc, Mazagan et Mogador.

MARTINIQUE.

Variétés de la dernière émission signalées par le *Courrier des timbres-poste* :

- a. Chiffre penché pour chacune des valeurs ;
- b. MAR sur 15 c. sur 25 c. ;
- c. Post sans e final à timbre-poste, surcharge des timbres-taxe.

MAURICE.



La taxe des lettres ayant été réduite de 16 à 15 cents, à partir du 1^{er} janvier, un timbre de cette valeur a vu le jour en même temps que le 1 cent pour les journaux ayant le port réduit à 3 au lieu de 4 cents. Nous avons parlé de ces timbres le mois passé, voici le fac-simile du 1 cent envoyé de Londres; mais l'assortiment n'ayant été que de 48,000 timbres au lieu de 800,000 attendus, fut vendu en 24 heures :

1 cent sur 2 c., violet, surch. noire

En présence de cet accaparement, le gouvernement fut obligé de faire surcharger 100,000 timbres de 16 cents, dont il a fait des 1 cent. Ils ont vu le jour le 7 janvier dernier. Pour éviter nouvelle mésaventure, il fut décidé qu'on ne vendrait à chaque acheteur que vingt exemplaires au maximum. . . .

Mais depuis le 10 janvier, un approvisionnement nouveau de 400,000 timbres violets, arrivés d'Angleterre a renforcé la réserve.

Cette surcharge locale ne compte pas d'erreurs, ce qui est un progrès, mais il y a néanmoins des variétés, par l'annulation de la valeur primitive : 16 cents.

On peut rencontrer :

- a. Deux gros traits ;
- b. — traits, l'inférieur mince ;
- c. — — le supérieur mince ;
- d. Un gros trait.

Cette surcharge est noire; elle est placée plus haut que l'ancienne valeur :

1 sur 16 cents, brun-jaune, surch. noire

MEXIQUE.

Nous avons reçu la carte actuelle, 2 cents, ayant :

Union postal universel entre parenthèses et deux lignes d'avis en ronde (voir le fac-simile, page 77, n° 355), cadre vert-bleu foncé :

- 2 centavos, rouge sur blanc azuré
- 2 — — — — — rose

Le timbre *Cerrado y Sellado* est brun au lieu de rose :

Sans valeur, brun

On nous annonce que le gouvernement Mexicain a émis une feuille couverte d'annonces et ayant le timbre 10 centavos, rouge actuel. Elle doit servir d'enveloppe de lettre et elle se trouve même dans une enveloppe spéciale avec ouverture au coin droit supérieur pour montrer le timbre.

Cette feuille se vend 5 centavos :

10 centavos, rouge

MONACO.

Der Philatelist a reçu la carte avec réponse au nouveau type :

10 | 10 centimes, brun sur bleu clair

NICARAGUA.

La série de 1893 est parue à sa date. Au centre sont les armoiries dans un écu, avec chiffre aux quatre côtés extérieurs; *Conceos*, en haut; *Republica de Nicaragua*, en bas, et *centavo (s)* ou *peso (s)*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :



- | | |
|-----------------------|--------------------|
| 1 centavo, brun-jaune | 1 peso, brun-foncé |
| 2 — vermillon | 2 — vert |
| 5 — bleu | 5 — rose |
| 10 — ardoise | 10 — orange |
| 20 — rouge | |
| 50 — violet | |

Les timbres officiels sont de même type avec la surcharge ci-contre en rouge et imprimés uniformément en ardoise :

FRANQUEO OFICIAL

Centavo 1, 2, 5, 10, 20, 50, ardoise, surch. rouge
Peso : 1, 2, 5, 10, — — — — —

Les bandes sont encore de même type sur

papier saumon uni et du format 200 × 265 m/m :
Centavo : 1, 2, 4, vert

Les enveloppes sont toujours du type des timbres et des bandes et ont le papier saumon uni :

Format 194 × 86 mm :	5 cent.,	bleu foncé
— — —	10 —	mauve
— 191 × 94 —	20 —	rouge
— 238 × 103 —	30 —	brun
— — —	50 —	violet-foncé

Il faut croire qu'on cherche à économiser les frais de gravure, qu'on nous donne aujourd'hui un type pour toute cette pacotille.

Il y a encore des cartes 2 et 2 + 2 c., bleu sur teinté rose, 3 et 3 + 3 c. bleu sur teinté vert avec carton chamois. Nous en reparlerons lorsque nous les recevrons.

NORD DE NOUVEAU-PAYS.

Le 4 cents a été surchargé : 1 cent, en noir en attendant d'autres surcharges :

1 sur 4 c., carmin, surch. noire

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Le décret suivant nous administre de nouvelles surcharges :

N° 1,009. — Décision. — Surcharge à opérer sur timbres-poste de 1 franc et de fr. 0.75. — Du 5 décembre 1902.

Le Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie.

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste à fr. 0.10 et fr. 0.05 :

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances :

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er}. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 10 et 5 centimes, il sera délivré au public, au prix de fr. 0.10 et fr. 0.05, des timbres-poste de 1 franc et de fr. 0.75.

Ces timbres porteront la vignette ci-dessous :



ART. 2. — Une commission composée du trésorier-payeur, du chef du 3^e bureau de la Direction de l'Intérieur, ou de leurs délégués, ainsi que du receveur-comptable des postes, sera chargée de suivre l'opération de transformation des dits timbres.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures, du trésorier-payeur, de la transformation ci-dessus.

ART. 3. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de

l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Nouméa, le 5 décembre 1892.

F. LAFFON.

Les timbres en question sont au type figurine avec surcharge reproduite plus haut :

5 sur 75 c.,	carmin,	surch. noire
10 —	1 fr.,	vert, — —
10 —	1 — —	— — bleue

La *Revue Philatèlique* a reçu une lettre militaire affranchie au moyen d'un timbre de 15 centimes et une étiquette tricolore portant un n° d'ordre et *Nte Calédonie — Correspondance militaire*. La lettre était frappée en outre d'un cachet à main du régiment.

C'est peut-être fort intéressant pour reconnaître de suite les lettres des militaires, mais au point de vue de la collection cette étiquette est nulle.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Le timbre de chemin de fer 1 penny est signalé par le *A. J. of Ph.* comme ayant le papier vergé et la piqure 12 1/2 :

1 penny, filas

PARAGUAY.



Voici les quatre célébrités dont nous parlions le mois passé.

Un journal mexicain publie les pièces suivantes relatives aux garanties dont on a voulu entourer l'émission du 12 octobre dernier :

Asuncion, le 5 novembre 1892.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

La mesure prise par cette administration et dont elle a fait part à V. E. de recevoir en double du seau de la direction générale des postes et télégraphes les enveloppes postales de l'émission extraordinaire et unique, mises en circulation le 12 octobre dernier et qui a pour but de donner aux

possesseurs une garantie plus grande contre les falsifications que l'on prétend exister, a reçu du public un accueil favorable, comme le démontre le prix élevé qu'ont atteint ici les enveloppes en question.

La direction n'a pas adopté la même mesure pour les timbres, vu leurs petites dimensions; toutefois, je erois prudent, afin de dissiper tout soupçon au sujet de l'augmentation de la quantité émise, et d'entourer l'émission de la garantie nécessaire pour lui conserver son prestige, qu'il est indispensable d'adopter dans ce cas également une mesure quelconque, tant pour la division qui m'incombe que pour les gardiens des valeurs postales parmi lesquelles il y a des timbres de dix centavos portant le buste de l'ex-président, M. Candido Bareiro et qui furent mis en circulation à la date mentionnée au nombre de 5,500.

Le moyen que cette direction propose dans ce but consiste à piquer chacun des timbres restants suivant la forme que V. E. verra par le timbre ci-inclus. Cette opération s'accomplira en présence de M. le président de la banque agricole et à l'intervention de M. le comptable général de la nation et du soussigné.

Si la mesure proposée mérite l'approbation du Ministère, de sa digne Excellence, j'espère que V. E. donnera les ordres nécessaires afin qu'elle puisse être appliquée dans le plus bref délai.

Profitant de cette occasion pour saluer respectueusement V. E.

ANGEL D. PENA.

Asuncion, le 5 novembre 1892.

Par les motifs exprimés dans la note précédente, sont approuvées en toutes leurs parties les mesures proposées par la direction des postes et télégraphes dans le but d'entourer les timbres émis le 12 octobre dernier de toutes les garanties nécessaires contre toute falsification: la perforation y mentionnée devra se faire dans les bureaux de cette division, laquelle, à la fin des travaux en rendra compte à ce ministère.

Qu'il en soit donné connaissance aux intéressés, publié et mis aux archives.

José T. Sosa.

Le Directeur des postes parait bien intéressé à ce qu'on ne contrefasse pas des timbres hors d'usage.

PORTO RICO.

TARJETA



POSTAL

S. L.

Nous reproduisons la carte signalée ici il y a peu de temps.

PORTUGAL.

On signale une enveloppe 25 réis, vert, sur papier chamois; format?

25 réis, vert sur chamois



QUEENSLAND.

Voici le timbre-télégraphe qui est imprimé en brun sur les formules de papier blanc, impression noire, dont nous avons parlé il y a quelques mois.

RÉUNION (Ile de la).

La Revue Philatèlique signale avec Reunion pour Réunion, type figurine assise :

1 centime, noir sur bleu, surch. noire

Il faut croire qu'on a refait de nouvelles surcharges et partant de nouvelles erreurs.

Le 25 centimes, nouveau type, nous est arrivé avec double surcharge :

25 cent., noir sur rose, surch. rouge

Une lettre de cette colonie française nous apprend que les 10, 15, 20, 25, 40 et 50 centimes n'ont pas encore été reçus de Paris. Un marchand de cette ville a été mieux favorisé que la poste.

ROUMANIE.

Le 50 bani, vert, timbre-taxe est en circulation, dit-on. Il aurait les armoiries du pays en filagramme :

50 bani, vert

 		No. emisioni (Subscripționii) Data emisionii (Data Emisionii) Birouul expeditor (Birou expeditor)
ADMINISTRATIJA POSTELOR ROMANE (ADMINISTRATION DES LETTES ET DES TÉLÉGRAMMES) MANDAT POSTAL INTERNATIONAL (MANDAT DE POSTE INTERNATIONAL)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)
Pentru suma de (De la suma de en francs)		Valoarea mandatului în cure (Montant de mandat - en francs)

papier saumon uni et du format 200×265 m/m :
Centato : 1, 2, 4, vert

Les enveloppes sont toujours du type des timbres et des bandes et ont le papier saumon uni :

Format 194 x 86 mm :	5 cent.,	bleu foncé
— — — — —	10 —	mauve
— 194 x 91 — — —	20 —	rouge
— 238 x 103 — — —	30 —	brun
— — — — —	50 —	violet-foncé

Il faut croire qu'on cherche à économiser les frais de gravure, qu'on nous donne aujourd'hui un type pour toute cette paccotille.

Il y a encore des cartes 2 et 2 + 2 c., bleu sur teinté rose, 3 et 3 + 3 c. bleu sur teinté vert avec carton chamois. Nous en reparlerons lorsque nous les recevrons.

NORD DE BORNÉO.

Le 4 cents a été surchargé : 1 cent, en noir en attendant d'autres surcharges :

1 sur 4 c., carmin, surch. noire

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Le décret suivant nous administre de nouvelles surcharges :

N° 1,000. — Déclatou. — Surcharge à opérer sur timbres-poste de 1 franc et de fr. 0,75. — Du 5 décembre 1892.

Le Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie,

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste à fr. 0,10 et fr. 0,05 :

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er}. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 10 et 5 centimes, il sera délivré au public, au prix de fr. 0,10 et fr. 0,05, des timbres-poste de 1 franc et de fr. 0,75.

Ces timbres porteront la vignette ci-dessous :



ART. 2. — Une commission composée du trésorier-payeur, du chef du 3^e bureau de la Direction de l'Intérieur, ou de leurs délégués, ainsi que du receveur-comptable des postes, sera chargée de suivre l'opération de transformation des dits timbres.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures, du trésorier-payeur, de la transformation ci-dessus.

ART. 3. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de

l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Nouméa, le 5 décembre 1892.

F. LAFFON.

Les timbres en question sont au type figurine avec surcharge reproduite plus haut :

5 sur 75 c.,	carmin,	surch. noire
10 — 1 fr.,	vert,	— —
10 — 1 — —	— —	bleue

La *Revue Philatelicque* a reçu une lettre militaire affranchie au moyen d'un timbre de 15 centimes et une étiquette tricolore portant un n° d'ordre et *N^o Calédonie — Correspondance militaire*. La lettre était frappée en outre d'un cachet à main du régiment.

C'est peut-être fort intéressant pour reconnaître de suite les lettres des militaires, mais au point de vue de la collection cette étiquette est nulle.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Le timbre de chemin de fer 1 penny est signalé par le *A. J. of Ph.* comme ayant le papier vergé et la piqure 12 1/2 :

1 penny, lilas

PARAGUAY.



Voici les quatre célébrités dont nous parlions le mois passé.

Un journal mexicain publie les pièces suivantes relatives aux garanties dont on a voulu entourer l'émission du 12 octobre dernier :

Asuncion, le 5 novembre 1892.

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

La mesure prise par cette administration et dont elle a fait part à V. E. de revêtir en double du sceau de la direction générale des postes et télégraphes les enveloppes postales de l'émission extraordinaire et unique, mises en circulation le 12 octobre dernier et qui a pour but de donner aux

possesseurs une garantie plus grande contre les falsifications que l'on prétend exister, a reçu du public un accueil favorable, comme le démontre le prix élevé qu'ont atteint ici les enveloppes en question.

La direction n'a pas adopté la même mesure pour les timbres, vu leurs petites dimensions; toutefois, je crois prudent, afin de dissiper tout soupçon au sujet de l'augmentation de la quantité émise, et d'entourer l'émission de la garantie nécessaire pour lui conserver son prestige, qu'il est indispensable d'adopter dans ce cas également une mesure quelconque, tant pour la division qui m'incombe que pour les gardiens des valeurs postales parmi lesquelles il y a des timbres de diez centavos portant le buste de l'ex-président, M. Candide Bareiro et qui furent mis en circulation à la date mentionnée au nombre de 5,500.

Le moyen que cette direction propose dans ce but consiste à piquer chacun des timbres restants suivant la forme que V. E. verra par le timbre ci-inclus. Cette opération s'accomplira en présence de M. le président de la banque agricole et à l'intervention de M. le comptable général de la nation et du sousigné.

Si la mesure proposée mérite l'approbation du Ministère, de sa digne Excellence, j'espère que V. E. donnera les ordres nécessaires afin qu'elle puisse être appliquée dans le plus bref délai.

Profitant de cette occasion pour saluer respectueusement V. E.
ANGEL D. PENA.

Asuncion, le 5 novembre 1892.

Par les motifs exprimés dans la note précédente, sont approuvées en toutes leurs parties les mesures proposées par la direction des postes et télégraphes dans le but d'entourer les timbres émis le 12 octobre dernier de toutes les garanties nécessaires contre toute falsification; la perforation y mentionnée devra se faire dans les bureaux de cette division, laquelle, à la fin des travaux en rendra compte à ce ministère.

Qu'il en soit donné connaissance aux intéressés, publié et mis aux archives.
JOSÉ T. SOSA.

Le Directeur des postes paraît bien intéressé à ce qu'on ne contrefasse pas des timbres hors d'usage.

PORTO RICO.

TARJETA



POSTAL

St. L.

En vente dans toutes les agences des postes de la Colonie.

Nous reproduisons la carte signalée ici il y a peu de temps.

PORTUGAL.

On signale une enveloppe 25 réis, vert, sur papier chamois; format?

25 réis, vert sur chamois



QUEENSLAND.

Voici le timbre-télégraphe qui est imprimé en brun sur les formules de papier blanc, impression noire, dont nous avons parlé il y a quelques mois.

RÉUNION (Ile de la).

La *Revue Philatélique* signale avec *Reunion* pour *Réunion*, type figurine assise :

1 centime, noir sur bleu, surch. noire

Il faut croire qu'on a refait de nouvelles surcharges et partant de nouvelles erreurs.

Le 25 centimes, nouveau type, nous est arrivé avec double surcharge :

25 cent., noir sur rose, surch. rouge

Une lettre de cette colonie française nous apprend que les 10, 15, 20, 25, 40 et 50 centimes n'ont pas encore été reçus de Paris. Un marchand de cette ville a été mieux favorisé que la poste.

ROUMANIE.

Le 50 bani, vert, *timbre-taxe* est en circulation, dit-on. Il aurait les armoiries du pays en filigramme :

50 bani, vert

		Stampa birou Posta de Bucuresti
ADMINISTRATIA POSTELOR ROMANE (ADMINISTRATORUL ÎNȘIȘTELEI ÎN ROMÂNIA) MANDAT POSTAL INTERNATIONAL (MANDAT DE POSTE INTERNATIONALE)		
Pentru suma de în cifre arabe (în litere române - în toate literele și în caractere române)		
Titlul (Dăți (Parabla & Nr.) Local de destinație (Nume de destinație) Locuștii de destinație (Adresa de destinație) Tera de destinație (Ușta de destinație)		
No. emisiunii (Numărul de emisiuni) Data emisiunii (Data de emisiune) Biroul expeditor (Biroul expeditor)		
No. primit (Numărul primit) Data primit (Data de primire) Biroul primit (Biroul primit)		
Înlocuitor de servit (Înlocuitor de servit)		
Înlocuitor de servit (Înlocuitor de servit)		

C U P O N

Se plătește prin...
 Valoarea mandatului...
 Remitașă trimisă...
 La

Voici le type du mandat 25 bani dont nous avons parlé.

RUSSIE.

Un de nos souscripteurs de Russie, au Catalogue prix-courant, constate, nous écrit-il, l'absence de désignation de la bande 1 kop. avec instruction au-dessus du timbre qui existe depuis environ deux ans et il nous envoie à l'appui de ce qu'il dit, un exemplaire. Cette bande ne nous a jamais été signalée par nos amis de Moscou et St-Petersbourg et nous ne croyons pas qu'elle a été annoncée par aucun de nos nombreux confrères, l'un copiant l'autre, pour prouver combien ils sont indispensables :

1 kop., orange

L'enveloppe de visite 7 kop. a fait son entrée dans le monde en janvier dernier avec les soudures reconnues nécessaires :

7 kop., bleu

On sait que les timbres actuels s'impriment en deux fois. L'imprimeur n'ayant sans doute pas bien pris ses dispositions, nous avons le 1 kopeck que nous remet M. de Ferrary, avec la seconde impression plus haut que la première, de sorte qu'on voit distinctement des cercles blancs aux angles et des cercles avec chiffres :

1 kopeck, jaune

Une carte de renseignement a paru à St-Petersbourg. Elle a les inscriptions et le timbre en relief habituels sur la carte 3 kop., impression de couleur, mais sa valeur est aujourd'hui de 10 au lieu de 9 kop. :

10 + 3 kop., rouge, surch. rouge

Bogoronsk (Moscou). — On prend goût aux changements, lesquels ne sont pas pour les collectionneurs, affirme sérieusement cette administration et la preuve c'est qu'elle prendra des mesures pour leur en interdire la vente. Pauvres collectionneurs!



L'émission actuelle est du 1^{er} février. Le type est celui que nous avons reproduit déjà n° 36, mais avec millésime 1893 sous les armoiries.

Il n'y a eu qu'un tirage de mille exemplaires de chacun, savoir :

A. *Inscript. supérieures* : DOUGOWAIA (à payer) :

1 kopeck, carmin
5 — brique
10 — rouge

B. *Inscript. supérieures* : OPLOTSCHENAJA (payé) :

5 kopecks, bleu
10 — vert

CHARKOFF (Charkoff). — Semblable au timbre rouge et or, paru il y a quelque temps, nous avons aujourd'hui :

5 kopecks, bleu et argent, piqué 11 1/2

IRBIT (Perm). — Il faut croire qu'il y a eu



plusieurs tirages de l'émission 1880, car un de nos « éminents » correspondants nous communique deux variétés « fort intéressantes » qui ne figurent nullement sur les feuilles que nous possédons.

L'étoile qui se trouve toujours au bas du cercle est allé se mettre à droite au 1^{er} type, à gauche au second, déplacement qui a occasionné celui des inscriptions. On voit le dernier mot sur le 1^{er} type qui se présente même divisé :

1^{er} type, 2 kopecks, noir sur rose
2^e — 2 — — — —

OCHANSK (Perm). — Semblable au timbre rose, 2 kop., de 1892, il nous vient un timbre semblable imprimé en vert émeraude qui est probablement en usage aujourd'hui :

2 kop., vert-émeraude, piqué 11 1/2

RIEFF (Tver). — Nous avons reçu encore quelques enveloppes de différents formats. Voici à quoi il faut attribuer ces différentes variétés :

L'administration rurale avait commandé deux formats : grand et moyen. L'imprimeur n'ayant pas trouvé le nombre voulu d'enveloppes, qui lui avaient été commandées, rassembla ce qu'il trouva de plus approchant : de là les variétés, ce qui n'a rien de bien étonnant.

Timbre à gauche :

Format 153 × 124, 3 kop., or sur paille uni
— 148 × 80, 3 — — — gris-bleu
— 146 × 84, 3 — — — blanc-verge

Ce dernier format a l'intérieur de couleur, savoir : vert, bleu, rose, jaune, lilas.

ZIENKOW (Poltava). Les timbres reproduits

n° 360 n'étaient que provisoires. Le type chiffre de 1890 a repris faveur et se présente mystérieusement dans les couleurs ci-après :

3 kopecks, lilas-brun
3 — rose
3 — bien vif

Pourquoi diable une valeur imprimée en trois couleurs ?

Du type provisoire il y a eu deux tirages et deux compositions. Le type que nous connaissons était en trois variétés et avait soixante exemplaires à la feuille, sur six rangées horizontales, les trois dernières renversées par rapport aux trois premières. Le second tirage a vingt-quatre timbres sur quatre rangées horizontales allant par groupe de deux variétés horizontales et très irrégulièrement pour le 3 kop. bronze. Et tandis que les 3 kop. rouges et 3 kop. verts ont les deux dernières rangées verticales renversées, par rapport aux quatre autres, le 3 kop. bronze a en plus le premier timbre de la troisième et quatrième rangée verticale renversée. Il est à remarquer que le mot de droite a vu sa dernière lettre retranchée au second tirage.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, percés en lignes de couleur :

3 kopecks, rouge
3 — vert
3 — bronze

VARIÉTÉS.

Non dentelé horizontalement :

3 kopecks, rouge
3 — bronze

Non dentelé verticalement :

3 kopecks, bronze

Ce dernier timbre existe aussi pour le premier tirage dont nous avons vu un exemplaire oblitéré 1^{er} mars 1892 :

3 kopecks, bronze

D'après les renseignements reçus de l'administration rurale, ces timbres doivent être en usage depuis le 30 août 1891.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Les timbres décrits en janvier passé ont été décrétés le 31 octobre dernier. L'arrêté est reproduit par la *Revue Philatologique* ainsi que celui relatif à l'émission renseignée le mois dernier :

Arrêté relatif à la transformation des timbres-poste, cartes-postales et cartes-lettres.

Saint-Pierre, le 31 octobre 1892.

Le Gouverneur des Iles Saint-Pierre et Miquelon.

Attendu que le stock des timbres-poste en coupure de 0.01, 0.02 et 0.04 est épuisé :

Considérant qu'il y a lieu de diminuer dans la mesure du possible la trop grande quantité de timbres en coupure de 0.05 et de 0.25 qui forme l'approvisionnement du service de la Poste;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il sera délivré au public des timbres-poste de fr. 0.05 et fr. 0.25, qui porteront frappés par l'imprimerie du gouvernement, à l'encre noire, les vignettes suivantes :

(les types ont été reproduits le mois passé.)

ART. 2. — A partir du 9 novembre 1892, les cartes-postales et cartes-lettres, actuellement en usage dans la Colonie, cesseront d'y avoir cours, seront retirées de la circulation pour être remplacées par des cartes-postales et cartes-lettres aux mêmes types, et portant en surcharge les vignettes S P M, appliquées sur le timbre même et imprimé à l'encre (sic, noire).

ART. 3. — Un délai d'un mois à partir de cette époque est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

ART. 4. — Les timbres-poste, cartes-postales et cartes-lettres à transformer seront remis par M. le Trésorier-payeur au fur et à mesure des besoins du service, à une commission composée de :

MM. Coste (Albert), receveur-comptable,

Blin (Louis), Chef d'atelier de l'Imprimerie du Gouvernement,

Letournel (Victor), écrivain auxiliaire.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des timbres-poste dont il s'agit.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-payeur et la prise en charge par le Receveur-comptable des Postes, des timbres, cartes-postales et cartes-lettres surchargées.

ART. 5. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré à la *Feuille* et au *Bulletin officiel* de la Colonie.

P. FEILLET.

Par le Gouverneur,

Le Directeur de l'Intérieur,

TH. BERGÈS.

Arrêté relatif à la transformation de chiffres-taxe.

Saint-Pierre le 1^{er} décembre 1892.

Le Gouverneur des Iles Saint-Pierre et Miquelon.

Considérant que l'émission nouvelle de timbres-poste et chiffres-taxe spéciaux à la Colonie sera prochainement mise en circulation, et que d'un autre côté, il y a lieu de diminuer dans la mesure du possible la trop grande quantité de chiffres-taxe existant dans la Caisse du Trésorier-Payeur.

Attendu que le stock des timbres-poste est épuisé pour presque toutes les valeurs;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — A partir du 6 décembre 1892, les chiffres-taxe actuellement en usage dans la Colonie porteront en diagonale les mots *St-Pierre et Miquelon* imprimés à l'encre rouge ou noire.

ART. 2. — Les chiffres-taxe en coupure de fr. 0.10, fr. 0.20 fr. 0.30, fr. 0.40, fr. 0.50, 1 fr., 2 fr., 5 fr., serviront à l'affranchissement de la correspondance et seront frappés en plus de la surcharge en diagonale *St-Pierre et Miquelon* des vignettes T. P. signifiant timbre-poste.

ART. 3. — Les chiffres-taxe à transformer seront remis par M. le Trésorier Payeur à une commission composée de :

MM. Coste (Albert) receveur-comptable,

Blin (Louis), Chef d'atelier de l'Imprimerie du Gouvernement, et

Letourneil (Victor), écrivain-auxiliaire.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des chiffres-taxe dont il s'agit.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-Payeur et la prise en charge par le Receveur-comptable des Postes, des chiffres-taxe surchargés.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré à la Feuille et au Bulletin officiel.

Par le Gouverneur,

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : CH. BERGÈS.

Signé : P. FEILLER.

Le même confrère, à qui nous empruntons ce décret, a vu le 10 centimes, figurine, avec surcharge noire oblique, qui manquait dans la série, et qui arrive enfin, pour le grand bonheur des chercheurs de surcharges, avec une variété où l'impression est renversée :

10 cent, noir sur lilas, surch. noire

10 — — — — — renversée

Le *American Journal of Philately* signale les variétés suivantes :

sans trait d'union après M et O

1, 2, 4 sur 25 c., noir sur rose

1, 2, 4 — 5 — vert

O N espacés

1, 2, 4 sur 25 c., noir sur rose

1, 2, 4 — 5 — vert

ST manque

1, 4 sur 25 c., noir sur rose

sans trait d'union après ST et PIERRE

1, 2, 4 sur 25 c., noir sur rose

1, 2, 4 — 5 — vert

ayant ST IERRE M-O

1, 2, sur 25 c., noir sur rose

1, 2, — 5 — vert

ayant ST IERRE M-ON

1, 4 sur 5 c., vert

De la série des *timbres-taxe* devenus timbres-poste par une surcharge, le même mentionne :

sans trait d'union après ST-PIERRE

10, 30, 40, 60 c., 1, 2, 5 fr.

sans trait entre M et ON

10, 30, 40, 60, 1, 5 fr.

ON espacé

10, 60 c.

MON pour M-ON

10, 30, 40, 50 c., 1, 2 fr.

STPIERRE rapprochés

10, 40, 60 c., 1 fr.

Enfin, les *timbres-taxe avec la simple surcharge ST-PIERRE* M^{on}, existent comme suit :

5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 c., 1, 2, 5 fr.

VARIÉTÉS.

sans trait d'union entre ST et PIERRE

sans trait entre M et O

STPIERRE rapprochés

5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 c., 1, 2 fr.

ON espacé

10, 15, 60 c.

MON au lieu de M-ON

5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 c., 1 fr.

M-ON rapprochés

5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 c.

ST manque

5 cent.

SALVADOR.

Le *American Journal of Ph.* rapporte qu'il existe des provisoires : un *centavo*, en noir sur deux lignes, de caractères ordinaires pour le 25 centavos et en capitales pour le 20.

Continuera-t-on à mentionner toutes ces carottes ?

1 c. sur 20 c., orange, surch. noire

1 — — 25 — brun — —



La série de 1893, timbres, bandes et enveloppes est en usage. Comme pour le Nicaragua, on fait des économies de gravure.

Dans un rectangle, au centre, l'effigie d'un fils de Mars, ce qui se reconnaît de suite à son habit militaire. . . . elle est tournée vers la droite; en haut : *Correos del Salvador*; en bas, un chiffre dans les angles, entre le mot : *centavo* (s) ou *peso*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 centavo, bleu	11 centavos, vermillon
2 — brun-rouge	20 — vert
3 — ardoise-foncé	25 — olive
5 — brun-foncé	50 — orange
10 — brun-jaune	1 peso, noir

Les bandes ont le papier bleu uni. Format : 204 × 265 m/m.

2 centavos, rouge
3 — ardoise-foncé
10 — brun
11 — vermillon

Les enveloppes ont le papier des bandes et le format 160 × 91 m/m.

1 centavo, bleu	11 centavos, vermillon
3 — ardoise-foncé	20 — vert
5 — brun-foncé	22 — carmin
10 — chocolat	

Les cartes que nous reproduirons le mois prochain, ont le type des timbres, des bandes et des enveloppes. Celles réservées à l'union postale universelle, ont : *carte postale* au-dessus de *Tarjeta postal* cintré; en bas, un avis en français et en espagnol.

1 ^{er} type,	1 centavo,	noir sur brun
—	2 —	— orange
2 ^e —	2 + 2	— —
—	3 —	— vert
—	3 + 3	— —

SEYCHELLES (Iles).

On nous écrit de Post Louis que, par suite d'un changement de taxe, il surgira bientôt des surcharges, savoir :

3 sur 4 cents
12 — 16 —
15 — 16 —
45 — 48 —

Attendons les sans impatience marquée!

SIAM.

Le timbre dont nous reproduisons le type le mois passé a reçu une seconde surcharge, celle-ci en haut, consiste dans les mots : *4 atts* : 4 sur 24 atts, lilas et bleu, surch. noire

SUISSE.

Il existe une carte postale qui se délivre par les bureaux de poste pour faciliter la direction

Feldpostkarte. — Carte postale militaire.
Cartolina postale militare.

Grad Grade Grado

Waldenstraße
Arme
Comp.
Aut.
Entt.

Unterstrubing
Baderstrasse
des Alwadron
des Prasadon
des Madadone
des Ambadone
des Madadone
des Madadone
Stab - Etat-major - Stato maggiore

Direktion Nr.

C. P. 15 N. 1248

F. P. Nr. 12.

des cartes adressées aux militaires. L'impression est noire sur chamois :

sans valeur, noir sur chamois

Antérieurement à cette carte, il en existait une autre, émise en 1889, avec les armes (croix) de la République.

La carte actuelle 5 c., a aujourd'hui : IX92 — 3,528,000, ce qui n'est pas bien palpitant d'intérêt :

5 centimes, noir sur chamois

SUNGEI-CJONG.

Le 5 cents, tigre, viendrait seulement de paraître :

5 cents, outremer

SWAZIELAND.

La carte-postale de Transvaal, écrit l' *IBJ*, a reçu trois traits couvrant en partie le nom primitif, pour y ajouter le nouveau nom : *Stoazieland* en violet :

1 penny, carmin, surch. violette



TASMANIE.

M. Ridpath a eu l'obligeance de nous faire voir une série d'enveloppes composée des variétés ci-après. On connaît le 1 penny, voici ci-contre le 1/2 penny. Ces deux timbres sont imprimés à droite en rouge :

Format 122 × 69 m/m :

Papier batonné blanc :	
— — lilas :	} 1/2 p. : 1 p. : 1/2 + 1/2 : 1 + 1/2 : 1 + 1p.
— — jaune :	
— — rose :	
— — azur :	
— — vert :	
— vergé blanc :	1 penny.

Format 159 × 80 m/m :

Papier vergé blanc :	} 1/2 p. : 1 p. : 1/2 + 1/2 : 1 + 1 ; 1 + 1/2 p. : 1/2 + 1 + 1 p. : 1/2 + 1/2 + 1 p.
— — azuré :	
— — batonné vert	1/2 p. : 1 p. : 1/2 + 1/2 : 1 + 1 ; 1 + 1/2 p.
— — vergé blanc :	1/2 + 1/2 : 1 + 1 p.
— — uni mince —	1 + 1/2 : 1 + 1 p.
— — vergé orange :	1 p.

Format 120 × 94 m/m :

Papier gris azuré vergé : 1/2 : 1 + 1/2 : 1 + 1 p.

Format 142 × 79 m/m :

Papier chamois jaunâtre mince : 1/2 : 1 p. : 1/2 + 1/2 : 1 + 1/2 ; 1 + 1 p.

Format 144 × 95 m/m :

Papier chamois jaunâtre mince : 1 p.

Format 150 × 82 m/m :

Papier chamois jaunâtre mince : 1 p.
— brun-rouge — 1/2 : 1 p. : 1/2 + 1/2 : 1 + 1/2 ; 1 + 1 p.

Format 156 × 90 m/m :

Papier brun-rouge mince : 1/2 : 1 p. : 1/2 + 1/2 : 1 + 1/2 ; 1 + 1 p.

L'enveloppe 2 pence a reçu l'addition d'un second timbre au côté gauche :

Format 140 × 79 m/m :

Papier vergé blanc : 2 + 1/2 p. ; vert et rouge

Il faut ajouter aux timbres décrits le mois passé, d'après le *Timbre* :

10 pence, violet, valeur en brun

Nous avons parlé de la carte 1 penny ayant reçu le timbre en relief du 1/2 penny (on ne dit

POST CARD
TASMANIA

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



pas si c'est par suite d'un malentendu. Il paraît d'après la *Carte Postale*, que cette carte existait avec le second timbre renversé à l'angle inférieur gauche. Il n'y a là rien de surprenant, la poste étant toujours bien disposée à commettre des erreurs, même sur les cartes de 1882 :

1 p., rose + 1/2 d., vermillon

TIMOR.

On nous écrit nous avoir induit en erreur en prétendant que la surcharge : *Timor* sur la carte 30 + 30 réis était oblique; cette surcharge est au-dessus de la tête du roi, probablement pour respecter son effigie sacrée.



TONGA.

Signalé par le *Timbre*, au type armoiries :

4 pence, brun-rouge

et au type du roi Georges qui vient de décéder :

1 shilling, brun

Voici le fac-simile de l'enveloppe 4 pence annoncée par nous ici en janvier dernier :

4 pence, rouge

TRANSVAAL.

On a fait du 1 shilling, un 2 1/2 pence, toujours par une surcharge qui est noire et du 6 pence un timbre de 1 p. par le même procédé :

2 1/2 p. sur 1 sh., vert, surch. noire
1 sur 6 p., bleu, surch. noire

VARIÉTÉS

2/ 1/2 pour 2 1/2

surch. renversée :

2 1/2 sur 1 sh., vert, surch. noire

2/ 1/2 - 1 - - - - - erreur



TUNISIE.

Depuis le 1^{er} mars circulent :

Timbre-poste : 10 cent, noir sur violet

Carte-postale : 5 - - - chamois

Enveloppe : 10 - bleu - azuré

TURK (Ile de).

Nous avons reçu le format H (202 × 127 m/m) pour lettres enregistrées ayant à la patte de fermeture : *Thos De La Rue & Co Patent*, au lieu de *Mc Corquodale*, etc. Cette enveloppe n'a pas de timbre, comme celles antérieures. Elle a sur la face la lettre R dans un ovale :

Sans valeur, bleu sur blanc

URUGUAY.

Depuis le 15 décembre circule le timbre 10 centésimos dont nous avons reproduit le type il y a quelques mois :

10 centésimos, orange

Voici le décret d'émission :

Direction générale des Postes et Télégraphes.

Par disposition de la Direction générale du 15 courant sera mis en circulation une nouvelle émission de timbres-poste de 10 centésimos imprimés en couleur vermillon. Il est accordé un délai de 90 jours à partir de ce jour, pour retirer de la circulation les timbres de la même valeur en usage actuellement, devant vérifier l'échange de ceux-ci dans les 30 derniers jours du terme accordé, opération à laquelle sont auto usés tous les bureaux de poste de l'État.

On prévient qu'une fois le délai expiré, les timbres de l'émission qui sont retirés seront considérés comme nuls et n'ayant aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, le 12 décembre 1892.

Le Secrétaire.

On nous écrit que les cartes pour l'intérieur 2 + 2 centavos ne se vendent plus à la poste. Sont-elles épuisées ou ne se venderont-elles plus? C'est ce qu'on ne nous dit pas.

Faux timbres. On nous prie d'avertir les collectionneurs qu'il circule des quantités de faux timbres Diligencias de 60 centavos, 1^{er} et 2^e types collés même sur lettres. Voilà qui est fait.

VENEZUELA.

Les timbres de 1882 ont reçu comme surcharge les armes de la République et comme fond des lignes obliques. Voir ci-contre. Cette mesure a été nécessitée par suite des troubles survenus dans ce pays.



Les timbres suivants nous sont communiqués par M. de Ferrary :

<i>Intérieur</i> - Escuelas :	5 centavos, vert,	surch. rouge
—	10 — brun.	— —
—	25 — orange,	— —
—	50 — bleu,	— —
—	1 bolivar, vermillon,	— noire
—	3 — ardoise,	— rouge
—	10 — brun,	— —
—	20 — violet-brun,	— noire
<i>Extérieur</i> :	5 centavos, bleu,	— rouge
—	10 — brun,	— —
—	25 — bistre,	— —
—	50 — vert,	— —
—	1 bolivar, violet,	— —

Nous avons vu avec la surcharge violette ronde : *Resolucion*, etc. :

<i>Intér.</i> - Escuelas :	1 bolivar sur 50 c., bleu, surch. violette
<i>Extérieur</i> :	1 — — 25 — brun, — —
—	1 — — 50 — vert, — —

Voici quelques pièces fort intéressantes relatives aux émissions de timbres.

Le Général Joaquin Crespo, chef du pouvoir exécutif national. — Considérant : que par suite de moyens frauduleux employés dans le département des timbres-poste et des écoles sous le régime de l'usurpation, la rente de l'instruction publique supporte actuellement un notable préjudice :

Décète :

ARTICLE PREMIER. — Sont déclarés nuls et sans valeur les timbres de toute espèce qui, en vertu de dispositions légales sont actuellement offerts pour l'usage du public.

ART. 2. — Une nouvelle émission réglée suivant les circonstances, et que l'on continuera à suivre, sera ordonnée par le ministère de l'instruction publique.

ART. 3. — Les timbres « escuelas » destinés à la correspondance intérieure et ayant d'autres applications prescrites par les règlements en vigueur sur la matière et les estampilles postales destinées à la correspondance extérieure auront la forme rectangulaire, mesurant deux centimètres et demi de large sur deux centimètres de haut, portant au centre le buste du libérateur de profil à gauche pour les « escuelas », et de profil à droite pour la poste; la partie supérieure des premiers portera le mot « Correos » tous deux; dans la partie inférieure se trouvera en chiffres la valeur respective; dans les premiers, la couleur sera estampée en forme ovale.

ART. 4. — Les valeurs seront établies de même que jusqu'à ce jour, à savoir : de cinq, de dix, de vingt-cinq et de cinquante centimos de bolivar; et de un, de trois, de dix, de vingt et de vingt-cinq bolivares pour les « escuelas »; et de cinq, de dix, de vingt-cinq et cinquante centimos et de un bolivar pour les postes.

ART. 5. — Les timbres « escuelas » de cinq centimos seront gris; ceux de dix, verts; ceux de vingt-cinq seront bleus; ceux de 50, jaunes; ceux de 1 bolivar, violets; ceux de 3 bolivares, rouges; ceux de 10 bolivares, violacés; ceux de vingt bolivares terre de sienne; et pourpres ceux de vingt-cinq bolivares. Pour les timbres-poste ceux de vingt-cinq centimos de bolivar, seront terre de sienne; bleus ceux de dix centimos; pourpres ceux de vingt-cinq centimos; violets foncés ceux de cinquante; et verts ceux de 1 bolivar.

ART. 6. — Pendant qu'on émettra les timbres de nouvelle création, le Ministre de l'Instruction publique réglera la manière de substituer ceux des écoles de façon à ce que les impôts respectifs soient effectivement touchés. Le Ministre

des Postes et Télégraphes prendra des mesures identiques pour les timbres-poste.

ART. 7. — Il est dérogé au décret du 14 avril 1882 par lequel furent identifiés les types de timbres et fixés les couleurs correspondantes.

ART. 8. — Les Ministres de l'Instruction publique et des Postes et Télégraphes sont chargés de l'exécution du présent décret.

Donné et signé de ma main et contresigné au Palais fédéral de Caracas, le 23 novembre 1892.

(Signé) JOAQUIN CRESPO.

Contre-signé.

Le Ministre de l'Instruction publique,

M. A. SILVA GANDOLPHI.

Contre-signé.

Le Ministre des Postes et Télégraphes,

J. PIETRI.

Ministère de l'Instruction publique. Direction de l'Instruction populaire. Numéro... Caracas, 28 novembre 1892. 29 et 34. Résolu.

Tandis qu'on ne met pas en circulation les timbres de la nouvelle émission, les Procureurs et Trésoriers subalternes de l'Instruction populaire percevront effectivement les impôts établis par le décret du 27 juin 1870 et autres dispositions complémentaires, délivrant des reçus qui seront joints aux documents nécessitant la formalité déterminée d'utiliser, une somme aux timbres « escuelas » ou apposant au bas de ces documents des attestations. Reconnaisant la perception de valeurs correspondantes, ces reçus seront également des preuves légales relatives aux lettres de change, endossements, acceptations, transferts et annulations de lettres de change aussi bien pour ce qui concerne l'impôt sur les ventes au comptant.

Qu'on se le dise et le public.

Pour l'Exécutif national,

(Signé) SILVA GANDOLPHI.

États-Unis de Venezuela. Ministère de l'Instruction publique. Direction de l'Instruction populaire. Caracas, 26 novembre 1892. 29 et 34. Résolu.

Considérant les difficultés grandes que présente la fabrication des timbres dans le pays, le Chef du pouvoir exécutif national, a décidé de charger de leur impression, suivant les règlements du nouveau décret sur les matières, la American Bank Note Co de New-York et que, en conséquence, le consul général du Venezuela de cette ville est autorisé à renouveler avec ladite Compagnie, le contrat que fit avec elle le 30 septembre 1881 dans le même but, le citoyen Simon Camacho, qui exerçait alors les fonctions de chargé d'affaires de la République à Washington, acte par lequel on le charge de faire la commande suivante :

Timbres « Escuelas » (écoles).

6 millions à 5 centimos	6,000,000
500 mille — 10 —	500,000
1 million — 25 —	1,000,000
300 mille — 50 —	300,000
300 — — 1 bolivar	300,000
100 — — 3 —	100,000
50 — — 10 —	50,000
50 — — 20 —	50,000
	<hr/> 8,300,000

Timbres-poste.

à 5 centimos	250,000
— 10 —	100,000
— 25 —	250,000
— 50 —	100,000
— 1 bolivar	50,000
	<hr/>
	750,000

Qu'on se le dise et le publie.

Par l'Exécutif national,
SILVA GANDOLPHI.

Etats-Unis de Venezuela. Ministère de l'Instruction publique. Direction de la Comptabilité et de la Statistique. Numéro 36. Caracas, le 26 janvier 1893. 2^o et 3^o.

Citoyen Ministre du Commerce et du Crédit public,
SALUT.

J'ai l'honneur de m'adresser à vous afin de vous faire connaître que, à la vérification du travail de contremarquer les estampilles des Ecoles et Postales qui s'est fait à l'imprimerie nationale, en exécution de votre dépêche du 9 décembre passé, a donné cent et huit (108) plis contenant dix mille huit cents estampilles (10,800) d'école à vingt-cinq centimos (25 c.) chacune, dans lesquelles par erreur l'écu national qui constitue la contremarque, a été fait noir au lieu de rouge.

Les cent et huit (108) plis de timbres inutiles auxquels je fais allusion, sont en la possession du Trésorier national qui les remplace par d'autres afin de compléter ainsi la quantité d'estampilles qu'il fallait contremarquer.

Ce que je vous fais savoir afin que vous donniez ordre de faire incinérer les cent et huit plis indiqués, évitant de la sorte les difficultés que susciteraient leur existence.

Dieu et Federación.
SILVA GANDOLPHI.

Etats-Unis du Venezuela. Caracas, 27 janvier 1893. 2^o et 3^o.

En la ville de Caracas, le vingt-deux du mois de décembre 1892, nous réunis au local de l'imprimerie nationale : le général M. A. Silva Gandolphi, Ministre de l'Instruction publique; docteur Juan Vicente Gonzalez Delgado, président du Tribunal des comptes; E. Ibarra Herrera, directeur de l'imprimerie nationale; J.-J. Ponce Valdez, directeur de la comptabilité et de la statistique du Ministère de l'Instruction publique et le docteur Isaias, E. Munoz, employé supérieur de la Cour des comptes, nous trouvant présent au commencement du travail de contremarque des estampilles en conformité de l'ordre donné par le ministère de l'Instruction publique en date du 9 courant, et avons chargé de la surveillance permanente dudit travail jusqu'à sa fin, les inspecteurs nommés à cet effet par leurs chefs respectifs, les citoyens J.-J. Ponce Valdez et le docteur Isaias, E. Munoz. Fait en triple expédition selon le vœu de la loi.

J.-V. GONZALEZ DELGADO. M. A. SILVA GANDOLPHI.
I.-J. PONCE VALDEZ. E. IBARRA HERRERA.
ISAIAS, E. MUNOZ.

Etats-Unis de Venezuela. Caracas 27 janvier 1893.

En la ville de Caracas, le 27 janvier 1893, nous réunis au local de l'imprimerie nationale, le docteur Juan Vicente, Gonzalez Delgado, président du tribunal des comptes; Pedro Coll Otero, gérant de l'imprimerie nationale, représentant, le général Ertuban Ibarra Herrera, directeur de l'établissement; J.-J. Ponce Valdez, directeur de la comptabilité et de la statistique du Ministère de l'Instruction publique et le docteur Isaias, E. Munoz, employé en chef du

Tribunal des comptes, pour assister à la terminaison du contremarquage des estampilles des écoles et postales ordonné par le ministre de l'Instruction publique en date du 9 décembre de l'année dernière; examiné lentement le compte minutieux et détaillé; transporté directement par les inspecteurs du travail, avons trouvé contremarqués les estampilles suivantes :

<i>Escuelas (Ecoles).</i>	<i>Postaux.</i>
750,000 à 5 centimos	480,000 à 5 centimos
375,000 — 10 —	150,000 — 10 —
40,000 — 25 —	240,000 — 25 —
225,000 — 50 —	120,000 — 50 —
150,000 — un bolivar	60,000 — 1 bolivar
30,000 — trois bolivares	
9,000 — dix —	1,050,000
9,000 — vingt —	1,948,000
	<hr/>
1,918,000	3,048,000

Trois millions quarante-huit mille. On ne contremarquera pas les nouvelles estampilles des écoles de 25 bolivares, car il n'en existe pas de ce type au dépôt du trésor national, bien qu'elles soient comprises dans l'ordonnance ministérielle. Injustement et par erreur on aura mis la contremarque de l'écusson national en noir ou en rouge, à 10,800 timbres des écoles de 25 centimos chacun, contenus en 108 plis; ceux-ci furent remplacés par de nouveaux, par le citoyen Trésorier national, ayant tenu en sa possession les dits timbres inutiles, opération dont a pris connaissance le gérant de l'imprimerie nationale, citoyen Pedro Coll Otero, représentant le directeur de l'établissement. On en a fait part au citoyen ministre de l'Instruction publique, qui l'a fait savoir au citoyen ministre du commerce et crédit public, afin d'ordonner l'incinération immédiate de ces timbres mal contremarqués. Ensuite avons procédé à inutiliser la planche métallique qui a servi pour contremarquer les estampilles, acte vérifié en présence, non seulement des soussignés, mais de tous les employés de l'imprimerie nationale. Fait en triple expédition pour les effets légaux.

P. COLL OTERO. J. VICENTE GONZALEZ DELGADO.
ISAIAS E. MUNOZ. J.-J. PONCE VALDEZ.

Bibliothèque des Timbrophiles.

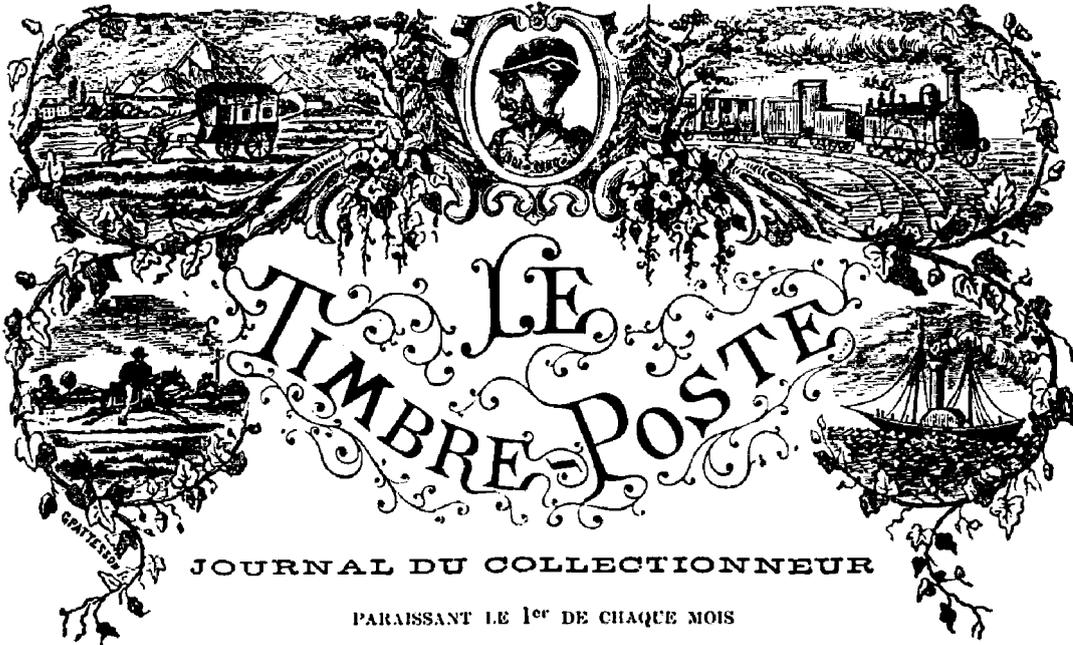
Obligé d'écourter notre chronique des timbres qui absorbe cependant tout le numéro, nous ne pouvons qu'annoncer la venue des ouvrages suivants :

Les Enveloppes de Tour et Taxis, par M. C. Lindenberg. Prix : 1.25 M.

Les Timbres des Indes anglaises et Ceylan, par la Société Philatélique de Londres. Prix : fr. 32.25.

Ces ouvrages sont traités avec la compétence qui distinguent les auteurs de ces livres. Le premier est rédigé en langue allemande; le second en anglais. Nous les recommandons chaudement à nos lecteurs.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 0.00 LE NUMÉRO 0.10</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. - B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRE-POSTE NEUF.</p>
---	---	--

CHRONIQUE.

AFRIQUE CENTRALE (C^{ie} Britannique de l').

Il aurait été émis un timbre de 4 shillings, valeur surchargée en rouge, au dire du *London Philatelist*, employant le timbre de l'Afrique méridionale de 2 sh. 6. p., sur lequel est imprimé déjà les lettres B C A :

4 sur 2 sh, 6 p., ardoise, surch. noire et rouge

AFRIQUE MÉRIDIIONALE (C^{ie} Britannique de l').

D'après le même journal il y aurait eu émission provisoire des cartes suivantes, utilisant celles du Cap de bonne Espérance qui auraient reçu la surcharge : *Mashonaland* à la partie supérieure, savoir :

- 1 penny, brun-rouge, surch. noire
- 1 1/2 — gris-vert, — —
- 1 + 1 — brun, — —

Ces cartes se vendent par la Compagnie 1 1/2. 2 et 2 1/2 pence respectivement.

ALLEMAGNE (Empire).

L'enveloppe *Rohrpost-Brief* a été distribuée le 10 mars dernier, sans changement de type ni format, mais avec l'intérieur gris :

30 pfennig, bleu-noir sur rose, int. gris

ANGOLA.

On a signalé des cachets de poste surchargés : 2 1/2 réis, présentés comme timbres provisoires.

D'après M. Martins, ces soi-disant timbres ont été inventés par un collectionneur d'Angola, nommé Neves.

ARGENTINE (République).

C'est le 18 février que le 3 centavos, type du 1/2 centavo, a été mis en usage. Même papier, même piqure :

3 centavos, orange

La compagnie des billets de banque qui imprime les timbres, a, paraît-il, imprimé par inadvertance une feuille du 5 centavos en vert, ce qu'elle n'a pu expliquer. La poste a vendu

cette feuille sans s'apercevoir (!) de cette balourdise et c'est qu'en voyant des lettres affranchies avec ces timbres qu'elle s'en est émue. Elle réclama aussitôt la restitution de ces timbres au négociant qui en avait déjà employé une trentaine...

Les collectionneurs ayant eu vent de l'affaire sollicitèrent ce timbre de l'administration qui généreusement en distribua une soixantaine environ :

5 centavos, vert

On a mis en circulation cette nouvelle que la couleur des timbres serait changée. On nous informe qu'il n'en est absolument pas question.

Enfin on a annoncé qu'un collectionneur bien connu de Buénos-Ayres possédait une feuille entière de 60 centavos, noir, *non dentelé*. Cette feuille se résume en quatre timbres que l'heureux possesseur considère... comme des *essais*.

Nous parlions le mois passé du 1/2 centavo rencontré sur papier rose. M. Dethier nous en adresse un groupe qui se trouvait sur une lettre du 28 décembre 1892. Ces timbres ont été expédiés, à notre correspondant, comme timbres de fantaisie. Est-ce encore une fantaisie de l'imprimeur?

Un timbre de même valeur, de l'émission précédente, imprimé en noir, nous a été montré par le même correspondant. L'oblitération est assez discrète, elle porte sur un des angles et ne laisse rien deviner; piquage 11 1/2. La loupe montre cependant des traces de bleu, couleur primitive du timbre; le papier a perdu tout collage: il boit!

La réimpression des timbres du centenaire est bien décidément impossible, dit-on. La planche a été exposée dans un magasin de la rue Florida, à Buénos-Ayres: elle porte des traits de détérioration en tous sens; une épreuve en a même été tirée après la détérioration.

Mais le coin servant à faire des reports, qu'est-il devenu dans cette bagarre?

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 3 pence, arrive avec la surcharge: *one penny* en vert, sans surcharge de l'ancienne valeur; sllagramme CC et couronne! :

1 sur 3 pence, brun, surch. verte

AUTRICHE.

Nous avons vu un 9 kreuzer, 1850, papier à

grosses vergeures, comme le 2 kreuzer, signalé il y a quelque temps :

1850 — 9 kreuzer, bleu

BARBADES.

D'après le *Monthly Journal* l'enveloppe surchargée existerait imprimée en violet sur une enveloppe sans couleur, type large chiffre :

1/2 p. sur 1 p. sans coul., surch. violette

La poste ayant épuisé toutes les enveloppes provisoires à 1/2 penny, écrit le *Philatelic Chronicle*, elle a émis une autre enveloppe provisoire, ayant: *Paid at Barbados* surmonté d'une couronne et imprimé à la main. Notre confrère omet de nous dire la couleur.

M. Ridpath nous envoie la bande actuelle 1 penny surchargée 1/2 d en violet sur l'ancienne valeur. Nous reproduirons le type le mois prochain :

1 penny, carmin, surch. violette

Signalons au nouveau type de timbre, les cartes suivantes :

1/2 penny, vert sur chamois
1 — carmin — —

BAVIÈRE.

Signalé par le *Monthly Journal* une carte datée 89 ayant le timbre renversé dans l'angle droit supérieur :

5 pfennig, violet sur chamois

BENIN.

L'impression des timbres est probablement terminée car M. Le Roy d'Étiolles nous a fait voir différentes valeurs, entre autres le 75 cent. ayant le papier jaune et non teinté jaune.

Les valeurs et couleurs sont celles des autres colonies françaises.

BRÉSIL.

On nous signale la nouvelle enveloppe 100 réis existant comme ci-après :

format : 156 × 87 m/m 100 réis, rouge sur blanc uni
— 152 × 92 — 100 — — — — épais satiné
— 133 × 108 — 100 — — — — — —
— 138 × 104 — 100 — — — — vergé

Les cartes-postales à 40 et 80 réis sont modifiées, dit-on, par les caractères: *Bilhete postal* à 41 m/m pour le 40 réis; *carte-postale* 39 1/2 et *union postale universelle* 59 m/m pour le 80 réis :

40 réis, orange et bleu
80 — carmin —



BULGARIE.

Der Philatelist dit qu'il y a changement de lettres dans les exemplaires de la carte : la première ligne les a plus grands, la deuxième est en caractères squelette, la troisième a la longueur 46 m/m :

5 stotinki, vert sur blanc-gris

Le 50 stotinki a le piquage 15 (*Ph. Record.*)

50 stotinki, vert, piqué 15

CANADA

CANADA
LETTER CARD



Une carte-lettre a été émise le 21 février dernier. Elle porte pour toute inscription : *Canada — Letter card* avec timbre à effigie de Victoria à droite :

3 cents, carmin sur vert-bleu

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Un confrère anglais dit avoir vu le timbre fiscal brun 1 penny sur une lettre avec trois timbres-poste ordinaires de même valeur, oblitérés 17 février 1865 :

1 penny, brun

CEYLAN.

L'enveloppe ci-contre, de 5 cents, nous arrive par M. Ridpath. Elle est devenue 2 cents de par une surcharge bleue : un trait en haut, un en bas, un chiffre sur l'effigie et c'est tout. Quant à l'enveloppe elle a une inscription sur trois lignes, toujours en impression bleue :



District Letter Envelope, price 2 1/2 cents.

This Envelope will not pass through more than one Post office, will only be delivered when called for, and will not be re-directed.

Impression de couleur sur papier blanc vergé. format 140 x 79 m/m :

2 sur 5 c., outremer, surch. bleue

Il est probable qu'il n'y aura pas d'erreur pour cette émission, le gouvernement ayant défendu d'en faire sous peine de destitution...

Cette défense nous en rappelle une autre, plus drôle. Elle est née en Allemagne, dans une des villes frontières de Belgique. Des miracles avaient lieu presque chaque jour : d'où rassemblements, tumultes et partant des rixes entre les croyants et les mécréants. L'autorité s'en émut et rendit une ordonnance par laquelle il était sévèrement défendu de faire désormais des miracles, sous peine d'emprisonnement. Cette ordonnance eut un effet immédiat : les miracles cessèrent comme par enchantement.

La défense des autorités britanniques aura-t-elle le succès de celle des autorités prussiennes? Nous n'osons l'espérer : qui a bu, boira.

M. Ridpath nous a encore envoyé une carte postale de 2 cents, valeur nouvelle appliquée en surcharge sur le 3 cents dont la valeur primitive est biffée d'un trait :

2 sur 3 cents, lilas, surch. noire

REPLY POST CARD.



THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.

உதிர்த்து கிழை மலர்ந்த உதிர்த்து உதிர்த்து
உதிர்த்து உதிர்த்து உதிர்த்து உதிர்த்து



To

Enfin il nous arrive une carte avec réponse 2 + 2 cents dont le timbre est formé d'une grecque; en haut : *Ceylon*; au milieu : 2 c.; en bas : *Postage*. En voici du reste le dessin.

Imprimé sur les 1^{re} et 3^e faces, tenant par le haut, sur carton blanc :

2 + 2 cents, bleu sur blanc

S'il y a défense de faire des erreurs, il n'y a pas défense de faire des surcharges. Voici l'enveloppe, pour lettres enregistrées, 15 cents, qui change de valeur par l'application de la surcharge : *ten cents* sur deux lignes :



10 sur 15 cents, rose, surch. noire

CÔTE D'OR.

La surcharge : *Gold Coast Colony*, sur une ligne droite, au lieu d'avoir une longueur de 54 m/m a maintenant 63 m/m. Il y a trois dimensions des deux variétés (*Monthly journal*) :

2 pence, bleu, surch. noire

CURAÇAO.

Le *Timbre* annonce l'existence des timbres suivants à l'effigie de la jeune reine :

12 1/2 cent, vert
15 — carmin
25 — brun
30 — rouge-foncé

DIÉGO SUAREZ.

La *Revue Philatèlique* a reçu les timbres-taxe suivants surchargés : *Diégo Suarez* :

1, 2, 3, 4, 5 centimes, noir, surch. noire

De plus elle a vu :

30 cents, noir, surch. noire renversée

C'est par erreur que nous avons annoncé le mois passé des cartes postales pour le Congo français. Ces cartes ont été émises à Diégo Suarez, naturellement avec la surcharge de la colonie.

ÉQUATEUR.



Réparons un oubli. Il existe une série de timbres télégraphe qui nous est rappelée par les nouvelles que nous donnons plus loin. Voici d'abord le fac-simile.

Le type est celui des timbres-poste avec surcharge placée à la partie supérieure.

Les valeurs sont les suivantes :

1 centavo, ardoise,	surch. rouge
5 — jaune serin,	— noire
10 — bleu,	— rouge
20 — brun,	— noire
30 — vert,	— —
1 sucre, bistre,	— —
5 — grosseille,	— —

En suite d'accords survenus entre le gouvernement de l'Équateur et la compagnie Hamilton, de New-York, celle-ci est tenue de fournir cette année une nouvelle série de timbres, enveloppes, etc. Le type représentera le président Rocafuerte. L'envoi de la compagnie Hamilton est attendu pour la fin avril...

En vue de cette émission ou par calculs, l'assortiment de timbres actuels est devenu incomplet ce qui *oblige* (!) l'administration des postes, aux abois, à revenir aux timbres provisoires. Voici les émissions forcées qu'on nous signale :

Vers la fin de décembre on s'est aperçu avec terreur que les 1 centavo manquaient. Cette valeur étant réclamée pour l'envoi des cartes du

jour de l'an, on décapita sans pitié les timbres-télégraphe jusque et y compris le mot : *Telegrafos*, réduisant d'un cinquième ces timbres, pour en faire des timbres-poste. Le moyen est pratique, on peut le faire soi-même : il suffit simplement d'avoir des timbres-télégraphe :

1 centavo, ardoise

Les timbres-télégraphe 10 centavos ayant manqué à leur tour à Quito, en janvier, on eut recours aux timbres-poste, même valeur, dont on fit des télégraphes par l'application d'une surcharge noire du mot : *Telegrafos*, moyen toujours pratique :

10 centavos, vert, surch. noire

A Guyaquil les télégraphes 20 centavos étant épuisés, dans le courant de février, on trouva l'idée de Quito tellement ingénieuse qu'on la mit en pratique aussitôt. Il paraît que la taxe 20 centavos est la plus commune là bas, parce qu'elle représente le prix des télégrammes à dix mots, d'où la disette et l'emprunt forcé aux timbres-poste :

20 centavos, brun, surch. (!)

Ce n'est pas tout. Les enveloppes à 5 centavos n'étant plus en réserve, il fallut y suppléer en utilisant celles à 10 centavos dont il y avait un « estoc » comme dit l'immortel Gruat. Modestement et pour ne pas altérer le timbre, on appliqua : 5 centavos, en vert, sur une ligne horizontale, *sous le timbre*, ce qui était une anomalie, ainsi qu'on le fit immédiatement remarquer à l'administration des postes, car au lieu de diminuer la valeur comme c'était bien l'intention première, on portait le prix de l'enveloppe à 10 + 5 centavos.

On se rendit à ces raisons, mais la disette étant grande on utilisa néanmoins l'impression des 2,000 enveloppes surchargées.

Celles qui furent créées par la suite et qui doivent être en usage au moment où nous écrivons ces lignes ont la surcharge noire appliquée *sur le timbre* :

Format 151 × 90 m/m :

Février 1893 : 5 cent, sur 10 cent, vert, surch. verte sur paille
Mars 1893 : 5 — — 10 — — — noire —

Surcharge renversée :

5 cent, sur 10 cent, vert, surch. verte sur paille

De nouvelles surcharges sont à craindre à Quito pour peu que la compagnie Hamilton ne se décide pas à venir en temps au secours de l'administration des postes. Qu'elle y aille donc

au plus vite! Mais, nous dira-t-on, si l'administration épuise toute sa réserve, elle n'aura pas grand chose à remettre à la compagnie Hamilton, de par son contrat et les collectionneurs seront ainsi volés. Qu'on se rassure, quand il n'y en a plus, il y en a encore! Ce bon M. Seebeck a prévu le cas. Une réserve à New-York assure à tous les collectionneurs, petits et grands, passés, présents et futurs, de quoi compléter leurs albums. Et puis les planches ne sont-elles pas toujours là?

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 10 cents, pour lettres envoyées par courrier spécial, a changé de couleur parce qu'il était confondu trop facilement avec les 1 cent de la série nouvelle :

10 cents, orange

Plusieurs journaux annoncent la prochaine émission de deux timbres 8 cents pour lettres recommandées, l'un à l'effigie du général Sherman, de la dimension des timbres de 1890, l'autre pour la série du quatrième centenaire de Christophe Colomb représentant Colomb rentrant en grâce.



FIDJI.

Voici en quoi consiste la surcharge appliquée sur le 6 pence rose.

FRANCE.

La série des *timbres-taxe* réduite à huit valeurs va paraître bientôt dans les couleurs ci-après, conservant leur type :

	1 centime, noir	sur blanc
5	— bleu ciel	— —
10	— bistre foncé	— —
15	— vert clair	— —
30	— carmin	— —
50	— mauve	— —
60	— brun	— bistre
1 franc,	mauve	— brun

Un de nos correspondants nous écrit que les *timbres-taxe* typographiés, de 1859 n'ont pas été émis le 1^{er} juin 1859 comme on le pense généralement. Les bureaux importants, nous dit-il, ont dû être approvisionnés avant cette date, puisqu'il possède un timbre oblitéré 5 mars 1859 sur papier *blanc*, le jaunâtre ayant paru plus tard.

M. Robert signale le timbre 5 francs de l'Empire français qui serait dépourvu de la valeur : 5 f. En ce temps de carotte, notre confrère a-t-il

bien pris soin d'examiner sous toutes les faces le timbre en question et s'est-il bien assuré si la désignation de la valeur n'avait pas été enlevée patiemment au moyen d'un acide? Nous ne pouvons qu'engager notre confrère à revoir le timbre.

JAPON.

La carte 3 sen de l'*Union postale universelle* nous parvient avec l'impression olive au lieu de vert vif :

3 sen, vert-olive

LABOUAN.

Après avoir vendu (?) tous les timbres de Labouan, il en reste encore assez pour faire des provisoires si nous en jugeons par le timbre nous remis par MM. Forbin & Cie. D'un 40 cents, sans filagramme, on en a fait un 2 cents, par une surcharge. Au lieu d'en diminuer la valeur, cette surcharge doit l'augmenter, car il est probable que lorsqu'on en demandera à l'administration des postes, elle vous renverra chez le Pasteur du coin qui les vend pour le grand bien de l'Église et pour le profit de l'administration :

2 cents sur 40 c., bistre-jaune, surch. noire

Ces lignes étaient écrites quand nous recevons le 8 cents, violet, sans filagramme avec la surcharge : 6 cents, (6 gros chiffre, cents lettres minuscules sauf le c). Nous reproduirons le type le mois prochain.

6 cents sur 8 cents, violet, surch. noire

Les timbres sans filagramme sont-ils décidément en usage ou ne le sont-ils pas?

LEVANT ANGLAIS.

Le timbre anglais de 1/2 penny a été surchargé : 40 paras à Constantinople. Le bureau avait commandé à Londres des timbres de cette valeur qui n'arrivaient pas, quand le 24 février il fut décidé que, pour ménager cette valeur, elle ne serait plus employée que pour l'intérieur et l'étranger, sauf l'Angleterre. L'envoi attendu chaque jour n'étant pas arrivé le 25 février, on créa le timbre provisoire que nous reproduisons (notre graveur a omis l's final) et qui ne fut en usage pour l'Angleterre qu'à



partir du 27 février; l'approvisionnement étant venu le 2 au matin, l'emploi du timbre provisoire cessa immédiatement. Il n'a pas du reste été vendu au public, l'employé l'appliquant lui-même sur les lettres, après quoi il l'oblitérait; de sorte que toute idée de spéculation, nous écrit-on, est inadmissible.

La surcharge est à main; il y en a deux types. Le premier a le chiffre 4 plus ouvert et l's déformé du haut, à droite.

Il n'y a eu que 2,000 exemplaires d'imprimés, les 3/4 ayant été employés pour les correspondances commerciales.

On se demandera comme nous comment il se fait que le bureau de poste de Constantinople avait précisément des timbres anglais sous la main pour les surcharger et pourquoi il n'en a pas fait usage sans surcharge. On nous répond que le 1/2 penny est employé sans surcharge pour les affranchissements d'imprimés contre 10 paras et que, appliqué sur les lettres, il en faudrait conséquemment 5 exemplaires soit 50 paras alors que la taxe est de 2 1/2 pence ou 40 paras: c'est ce qui a empêché l'administration de délivrer ces timbres sans surcharge.



LEVANT AUTRICHIEN.

Nous reproduisons le type des deux nouvelles valeurs annoncées il y a peu de temps ici.

LIBÉRIA.

Le 3 cents noir est imprimé en rouge (*Revue Philatélique*):

3 cents, rouge

LUXEMBOURG.

Le 29 mars dernier ont paru, au nouveau type:

1 franc, lilas-violacé
2 1/2 - noir
5 - grenat

MADÈRE.

Nous avons omis de dire le mois passé qu'il y a aussi des cartes-lettres 25 réis pour le district de Funchal:

25 réis, vert

MAROC.

D'après le *Courrier des Timbres-poste*, il aurait existé un courrier entre Mogador et

Maroc, lequel a été supprimé depuis que le sultan a établi le sien.

On se servait de timbres à 20 centimos, genre de ceux de Mazagan, première émission, de 25 c., avec cette différence que l'inscription était: *Mogador à Maroc*:

20 centimes, (1)

Les timbres pour le bureau de poste espagnol ne sont pas encore prêts à paraître. Il paraît même qu'on est disposé à abandonner le projet.

MARTINIQUE.

On nous signale les erreurs ci-après:

1882 pour 1892.

05 cent sur 25 c., noir sur rose, surch. noire
15 - - 25 - - - - -

95 pour 05

05 sur 25 c., noir sur rose, surch. noir

MONTÉNÈGRO.

Nous ne savons si l'administration des postes a eu connaissance du truc de ce charcutier qui plaçait ou qui ne plaçait pas une pièce d'or de 5 francs dans l'une des saucisses offertes au public, toujours est-il qu'elle emploie un truc analogue et qu'elle vend ses cartes en quantité. Ainsi lorsqu'on achète un certain nombre de cartes du Monténégro, on a presque toujours la bonne fortune de trouver une variété qui vous indemnise des recherches faites dans le tas. Cette bonne fortune vient de nous échoir. Nous avons trouvé la carte 2 novtch, jaune, avec la composition typographique noire imprimée en double.

Or, comme les cartes s'impriment en deux variétés et que nous n'avons que celle qui a la lettre (a), un autre confrère qui achètera des saucisses, des cartes, voulons-nous dire, aura la chance de rencontrer l'autre variété avec lettre italique:

2 novtch, jaune, double imp. noire

NOUVELLE CALÉDONIE.

« Le dernier cri de la surcharge nous est donné, dit un de nos correspondants, par la Nouvelle-Calédonie. Il a été fait 6 types de double et même triple surcharge. Il y a des renversements, des pirouettes de cadres, des têtes bêches, etc. »

Parmi les exemplaires, qu'on nous envoie, il en est deux que nous avons décrits, un autre a la tête bêche, avec double surcharge, la seconde en biais.

Quand le collectionneur voudra faire cesser

la spéculation administrative, il dédaignera les confetti timbrophiliques, parfumés ou non, qu'on lui sert en dehors du carnaval.

NOUVELLE ZÉLANDE.

On a élevé des doutes sur l'authenticité de la surcharge oblique : o p s o dont le *Philatelic Journ. of G. Britain* signale maintenant :

5 pence, olive, surch. noire

PORTO RICO.

Voici décidément quels sont les timbres employés actuellement dans cette colonie espagnole, depuis l'an dernier :

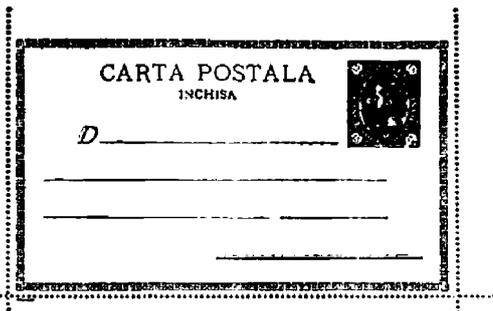
1/2 mil. de peso, gris-vert	5 c. de peso, vert-émeraude
1 — — — violet	8 — — — brun-pâle
2 — — — brun-violet	10 — — — carmin
4 — — — outremer	20 — — — mauve
6 — — — rose	40 — — — bleu-foncé
8 — — — vert-jaune	80 — — — orange-foncé
1 cent — — bistre-jaune	
2 — — — rouge-pâle	
3 — — — orange	

PORTUGAL.

On nous administre à petite dose, les timbres provisoires avec surcharge oblique : *provisorio*. Viennent de paraître :

50 réis, bleu, surch. rouge
80 — jaune, — noire

ROUMANIE.



Voici le dessin de la carte-lettre 15 bani, annoncée depuis longtemps. Elle vient seulement de paraître.

15 bani, bistre sur paille

RUSSIE.

La carte-lettre circule avec le piquage formant cadre du bas, au lieu d'aller jusqu'aux extrémités :

5 kopecks, violet



gé chaque année.

Format 115 × 72 m/m, timbre à droite :

1889, 10 kop., rouge sur blanc vergé
1890, 10 — — — — —

Double timbre 1890 à droite, 1891 à gauche :

1890/91, 10 + 10 kop., rouge sur blanc vergé

Double timbre 1891 à droite, 1890 à gauche :

1891/90, 10 + 10 kop., rouge sur blanc vergé

Format 120 × 85 m/m, timbre à droite :

1892, 10 kop., rouge sur blanc uni
1893, 10 — — — — —

Ces deux dernières ont en filagramme un double cercle de 68 m/m avec caractères russes autour et croix au centre.

CHERSON (*Cherson*). — M. Von der Boeck nous fait remarquer, preuve à l'appui, que le 10 kop. de 1885 se présente parfois sans couronne au-dessous du mot : *Mapka*, fort mal représenté sur notre dessin :

10 kopecks, or, rouge et blanc

Cette absence de couronne est le résultat d'une erreur, cette variété étant reproduite en même temps que les timbres avec couronne et sur la même feuille.



ИРБИТ (*Perm*). — Les timbres de cette administration rurale sont changés.

Le nouveau type se présente en deux valeurs :

2 kopecks, lilas
10 — rouge

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2

OUSTYSOLSK (*Wologda*). — L'enveloppe de 1889 a subi une légère modification dans le dernier tirage. La partie droite de la banderole a un crochet que ne marquait pas le précédent tirage ; partie gauche a été reconstituée comme au premier tirage :

3 kop., vermillon, format 152 × 87 m/m
3 — — — — — 148 × 120 —

TICHVIN (*Novgorod*). — Le timbre de 1893 se présente avec un soleil rayonnant portant l'inscription : *Tichvinskhaia Zemshaia Ptschta* (Poste rurale de Tichvin); au milieu : *Ziems-two*; en-dessous, une couronne entre deux dates : 1775 et 1864; plus bas : un livre ouvert entre branches de lauriers, puis encore les dates : 18-92/95; dans les angles inférieurs la valeur : 5 k.

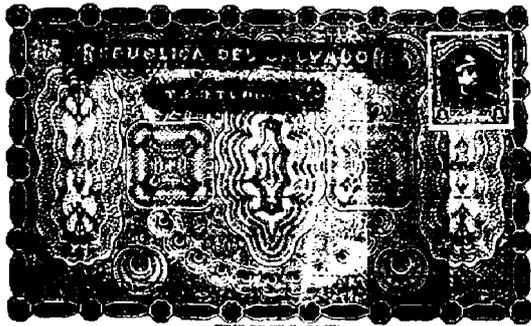
Lithographié et imprimé en noir sur fond bleu, piqué 10 :

5 kopecks, noir, bleu et or

TSCHERDINA (*Perm*). — Le timbre de 1891 paraît imprimé en bleu; même piqure 11 1/2 :

2 kopecks, bleu

SALVADOR.



Voici le dessin de la carte signalée le mois dernier.

SEYCHELLES.

Les timbres surchargés sont en usage depuis le 16 février dernier. Nous en reproduisons le type qui nous est adressé par M. Erard Le Roy d'Étiolles, membre du Jury et du Comité de l'exposition internationale de timbres-poste de Paris en 1892, membre « of the Philatelic Protection association », Président de la société philatélique française, membre de la société de timbrologie française et des principales sociétés philatéliques du monde....

La surcharge consiste en la valeur en chiffres, au-dessus du cartouche inférieur et le mot : *cents* sur le chiffre primitif, le tout en noir :



3 sur 4 cents,	carmin et vert,	surch. noire
12 — 13 —	gris — noir,	—
15 — 16 —	orange — bleu,	—
45 — 48 —	jaune — vert,	—
90 — 96 —	violet — carmin,	—

VARIÉTÉ.

Cents pour *Cents* :

90 sur 96 cents, violet et carmin, surch. noire

Le 12 cents n'est pas encore en usage.



SIERRA-LEONE.

Reçu de MM. Forbin et C^{ie}, le 3/2 pence ayant la valeur biffée de deux traits et irréspectueusement sur l'effigie de la reine, les mots : *Half penny* en petites capitales, sur deux lignes, le tout en noir :

1/2 sur 3/2 penny, lilas, surch. noire

SUÈDE.

Le 50 öre, timbre de service, est imprimé aujourd'hui en gris-pâle :

50 öre, gris-pâle

TANGER.

La provision de timbres 5 centimos surchargés et 10 centimos, non surchargés, ayant été épuisée avant l'arrivée d'une nouvelle fourniture de Paris, 150 des *timbres-taxc* français à 5 centimos et 600 du 10 centimos ont été surchargés comme suit :

Sur la ligne supérieure, le mot : *timbre* en petites capitales rouges-au-dessus du mot : *chiffre*; sur la ligne inférieure le mot : *Poste* également en petites capitales rouges sur le mot : *Taxc*. Au centre, les mots : *à percevoir*, oblitérés par une grosse barre rouge.

La fourniture demandée à Paris étant arrivée l'après-dînée du jour où les timbres provisoires furent émis (6 février) la vente cessa immédiatement, mais tous les 5 centimos étaient vendus et 450 du 10 centimos.

On nous avait avisé de l'émission prochaine d'un 10 centimos surchargé 10 centimos. C'est probablement celui dont il est question plus haut et qui était devenu nécessaire depuis qu'on s'occupe d'un service complet au Maroc.

TASMANIE.

La bande 1 penny, type ovale en relief à l'effigie de Victoria, nous arrive imprimé en vert

émeraude sur papier blanc uni, impression à droite. Dimension : 129 × 346 m/m :

1 penny, vert-émeraude

Communication de M. Ridpath.

TUNISIE.

Il existerait, d'après MM. Forbin et C^{ie}, les cartes suivantes :

Carte-postale : 5 + 5 centimes, noir sur vert

Carte-lettre : 10 — — — gris

VÉNÉZUELA.

La carte à 10 centavos est actuellement carmin sur blanc, écrit *Der Philatelist*. Notre confrère donne à cette carte les dimensions 138 × 96 m/m, ce qui nous paraît énorme. Elle avait autrefois 128 × 87.

10 centavos, carmin sur blanc

Il nous a été adressé un journal affranchi au moyen du timbre actuel 10 centavos, brun, sans surcharge aucune et coupé en biais :

1/2 timbre 10 centavos, brun

VICTORIA.

Le *Vindin's Ph. Monthly* rapporte que MM. Henry Box & C^{ie} ayant fait une commande d'enveloppes 2 pence au *Post Office*, celui-ci « comprit » mal la commande et fit imprimer des enveloppes à 1 penny. Pour réparer la bévue commise on ajouta ensuite un second timbre 1 penny.

Elle est mauvaise, cette histoire, on nous l'a déjà faite pour la Nouvelle Galles du Sud... Il nous semble qu'il est de règle que ces sortes de commandes se font toujours par écrit; dès lors il n'est pas possible de commettre l'erreur prétendument arrivée.

Il faudra trouver autre chose pour les enveloppes à deux timbres... et autres balangoires :

1 + 1 penny, brun sur bleu, format ?

On nous écrit de Melbourne que c'est par erreur que les enveloppes 1 penny ont été imprimées en carmin. Que du reste la fabrication n'a été que temporaire et qu'aucune enveloppe n'a été imprimée ainsi pour l'émission générale.

Donc encore une erreur et pour compte privé !

On nous en fera voir de toutes les couleurs si cela continue.

WURTEMBERG.

Le 5 marks, noir et bleu est signalé par l'*Echo de la Timbrologie* comme existant avec la surcharge de la valeur renversée :

5 marks, noir et bleu

Un de nos confrères allemands a reçu l'enveloppe mandat de service au type cadre losange intérieur connu. Format 149 × 85 m/m :

20 pfenning, bleu sur jaune-brun

ZOULOULAND.

Des cartes anglaises vont être expédiées au Zouloulouland, savoir :

Les cartes à 1/2 penny auront le mot : *Zululand* en surcharge; celles à 1 penny auront : *Great Britain & Ireland* surchargé du même nom : *Zululand* :

1/2 penny, brun-rouge sur blanc

1 — vermillon — chamois

1/2 + 1/2 — brun-rouge — blanc

1 + 1 — vermillon — chamois

Les dernières destinées du 25 cent. actuel d'Espagne.

Il y a quelques mois arrivait à Paris un grand nombre de timbres d'Espagne, épreuves de mise en train en simple et double impression, parmi lesquelles, quantité de 25 centimos, bleus, imprimés sur papier blanc épais et piqués 14. Ce lot entier provenait de l'imprimerie du timbre à Madrid qui s'en était débarrassé en l'envoyant au « Tribunal de Cuentas del Estado » (Tribunal des comptes de l'Etat ?) pour y être déposé pour son compte. Chose extraordinaire, ces 25 centimos sont dépourvus du petit trait de couleur qui règne à l'extérieur du contour de l'ovale, on dit même qu'on les reconnaît « par les blancs des espaces clairs qui sont un peu azurés et très sales » ce que nous n'avons pas vu. Quoiqu'il en soit, ces timbres ayant été mis au rebut, furent barbouillés d'essence de térébenthine pour les rendre impropres à l'usage : on verra plus loin si l'on a réussi.

L'envoi ayant probablement été trouvé encombrant au tribunal des comptes, disparut un beau jour et prit son vol pour Paris où il fut vendu. De cette décision il en résultait ces avantages de n'avoir plus à se préoccuper des poussières qui devaient inévitablement s'accumuler sur ces timbres; de faire place à choses plus sérieuses et enfin de pouvoir palper des écus. Sans approuver le détournement, nous ne voyons pas en somme le grand intérêt qu'on pouvait avoir à conserver ces balayures d'imprimerie. Mieux valait, nous semble-t-il, vendre ce lot au bénéfice d'une œuvre quelconque.

Nous avons dit, que parmi les épreuves se

trouvaient des 25 centimos. Des personnes « intelligentes » jugèrent bon d'en conserver par devers eux et avec la même désinvolture qu'on paie les droits d'auteur en Amérique, ils s'en servirent pour l'affranchissement de leur correspondance.... Nous en reçûmes sur des lettres qui nous furent adressées et on nous en a montré d'autres.

Ayant dénoncé la fraude à Madrid, nous en avons reçu cette réponse pyramidale : « le gouvernement connaît le délit, mais se déclare impuissant à poursuivre, les timbres étant légitimes »....

Une conscience timorée peut donc s'accomoder d'un affranchissement effectué dans ces conditions : la chose n'étant pas punissable, elle est par conséquent légale !

Une émission de timbres au Paraguay.

Il s'agit de l'émission du 12 octobre 1892.

Le 12 octobre dernier, à 1 heure de l'après-midi, le directeur des postes à l'Asuncion faisait distribuer des bulletins dans les rues par lesquels il annonçait qu'il était émis ce jour là des enveloppes avec surcharge et des timbres, etc.

Tout le monde se précipita à la poste; à 1 1/2 heure l'émission était complètement épuisée.... Néanmoins, le Directeur des postes faisait offrir subrepticement, vers 2 heures, de ces timbres et enveloppes à des prix insensés. Il y en a qui ont payé jusque 2 livres sterling une enveloppe.

Ceci est le premier acte de la comédie qui a été jouée; en voici le second.

Un grand collectionneur Paraguayen, personnage officiel, domicilié à...., possédait un stock important de l'enveloppe 5 centavos, vierge de toute surcharge. Jugeant et avec raison que si ses enveloppes avaient le buste de Colon, comme les enveloppes du 12 octobre 1892, qu'elles auraient une plus value, fit confectionner un timbre en caoutchouc, imitation de celui officiel, qu'il appliqua lui-même sur ses enveloppes....

Se rappelant les préférences données en Allemagne aux timbres oblitérés, il mit son adresse sur un certain nombre d'enveloppes et par la complicité d'une personne, il obtint en communication les timbres à date de la ville qu'il habite, y ajoutant au dos un chiffre rouge qui correspond au n° d'ordre du livre d'entrée du bureau des objets recommandés.

Un collectionneur frappé de la différence qu'il y avait entre le timbre Colon et celui qu'il avait reçu de l'Asuncion, eut l'idée de s'adresser à la poste pour contrôler le n° indiqué au dos de la lettre. Il s'est trouvé qu'il ne correspondait nullement à ceux qui auraient dû s'y trouver et que la lettre n'avait jamais passé par la poste de cette ville.

Eu égard à la position officielle du personnage, cette affaire n'a pas eu de suite.

On sait maintenant pourquoi le Directeur des postes avait si grand souci des contrefaçons et pourquoi il s'adressait au ministre de l'intérieur (voir n° 363, pages 32/33 du *Timbre-Poste*) : c'était tout simplement pour éviter la concurrence.

Variétés rarissimes de dentelures.

Nous nous sommes abstenu de parler de certaines variétés de dentelures des *timbres-taxe* de Bulgarie, pour plusieurs raisons. C'est que d'abord n'ayant pas la foi dans la légitimité de ces dentelures, nous ne voulions en parler qu'en connaissance de cause. Nous trouvons qu'un perçage adopté en 1884, abandonné complètement en 1886, ne pouvait se rencontrer avec une piqûre datant de 1887. On nous objectera peut-être que ce sont les timbres de 1887 qui ont reçu le perçage de 1884, mais alors ils devraient appartenir au report de 1887 qui est différent de celui de 1884/86. Les timbres de l'Australie du Sud présentent il est vrai des exemples de timbres percés dans un sens et piqués dans l'autre, mais jamais il n'a été rencontré, comme ici, des timbres piqués verticalement à droite, ou à gauche, en haut ou en bas et percés aux côtés qui ne sont pas piqués : C'est ce qui a motivé notre silence.

Un de nos correspondants, étonné de notre réserve, a eu l'obligeance de nous envoyer précieusement les timbres acquis pour sa collection, ce qui nous permet d'en parler aujourd'hui, un peu tard il est vrai, mais mieux vaut tard que jamais.

Les timbres en question ont la piqûre 11 1/2 répondant parfaitement à celle des *timbres-taxe* authentiques, piqûre qu'il n'est pas difficile d'obtenir, aujourd'hui que les machines à piquer sont dans le commerce et servent à divers usages. Mais si le piquage ne laisse rien à désirer, le perçage des timbres rarissimes ne

résiste pas à une confrontation. Lorsqu'on rapproche deux de ces timbres on ne retrouve pas le losange net et franc des timbres vrais; l'extrémité des dentelures au lieu d'être presque en pointe, est coupée carrément: ces dentelures sont plus larges et moins élevées, elles se présentent parfois en hachures; enfin placées sur l'odontomètre, elles donnent 4 3/4, parfois 5 dents au lieu de 6 et 6 1/2. Nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'on s'est servi des timbres non dentelés pour arriver au résultat que nous dénonçons.

Nous n'avons pas les loisirs voulus pour rechercher quel est le timbrographe qui a propagé la grande nouvelle; s'il l'a fait de bonne foi, il n'est pas bien fort ce timbrographe; si au contraire il l'a fait en connaissance de cause que les dentelures étaient fausses; il a parfaitement réussi, car la plupart des journaux ont donné en plein dans le panneau.

Encore le 4^e type 20 c. de Bordeaux.

Après avoir longtemps différé sa réponse, M. Robert a voulu se payer des triomphes faciles en plaçant son 4^e type 20 c. de Bordeaux dans un appareil dit lumineux et l'assistance *entière*(?) présente à l'expérience a reconnu les différences que nous n'avons jamais nié et qui sautent à l'œil de tous, mêmes des moins « éminents » sans le secours d'appareils extraordinaires. Cet appareil doit être cependant bien perfectionné car notre confrère a relevé sous l'œil de l'effigie, une absence d'ombres!...

M. Robert a du cependant remarquer, comme tout le monde, que des absences semblables peuvent se constater sur presque tous les timbres: Il était donc puéril d'en parler.

Pas plus que la question de la quadrature du cercle, des questions du genre de celle qui nous occupe ne se résolvent par un appareil *fut-il* lumineux. On a recours plutôt aux gens de métier qui peuvent vous apprendre ce que l'on ignore et vous donner l'explication des surprises obtenues principalement par les impressions lithographiques.

Et puisque notre confrère s'est chargé d'amuser la galerie par des projections lumineuses, ne pourrait-il mettre en cause les premiers timbres lithographiés des Indes anglaises? il y a là de quoi épater l'assistance. On constaterait, par exemple, que la reine Victoria se présente

avec un nez sans narine ou dirigé vers le ciel, un œil sans cils, sans sourcils ou formé par une simple prunelle, une tête sans bouche ou sans cheveux, un chignon sans bouclet dans le cadre, des arches ou festons de toutes formes et épaisseurs, enfin des inscriptions se rapprochant ou s'éloignant du cadre suivant leur dimension.

La feuille de Roumanie 50 bani 1872 obtiendrait également du succès. Les exemplaires sont tellement différents entre eux que 63 de ces timbres passeraient facilement pour la collection des rois de France. Mais si l'on consulte une personne de métier elle vous dira que tous ces timbres, différents dans l'appareil Robert (rien du biberon Robert, utile mais pas lumineux) ont été obtenus ainsi par suite d'impression ou de report défectueux et qu'il n'y a pas même eu de retouche.

Une consultation pour le 4^e type 20 c. de Bordeaux aurait bientôt raison d'une question qui tourne à la scie et à laquelle il est temps de mettre fin. Aussi, pour notre part, déclarons-nous les débats clos.

DIXIT.

P. S. Nous avons consulté une personne, *une seule*, ayant assisté à l'expérience dont parle M. Robert et elle nous déclare qu'elle ne connaît pas le premier mot d'un 4^e type de Bordeaux; qu'elle n'a pas été appelée à donner son avis sur ce timbre, et par conséquent reconnaître son existence réelle, à laquelle elle ne croit pas.

L'assistance *entière* se composerait-elle d'une *personne* comme « les hommes compétents » d'autrefois?

Les Labouan sur papier uni.

Nous avons reçu de MM. Whittfield-King et C^{ie}, une lettre pas bien aimable, pour avoir consigné ici les renseignements que nous tenions sur les timbres de Labouan imprimés sur papier uni. Ces MM. nous déliaient de produire les preuves que nous disions avoir, que ces timbres n'avaient jamais eu cours et qu'ils étaient des réimpressions. A les entendre nous devons obtempérer sur l'heure à leur sommation.

Revenus à d'autres sentiments, ces MM., sur notre demande, se sont prêtés de bonne grâce en nous communiquant les preuves qu'ils opposent à notre dire et ils nous ont appris que l'émission datait de mai 1892.

Parmi les preuves reçues, il y a un 6 c., vert

oblitéré 1892 qui ne montre pas de filigramme et plusieurs enveloppes affranchies en 1892 avec différentes valeurs qu'on nous dit sans filigramme.

Il y avait une lettre du Secrétaire de la Compagnie du Nord de Bornéo annonçant que les timbres de Labouan avaient été expédiés de Londres en avril pour être mis en usage aussitôt dans la colonie; enfin une lettre émanant de la Direction des postes de Labouan, du 31 mai 1892, annonçant l'émission prochaine d'une émission destinée à remplacer les timbres de cette Compagnie.

Donc, les timbres de Labouan n'étaient pas encore émis le 31 mai 1892.

Nous avouons que ces preuves sont satisfaisantes jusqu'à un certain point, mais les nôtres ne sont pas moins concluantes.

Le 26 avril 1892, le Directeur des postes nous écrit que les timbres de Labouan ont été remplacés par ceux de la Compagnie du Nord de Bornéo : La Compagnie ayant repris le service des postes, la suppression s'imposait, cela se conçoit.

En septembre 1892 un collectionneur de Londres déclare qu'il a reçu des timbres de Labouan sur papier uni : cela se conçoit moins, aussi la nouvelle est-elle reçue avec défiance.

Le 5 novembre même année, un correspondant de Londres nous propose 2,000 séries, le stock entier « des timbres déjà retirés » qui se trouve entre les mains d'une maison coloniale de cette ville qui était, nous l'avons appris depuis, l'*Agent de la Compagnie du Nord de Bornéo*. La proposition d'achat nous est faite *ad valorem* moyennant une légère commission pour le vendeur.

Intrigué, nous nous adressons à la Compagnie pour savoir si c'est par ses soins que le tirage des Labouan a eu lieu et si l'on peut obtenir de ces timbres chez elle.

Il y a des nouveaux timbres, nous répond-on, émis par notre Compagnie, mais nous n'en avons pas en vente à présent.

Les Bornéo avaient remplacé les Labouan; ceux-ci épuisés, se présentaient ensuite sur papier uni; personne n'avait déclaré en avoir d'oblitérés; la Compagnie s'accusait de les avoir imprimés; une maison de Londres déclarait qu'ils n'étaient plus en cours et les avoir tous achetés et les proposait *ad valorem*; la Compagnie faisait entendre qu'elle en imprimerait d'autres, n'étaient-ce pas là des preuves suffi-

santes que pour reconnaître une réimpression; et n'étrions-nous pas en droit de dire que nous en avons les preuves?

Aujourd'hui la lumière commence à se faire. L'agent de la Compagnie après avoir déclaré qu'il avait acheté tous les Labouan (il avait même ajouté qu'il avait la garantie de la compagnie qu'elle n'en imprimerait plus) n'a pas dit vrai. Les timbres ont été reçus depuis par différents marchands, *dit-on*, preuve qu'ils auraient remplacé à leur tour les Bornéo; selon d'autres, les deux séries (Bornéo et Labouan) seraient en usage; enfin, on prétend aussi qu'un envoi a été fait à Labouan pour mieux tromper le public et lui prouver l'emploi de ces timbres dont le stock est utilisé pour en faire des provisoires et mieux exploiter ainsi tout le monde.

Et quand nous nous informons à nouveau, à la Compagnie, dans quel but elle a remis les timbres de Labouan en usage et quelle quantité il en a été imprimé, elle nous répond :

1° La nouvelle émission a été faite parce que le vieux stock avait été épuisé et dans le but de faire face aux besoins de la colonie;

2° Le nombre imprimé est et sera en rapport avec les exigences et pour un laps de temps qu'appréciera le Directeur. Les sept timbres 2, 6, 8, 10, 12, 16 et 40 cent ont bien été émis.

Voilà une réponse qui est moins compromettante que l'émission.

AUX SOUSCRIPTEURS

de la 2^e édition du

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Ayant rencontré quelques difficultés pour obtenir des renseignements indispensables sur certaines cartes-postales, nous avons dû intervertir l'ordre pour ne pas différer la publication du Catalogue et entamer la 5^e partie fiscale dont nous espérons pouvoir envoyer ces jours-ci une livraison.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUTS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année PRIS UNIFORMES POUR TOUTS PAYS 0.00 LE NUMÉRO 0.60</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. - B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES BELGES.</p>
--	--	--

CHRONIQUE.

ÀÇORES.

Le timbre de 100 réis, type actuel, est en vigueur pour les districts d'Angra, Horta et Ponta Delgada; également les enveloppes à 25 et 50 réis :

- Timbre-poste : 100 réis, brun sur chamois
- Enveloppes : 25 — vert — — (143 x 110 m/m)
- 50 — outremer — — —

Un décret du 17 mars décide que les timbres de 100 réis seront mis en circulation aux Açores et à Punchal à partir du 1^{er} avril.

ARGENTINE (République).

M. Böttger nous adresse une carte-lettre à 3 centavos du format et de la disposition des autres cartes-lettres en cours, qui circulerait depuis le 1^{er} avril dernier :

3 centavos, orange sur jaunâtre, intérieur blanc

AFRIQUE MÉRIDIONALE.

Voici les fac-similé des trois cartes décrites le

mois passé et que nous reproduisons d'après le *American Journal of Philately* :

MASHONALAND
 POST CARD
 CAPE OF GOOD HOPE

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



MASHONALAND
 VIA
 CAPE OF GOOD HOPE (CAP DE BONNE ESPÉRANCE)
 REPLY PAID POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



MASHONALAND
 VIA
 CAPE OF GOOD HOPE
 (CAP DE BONNE ESPÉRANCE)

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



AUSTRALIE OCCIDENTALE.



Voici le timbre renseigné le mois dernier. Nous l'avons vu avec filagramme CC et couronne, peut-être existe-t-il aussi avec le CA et couronne. A été émis le 3 février dernier :

1 p. sur 3 p., bistre, surch. noire

Le *Monthly Journal* a reçu un 6 pence, au type du 4 pence actuel :

6 pence, violet

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



La carte 3 pence, vert, a vu son timbre surchargé 1 1/2 penny, en bleu :

1 1/2 sur 3 p., surch. bleue

BARBADES.

Voici le dessin de la bande dont nous parlions le mois passé. Nous avons rencontré une variété ou 1/2 d n'est pas ponctué! :

1/2 sur 1 penny, carmin, surch. violette

VARIÉTÉ :

Sans ponctuation.

1/2 sur 1 penny, carmin, surch. violette

Nous avons vu l'enveloppe 1 penny avec double surcharge petit chiffre et le 1/2 d grand chiffre sans ponctuation :

1/2 sur 1 p., rose, surch. violette, en double
1/2 - 1 - - - - non ponctué

C'est par erreur que nous avons donné la carte 1/2 p., comme verte alors qu'elle est brune.

BAVIÈRE.

La *Carte Postale* a vu la carte avec réponse en deux variétés : filagramme vertical en zig-zag ou en lignes ondulées; millésime 92 :

3 + 3 pfennig, brun-jaune, zig-zag vertical
3 + 3 - brun-noir, ondulations -

BELGIQUE.

Quelques bureaux ont commencé à délivrer le timbre-télégraphe de 5 centimes, brun, vers la fin de Mars; depuis, la vente s'est étendue à tous les bureaux :

5 centimes, brun

BENIN.

Avec surcharge renversée, la *Gazette Timbrologique* annonce au type déesse :

5 cent., vert, surch. noire

BOLIVIE.

Plusieurs journaux prétendent savoir « de source certaine » que les timbres *Impresos* sont des essais.

Devons-nous rappeler avoir dit que nous avons vu de ces timbres oblitérés et que nous possédons encore en ce moment une bande adressée à la légation de Bolivie à Paris, dûment affranchie avec ces timbres *Impresos*, portant tous les cachets de poste voulus. Nous la tenons à la disposition des incrédules.

Nous trouvons dans un journal rédigé en langue espagnole, le document suivant :

MINISTÈRE DU GOUVERNEMENT ET COLONISATION.

Oruro, 21 décembre 1902.

A Monsieur le Préfet du Département de Oruro,

Monsieur. Les timbres-poste de 5 et 10 centavos étant complètement épuisés à l'administration des postes de cette ville et afin qu'il ne soit pas porté préjudice à l'envoi de la correspondance du public pour les départements intérieurs de la République, le Chef suprême de la Nation vous autorise de bien vouloir ordonner à l'administration du Trésor public qu'il transmette au Chef de la fabrique des timbres la somme de 300 ou 400 bolivianos, en timbres de « transactions » de 5 et 10 centavos avec ordre de retourner la même valeur aussitôt qu'on en aura fait l'expédition de la caisse nationale.

Le bureau de poste habilitera ces timbres pour l'affranchissement de la correspondance intérieure et devra en donner avis à chacune des autres administrations postales afin que ceux-ci connaissent cette détermination qui a un caractère provisoire.

Je vous communique ceci afin que vous l'exécutiez.

Dieu vous garde.

BAPTISTA L. PAZ.



Voici le type dont parle le document précédent. A-t-il subi une modification par suite de sa nouvelle destination, nous n'en savons rien, mais c'est peu probable :

5 centavos, bleu-foncé
10 - - - -

BRÉSIL.

Un timbre assez piteux a été mis en usage le 15 mars dernier. Il représente une tête de femme tournée à gauche dans un cercle ayant pour inscription : *Republica dos E U do Brazil*; au-dessus : *correio*; en-dessous la valeur.



Impression de couleur sur papier blanc, piqué 11 :

100 réis, carmin

La carte-postale à 80 réis se présente en quelques variétés :

Union Postale universelle (58 1/2 m/m) :

80 réis, rouge et outremer sur blanc

VARIÉTÉS

ayant Postale :

80 réis, rouge et outremer sur blanc

ayant Postale e éloigné :

60 réis, rouge et outremer sur blanc

Union Postal (sic) universelle (54 m/m) :

80 réis, rouge et outremer sur blanc

Le *Brazil Philatelico* exprime le désir de voir émettre des timbres-poste, taxe, enveloppes, cartes, cartes-lettres, bandes, tout cela à l'occasion du cinquantième anniversaire (1^{er} juillet 1893) de l'adoption des timbres-poste au Brésil. Notre confrère nous paraît bien gourmand, il ne nous en faudrait pas tant pour être heureux.

BULGARIE.

Il est annoncé la carte-postale de 10 x 10 stotinki avec les deux parties tenant par le haut.

CANADA.

L'administration avait un type fiscal mis au rancart. Elle s'est décidée à le remettre en usage comme timbre-poste, s'étant dit probablement que puisque la reine ne changeait pas, qu'elle est toujours une veuve inconsolable, qu'on pouvait parfaitement faire une économie en utilisant un vieux type, toujours de circonstance. On s'est donc contenté d'approprier la gravure, changeant *bill stamp en postage* comme on peut s'en assurer par notre fac-simile.



L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

20 centavos, vermillon

50 — bleu foncé

L'émission a eu lieu le 17 mars dernier.

Divers journaux annoncent l'émission d'une nouvelle carte 1 cent ayant l'avant dernier type de timbre et la dimension 152 x 92 m/m :

1 cent, noir sur chamois

CEYLAN.

L'enveloppe 15 cents a été surchargée non seulement : *ten cents* comme nous le disions le

mois passé, mais encore : *10 cents* pour satisfaire à tous les caprices :

10 c. sur 15 cents, rose, surch. noire, format G. H.

Ces formats existent pour la variété déjà signalée.

COLONIES FRANÇAISES.

On nous écrit de Paris :

« Une nouvelle qui fera plaisir aux anti-surchargistes. Il n'y aura plus de surcharges aux colonies françaises, l'administration ayant donné des instructions très sévères à ce sujet. »

L'administration devra commencer d'abord par faire des envois réguliers de timbres aux colonies afin d'enlever tout prétexte à celles-ci de faire des timbres provisoires et c'est ce qu'elle ne fait pas.

CONGO FRANÇAIS.

Sur les derniers timbres nous relevons les erreurs suivantes :

Congo pour Congo :

2 et 5 centimes

Français pour Français :

1, 2, 4, 5, 10, 20 et 25 centimes

Papier jaune et non teinté jaune :

75 centimes, noir sur jaune, surch. rouge

CÔTE D'IVOIRE.

Cote sans accent :

1, 2, 4, 5, 25 centimes

CURAÇAO.

Au type de la reine on nous signale :

10 cent. outremer, piqué 12 1/2

30 — gris, — —

L'I. B. Z. rapporte qu'il existe :

Carte postale : 7 1/2 cent. bleu sur blancâtre

Cette même carte a été annoncée comme étant carmin sur rose.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les deux timbres à 8 cents nous sont parvenus. Le 1^{er} type représenté, comme nous l'avons déjà dit, est le général Sherman de face vers la droite dans un ovale ayant pour inscription : *United States — postage*; en bas, sur une banderole, la valeur : *eight cents* et un chiffre au-dessus, de chaque côté.



Appartient à la série ordinaire pour la recommandation des lettres.

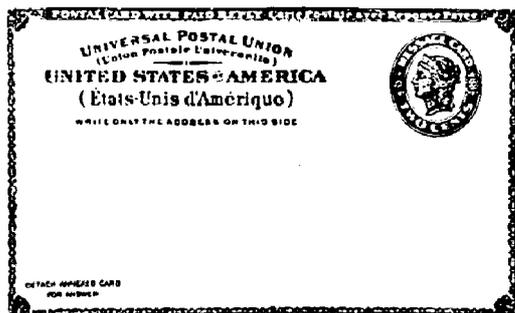
Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :
8 cents, brun-violet

Le 2^e timbre 8 cents appartient à la série extraordinaire *Colombus*. Il représente Colomb rentrant en grâce. Le cadre est celui de toutes les autres valeurs et comme exécution le type est digne de figurer dans la remarquable série.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 12 :

8 cents, violet-rougeâtre

Nous avons reçu de la Compagnie *Scott, Stamp & Coin* la carte avec réponse ci-contre :



Le cadre de la première partie porte en haut : *Postal card with paid reply* — *Carte postale avec réponse payée*, tandis que la seconde a : *Reply postal card* — *Carte postale réponse*.

Le timbre varie aussi par l'inscription. Celui de la première partie a : *Postage card* et celui de la seconde : *Reply card*.

Dans le coin gauche, de la première partie, on lit : *Detach annexed card for Answer*.

Imprimé en couleur sur carton blanc, les deux parties tenant par le haut :

2 + 2 cents, bleu

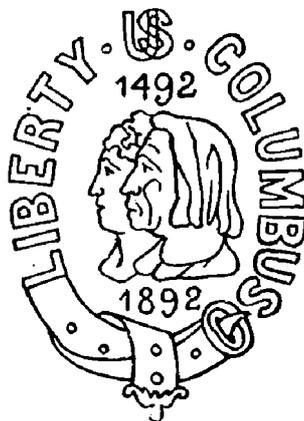
Les enveloppes *Colombus* ont enfin fait leur apparition discrètement. En voici le fac-simile : représente Christophe Colomb et la Liberté d'une part, l'écu des Etats Unis d'autre part; enfin un aigle.

Nous avons fait connaître les quatre



valeurs qui existent ainsi que les formats, dans notre n° 362.

Ces enveloppes ont un filigramme spécial que nous reproduisons ici.



Si la série des timbres *Colombus* ne laisse rien à désirer, par contre les enveloppes sont détestables.

Le timbre télégraphe *Western Union* pour 1893 est imprimé en bleu :

1893, sans valeur, bleu

ÉQUATEUR.

C'est bien malgré elle que l'administration des postes a mis en vente à Quito des timbres télégraphe 5 centavos, avec la partie supérieure coupée jusque et y compris le mot *telegrafos*, afin de suppléer aux timbres-poste mêmes valeurs qui étaient épuisés. Cette douce violence a eu lieu en février dernier :

5 centavos, jaune serin

Ce timbre et les autres télégraphes signalés ont été employés aussi avec le mot *telegrafos*.

Quant aux enveloppes avec surcharge *noire* sur le timbre, elles ont commencé à circuler fin janvier dernier.

Ci-contre le dessin de l'enveloppe avec la surcharge appliquée avec résignation :

5 sur 10 centavos, vert, surch. noire sur paille



FIDJI.

Le *Vindin's Philatelic Monthly* parle d'une émission de timbres rappelant les types en cours de la Nouvelle Galles du Sud, mais nous montrant au centre, un naturel dans une pirogue et dans le fond un soleil levant :

1 penny, noir
2 pence, vert
5 — bleu

Ont été gravés à Sydney.

GUINÉE.

Nous relevons la faute *Guinée française* (sans cédille) sur les timbres suivants :

1, 2, 4, 5, 20, 50 c. et 1 fr.

GUYANE FRANÇAISE.

Signalé par la *Revue Philatelique*, le 10 c. avec le mot *Guyane* renversé :

10 centimes, noir sur lilas, surch. noire renversée

De la série actuelle nous avons avec *Guyane* pour *Guyane* :

1, 2 centimes

GUYANE HOLLANDAISE.

Le *Timbre* reproduit l'arrêté qui décide l'émission des timbres provisoires dont nous avons parlé il y a quelques mois :

Le Gouverneur de Suriname

Considérant que la provision de timbres de 2 1/2 cent est presque épuisée et qu'il y a lieu de remédier à cet état de choses, en attendant que les timbres de cette valeur arrivent de Hollande.

Vu la résolution du 18 juin 1888 A 3354.

Décide :

1° Contrairement à l'alinéa 1 de l'art. 4 de la résolution précitée réglant le service des postes à l'intérieur, il sera mis provisoirement en usage des timbres de 50 cent, surchargés 2 1/2 cent.

2° Et que contrairement à l'art. 3, sub. 1° du règlement susdit concernant l'apposition des timbres par les expéditeurs avant la mise à la poste; l'apposition des timbres surchargés se fera exclusivement par les employés des postes.

Paramaribo, 1^{er} avril 1892.

T. A. J. VAN ASCH-VAN WICK.
Le Secrétaire Intérimaire,
WEYTING.

INDES ANGLAISES.

Suivant le *Ph. J. of Great Britain* on aurait surchargé : 2 1/2 annas, une seule feuille du 4 annas, olive, laquelle aurait été vendue à Bombay :

2 1/2 sur 4 annas, olive, surch. noire

INDES NÉERLANDAISES.

Anoncé par le *Timbre*, au type de la reine :
15 cent, brun

ISLANDE.

Quelques modifications ont été apportées aux cartes du dernier tirage. La *Carte-Postale* nous les fait connaître :

Les angles blancs ont disparu; un trait sous *Brjefspjald* et les lettres *K O* :

5 aur, bleu et gris sur blanc

La carte 5 -|- 5 aur a la première ligne poin-

tillée de 87 au lieu de 85 m/m; l'r de *Svar* est sous l'i de *eins* :

5 + 5 aur, bleu et gris sur blanc

La carte 8 + 8 aur a le tiret sous *Brjefspjald* avec une sorte de petite croix au lieu de trois petites boules :

8 + 8 aur, lilas sur blanc

Quant à la carte 10 + 10 aur son entête est modifié en 7 lignes commençant par *Allsherjar* (avec deux l) :

10 + 10 aur, carmin sur blanc

ITALIE.

Les noces d'argent du roi Humbert devaient nous donner un timbre-poste représentant les portraits du roi et de la reine. Mais il paraît, d'après M. E. Diena, qu'on a dû renoncer à ce projet, le temps n'ayant pas permis de le mettre à exécution.

Le même correspondant nous dit que les timbres à 25 centimes seront imprimés en bleu plus pâle pour rendre l'oblitération plus visible.

LABOUAN

Le 6 cents sur 8 cents dont nous parlions le



mois passé a bien le filagramme CA et couronne contrairement à ce que nous avons dit, mais très-peu apparent. Il existe avec les surcharges suivantes qui n'ont pas été signalées ici :

6 cents sur 8 cents, violet, surch. noire renversée
6 — — 8 — — — rouge
6 — — 8 — — — renversée

LEVANT AUTRICHIEN.

On signale une variété de 1 piastre n'ayant pas de chiffre dans les cercles supérieurs :

1 piastre, bleu, surch. noire

LEVANT FRANÇAIS.

La Direction des postes françaises n'ayant pas des employés salariés dans ses bureaux de *Cavalle*, *Dedagh* et *Port Lagos*, a confié le service des postes de ces trois ports de mer de la Turquie d'Europe aux agents des messageries maritimes françaises moyennant une remise sur la vente des timbres.

Pour éviter la fraude les timbres français ont été surchargés, du nom de la localité sur les trois plus petites valeurs et en plus, de la valeur en piastre, pour les autres valeurs. Ont été émis le 1^{er} avril.



La série se compose comme suit pour chacun des trois bureaux.

	5 centimes, vert,		surcharge rouge	
	10 —	noir sur lilas,	—	bleue
	15 —	bleu,	—	rouge
1 piastre sur	25 —	noir sur rose,	—	bleue
2 — —	50 —	rose,	—	—
4 — —	1 franc,	vert,	—	rouge

LIBÉRIA.

L'enveloppe de grand format (officiel) nous est arrivé avec le timbre imprimé en vert. Il y a actuellement en usage trois formats : petit, moyen et grand, chacun ayant la couleur différente soit : outremer, lilas rosé et vert :

10 cents, vert

Les enveloppes dont nous avons reproduit les types existent dans les formats ci-après :

Format	133 × 63	m/m.	2 c.,	brun clair	sur blanc	vergé
—	152 × 88	—	2 —	—	—	—
—	—	—	3 —	chocolat	—	—
—	—	—	5 —	carmin	—	—
—	—	—	10 —	orange et noir	—	—
—	228 × 100	—	3 —	chocolat	—	—
—	—	—	5 —	carmin	—	—
—	—	—	10 —	orange et noir	—	—
Sac	136 × 82	—	3 —	chocolat	—	—
—	—	—	5 —	carmin	—	—
—	—	—	10 —	orange et noir	—	—

Ce dernier format a le papier vergé verticalement contrairement aux autres qui l'ont obliquement; l'ouverture est à gauche; le timbre au côté opposé.

LUXEMBOURG.

Les timbres de 1, 2 1/2 et 5 francs renseignés le mois passé ont été annoncés par ce simple avis :

POSTES.

Il est porté à la connaissance du public qu'à partir du 25 mars courant, l'administration des postes et télégraphes mettra en circulation de nouveaux timbres-poste, à l'effigie de Son Altesse Royale le Grand-Duc, aux valeurs suivantes :

1 franc,	violet clair
2 1/2 —	noir
5 —	lilas-rougeâtre

Depuis le 1^{er} avril, ont paru les timbres suivants, au même type, surchargés SP en noir :

12 1/2 centimes,	gris-perle,	surch. noire
------------------	-------------	--------------

20 centimes,	orange,	surch. noire
30 —	olive,	— —
37 1/2 —	vert,	— —
50 —	hêtre,	— —
1 franc,	violet,	— —
2 1/2 —	noir,	— —
5 —	lilas-rougeâtre,	— —

MADÈRE.

Un nouveau 100 réis, type actuel est en vigueur pour le district de *Punchal* :

100 réis, brun sur chamois

MOZAMBIQUE.

On nous avise que les timbres 40 réis ont été surchargés : *Jornacs*, en haut, 2 1/2 (5) réis en bas :

2 1/2 sur 40 réis,	chocolat,	surch. noire
5 — 40 —	—	bleue
5 — 40 —	—	rouge

NATAL.

Extrait du *Monthly Journal* cet avis de la Gazette officielle du gouvernement :

Il est notifié qu'un stock de cartes avec réponse payée pour l'intérieur ayant été reçu de la fabrique, on peut en obtenir aux bureaux de poste de la colonie, le mardi 24 courant (février) et jours suivants.

Les cartes pour l'intérieur peuvent circuler dans le Zoulouland aussi bien que dans cette colonie.

Le timbre est du type usuel avec l'effigie dans un cercle et les inscriptions semblables à celles qui se trouvent sur les cartes de même valeur, mais le mot : *Natal* ajouté au-dessus des armoiries. Tenues par le haut et perforées le long du pli.

Ces cartes ont l'impression de couleur sur chamois :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun-rouge



NOSSI-BÉ.

En février 1893, nous dit M. Nalès, il a paru de nouvelles surcharges sur les timbres figurine, savoir :

25 c. sur 20 c.,	brique sur vert,	surch. noire
50 — — 10 —	noir — lilas,	— —
75 — — 15 —	bleu,	— —
1 fr. — 5 —	vert,	— —

Surcharge renversée :

50 c. sur 10 c.,	noir sur lilas,	surch. noire
1 fr. — 5 —	vert,	— —

De sorte qu'on a pris la plus petite valeur pour en faire la plus grande dont on avait besoin (?). Voici les quantités imprimées :



La série se compose comme suit pour chacun des trois bureaux.

	5 centimes, vert,		surcharge	
	10	—	noir sur lilas,	— bleue
	15	—	bleu,	— rouge
1 piastre sur	25	—	noir sur rose,	— bleue
2 — —	50	—	rose,	—
4 — —	1 franc,	vert,	—	rouge

LIBÉRIA.

L'enveloppe de grand format (officiel) nous est arrivé avec le timbre imprimé en vert. Il y a actuellement en usage trois formats : petit, moyen et grand, chacun ayant la couleur différente soit : outremer, lilas rosé et vert :

10 cents, vert.

Les enveloppes dont nous avons reproduit les types existent dans les formats ci-après :

Format	2 c., brun clair	sur blanc vergé
133 × 83 m/m,	2 — —	— — —
152 × 88	3 — chocolat	— — —
— — —	5 — carmin	— — —
— — —	10 — orange et noir	— — —
228 × 100	3 — chocolat	— — —
— — —	5 — carmin	— — —
— — —	10 — orange et noir	— — —
Sac 136 × 82	3 — chocolat	— — —
— — —	5 — carmin	— — —
— — —	10 — orange et noir	— — —

Ce dernier format a le papier vergé verticalement contrairement aux autres qui l'ont obliquement; l'ouverture est à gauche; le timbre au côté opposé.

LUXEMBOURG.

Les timbres de 1, 2 1/2 et 5 francs renseignés le mois passé ont été annoncés par ce simple avis :

POSTES.

Il est porté à la connaissance du public qu'à partir du 25 mars courant, l'administration des postes et télégraphes mettra en circulation de nouveaux timbres-poste, à l'effigie de Son Altesse Royale le Grand-Duc, aux valeurs suivantes :

1 franc,	violet clair
2 1/2	— noir
5	— lilas-rougeâtre

Depuis le 1^{er} avril, ont paru les timbres suivants, au même type, surchargés SP en noir :

12 1/2 centimes, gris-perle, surch. noire

20 centimes,	orange,	surch. noire
30	— olive,	— —
37 1/2	— vert,	— —
50	— bistre,	— —
1 franc,	violet,	— —
2 1/2	— noir,	— —
5	— lilas-rougeâtre,	— —

MADÈRE.

Un nouveau 100 réis, type actuel est en vigueur pour le district de *Funchal* :

100 réis, brun sur chamois

MOZAMBIQUE.

On nous avise que les timbres 40 réis ont été surchargés : *Jornaes*, en haut, 2 1/2 (5) réis en bas :

2 1/2 sur	40 réis,	chocolat,	surch. noire
5	— 40	—	— bleue
5	— 40	—	— rouge

NATAL.

Extrait du *Monthly Journal* cet avis de la Gazette officielle du gouvernement :

Il est notifié qu'un stock de cartes avec réponse payée pour l'intérieur ayant été reçu de la fabrique, on peut en obtenir aux bureaux de poste de la colonie, le mardi 24 courant (février) et jours suivants.

Les cartes pour l'intérieur peuvent circuler dans le Zoulouland aussi bien que dans cette colonie.

Le timbre est du type usuel avec l'effigie dans un cercle et les inscriptions semblables à celles qui se trouvent sur les cartes de même valeur, mais le mot : *Natal* ajouté au-dessus des armoiries. Tenues par le haut et perforées le long du pli.

Ces cartes ont l'impression de couleur sur chamois :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun-rouge

NOSSI-BÉ.

En février 1893, nous dit M. Nalès, il a paru de nouvelles surcharges sur les timbres figurine, savoir :



25 c. sur	20 c.,	brique sur vert,	surch. noire
50	— 10	— noir	— lilas, — —
75	— 15	— bleu,	— — —
1 fr.	— 5	— vert,	— — —

Surcharge renversée :

50 c. sur	10 c.,	noir sur lilas,	surch. noire
1 fr.	— 5	— vert,	— — —

De sorte qu'on a pris la plus petite valeur pour en faire la plus grande dont on avait besoin (?). Voici les quantités imprimées :

100-1000

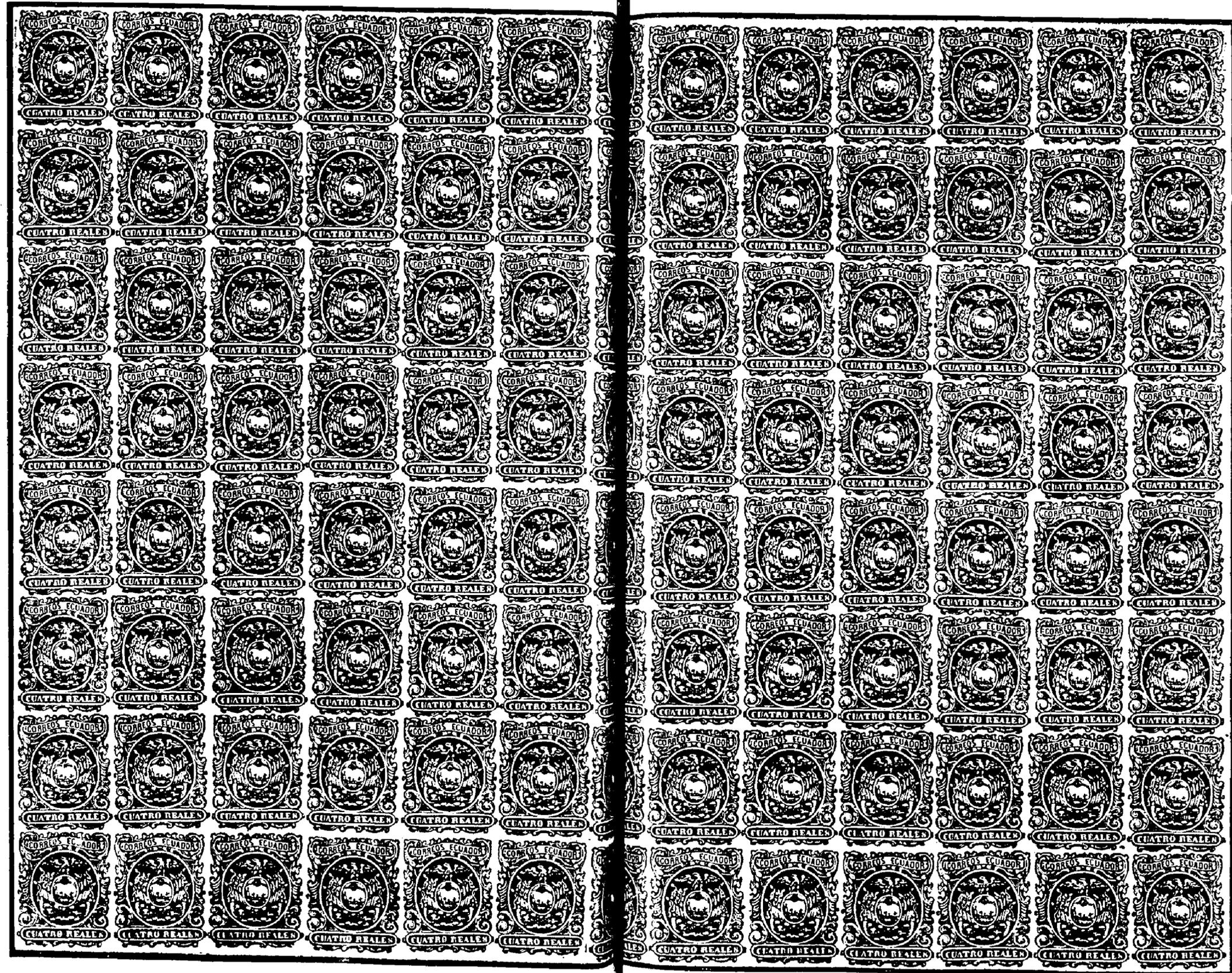
100-1000

100-1000

100-1000

ÉQUATEUR

Fac-simile de la poste 4 reales 1865



BRITISH
12 AP 1913
MUSEUM

6,500 de 25 sur 20 c.
 3,000 — 50 — 10 —
 1,500 — 75 — 15 —
 1,000 — 1 fr. — 5 —

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Le *Questionnaire Timbrologique* affirme que le timbre militaire que nous avons considéré comme une étiquette est un timbre de franchise à 10 centimes et qu'il portait au début la valeur, ce qui n'a duré qu'un seul jour !

Le gouverneur ayant approuvé la franchise de 10 centimes, il serait curieux de connaître l'arrêté qui a dû certainement paraître à cette occasion et qui est contraire aux conventions de l'Union Postale universelle n'admettant pas les franchises.

ORANGE (Etat libre d').

Le *Monthly Journal* a reçu la carte 1/2 penny avec double impression des armes sur le timbre : 1/2 penny, brun, surch. noire

PORTUGAL.

A été émis au nouveau type :

100 réis, brun sur chamois

L'enveloppe 25 réis dont nous parlions récemment nous est parvenue : elle est du format 143 x 110 m/m. On annonce, au même format, un 50 réis :

25 réis, vert
 50 — outremer

PROTECTORAT ANGLAIS DES RIVIÈRES D'OUÏLE.



Nous reproduisons les différents timbres que nous n'avons pu donner antérieurement.

RÉUNION.

Nous n'échapperons pas aux erreurs. Autrefois elles se commettaient aux colonies, c'est le tour aujourd'hui d'en faire à Paris.

Le 10 centimes se présente sans accent, sur l'e de Réunion, d'autres avec accent grave: on peut même trouver des accents aigus microscopiques.

Pour le 75 centimes on rencontre cette valeur

sur papier *jaune* et non sur papier teinté jaune :

Réunion : 10 centimes, noir sur lilas, surch. bleue
 Réunion : 10 — — — — —
 75 — — — — — jaune, — rouge

Les variétés d'accents n'existent que pour le 10 centimes, mais il ne faut pas encore désespérer pour les autres valeurs.

RUSSIE.

BIELOZERK (*Novgorod*). — Cette administration s'est payée un nouveau type de timbre qui a probablement été fait à Saint-Petersbourg dont il porte le cachet. Les armoiries sont connues, elles sont renfermées dans un cercle avec chiffres aux côtés extérieurs; en haut et en bas un rectangle avec inscriptions en caractères



russes : *Bielozerchaja* (de Bielozerk) en haut; *Zemskaja Potshta* (Poste rurale) en bas.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

2 kopecks, bleu foncé

LOUBNY (*Poltava*). — A voulu sortir des timbres à inscriptions. Voici le chérubin du jour.



Il est aux armoiries dans un écusson bordé d'or; au-dessus une inscription cintrée : *Poshtovoiia marka* (timbre poste); plus bas : *Loubensk-Zemstva* (de l'administration rurale de Loubny); en bas : *Piat kop.* (cinq kopecks) et un chiffre aux extrémités de la banderole cintrée placée sous l'écu et destinée à porter un chiffre de contrôle.

Imprimé sur couleur avec inscriptions noires sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, vert, noir et or

SARAPOUL (*Viatka*). — L'administration rurale de Sarapoul a émis un timbre que nous reproduisons ici. Au centre, les armoiries dans un cercle avec valeur en chiffres, aux quatre côtés; au-dessus, un cartouche horizontal portant : *Sarapoulshaja* (de Sarapoul); en bas, un autre cartouche ayant : *Ziemskaia Potshta* (Poste rurale); entre le car-



touche et le cercle : *Doie kop.* (deux kopecks).
Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué
13 1/2 :

2 kopecks, orange

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Le *American Journal of Philately* signale le
1 franc non dentelé avec surcharge *St-Pierre*
M^{on} en noir. Ne serait-ce pas une surcharge de
complaisance ou une fausse surcharge ?

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Le timbre de 20 reis a été, dit la *Revue Phi-*
latélique, surchargé 2 1/2 reis, en caractères
maigres :

2 1/2 sur 20 reis, rose, surch. noire

A propos de ces surcharges, notre confrère
rapporte les lignes suivantes qu'il tient de son
correspondant :

« Les timbres étaient collés sur les journaux
par les employés de la poste eux-mêmes, mais
au bout de quelques heures il y avait une telle
affluence de blancs et de noirs (1) au bureau
pour faire timbrer des journaux que le gouver-
neur, informé de la chose et afin d'éviter toute
spéculation, a fait brûler le stock restant. »

Après avoir brûlé les timbres reconnus néces-
saires, nous nous demandons comment on a pu
affranchir ensuite les journaux. Brûler les tim-
bres, mettait, il est vrai, un terme à la spécula-
tion, mais le problème d'affranchissement n'était
pas résolu.

SAINTE-LUCIE.

La *Carte Postale* a reçu une carte 1-|-1 penny,
carmin, avec type effigie de Victoria dans un
octogone :

1 -|- 1 penny, carmin sur chamois

SALVADOR.



Voici en quoi consiste l'une
des surcharges appliquée en
détresse sur le timbre 20 cen-
tavos.

Il y a en encore les sur-
charges suivantes :

Un centavo sur 25 c., violet foncé,
surch. jaune

Un centavo sur 50 c., gris foncé,
surch. rouge

SAINT-VINCENT.

Le 4 pence arrive actuellement en jaune
serin ; le 6 pence, lie de vin est surchargé : *five*

(1) Des noirs demandant des timbres d'affranchissement !

pence. Filagramme CA et couronne, piqués 14 :

4 pence, jaune serin

5 sur 6 — lie de vin, surch. noire

SEYHELLES (Iles).

L'annonce d'un 12 sur 13 cents que nous avons
faite ici a ému plusieurs de nos correspondants
qui nous écrivent les uns que ce timbre n'existe
pas, d'autres que ce timbre n'a pas été émis
(nous n'avons pas dit autre chose), enfin on nous
avise que l'approvisionnement des 13 cents étant
trop petit que pour en faire des 12 c., on a re-
noncé à cette idée. C'est fort possible, et c'est
probablement pour cela que notre correspon-
dant nous écrit « qu'il n'est pas encore émis »
ne connaissant pas ce détail.

La *Revue Philatélique* annonce les variétés
ci-après :

15 sur 16 cents, brun-orange et bleu, surch. noire renversée
3 — 4 — carmin, — — double

Enfin des 4 cents existeraient sans surcharge
à côté d'autres surchargés.

SHANGHAI.

Nous recevons les *timbres-taxe* suivants, tous
avec filagramme :

2 cents, brun, surch. bleue
5 — rose, — —
15 — violet, — — rouge
20 — brun, — —

TANGER.

Le 20 centimes et la carte 10 centimes ont
paru avec la surcharge noire de la valeur en
centimos.

TASMANIE.

L'enveloppe 1 penny (138 × 80 m/m) nous
parvient un peu moins mal imprimée en rose,
carmin, vif et très vif sur papier blanc vergé.
Les bandes 1,2, 1 et 1 -|- 1 penny également dans
les mêmes teintes sur papier blanc uni :

Enveloppe :	1 penny,	} rose, carmin, vif, très vif
Bande :	1/2 —	
—	1 —	
—	1+1 —	

Les bandes à 1 -|- 1 penny ont souvent les
deux timbres d'une teinte différente : rose et
rose ; rose et carmin ; carmin et rose ; rose et
carmin vif ; carmin vif et rose.

L'application des timbres qui était à gauche
supérieur, plaçant la bande horizontalement
avec l'extrémité aux coins coupés de ce côté
gauche, est aujourd'hui à droite inférieur pla-
çant la bande verticalement avec les coins cou-
pés en bas.

TONGA.

A l'effigie de feu le roi Georges, il a paru :
1 shilling, brun

VICTORIA.

Le 1 shilling a été vu imprimé en cerise foncé ;
filagramme V et couronne, piqué 12 1/2 :
1 shilling, cerise foncé

Le 4 reales 1865 de l'Equateur.

On a reconnu depuis toujours que les feuilles du 4 reales 1865 de l'Equateur se présentaient par deux variétés : armoiries dans un ovale ou dans un cercle. Mais il nous est arrivé maintes fois, lorsqu'on vous réclamait les deux types, de ne pouvoir les découvrir sur certains fragments de feuilles. Nous avons beau fouiller les timbres de notre loupe, nous n'arrivions qu'à constater une régularité parfaite du type, sauf pour le trait entourant les armoiries qui se présentait de différentes façons.

Le mystère demandait donc à être éclairci. Mais il fallait pour y parvenir avoir à sa disposition une feuille entière, presque impossible à trouver et avoir le temps nécessaire pour étudier la question.

Nous venons enfin, par nos relations et au moyen de quelques fragments de feuilles, de vaincre la première difficulté ; quant à la seconde nous en avons eu raison en prenant des loisirs sur notre repos.

Les feuilles contiennent 104 timbres répartis sur huit rangées horizontales de treize, encadrées par un gros filet. Comme nous ne savons rien refuser à nos lecteurs nous leur mettons sous les yeux un fac simile de la feuille reconstituée.

Ces 104 exemplaires sont identiques comme dessin. La seule différence réside dans la largeur du timbre et le diamètre du cercle ou de l'ovale central. Voici du reste les dimensions à chacun qui ne sont cependant pas rigoureusement exactes, ayant négligé les fractions de *quart de millimètre*. Notre numérotage commence par la première rangée horizontale 1 à 13, le quatorzième étant par conséquent le premier timbre de la deuxième rangée et ainsi de suite.

On se demandera pourquoi des cercles parfaits à côté d'autres qui sont absolument ovales ? Ce n'est certes pas la tension du papier qui peut en être la cause, car dans ce cas tous les timbres auraient une même dimension qui serait ou plus

LARGEUR		PLACE OCCUPÉE PAR LE TIMBRE
du Timbre	et de l'Ovale	
18 1/4	5 1/2	96.
18 1/2	5 1/2	1, 7, 9, 12, 16, 21, 22, 32, 44, 45, 51, 52, 54, 57, 58, 59, 60, 62, 72, 73, 74, 77, 84, 89, 97, 100.
18 1/2	5 3/4	34, 81.
18 3/4	5 1/2	61, 66, 93.
18 3/4	5 3/4	33, 69, 70, 71, 80.
19	5 1/2	27, 101, 104.
19	5 3/4	2, 4, 8, 18, 20, 30, 31, 35, 41, 43, 46, 55, 64, 82, 94, 98.
19	6	85.
19 1/4	5 3/4	3, 15, 28, 47, 48, 79, 86, 88, 92.
19 1/4	6	17, 36, 53.
19 1/2	5 3/4	23, 24, 42, 63, 76, 87, 95, 102, 103.
19 1/2	6	5, 6, 11, 13, 29, 38, 40, 49, 67, 68, 75, 83.
19 3/4	5 3/4	99.
19 3/4	6	37, 90, 91.
19 3/4	6 1/4	56.
19 3/4	6 1/2	19.
20	5 3/4	39.
20	6	14, 25, 26, 65, 78.
20 1/4	6 1/4	50.
20 1/2	6 1/2	10.

large ou moins large ; un report sur pierre pourrait expliquer au besoin ce cas peut-être unique pour les timbres, un papier de report mal préparé ou non préparé pouvant amener des irrégularités que nous constatons ; malheureusement ici les timbres sont imprimés typographiquement, ce que le foulage démontre suffisamment.

Ne pouvant résoudre la question nous-même nous réclamâmes le concours de gens du métier et voici ce qu'ils nous ont appris.

Le timbre est gravé sur bois ; il n'y a qu'un seul type. L'impression est faite typographiquement sur des clichés stéréotypés, lesquels s'obtiennent d'une façon toute primitive et que décrit Larousse comme suit :

Ce procédé donne des résultats moins satisfaisants quand le dessin ou la page à reproduire contiennent des lignes très fines. Il est, du reste, assez employé dans l'imprimerie ou il remplit toutes les conditions nécessaires. Le procédé est très simple et fort peu dispendieux. On étend sur la page à cliquer un morceau de papier Joseph huilé ; puis entre les feuilles de papier sans colle que l'on place au-dessus, on étend une couche de terre de pipe délayée en bouillie un peu épaisse avec de l'eau gélatineuse ou contenant un peu de colle. On appuie avec une planche quelconque sur le tout, afin de faire pénétrer la matière entre les caractères ; puis après avoir fait sécher ce moule, d'abord à l'air, puis dans un four, on le place dans une boîte en fonte fermée par deux plaques ; cette boîte est placée verticalement et on verse le métal par un orifice qui se trouve à la partie supérieure.

L'explication donnée par notre graveur nous paraît bien être le cas des timbres de l'Équateur. Des clichés faits dans les conditions aussi primitives, séchés à l'air et au feu, ne pouvaient amener que des résultats peu satisfaisants. Quant aux manques d'espaces entre les timbres, ils proviennent de l'absence de « languettes » et de ce que la planche a été formée par la réunion plus ou moins symétrique de clichés de différentes grandeurs, lesquels clichés ont été collés d'après ce que nous avons appris de Quito, sur une planche de bois au lieu de former une planche d'une seule pièce de métal.

Nous laissons la porte ouverte aux projections lumineuses de celles des personnes qui ne partageraient pas cette opinion ou qui voudraient bien ouvrir le robinet de leur science en faveur des lecteurs du *Timbre-Poste*.

Marques postales.

L'enveloppe d'une lettre expédiée de Philadelphie à Paris, en 1852, nous a été communiquée par M. Ph. de Ferrary. Outre les timbres à date,



cette enveloppe a en plus la marque octogone ci-contre, imprimée en rouge.

C'est sur cette marque que M. de Ferrary attire notre attention. Il la trouve digne d'in-

térêt parce qu'il lui paraît qu'elle est un intermédiaire entre la véritable enveloppe.

Nous reconnaissons que cette marque postale n'est pas sans intérêt, mais pas dans une collection de timbres où elle n'a rien à voir, mais par exemple dans une collection de griffes postales. Il ne faut pas perdre de vue que nous ne sommes pas ici en présence d'un timbre d'affranchissement, mais d'une marque constatant que l'expéditeur a payé la taxe en espèces. C'est donc un acquit pour l'envoyeur et un avis pour l'expéditeur qu'il a été satisfait dans la mesure du possible à l'affranchissement. Car, à cette époque, l'affranchissement ne pouvait se faire que partiellement pour certains pays, les conventions postales n'ayant pas encore établi les affranchissements à destination et en timbres, qui n'avaient lieu alors, le plus souvent, que jusqu'au port d'embarquement et aussi jusqu'au port de débarquement. Il y avait même des pays

pour lesquels l'affranchissement ne pouvait avoir lieu, par exemple les lettres de Belgique pour l'Espagne et vice-versa.

Or, que les marques soient comme le modèle ou autrement, P P (port payé), P D (port déboursé), *paid, payé*, ce sont toujours des constatations d'affranchissement mais *jamais* des timbres d'affranchissement.

Et puisque nous en avons l'occasion, disons que l'enveloppe Baltimore signalée dans notre catalogue n'a pas plus de valeur à notre avis. Si nous l'avons cataloguée, c'est afin de provoquer des renseignements et ne pas lui donner un enterrement précipité. Nous avons mis un astérisque pour exprimer nos doutes, mais à la correction nous n'avons pas remarqué sa suppression par notre imprimeur.



Ici le chiffre est encadré, mais cela ne peut être qu'une fantaisie administrative, ayant rencontré sur d'autres lettres des Etats-Unis des chiffres 5 dans un ovale, imprimés soit sur la lettre, soit sur le timbre; nous avons encore vu, sur les quelques lettres de cette époque que nous avons pu obtenir, des timbres ronds à date ayant : *Boston* ou *Philadelphie*, le jour et le mois au centre et *5 cts* en bas.

Si nos amis d'Amérique voulaient consacrer à ces marques administratives quelques lignes dans un des nombreux journaux du pays, ils rendraient service à la timbrophilie, car ils mettraient en garde les amateurs contre tout abus.

Enveloppes timbrées.

Plusieurs de nos souscripteurs au catalogue nous ont fait part de leurs remarques après avoir reçu la livraison concernant les enveloppes. M. Lubkert a ouvert la marche.

Voici les additions qu'il propose :

ALGÈRES 1883. 25 et 50 réis, petit et grand format. (Ont été imprimées ainsi sans avoir été en usage.)

ALLEMAGNE. *Tour et Taxis*, nord et sud 1862, 2 sgr. et 6 kr., outremer, grand format.

AUTRICHE 1863. 25 kreuzer, moyen format, petite rosace.

1864. 5, 10, 15, 25 kr., moyen format, petite rosace.

1875. 5 kr., moyen format, grande rosace.

BECHUANALAND BRITANNIQUE, 1886. 4 p., bleu, format F (131 × 83 m/m).

BRÈME, 1867. Sans valeur (1 grote), noir sur blanc crème, format 142 × 79 avec la patte de fermeture échancrée et l'extrémité arrondie.

CÔTE D'OR. Type inscrip. sur ligne droite, format G (152 × 97 m/m), 2 pence.

DOMINICAINE, 1881. Format 153 × 86 m/m, 1 c., vert sur orange uni; 2 c., rose, 10⁽¹⁾, 20, 40 centavos sur blanc vergé :

Format 157 × 89 m/m :	20 c., bistre	sur azur vergé
— 186 × 96 —	20 — —	— — —
— — —	50 — jaune	— blanc vergé
— 210 × 93 —	20 — —	— — uni
— 240 × 101 —	30 — carmin	— — —
— 178 × 94 —	20 — bistre	— paille vergé
— 262 × 114 —	75 — outremer	— chamois vergé toile

(Toutes ces enveloppes doivent être des spécimens obtenus de l'illustre Seebeck.)

EQUATEUR, 1887. Type *Ecuador correos*, format 151 × 91 m/m, 5 c., sur paille, azur, orange-vergé. Celle sur blanc doit exister.

LEVANT AUTRICHIEN, 1869. 25 soldi, moyen format, grande et moyenne rosace, ayant le filagramme, lettres écartées.

OLDENBOURG. Enveloppe seconde émission, 3 gr., sans inscriptions obliques.

PRUSSE 1863. L'enveloppe 2 sgr. annoncée par (?) existe.

SAXE, avril 1860. Grand format, le 3 gr. existe. (Notre correspondant en a un exemplaire oblitéré 27 septembre 1863.)

SUISSE 1871. 10 cents, rose, filagramme avec colombe tournée à droite.

VICTORIA, janvier 1885. 1° 2 violet-rose sur blanc-vergé, format 137 × 78 m/m, ayant un creux à l'extrémité des pattes latérales et échancrée pour celle de fermeture avec l'extrémité carrée;

2° 2 pence, lilas sur blanc-vergé, format 153 × 85 m/m, ayant les pattes latérales qui se touchent presque et longeant la patte de fermeture, tout en laissant un creux à l'extrémité arrondie; la patte de fermeture est arrondie.

1886. 1° 1 penny, vert sur azur vergé, format 138 × 79 m/m, coupe rappelant le dessin CFU mais patte inférieure arrondie et de fermeture pointue avec fleuron à l'extrémité;

2° 1 penny, vert sur azur, format 222 × 113

(1) Ce 10 c. notre correspondant le possède oblitéré.

m/m, ayant sur la face : *The University of Melbourne* et à la patte de fermeture les armes de l'université en bleu.

C'est certainement une enveloppe de commande.

M. Breiffuss nous fait remarquer que nous avons omis les enveloppes suivantes :

RUSSIE. *St-Petersbourg*, 1^{er} décembre 1845, 5 kop., bleu sur blanc-jaunâtre, feuille timbrée sans patte, 274 × 207 m/m, timbre à droite.

Moscou, 1845. 5 kop., bleu, format 136 × 118, timbre renversé à gauche, angle inférieur; 140 × 90 m/m, timbre à droite supérieur.

M. de Ferrary ajoute les suivantes :

Timbre angle sup. droit :

112 × 88, 135 × 83 et 138 × 88 m/m

Timbre renversé angle inf. gauche :

86 × 48 et 140 × 55 m/m

Timbre renversé angle inf. droit :

139 × 109 m/m

Enfin plusieurs autres correspondants nous signalent :

BARBADES, 1888. 1 penny, rose, Registered, format F (131 × 83 m/m), ayant : De La Rue & Co sous la patte de fermeture.

EQUATEUR, 1891. Type *Ecuador correos*, 10 cent, orange sur azur vergé verticalement, format 125 × 81 m/m et la même avec surcharge : 3 centavos 3 en noir.

HAYDERABAD, 1891. 1 anna, gris-pâle sur azur vergé, format 120 × 65 m/m avec écu quadrillé dans une jarrettière ovale à la patte.

PUTHALLA, 1891. 1 an., brun sur blanc, surch. noire, format 120 × 94 m/m et 1889, 2 annas, outremer, Registered, format F (132 × 83 m/m), ayant la surcharge : *Puthalla* et non *Patiala*.

Si tous nos correspondants nous faisaient part de leurs observations, tout le monde en profiterait, mais nous regrettons de le dire, nous avons rencontré fort peu de bon vouloir parmi nos correspondants lorsque nous leur avons demandé assistance : beaucoup de promesses et c'est tout !

Les timbres des îles Ioniennes.

Un de nos correspondants supposant que la date d'émission, 15 mai 1859, donnée par nous dans notre catalogue, comme du reste dans les éditions précédentes était erronée, nous avons fait des recherches à ce sujet et voici ce que nous avons découvert :

Première session

du XI Parlement de l'Etat-Uni des îles Ioniennes,
N° 35. RÉSUMÉ.

Loi en substitution d'un nouveau tarif postal remplaçant celui actuellement en vigueur.

PRÉAMBULE.

Vu que le tarif postal de la plupart des pays d'Europe a changé et les taxes réduites considérablement. Attendu que le peuple de cet Etat désire jouir d'un pareil bienfait; sur l'autorisation de S. A. le Président et le très illustre Sénat, après l'avis et le consentement de la très noble assemblée législative de l'Etat-Uni des îles Ioniennes de cette première session du XI Parlement et sur l'approbation de S. Ex. le Lord Grand Régent de la Protectrice Reine, est décrété et ordonné ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. — Est supprimé le tarif postal actuel stipulé par la loi de la première session du XI Parlement et remplacé par un nouveau tarif basé sur un système de taxes uniformes; ainsi qu'il est déterminé à la fin de cet acte.

ART. 2. — Un timbre imprimé pour la nouvelle taxe postale sera fourni par le Gouvernement afin que le public puisse en profiter.

ART. 3. — Toutes les lettres non affranchies seront taxées en double port. Pour les lettres sur lesquelles il aurait été appliqué des timbres d'une valeur inférieure à celle due, le destinataire de la lettre devra payer la différence.

Pour les lettres adressées à l'étranger, les dispositions du présent article seront appliquées aussi par l'envoyeur qui les livrerait à l'administration des postes.

ART. 4. — Cet acte sera mis en vigueur un mois après l'avis qui sera publié par le Bureau général de l'administration des postes.

TARIF

Toute lettre ne dépassant pas le poids d'une demi-once penny 1 (1)
Depuis 1/2 once jusqu'à 1 once pence 2
De 1 — à 2 — — 4

et ainsi de suite, le port doublé pour chaque once additionnelle.

ART. 5. — La présente loi sera imprimée et publiée pour être exécutée.

Corfou, le 15/27 juillet 1857.

L'avis de l'administration des postes s'est fait attendre jusqu'au 15 mai 1859 date que nous avons donnée et qui est bien conforme à celle donnée par M. Rondot dans le *Magasin Pittoresque*.

Emission du 15 mai 1859.



Effigie à gauche de la reine Victoria dans une jarrettière ovale contenant en lettres grecques : *Ionicon kratos*; cadre rectangulaire avec fond guilloché; sans indication de valeur.

(1) Le correspondant qui nous a envoyé jadis ce décret en manuscrit s'est probablement trompé. C'est 1, 2, 4 oboles et non pence qu'il faut lire, pensons-nous. Autrement les taxes ne répondraient plus aux timbres émis.

Imprimé en couleur sur papier blanc varié :

Sans valeur	1/2 obole	ou	1 1/2 penny,	jaune
—	—	—	—	bleu
—	—	—	—	rouge

Les timbres jaunes ont le papier uni, les bleus, le chiffre 2; les rouges, le chiffre 1; filagrammes qui ne s'expliquent que par suite d'une erreur.

Il n'y a jamais eu de timbre bleu avec le chiffre 1.

L'emploi de ces timbres a cessé en 1864, par suite de l'abandon du Protectorat par l'Angleterre et la réunion des îles à la Grèce.

Arrestations.

Une lettre du juge d'instruction de Brême nous réclamant des renseignements, nous apprend qu'une enquête est ouverte contre les associés Ernest Antholz, Charles Antholz et André Schmidt actuellement arrêtés, prévenus qu'ils sont, d'avoir dans le courant des années 1891-1892, commis des fraudes ou tentatives de fraudes au préjudice de certaines personnes en émettant des timbres entre autres de Brême, du Japon, des timbres jubilaires et en outre quelques Hambourg et Alsace-Lorraine qu'ils avaient pourvus d'une fausse marque.

En outre ils sont accusés d'avoir soustrait de l'argent et des timbres qui leur auraient été confiés.

Enfin se trouveraient compromis, Richard Antholz, Catherine Antholz apprentis de commerce, Charles Werner chef machiniste, Gérard Rùthe, graveur sur bois, domiciliés à Brême, Albert Reinhard, Paul Müller à Mannheim et l'employé Albrecht de Brême, pour avoir coopéré aux délits.

VIENT DE PARAITRE

le 1^{er} fascicule de la 5^e partie du

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

(7^e édition)

Ce fascicule est relatif aux timbres fiscaux. Nous espérons pouvoir envoyer l'un de ces jours le second fascicule qui terminera le 3^e volume, pour reprendre ensuite la 3^e partie concernant les cartes postales, qu'il nous a fallu abandonner.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



TOUTS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS **6.00**
 LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J. - B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

AFRIQUE CENTRALE (C^{ie} Brit. de l').

On nous avise que le timbre 4 sh. sur 2 d. 6 p. doit être une fumisterie, la Compagnie ayant déclaré que ce timbre n'existait pas.

ARGENTINE (République).

On nous écrit de Buenos-Ayres que les coins du timbre Columbus ont été détériorés comme les planches et qu'ils étaient exposés en même temps que celles-ci. Nous voilà donc rassurés pour l'avenir.

Au sujet des timbres sur papier de couleur on nous informe que ce sont là des fantaisies de spéculateurs et qu'il y a encore bien d'autres carottes que celle-là. Puisqu'il y a carotte, il nous paraît que la poste ne devrait pas laisser passer les timbres autrement qu'elle ne les a émis; en taxant les lettres, on aurait bientôt raison de la spéculation.

Une carte postale à 3 centavos est en usage

depuis fin avril dernier. Type des autres cartes :
 3 centavos, orange sur chamois

BARBADES.

D'après le *Monthly Journal* il y aurait eu environ une douzaine d'enveloppes 145 × 87 mm surchargées 1/2 d. :

1/2 sur 1 p. rose, surch. violette

La carte postale de 1 1/2 p. dit le *London Philatelist*, a été surchargée : *one penny* en grandes lettres sur l'ancienne valeur avec un timbre en caoutchouc, en encre violette :

1 sur 1 1/2 p. mauve, surch. violette

BELGIQUE.

Alea jacta est! Notre pieux ministre des postes et chemins de fer vient de franchir le Rubicon. Un arrêté royal consacre la profonde bêtise du ministre en émettant les fameux timbres dominicaux. L'Europe nous a envié jusqu'ici notre constitution, il paraît, au dire du ministre, au Sénat, que le monde entier va cette fois nous envier nos timbres et que notre exemple devien-

dra bientôt général, le ministre n'ayant pas pris de brevet de son invention.

Déjà en Suisse, si le timbre dominical n'existe pas, il y a des partisans pour prôner cette idée. Une bande de journal qui nous arrive porte une petite étiquette imprimée sur laquelle : *ne doit pas être porté à domicile le dimanche*. Or, d'après ce qu'on nous écrit de Genève, où on essaie d'introduire cette sotte idée, la poste ne tient aucun compte de l'injonction de ces fanatiques, et si les facteurs ont plusieurs lettres à déposer dans une boîte, ils ne s'amuse pas à mettre de côté, pour le lendemain, celles qui portent l'étiquette pieuse. Car les partisans de la sanctification du dimanche pourraient tout aussi bien mettre à la poste leurs lettres ou imprimés le lendemain, mais ils perdraient l'occasion d'affirmer leurs principes religieux.

« Le moyen pratique qui ne blesse personne », pour nous servir de l'expression de notre révérend, répondant à un compère, est un moyen adroit (?) pour arriver à supprimer complètement le service du dimanche. On prétendra plus tard que la preuve est faite et carrément on remettra au lendemain la remise des correspondances.

Nous avons espéré jusqu'au dernier moment qu'on n'émettrait pas les risibles timbres dominicaux, mais en présence de l'arrêté royal et du timbre qui nous arrive, il faut s'incliner. Voici cet arrêté et celui du *Ministre* qui le complète :

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

—
ADMINISTRATION DES POSTES.

—
LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 40 de la loi du 30 mai 1879, autorisant le gouvernement à émettre des timbres-poste, etc. :

Vu Notre arrêté du 9 juin 1884, qui crée le type de timbres-poste existant pour les valeurs de 10 centimes et au-dessus, et notre arrêté du 13 novembre 1893, qui a déterminé le type des timbres-poste d'une valeur inférieure à 10 centimes ;

Sur la proposition de Notre Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. Il sera créé de nouveaux types de timbres-poste en remplacement de ceux qui ont été adoptés par Nos arrêtés susvisés.

ART. 2. Les timbres de 10 centimes et au dessus seront à Notre effigie; ceux d'une valeur inférieure à 10 centimes seront à Nos armes.

ART. 3. Les inscriptions portées sur les timbres-poste seront en français et en flamand.

ART. 4. Les nouveaux timbres-poste seront débités à leur valeur nominale.

ART. 5. Les timbres-poste des types actuels restent valables jusqu'à épuisement.

Notre Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 14 mai 1893.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des chemins de fer,
postes et télégraphes,
J. VANDENPEERBOOM.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Vu l'article 2 de l'arrêté royal du 9 juin 1884 qui autorise le Ministre des travaux publics (actuellement des chemins de fer, postes et télégraphes), à déterminer les valeurs, les couleurs et les dates d'émission des marques et formules postales d'affranchissement ;

Vu l'arrêté royal du 14 mai 1893 décrétant la création de nouveaux types de timbres-poste,

Arrête :

ART. 1^{er}. Les timbres-poste de la nouvelle émission porteront l'inscription : « Ne pas livrer le dimanche. — Niet bestellen op zondag ».

Il sera facultatif aux expéditeurs de détacher cette inscription des timbres-poste, avant d'en faire usage, ou de l'y laisser adhérer.

Les correspondances qui porteront cette mention ne seront pas distribuées à domicile les dimanches et les jours fériés.

ART. 2. Les valeurs et les couleurs des nouveaux timbres-poste sont déterminées comme il suit :

10 centimes, rouge	
20 — réséda	
25 — bleu	
35 — brun	
50 — bistre	
1 franc, carmin sur vert clair	
2 francs, lilas sur rose	
1 centime, gris	
2 centimes, orange	
5 — vert	

ART. 3. L'émission des nouveaux timbres-poste commencera par celui de 10 centimes, qui sera mis en vente le 1^{er} juin prochain.

Bruxelles, le 15 mai 1893.

J. VANDENPEERBOOM.

Pour arriver à faire faire les flamingants, les



timbres-poste sont en deux langues. Pour économiser les deniers publics, on a utilisé la gravure du 35 centimes dont on a changé les chiffres qui n'apprennent rien, car on peut se demander s'ils représentent des francs ou des centimes. Le décret nous dit bien que le timbre de 10 centimes, le seul paru jusqu'ici sera rouge, couleur adoptée par les conventions postales de l'union, mais sa couleur est d'un brun-orange !

Le décret royal nous dit encore que les timbres inférieurs à 10 centimes seront à « Nos armes »

(les armes royales), ce qui serait un comble, mais il est probable qu'on a voulu dire les armoiries du royaume ce qui n'est pas précisément la même chose.

« Le moyen pratique qui ne blesse personne » c'est le talon placé sous le timbre. On peut supposer qu'il annonce que l'objet envoyé et non le timbre, ne sera pas délivré le dimanche, « et les jours fériés », ajoute l'arrêté du ministre, cependant il serait bon de s'entendre sur la signification de « jours fériés ». Le lundi et les jours de kermesse seront-ils considérés comme jours fériés ?

L'impression du timbre des hallucinés est en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

10 centimes, brun-orange

Notre ministre qui s'occupe décidément beaucoup de timbres-poste a décidé, comme nous l'avons déjà dit, d'après un renseignement obtenu de sa bouche ministérielle, que des timbres

seraient émis à l'occasion de l'exposition d'Anvers. On parle aujourd'hui de trois valeurs, 5, 10 et 25 centimes qui seraient aux armes de la ville d'Anvers, mais jusqu'ici aucune décision définitive n'a été prise.

Nous proposons, puisqu'il en est temps encore, l'effigie du R. P. Boom.

BOLIVIE.

Il résulte d'une enquête habilement conduite par un de nos correspondants de Paris que les timbres *impresos* sont décidément faux; que c'est à l'insu de la légation de Bolivie que ces timbres et les autres de ce pays ont été exposés par elle au Champ de Mars; que la bande enfin avec timbres oblitérés que nous avons reçue pour nous donner confiance, est l'œuvre d'un faussaire.

Nous ne pouvons en dire davantage aujourd'hui, ayant déposé une plainte au parquet de Paris.

BRÉSIL.

Lors de l'impression nouvelle des cartes à 80 réis, il a été mis par erreur, dans le coin gauche supérieur, l'inscription : *Bilhete postal* et l'avis : (*nesta lado so o endereço*), sous la vue de Rio. On a réparé cette étourderie, pour ne pas perdre un tirage de 75,000 exemplaires, en surchargeant les deux mots de gauche d'un cartouche ayant en lettres blanches, sur fond noir : *Carta Bilhete*. A été émise le 14 avril dernier :

80 réis, rouge et bleu, surch. noire sur rose, intérieur ligné

L'enveloppe 100 réis nous arrive au format 160 × 90 m/m sur blanc uni :

100 réis, rouge

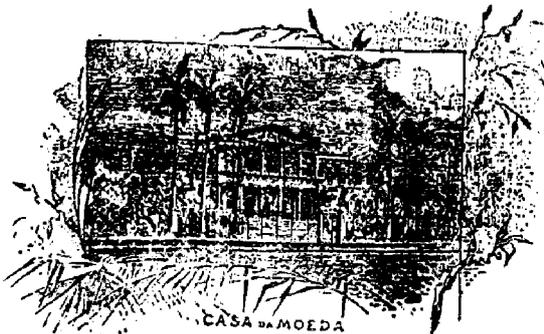
Der Philatelist annonce au type reproduit le mois passé les timbres-poste suivants qui ne doivent pas encore être émis, d'après nos correspondants :

10 réis, bleu
20 — brun-jaune
50 — vert

Le Timbre publie à propos de cette série le document ci-après extrait du *Diario official* du 19 janvier dernier :



Brazil



Direction des Postes.

Par ordre du Directeur Général, je porte à la connaissance du public qu'il sera mis en circulation des timbres nouveaux de 10, 20, 50 et 100 réis d'un format de 0,021 x 0,018. Effigie de la République sur un fond entouré d'une banderole. Intérieurement des banderoles en forme d'anneaux entrelacés d'une largeur de 0,02. Entre les ornements, les inscriptions suivantes; en tête : *Correto*; sur la banderole entourant l'effigie : *Republica dos Estados Unidos do Brazil* et au pied, en toutes lettres la valeur entre les mots : *reís*. Les timbres de 100 réis seront jaune (1); ceux de 50 réis, vert; ceux de 20 réis, brun-havane; ceux de 10 réis, bleu.

Rio de Janeiro, le 18 janvier 1893.

Le Sous-Directeur,
ALFONSO REGO BARROS.

The London Philatelist a reçu d'un de ses correspondants une erreur du timbre 100 réis tête de Liberté, 1891, où l'inscription et la valeur manquent, la partie rouge du dessin ayant seule été imprimée.

Sans valeur, rouge

HUNGARIE.

Le *timbre-taxe* a été refait : le dessin est plus net, les perles mieux dessinées, la rosace supérieure n'empiète plus sur le cartouche; les inscriptions diffèrent aussi, entre autres celle sous le chiffre qui est de dimension plus grande; enfin la tête du chiffre qui était carrée est aujourd'hui légèrement cintrée du haut :

5 stotinki, jaune-orange, piqué 11 1.2

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le *Monthly Journal* signale le 2 pence, actuel, surchargé : *one penny*, en capitales, avec barre sur la valeur primitive précisément comme le 6 pence a été accommodé en 1874 :

1 p. sur 2 p., bistre, surch. noire

Le même confrère rapporte ce que lui a écrit un de ses correspondants au sujet de la première émission des cartes postales.

Deux spécimens, un en rouge, l'autre en noir, avaient été soumis d'Angleterre à l'approbation des autorités qui choisirent la couleur rouge. L'exemplaire en noir tomba entre les mains d'un employé du département des postes qui s'en servit sur les conseils d'un ami collectionneur. Cette carte sortit de la colonie et depuis il a été annoncé qu'on en avait trouvé dans un paquet de cartes ordinaires achetées à la poste et dont on en aurait encore employé pour s'assurer de la valeur.

D'abord les cartes n'ont pu être soumises d'Angleterre puisqu'elles sont lithographiées

(1) C'est probablement par erreur les timbres étant carmin.

dans la colonie comme on peut s'en assurer sur les cartes mêmes. Notre avis est que la carte n'a jamais été imprimée en noir que comme essai et que le ou les exemplaires connus oblitérés sont le résultat de la complaisance d'employés de poste.

CHILI.

On y a émis un nouveau timbre bouche-trous portant pour inscriptions : *Administracion de Correos*, en haut; *Santiago Chile*, au milieu; *Cicero oficial*, en bas, le tout dans un cadre oblong avec angles arrondis et boîte aux lettres au centre :

Sans valeur, brun

ESPAGNE.

Les journaux ont rapporté que les timbres allaient être changés, le roi bébé étant devenu aujourd'hui grand garçon. Informations prises à la fabrique des timbres, on nous certifie qu'il n'y a rien de vrai dans cette nouvelle, si ce n'est *peut-être* la proposition qui a été faite par un graveur au Ministre des Finances. Attendons encore, le roi grandira... puisqu'il est espagnol.

ÉQUATEUR.

D'après la *Revue Philatèlique* et d'autres journaux, on aurait employé des timbres-fiscaux, par suite de disette et mêmes les timbres des cartes-lettres. Qu'on emploie les timbres-fiscaux, nous le comprenons; mais découper le timbre d'une carte-lettre, c'est de la haute fantaisie :

Timbre-fiscal : 4 cent, vert (1893-1894)
Carte-lettre : 5 — bleu sur rose
— 10 — orange sur bleu

ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Reçu de M. E. Diona le 1/2 bajacco, gris-fer, en tête bêche à l'état oblitéré. Pas de doute à élever sur l'authenticité de ce timbre :

1/2 bajacco, gris-fer

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On nous avise qu'il existe différents types de l'enveloppe du quatrième centenaire. Nous précisons le mois prochain, n'ayant pas le temps d'examiner l'assortiment qui nous parvient au moment de paraître.

FIDJI.

Signalé par le *London Philatelist* un 5 pence sur 6 p., rose, ayant les mots : *five* et *pence* distancés de 3 au lieu de 2 m/m.

FINLANDE.

De l'émission de 1889, timbre de chemin de fer triangulaire avec inscription : *Borga Jern-rag*, M. Treichel nous envoie :

25 penni, bleu foncé

GRANDE BRETAGNE.

On nous dit qu'on émettra incessamment (dans un ou deux mois) une enveloppe pour lettres recommandées ayant le timbre de face, contrairement à celles qui existent aujourd'hui qui ont le timbre de côté. Le type sera de plus petite dimension.

L'Echo de la Timbrologie a vu l'enveloppe 1/2 p. ayant deux autres timbres 3 et 6 pence :

1/2 p. + 3 + 6 pence, vermillon, carmin et lilas

GUYANE HOLLANDAISE.

Il y aurait, au dire de ce journal, deux cartes nouvelles au type de la jeune Reine :

5 cent, bleu sur azur
5 + 5 — — — —

HAÏTI.

Les 3 et 5 cents au nouveau type nous sont parvenus :

3 cents, gris-lilas
5 — orange

HAWAÏAN.

Extrait du *London Philatelist* :

Avis.

Les nouveaux timbres surchargés du gouvernement provisoire seront en vente le ou vers le 20 mai 1893, après quelle date l'émission actuelle et sa vente cesseront et aucune des anciennes émissions ne sera vendue dans un lieu postal.

3359, 14 76. 1 m.

Jos. M. Oat,
Maître général des Postes.

La surcharge en question consistera dans les mots :

Provisional
Govt
1893

Cette surcharge sera rouge, sauf pour les timbres rouges où la surcharge sera noire.

INDES ANGLAISES.

On annonce le changement de couleur du timbre 8 annas, violet, qui serait actuellement rose, probablement par une altération chimique, le violet se changeant parfaitement en rose.

LEVANT ANGLAIS.

Nous en recevons l'enveloppe 2 1/2 pence de la Grande-Bretagne, surchargée sur deux lignes :
40 paras, en noir.

L'émission date du 20 avril dernier :

2 1/2 pence, outremer, surch.
noire



Nous n'avons reçu que le grand format : 140 × 111 m/m.

LEVANT FRANÇAIS.

Port Lagos. Nous reproduisons le type des timbres décrits le mois dernier.



LIBÉRIA.

Nous avons annoncé comme tous nos confrères le changement de couleur du timbre 3 cents. Voici ce que nous écrit M. A.-L. Hayman :

« J'ai demandé au gouvernement de Libéria, le 3 cents rouge. On me répond que c'est une falsification ou tout au moins un timbre non autorisé qui n'a jamais été émis à Libéria. La couleur officielle est noire. »

Malgré tout il circule de ces timbres oblitérés.

MARTINIQUE.

Les variétés suivantes ont été relevées par le *Ph. Journ. of G. Britain* :

05 sur 5 c. (taxe) noir ayant VIMBRE
05 — 5 — — — — PCSTE

MEXIQUE.

Quelques enveloppes Wells Fargo et Cie qui n'ont pas été signalées ici, ni dans notre catalogue :

a. *Inscription* : PARA CARTAS 1 oz. A EUROPA EXCLUSIVAMENTE (violet).

Timbre Wells Fargo au milieu; valeur 25 ctvo biffée à la plume en rouge; à droite de la vignette : 55 ctvos en violet biffée d'un trait de plume en noir; à gauche, sur une ligne droite : *Precio 50 ctvos*. Timbre mexicain, 20 centavos, violet.

Format officiel :

30 sur 35 sur 25 | 20 c. vert et violet, surch. rouge, noire et violette

b. PARA CARTAS 2 oz. A LOS ESTADOS UNIDOS EXCLUSIVAMENTE (violet).

Timbre Wells Fargo à gauche, valeur 25 ctvo biffée en rouge ayant à droite 50 ctvos en violet, verticalement, biffée d'un trait noir et plus loin en biais : *Precio 40 ctvos* en violet. Timbre mexicain, 20 centavos, violet.

Format moyen :

10 sur 50 sur 25 + 20 c., vert et violet, surch. noire et violette

c. PARA CARTAS 1 oz. EN LA REPUBLICA MEXICANA EXCLUSIVAMENTE.

Timbre Wells Fargo à gauche, valeur 25 ctvo et petite inscription *bleue* en-dessous. Timbre mexicain, 20 centavos, rouge.

Format moyen :

25 + 20 c., vert et rouge

Timbre Wells Fargo à gauche, valeur 15 ctvo et petite inscription *carmin*, mais *Para Cartas 1/2 oz en la Republica* est de caractères plus grands que les autres.

Format moyen :

15 + 10 c., vert et rouge

Ces deux dernières ont été employées en décembre 1892.

M. Vervelle nous a signalé un 2 reales qui se serait trouvé par hasard dans la planche du 4 reales rouge sur jaune de 1861. M. de Ferrary nous avise qu'il possède cette même valeur de cette même émission, mais imprimée en noir sur jaune :

Janvier 1861, 2 reales, noir sur jaune
Juillet 1861, 2 — rouge — —

Les bandes nouvelles viennent seulement de nous parvenir. Elles sont lithographiées et portent en couleurs variées les mêmes inscriptions qu'autrefois avec timbre, chiffre à droite. Nous avons reçu :

Servicio interior, 1 centavo, vert, imp. bleue
— — — — — 2 — — rouge, — carmin
Union postale universelle, 1 — — vert, — verte

MONACO.

Nous avons vu au type du Prince Albert :

Enveloppes, 5 centavos, bleu sur blanc, 115 × 75 m/m
— 15 — — — — rose — vert,
— 15 — — — — — — — — — 123 × 96 —
Carte, 10 — — — — — — — — — — chamols

L'Echo de la Timbrologie, signale :

Carte, 10 centimes, brun-carmin sur vert

NANDGAM.

Le *Monthly Journal* fait remarquer avec raison que les 16 timbres dont se composent les feuilles des derniers timbres diffèrent entre eux par les deux mots du centre de l'ovale et qu'il y a par conséquent 16 variétés des deux valeurs.

PHILIPPINES.

Nous venons de remarquer qu'il existe 2 types du 2 4/8 c de peso, surchargé en noir : *Habilitado pa correos de dos rles.*



Le 1^{er} type a *Habilitado* avec L touchant l'i, le T peu barré. A barré au milieu; hauteur des lettres 2 1/2 m/m. *Pa correos*, la lettre A. est

très fermée, C ouverte; de *dos rles*, 2 1/2 m/m de haut à l'S de *dos* bien formé.

Le 2^e type a *Habilitado*, avec le trait de I. plus court que le 1^{er} type; le T plus fortement barré et l'A barré du bas; hauteur des lettres 2 1/4 m/m. *Pa correos* à l'A ouvert et plus court, C fermé, S de *dos* est déformé et l'inscription de *dos rles*, a 2 1/4 m/m de haut.

1^{er} type, 2 reales sur 2/48, bleu, surch. noire
— — — — — 2 — — 2/48, outremer, — —
2^e — — — — — 2 — — 2/48, — — — —

RUSSIE.

BOUZOULOUK (*Samara*). Le dernier timbre en usage depuis 1883, se présente maintenant avec le chiffre 3 à tête arrondie :

3 kopecks, rose

BRONNITZI (*Moscou*). Le timbre de cette poste rurale est actuellement imprimé en bleu foncé, centre chair :

5 kopecks, bleu foncé et chair

FATÉJE (*Koursk*). Reçu les enveloppes 4 et 6 kop. imprimées sur papier blanc vergé, au format 142 × 114 m/m avec timbre imprimé à gauche :

4 kopecks, bleu-vert
6 — — violet

VARIÉTÉ.

Timbre renversé et imprimé à droite, angle inférieur :

6 kopecks, violet

JELTZ (*Orel*). Le timbre rond nous arrive imprimé en noir, sur papier jaune et percé en lignes :

5 kop., noir sur jaune

KRASNOOUFFIMSK (*Perm*). Encore une nouvelle poste! Il s'agit de Krasnooufinsk donnant ses armoiries au centre d'un ovale qui porte pour inscription : *Krasnooufinskaja Ziemskaja Potshta* (Poste rurale de Krasnooufinsk); en bas : *Dviej Kop* (deux kopecks).



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, rouge

OUSTYSOLSK (*Wologda*). Le timbre actuel a aujourd'hui le cadre bleu, la bande rouge avec lettres blanches, le chiffre 2 des angles, rouge et l'ours imprimé en brun :

2 kopecks, bleu, rouge et brun

PRIOUKY (*Poltava*). Changement de couleur :

5 kopecks, noir sur violet



SCHATZ (*Tamboff*). La composition du timbre de Schatz de 1889, a été refaite. Elle se distingue par l'inscription supérieure qui est plus cintrée qu'autrefois.

Imprimé en noir sur papier de couleur, percé en lignes :

3 kopecks, rose vif

SOLIKANSK (*Pern*). Le timbre 4 kop. rouge de 1891, est actuellement imprimé en vert :

4 kopecks, vert

L'exemplaire communiqué est oblitéré 10 mars 1893.

WERCHOTOUR (*Pern*). Le type des timbres de Sapojok, a été trouvé tellement beau à Werchotour qu'on n'a pas voulu en avoir d'autre. C'est du reste un beau timbre...



Au centre, les armoiries et pour inscription, en haut : *Werchotourshoi Zemshoi* ; en bas : *Potschi* ou poste rurale de Werchotour ; un chiffre de chaque côté du timbre et des armoiries.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, rouge



SAINT-VINCENT.

Voici le timbre décrit le mois passé.

SERBIE.



ДОПИСНА КАРТА



Depuis le 1^{er} mai passé, il y a une émission de cartes au nouveau type ci haut. A gauche, le timbre à effigie du jeune roi ; à gauche les

armoiries ; une inscription entre les armoiries et le timbre ; quatre lignes pointillées pour l'adresse ; trois mots en serbe à gauche et c'est tout !

Imprimé en couleur sur carton chamois :

5 para, vert-jaune
5 + 5 - -

Cette dernière a été émise le 15 mai.

SHANGHAI.

On annonce une prochaine émission de timbres à l'occasion d'un jubilé rappelant sans doute que c'est le 17 novembre 1843 que le port de Shanghai a été ouvert au commerce étranger.

Il y aura des timbres-poste (cinq valeurs), des bandes, des enveloppes et des cartes-postales. Le type sera aux armoiries en relief de la municipalité : ce sera magnifique !

Le port des lettres ayant été réduit il y aura des surcharges en attendant les timbres que réclame cette mesure.

Aussitôt les *timbres-taxe* épuisés ils seront remplacés par un autre type qui nous montrera Mercure debout sur une roue ailée...

SORUTH.

Le *Monthly Journal* a vu le timbre ci-contre de 1 anna sur papier jaune uni, qui se trouvait encore sur une lettre en date de juillet 1869. Ce timbre était inconnu jusqu'ici. En même temps, il a reçu des 1 anna, rose, oblitérés, juillet 1869 et des 1 anna, bleu, août 1871. Ceci rectifie les dates erronées données jusqu'à présent sur ces deux derniers.



TONGA.

La série entière des nouveaux timbres, écrit le *American Journal of Philately*, a été imprimée en bleu et surchargée G. F. B. :

1 penny,	bleu, surch.	rouge
2 pence,	- - -	-
4 - - -	- - -	-
8 - - -	- - -	-
1 shilling,	- - -	-

Le papier a le filagramme NZ et couronne ; piqué 12 1/2.

TRANSVAAL.

Nous apprenons par *The London Philatelist* que le 1/2 penny se présente avec l'impression vert-bronze :

1/2 penny, vert-bronze

Le même confrère parle du remplacement

probable des timbres actuels par d'autres à l'effigie du président Kruger.

TUNISIE.

Le timbre 75 centimes a été imprimé en noir sur jaune (*Amer. Journal of Philately*) :

75 centimes, noir sur jaune

TURQUIE.

On nous écrit de Constantinople :

« Les « Imprimés » rouges sur les timbres actuels, annoncés par quelques journaux sont de pure invention et l'œuvre d'un faussaire de cette ville »

On nous envoie les timbres actuels surchargés *taxe* avec une espèce de *T* majuscule au-dessus.



Informations prises à la poste de Constantinople, ces timbres y sont inconnus. Il nous paraît qu'ils sont bien inutiles puisqu'on possède déjà une série spéciale de *timbres-taxe* imprimés en noir :

20 paras,	rose,	surch. noire
1 piastre,	bleu,	— —
2 —	vert-brun,	— —

VÉNÉZUELA.

Ce pays se décide bien tardivement à émettre un timbre pour le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique. Il représentera le débarquement des officiers de Colomb sur les côtes de Vénézuëla en 1498. Valeur 25 centimos, violet.

ZOULOULAND.

Nous avons vu le timbre anglais 5 pence, surchargé : *Zululand*, en noir :

5 pence, lilas et bleu, surch. noire

Les timbres de Labouan sur papier uni.

Après notre article d'avril dernier nous avons reçu de la Compagnie du Nord de Bornéo la lettre suivante :

Ce 19 avril 1893.

Cher Monsieur,

Notre attention a été attirée sur un article du numéro d'avril du *Timbre-Poste*, relatif à l'émission des timbres de Labouan par cette compagnie, et duquel on pourrait déduire que vous avez mal lu notre lettre du 11 décembre 1892. A cette date nous avions récemment vendu le solde entier de notre stock de ces timbres, après en avoir envoyé une fourniture à Labouan et par conséquent il ne nous fut pas

possible de satisfaire a de nouveaux ordres pour le moment. En conséquence nous avons employé les mots « ici à présent » qui certainement ne portent pas la construction que vous paraissez lui avoir donnée, c'est-à-dire que ces timbres particuliers n'étaient pas prêts à être émis à cette date.

Nous ajouterons que nous n'avons aucun agent attaché à la vente des timbres et n'acceptons aucune responsabilité pour toute fausse déclaration à ce sujet.

Voire dévoué,
Le Secrétaire.

Si nous avons souligné les mots « à présent » c'est parcequ'il nous semblait extraordinaire de voir la Compagnie indécise sur ce qu'elle ferait au sujet des Labouan, alors que M. Parker, qu'on nous présentait comme son agent, donnait comme garantie de vente qu'il ne serait plus imprimé de ces timbres.

On nous déclare aujourd'hui que M. Parker n'est pas agent du Bornéo. Nous le voulons bien, mais comment appelle-t-on alors celui qui, comme M. Parker, après avoir reçu un ordre, le fait expédier par la Compagnie qui l'exécute à sa place? Que M. Parker ait avancé des choses qui ne sont pas, sous sa responsabilité, c'est possible, mais il n'en est pas moins avéré que ce Monsieur se trouve singulièrement favorisé. C'est par lui que sont venu les timbres non dentelés oblitérés et non, qui n'ont probablement jamais été en usage et tout récemment c'est encore lui qui faisait l'acquisition du stock entier des timbres d'anciennes émissions.

Voulant profiter des bonnes dispositions de la compagnie du Nord de Bornéo nous lui avons adressé aussitôt les questions suivantes :

1° Le service des postes se fait-il à Labouan pour le compte de la Compagnie ou celui du gouvernement anglais ?

2° La Compagnie après avoir substitué ses timbres à ceux de Labouan a repris ceux-ci. Pourquoi ?

3° Cette reprise est-elle définitive ou non ?

4° Les timbres de Bornéo sont-ils en usage en même temps que ceux de Labouan ?

5° Pourquoi les timbres provisoires se vendent-ils à un prix supérieur que celui de leur émission et par l'entremise du clergé ?

Ce à quoi on nous répond :

Ce 24 avril 1893.

Cher Monsieur,

Nous avons reçu votre lettre du 20 contenant une série de questions concernant la nouvelle émission de timbres de Labouan par cette Compagnie.

En réponse nous vous informons que la colonie de La-

bouan est administrée par cette Compagnie et le service postal est par conséquent sous son contrôle.

Les timbres du Nord de Bornéo ainsi que ceux de Labouan continueront à être employés dans la Colonie jusqu'à avis ultérieur, mais il se pourrait qu'à un moment donné l'une ou l'autre espèce soit épuisée.

Il n'y a pas de clergyman à Labouan et nous ne comprenons pas par conséquent votre allusion à la vente de timbres surchargés de Labouan par ce pasteur.

Votre dévoué,
Le Secrétaire.

Puisque la compagnie exploite pour son propre compte, ce que nous confirme un autre correspondant, nous apprenant que le Labouan a cessé d'être sous la dépendance du ministère des colonies, depuis janvier 1890, comment se fait-il qu'on remette en usage, sans raison, des timbres qui étaient épuisés et dont on a même fait un nouveau report pour certaines valeurs, ces timbres ne s'imprimant autrefois que par 10 exemplaires?

La compagnie élude la question que nous lui avons posée à ce sujet et ne comprend pas le tripot que l'on fait à Labouan pour les timbres surchargés. Nous renouvelons ici nos questions.

Un dernier mot. La compagnie exploite pour son compte et cependant une enveloppe de l'administration des postes de Labouan, que nous avons eue sous les yeux, en date de 1892, porte:

On Her Majesty's Service

avec cachet de la compagnie à la patte de fermeture!

Au moment où nous terminons cet article, nous apprenons que la compagnie a imprimé 50,000 timbres de 2 cents. On va donc continuer à se servir de ces timbres. Le premier tirage avait été de 5,000 séries! ce qui indique assez la destination qu'on leur donnait.

Carte postale.

A Monsieur V. Robert, à Paris.

Vous voulez inaugurer le système d'intimidation par l'injure, pour empêcher qu'on ne vous discute. Que vous le vouliez ou non je suis bien résolu à ne pas tenir compte de votre défense et d'user des droits que me donne la critique, quand je le jugerai convenable.

J'entends faire aussi mon journal comme il me plaît et je vous conteste le droit de vous immiscer dans mes affaires. Si je crois utile de charger n'importe qui de la rédaction du *Timbre-Poste*, soit provisoirement, soit définitivement,

cela ne vous regarde pas. Je suis seul responsable des articles non signés et, par conséquent, j'en approuve leur rédaction. Est-ce clair?

Quant à la bonne foi de M. Hancianu qui aurait, suivant vous, besoin de s'abriter derrière mon honorabilité, c'est là une infamie de votre part. Si vous croyez en flattant l'un, arriver plus facilement à diffamer l'autre, vous vous trompez. Entre une amitié éprouvée de quarante ans et une connaissance de hasard, je ne saurais hésiter, veuillez en tenir note.

Recevez, Monsieur, mes civilités empressées.

J.-B. MOENS.

Notre ami J.-B., ayant remis les choses au point, je ne m'attarderai pas à relever les insolences de M. Vert de gris, ce grotesque et suffisant personnage qui se fait appeler Robert.

Je me contenterai de faire connaître en quelques mots, les motifs pour lesquels celui qui n'a ni fiel, ni bile, qui n'est jaloux de personne, m'envoie de la position élevée qu'il occupe (4^e ou 5^e étage au dessus de l'entresol) tout son dépotoir... d'injures.

J'ai démasqué d'abord deux « éminents », de l'*Union*, etc., etc., dont l'un, le rédacteur, s'était approprié sans façon d'un article de M. N. Rondot du *Magasin pittoresque*, tandis que l'autre, le directeur, avait publié sans s'en douter le dit article, sur les *anciens timbres suisses* qui ne retardait que de 30 ans.

J'ai encore eu le malheur de ne pas tomber en pamoison admirative devant cette mystification qu'on appelle le 4^e type de Bordeaux et d'avoir mis un frein à la vente à 20 francs ce qui valait 2 sous.

Enfin je me suis gaussé des projections, dites lumineuses, d'Alcibiade Robert qui devait corser son programme par le timbre spirité.

Il n'en fallait pas davantage pour décider le toujours éminent et non moins valeureux directeur de l'*Union* etc., etc. rassuré sur la distance qui sépare ma botte de son... individu, à renouveler pour moi ce qu'il a fait tout récemment pour d'autres. Il est fâcheux seulement que ce grand courage faiblisse en présence des insultes; un tremblement convulsif s'empare alors de lui et, la venette aidant, lorsqu'on veut lui froter le nez dans ses malpropretés, il décampe au plus vite, comme aux Champs Elysées et au Champ de Mars, laissant sur son passage une

odeur qui ne rappelle que très imparfaitement le *Cherry Blossom*.

Et cet être là prétend que je suis jaloux de lui!... un foireux! Oh là là!

L. HANCIAU.

Pour l'édification de nos lecteurs.

Nous disions le mois passé que des instructions très sévères avaient été données pour empêcher la spéculation des surcharges dans les colonies françaises. Or voici une lettre qu'un de nos correspondants américains nous envoie. Elle émane d'un receveur des postes... d'une colonie française.

..... le 31 Mars 1893.

MONSIEUR,

Je vous renvoie, sous ce pli, votre papier de la banque de one dollar, car la poste d'ici et même toutes les postes d'ici n'ont plus de timbres-poste surchargés.

Quelques collectionneurs en ont, mais ils les vendent six cents francs les cinquante timbres, 5 c. sur 25 c., avec une erreur de 95. Quant à ceux de 15 sur 25 ils les vendent, trois cents francs les 50 timbres, sans être oblitérés, c'est-à-dire neufs. Le timbre (erreur 95 c) a été vendu par les collectionneurs 100 francs chaque, ici; depuis le prix a augmenté considérablement en raison de leur petit nombre. *Si le cœur vous en dit, adressez-vous à M. Emile Jean-Baptiste (Poste restante).*

J'ai l'honneur d'être,

Votre très dévoué,

Receveur des postes.

Il est clair que Emile Jean-Baptiste n'est autre que le receveur des postes.

Nouvelles de France.

Il a été vu à Paris, les deux variétés du 3^e type 20 c de Bordeaux en tête bêche, qui ont été vendues, dit-on, 100 francs. L'acquéreur ayant eu l'idée de les mettre à l'eau chaude, a vu les deux timbres Siamois de Bordeaux se séparer sans douleur.

Le *Courrier des timbres-poste*, a publié en avril dernier un article d'un de ses correspondants qui aurait découvert un 2^e type du 30 centimes 1892, à effigie. Ayant eu la curiosité de voir ce timbre, M. Bossakiewicz, avec son obligeance habituelle, nous a mis immédiatement en rapport avec son correspondant, lequel s'est empressé de satisfaire à notre demande.

Ce 2^e type est le contraire de la mystification appelée 4^e type (!!) Bordeaux. Celui-ci a tous les blancs élargis, celui-là les a amincis. C'est probablement par suite d'un mauvais essuyage de la planche ou l'emploi d'une encre trop fluide.

Ainsi *Rep* se présente *Pep*; les c de 30 c sont couverts de couleur ainsi que l's final de *postes*; une partie des cheveux se trouve confondue avec le fond, etc., etc.

Conclusion. Le 2^e type n'existe pas.

Nous avons vu le timbre de 5 francs de l'empire français, si miraculeusement découvert dans les bureaux de l'*union*, etc., etc., et qui ne porte pas : 5 F. Ayant été accusé de trancher du matamore, par le sympathique confrère, nous avons été consulter un spirite à qui nous avons remis ce timbre et qui a bien voulu évoquer les esprits en faveur des lecteurs du *Timbre-Poste*. Voici ce que nous avons entendu.

Le spirite. Qui es-tu? s'est-il écrié.

Après un moment d'hésitation : Je suis le timbre de 5 francs de l'empire français.

D. Es-tu né dans des conditions exceptionnelles?

R. Non.

D. Il te manque cependant quelque chose... tu n'es pas complet.

R. Hélas! je sors de l'hôpital où j'ai subi une opération lente et douloureuse.

D. Peux-tu m'en fournir la preuve?

R. Pour celui qui n'a pas intérêt à être aveugle, les traces jaunâtres, quoique légères, sont visibles sur ma face. Après mon opération on m'a planté deux emplâtres dans le dos, derrière la place occupée jadis par : 5 F.

D. Ne peut-on savoir qui t'a opéré?

R. Je l'ignore....

Nous n'avons pu en savoir davantage.

Il a été dit qu'un magistrat avait refusé 150 francs de ce timbre. Nous le croyons aisément. Quand on ne veut pas abuser de la crédulité de son prochain, c'est toujours ainsi qu'on agit.

De l'émission actuelle il existe 2 types du 40 centimes, nous écrit-on. En effet nous les avons rencontrés tous deux parmi nos timbres.

Nouvelles de l'Uruguay.

Dans une revue de l'ouvrage *Les timbres de la République orientale de l'Uruguay*, le *Timbre-Poste* (février et mars 1886) a démontré que plusieurs affirmations de l'auteur, M. le Dr Womner, ne pouvaient pas résister à une critique éclairée. C'est ainsi que la date attribuée par l'auteur de la monographie, à la série des chiffres *gras* a pu être mise en doute.

Le document du 19 octobre 1860, reproduit par le Dr Wonner, n'a pour but que de donner des dispositions administratives concernant l'impression et le contrôle des timbres. Une autre note du 29, même mois, du Ministère de l'Intérieur à l'administration des postes, invite celui-ci à procéder à l'impression des timbres des diverses classes, etc. Le *Timbre-Poste* a fait remarquer déjà qu'il était absurde d'attribuer la date du 29 octobre 1860 à l'émission de la série à chiffres gras, car si les timbres n'étaient pas encore imprimés le dit jour, on se trouvait dans l'impossibilité de les distribuer au public.

L'évidence de ce fait a dû se présenter au Dr Wonner qui, après avoir écrit sur l'entête du chapitre la date du 29 octobre 1860 et avoir reproduit d'autres pièces relatives aux tirages et au contrôle des timbres, termine en disant que les timbres à chiffres gras ont été émis en 1860, entre le 29 octobre et le 17 décembre.

Pour démontrer que cette affirmation est erronée, je n'ai qu'à présenter deux timbres de 60 centavos, gris, dont l'un est oblitéré : *Admin. de Correos — Montevideo 20 sept^e 1860* (1) et l'autre : *Renta de Correos Salto 28 junio* (juin) 1860. Je ne connais pas de date plus ancienne.

Puisque ni M. Rondot, ni M. Moens, ni le Dr Wonner n'ont pu produire aucun document permettant d'établir sur une base certaine la date de la série à chiffres gras, qui naturellement n'a pas constitué pour l'administration des postes une émission spéciale, mais seulement un tirage nouveau, il est nécessaire d'examiner les dates des oblitérations pour établir l'époque de l'émission.

Les bandes timbrées pour journaux de l'Uruguay ont été émises le 1^{er} janvier 1879. L'exis-



tence de deux types bien distincts n'a pas encore été relevée.

Le 1^{er} TYPE mesure 21 1/2 m/m en hauteur et 16 en largeur. Des petits traits représentant les

(1) Nous avons un timbre 60 c., brun-rouge, oblitéré 23 mayo 1860.

rayons du soleil, ceux qui sont les plus prolongés sont aussi quelque peu plus gros des autres. Les yeux du soleil semblent regarder à droite, le nez est formé d'un trait horizontal et d'un trait oblique. L'inscription *REPUBLICA ORIENTAL DEL URUGUAY* est formée de caractères un peu allongés; *x* de *CENTÉSIMO* se trouve entre *E* et *L* de *DEL*.

Le premier type est imprimé en *rouge vif*.

Le 2^e TYPE mesure 21 sur 16 m/m. Les traits représentant les rayons sont tous minces. Les yeux regardent de face; le nez est formé par un simple trait horizontal. L'inscription dans le double ovale est formée de capitales égyptiennes, quelque peu plus petites qu'au 1^{er} type; *x* de *CENTÉSIMO* se trouve au-dessus de *E* de *DEL*.

Imprimé en *rouge vermillon*.

Les bandes avec timbre au 1^{er} type sont au nombre de dix à la feuille; chaque bande mesurant 350 sur 44 m/m; elles sont séparées entre elles par un trait de la couleur du timbre. Je n'ai pas vu de feuille entière de bandes au 2^e type, mais seulement deux bandes se tenant. Les dimensions sont les mêmes, et il est probable que les bandes au type refait ont été imprimées par dix à la feuille. Le papier blanc est également vergé pour les deux types. Il aurait été tiré 12.000 exemplaires de ces bandes, d'après le Dr Wonner; mais il est probable que ce chiffre ne représente que le premier tirage.

EMILIO DIENA.

La retouche d'un 40 centimes de France.

Un de nos confrères parisiens a révélé l'existence d'un 40 centimes, type 1849, de France, qui a en les chiffres retouchés, lesquels seraient par ce fait beaucoup plus larges. Nous avions toujours cru que les chiffres étaient mobiles.

En réponse à cette révélation, un de nos correspondants nous adresse trois groupes réunissant les deux variétés : chiffres étroits pour l'un et chiffres très larges pour l'autre, des émissions suivantes :

France, 40 cent., février	1850
— 40 — octobre	1870
Colonies françaises, 40 — décembre	1871

Ayant mis nos yeux à contribution, nous avons rencontré à notre tour avec chiffre étroit à gauche et large à droite, les mêmes timbres.

D'où il résulte que les timbres de 1870 et 1871 ont bien été imprimés sans retouche sur les planches de 1850 où il devait exister un ou plusieurs timbres avec les chiffres très larges et d'autres avec chiffres larges et étroits.

Mais si notre confrère s'est trompé en parlant de retouche, l'intérêt de sa découverte n'en est pas moins grand.

Bibliothèque des timbrophiles.

M. Lindenberg ne s'endort pas sur ses lauriers. Après avoir traité des enveloppes de Brunswick, Mecklembourg-Schwérin et Strélitz, Lubeck et Tour et Taxis, le voilà qu'il fait paraître une brochure s'occupant spécialement des enveloppes de l'Allemagne Confédérée du Nord.

Il y a confirmation des dates que nous avons données pour les enveloppes à 1 groschen et 3 kreuzer qui n'ont été émises, cette dernière surtout, qu'après de longues hésitations. On ne s'y est résolu qu'après avoir décidé que le public paierait les frais de fabrication. L'administration des postes de Hambourg ayant réclamé une enveloppe locale, on l'a envoyé coucher.

La maison C. Remkes et C^{ie} ayant proposé la fourniture d'enveloppes avec timbre collé par elle, on accepte sa proposition comme essai. Le prix était de 1 th. 8 sgr. par 1000 enveloppes, plus 5 sgr. pour coller les 1000 timbres. Il a été fourni les quantités suivantes par cette maison :

1868 . . .	344,500
1869 . . .	299,500
1870 . . .	230,000
1871 . . .	143,000
	1,017,000

Ces enveloppes ont été vendues jusque la fin de 1871 par les bureaux de poste de la direction de Dussendorf : ce sont celles qui nous ont été expédiées d'Oberhausen.

Sur une proposition *anonyme* de Trèves, on décide de suspendre la fabrication des enveloppes et d'employer le stock mis hors d'usage, en surchargeant leurs timbres d'un autre. Ce travail ne se ferait plus aujourd'hui : on vendrait tout simplement le stock au plus offrant.

Quoiqu'il en soit, les enveloppes anciennes furent surchargées. M. Lindenberg fait à ce propos un triage auquel nous nous rallions complètement. Il catalogue 93 enveloppes, dont 17 avec (?) ce qui réduit le chiffre à 76 ; il rejette enfin 35 enveloppes comme absolument douteuses.

Dans l'article sur les enveloppes du docteur Magnus, publié en 1871 (n° 104 de ce journal) la liste compte 64 enveloppes, à peu près le chiffre donné par M. Lindenberg qui compte des variétés de coupe non encore admises en 1871. Nous pensons que c'est bien là, le chiffre réel des enveloppes vraies et qu'il faut rejeter provisoirement les autres, soit parce qu'elles

n'existent pas, soit parce qu'elles ont été obtenues par des moyens irréguliers.

Pour ce qui concerne particulièrement les enveloppes à 2 gr de Brunswick, Oldenbourg et Mecklembourg-Strélitz, nous pouvons certifier n'en avoir jamais reçu des administrations de ces pays à qui nous les avons cependant demandées. Elle ne sauraient exister, nous paraît-il, puisqu'il n'en n'est pas question dans la pièce officielle que nous publions il y a quelque temps, n° 356 et qui dit :

... Les enveloppes en usage dans les pays susnommés (Saxe, Oldenbourg, Mecklembourg-Strélitz et Brunswick) et trouvées à la fin de l'année dernière à l'inventaire, sont revêtues par l'imprimerie royale de Berlin, suivant le même mode que celui employé pour les enveloppes prussiennes timbrées, des timbres Nord-Allemand à 1 groschen et en **partie** aussi avec des timbres de 2 groschen.

Les mots en *partie* s'appliquent évidemment à la Saxe, seul pays, qui avec la Prusse avait effectivement des enveloppes à 2 groschen.

Nous réclamons donc une enquête sérieuse à propos des enveloppes qui se sont glissées dans les collections, où beaucoup ne sont certes pas à leur place. Nos amis de Berlin pourraient probablement s'en charger.

La brochure fort intéressante de M. Lindenberg se vend 2 1/2 marks.

P. S. Au moment d'imprimer, M. Fouré nous adresse à ce propos un article que nous publierons le mois prochain.

AUX SOUSCRIPTEURS

de la 7^e édition de notre

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Nous espérons pouvoir envoyer en août prochain tout ce qu'il reste à publier des 3^e, 4^e et 5^e parties, soit les cartes, mandats et fiscaux.

En attendant nous faisons appel à la bonne volonté de nos souscripteurs pour nous indiquer les erreurs qu'ils auraient pu remarquer dans notre livre afin de nous permettre de dresser une liste d'errata qui serait expédiée avec le dernier fascicule.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIS UNIFORMES POUR TOUTS PAYS 0.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à J. - B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

ALLEMAGNE (Empire).

D'après l'*I. B. Z.*, l'enveloppe pneumatique de 1876 aurait existé avec le fleuron des enveloppes ordinaires à la patte. Il signale un exemplaire qui aurait été vu annulé : 24-4-77 :

30 pfennig, bleu-noir

AUSTRALIE DU SUD.

Le 2 pence arrive piqué 15 (*Ph. Record*) :

2 pence, orange, piqué 15

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

The Stamp News signale avec filagramme C A et couronne :

1 p. sur 3 p., brun, surch. verte

Nous n'avions signalé que le timbre avec C C et couronne.

BARBADES (Iles).

Nous devons à l'obligeance de MM. Whitfield et C^{ie} de pouvoir reproduire la carte dont nous parlions le mois passé.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
BARBADOS (BARBADE)
POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



HAVIERE.

Les cartes ont actuellement le millésime 93 d'après *The Postal Card* :

Ondulations verticales écartées

3 pfennig, brun

5 — vert

Lignes en zig-zag verticales écartées

5 pfennig, vert

BELGIQUE.

Les timbres de chemin de fer doivent paraître prochainement avec une inscription flamande et une inscription française. On ne dit pas s'il y aura comme aux timbres-poste « ne pas livrer le dimanche » dans les deux langues.

BOLIVIE.

A la suite de la plainte que nous avons déposée au parquet, nous avons été désintéressé

par notre vendeur. C'est assez reconnaître que les timbres sont faux.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

L'I. B. J. signale une carte avec réponse 1/2 + 1/2 penny semblable à la carte ordinaire de cette valeur :

1/2 + 1/2 penny, vert



CAP VERT.

Reçu par M. Planus le timbre ci-contre dont le type est sans prétention. Dans un rectangle le nom de la colonie portugaise : *Cabo verde* dans le sens oblique; à gauche supérieur : 2 1/2; inférieur : réis; en bas : *Portugal*; cadre de fantaisie.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 : 2 1/2 réis, brun

CHILI.



Voici le timbre dont nous avons parlé et qu'on nous avait annoncé comme étant brun. L'exemplaire remis par M. Planus est noir sur blanc, piqué 11 1/2 :

Sans valeur, blanc

MM. Forbin et C^e nous remettent le 5 cent, 1^{er} type, sur papier uni et aussi sur papier vergé avec des armes en filagramme dont plusieurs confrères ont parlé.

Ces timbres non gommés marquent l'usure des derniers tirages : ce sont probablement des feuilles retrouvées à l'imprimerie.

COLOMBIE (République de).

Nous copions dans le *Ph. Journ. of America* les lignes suivantes extraites du *Star and Herald* :

Un nouveau timbre.

Le Directeur général des postes et télégraphes de la République a par une résolution n° 87 du 20 mars dernier autorisé la fabrication et l'emploi d'un nouveau timbre qui devra être fixé sur tous les avis de reçus des paquets recommandés. Ceci est en conformité avec les résolutions de la convention postale de 1891 et est nécessaire comme dédommage-

ment du grand travail imposé au service postal par le maniement de ces paquets. Le timbre sera fait en encre rouge sur un fond gris. Il portera les lettres A. R et sera vendu pour 5 cents.

EQUATEUR.

Voici le dessin du timbre télégraphique provisoire. On remarquera que la surcharge est différente de celle des timbres ordinaires.



10 centavos, vert, surch. noire

La *Revue Philatélique* ajoute à la série signalée n° 364, une valeur non renseignée par nous :

2 centavos, vert-mousse, surch. noire

Le même journal a vu avec la partie supérieure non coupée, les timbres suivants :

Timbre télégraphe	1 centavo,	ardoise,	surch. carmin
—	2	—	vert-mousse — noire
—	10	—	bleu — carmin
—	50	—	vert — noire
—	1 sucre	bistre	— —
Timbre fiscal	1	—	rouge

La *Revue Philatélique* donne la description d'un timbre télégraphique : représente au milieu d'un paysage entouré de montagnes un télégraphiste assis à une table et faisant marcher un appareil relié par un fil à des poteaux télégraphiques. En haut, est l'inscription : *diez*; en bas : *centavos*; à gauche : *telegraphos*; à droite : *Ecuador*; aux quatre angles le chiffre 10.

Gravé et imprimé en couleur sur blanc, piqué :

10 centavos, orange

ESPAGNE.

The *Philatelist* a vu avec effigie du petit roi à droite et armes à gauche, en haut, la carte 5 centimos dont les lettres de la formule sont modifiées. Format 146 × 93 m/m :

5 centimos, vert sur chamois

FIDJI.

Voici le fac-simile des timbres que nous avons annoncés ici il y a peu de temps et que nous devons à l'obligeance de MM. Bhul et C^e.



GAMBIE.

Nous apprenons que des cartes à 1 et 1 + 1 penny ont été émises avec le type effigie de Victoria dans un cercle :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — —

GRANDE BRETAGNE.

Le *Ph. Record* note l'existence de l'enveloppe pour lettres recommandées ayant : **FEE PAID** au recto et 19 lignes d'instructions au verso :

2 pence, outremer

GUYANE HOLLANDAISE.

On nous annonce l'émission des cartes suivantes au type de la jeune reine :

2 1/2 cent, carmin sur rose, verso blanc

2 1/2 + 2 1/2 — — — —

HAWAIIAN.

Les timbres qui doivent être surchargés *Provisional* — *Govt* — 1895 sont les suivants d'après le *Monthly Journal* :

1864 2 c. rouge, surch. noire	1882 15 c. brun, surch. rouge
1866 5 — bleu — rouge	1883 1 — vert — —
1870 1 — violet — —	— 2 — carmin — noire
— 6 — vert — —	— 5 — outremer — rouge
— 18 — rose — —	— 10 — vermillon — noire
1875 2 — brun — —	— 10 — brun — rouge
— 12 — noir — —	— 25 — violet — —
— 12 — violet — —	— 30 — rouge — noire
1882 1 — bleu — —	— 1 d. carmin — —
— 10 — noir — —	1891 2 c. violet — rouge

HONG-KONG.

Emission d'une carte avec réponse 1 | 1 cent; format : 140 × 89 mm :

1 + 1 cent, vert sur chamois

ITALIE.

Les cartes pour l'Union postale universelle ne seront plus imprimées, le public faisant indifféremment usage des cartes réservées à l'intérieur ou à l'extérieur.

En attendant viennent de paraître avec le millésime 93 :

10 centimes, carmin sur crème
7 1/2 + 7 1/2 — — — — rose

JUMMOO-KASHMIR.

Le 8 annas, bleu pâle est signalé par le *Monthly Journal* comme ayant le papier blanc mince employé pour les autres valeurs depuis un certain temps.

8 annas, bleu-pâle

LAGOS.

Les cartes à 1 1/2 penny ont été surchargées : *1d* en noir sur le timbre. La lettre *d* est distante de 2 1/4 mm ou 1 3/4 mm du chiffre. Nous n'avons pas trouvé d'autre variété :

1 penny, sur 1 1/2 p., brun surch. noire (2 var.)

LEVANT FRANÇAIS.

On nous annonce qu'une série de timbres semblables à ceux émis à Cavalle, Delcagh et Port-Lagos, a vu le jour à *Mersina* (Syrie).

MACAO.

Nous avons obtenu le 10 réis, vert, ayant été surchargé : 2 1/2, en haut; *Jornaes*, sur l'effigie et deux traits sur l'ancienne valeur. En voici du reste le fac-simile : 2 1/2 sur 10 réis, vert, surch. noire



MEXIQUE.

Le timbre officiel, type Hidalgo dans un ovale est actuellement vert et piqué :

sans valeur, vert

MONACO.

Les bandes 1 et 2 centimes ont été imprimées sans filet de séparation.

NABHA.

Le *Monthly Journal* a annoncé une enveloppe 1 anna, sans dessin à la patte, 118 × 66 mm, ayant les armes en bistre et le nom en noir :

enveloppe 1 anna, brun surch. noire et bistre

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Nous empruntons à la *Revue Philatolique*, la nouvelle suivante :

Emission d'un 5 sur 20 c., brique sur vert, ayant la même surcharge que celle décrétée et reproduite il y a peu de temps.

Voici l'arrêté qui parle de ce timbre :

DÉCISION. Surcharge à opérer sur les timbres-poste de 0 f. 20.

Du 17 février 1903.

Le Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, Chevalier de la Légion d'honneur et officier d'académie.

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0 f. 05 centimes :

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances.

Sur la proposition du directeur de l'Intérieur,

Décide :

ARTICLE 1^{er}. — Jusqu'à réception des timbres-poste de 0 f. 05 centimes, il sera délivré au public, au prix de 5 centimes, des timbres de 0 f. 20 centimes.

Ces timbres-poste porteront la vignette ci-dessous :

ART. 2. — Une commission composée du Trésorier-payeur, du chef du 3^e bureau de la direction de l'Intérieur ou de leurs délégués, ainsi que du receveur comptable des postes, sera chargée de suivre l'opération de transformation des dits timbres.



Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations, pour la régularisation des écritures du Trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

ART. 3. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Nouméa, le 17 février 1893.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur,
(Signé) LAMADON.

(Signé) A. PICQUË.

NOWANUGGUR.

Voici qui vaut mieux que toutes ces étiquettes dont on nous a gratifié depuis quelque temps. Le type actuel est aux armoiries dans un ovale avec inscriptions indoues en haut et en bas; à la partie inférieure un cartouche portant la valeur : 1 doera.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

1 doera, noir
2 — ?
3 — ?

Ce timbre a dû paraître en mai dernier.

PHILIPPINES.

Au 3^e type Alphonse XII, nous avons reçu de MM. Forbin et C^{ie} un télégraphe 10 c. de peso, bistre-jaune, avec le mot : *Telegrafos* en haut comme tous ceux connus :

10 c. de peso, bistre jaune, piqué 14

Un de nos confrères annonce au type Alphonse XIII :

1 cent de peso, brun-violet
2 48 — — — olive
5 — — — violet-brun

QUEENSLAND.

Le 2 pence existerait surchargé : 2 1/2 d. en noir. Ne nous inspire qu'une confiance très limitée :

2 1/2 sur 2 p., bleu laiteux, surch. noire

RUSSIE.

BELEBEI (*Oufa*). — Le timbre rouge de 1880 est remplacé par le type ci-contre ayant pour inscription dans l'ovale : *Belebeishja Ovezdnaya Ziemshaya Potcha* (Poste rurale du district de Belebei); dans les quatre angles un chiffre.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :



2 kopecks, bleu

BOUZOULOUK (*Samara*). — Nous parlions le mois passé d'un nouveau type de timbre avec chiffre 3 à tête ronde. Voici le fac-simile. On remarquera qu'il est de dimension plus petite.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, non dentelé :

3 kop., rose, rose-vif

VARIÉTÉ.

Couché horizontalement :

3 kop., rose, rose vif

CHARKOFF (*Charkoff*). — Voici un nouveau type de timbre-taxe, toujours dans le même goût des autres. Au centre, la corne d'abondance et le caducée; au-dessus, un chiffre et dans les angles.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, outremer et or



JELETZ (*Orel*). — En circulation depuis le 1^{er} juin dernier un timbre qui doit avoir été gravé à St-Petersbourg. Au centre les armes dans un cercle; en haut : *Eletzhaja* (de Jeleztz); en bas : *Ziemshaya Potcha* (poste rurale).

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqué 13 1/2 :

5 kopecks, carmin

KADNIKOFF (*Wolodya*). — Le timbre de 1890 a été refait. Les festons sont plus élevés, l'ovale plus étroit, la valeur ponctuée et les deux mots distancés, les chiffres des angles sont plus petits; enfin l'écu touche de partout les bords de l'ovale :

3 kopecks, vert et rouge, piqué 11 1/2



NOWORJEW (*Pskoff*). — Les timbres ont cessé d'exister. La correspondance se délivre gratuitement...

SARAPOUL (*Viatcha*). — Le timbre reproduit en mai dernier n'est plus orange, mais brun :

2 kopecks, brun, piqué 13 1/2

KOUNGOUR (*Perm*). — Le besoin de changer de type s'étant fait sentir à Kougour, on a mis en circulation deux nouveaux timbres ayant les armes dans un losange cette fois, avec chiffres aux quatre côtés; en haut : *Kougourskaya* (de Kougour); en bas : *Ziems-kaya Potcha* (poste rurale).



Lithographié et imprimé

en couleur sur papier blanc :

1 kopeck, orange
2 — vert

SOLIKAMSK (*Perm*). — Les 2 kopecks, jaune et 4 kopecks, rouge de 1891 sont actuellement imprimés comme suit :

2 kopecks, outremer
4 — vert

SAINT-VINCENT.

Signalé par *V. B. Z.* deux bandes au type effigie de Victoria dans un ovale et imprimées sur papier chamois avec les cinq lignes d'avis :

1/2 penny, vert
1 — carmin

On nous dit qu'on a introduit en même temps des enveloppes pour lettres enrégistrées.

Le *Timbre* annonce l'émission d'un 2 1/2 pence, surcharge appliquée sur le 4 pence jaune, « épuisé » nous écrit-on de cette île! Est-ce pour faire un provisoire de cette valeur?

2 1/2 sur 4 p., jaune, surch. noire

SEYCHELLES.

Nous tenons de *MM. Forbin & Co* le 16 cents, surchargé 12 cents. Donc il existe :

12 sur 16 cents, orange et bleu, surch. noire

Nous avons reçu des 3 cents sur 4 c. en diverses variétés qui n'existent pas sur nos feuilles précédentes, savoir :

a.	s de cents, chevauche
b.	c — — —
c.	ce — — —
d.	ce et s — — —

SHANGHAI.

On nous signale une ribambelle de provisoires : D'abord les deux timbres 15 et 20 cents surchargés en anglais sur deux lignes en bas et en chinois dans le haut du timbre :

1/2 sur 15 c., violet, surch. bleu-noir
1 — 20 — brun, — —

Un autre avec 1 et — 1 et de chaque côté avec

piqure verticale séparant ces deux inscriptions :
1 sur 2 c., brun, surch. bleue

Puis une enveloppe sans timbre ayant l'inscription : *Postage paid 1 cent*, avec deux traits plus bas et en plus un timbre ovale sans couleur portant : *Shanghai local post office*; format 120 × 82 m/m :

1 cent, noir sur blanc vergé

Une bande ayant : *local post Newspaper Wrapper*.

Postage paid 1/2 cent.

Elle a de plus le même timbre de la Compagnie en relief et a la dimension : 117 × 25 m/m :
1/2 cent, noir sur blanc uni

Enfin la carte de 1873 reparait avec la seconde ligne oblitérée par un gros trait rouge et les mots : *one cent* imprimés de chaque côté en rouge :

1 cent, lilas, surch. rouge sur blanc

On paraît bien disposé là-bas à battre monnaie sur le dos des collectionneurs.

SUISSE.

Voici une nouvelle que donnent les journaux suisses et qui nous est adressée par *M. H. Con-tesse* :

« A l'occasion de l'exposition internationale de timbres qui aura lieu à Zurich du 25 juin au 2 juillet 1893, il sera émis une carte postale commémorative valable pour le service interne suisse.

« L'administration des postes se borne à faire imprimer sur ces cartes le chiffre-taxe ordinaire, en une couleur choisie par le comité de l'exposition, ainsi que les indications usuelles ayant trait à l'émission. Ces cartes porteront, comme date d'émission, le 25 juin 1893 (jour d'ouverture de l'exposition des estampilles de valeur).

« Le recto de la carte postale commémorative sera muni d'une vignette.

« Les organes de l'administration des postes ne s'occuperont en aucune manière de la vente de la carte de l'exposition, qui paraîtra en une édition de 36,000 exemplaires. La vente au détail par l'entreprise en aura lieu pendant la durée de la susdite exposition internationale d'estampilles de valeur à Zurich. Cette carte doit être vendue, à sa valeur nominale (5 cent. par pièce), à toute personne qui en fait la demande.

« Les cartes d'exposition seront valables, comme estampilles de valeur officielles, jusqu'à fin décembre 1893.

« En donnant connaissance aux offices de poste de ce qui précède, l'administration des postes suisses attire spécialement leur attention sur le fait qu'aux termes des dispositions conventionnelles régissant l'échange avec l'étranger, il n'est permis de faire imprimer des vignettes et des réclames qu'au verso des cartes postales. Les cartes d'exposition ne sont donc valables, comme il est dit ci-avant, que dans l'échange interne. Cependant, dans le cas où de telles cartes seraient expédies, affranchies régulièrement, à destination de l'étranger, il y aurait lieu de les traiter à l'instar des cartes postales privées portant au recto des vignettes, réclames, etc., donc de leur donner cours sans autre. Il va de soi que la poste ne peut pas garantir que ces cartes seraient acceptées par les administrations étrangères, soit qu'elles ne seraient pas renvoyées ou traitées comme lettres insuffisamment affranchies. »

TABAGO.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
TOBAGO (TABAGO)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



La *Revue Philatélique* décrit deux cartes provisoires. Celle à 1 1/2 penny, a été surchargée : *Half penny* en capitales romaines verticalement de bas en haut et également : *One penny* :

1 1/2 p. sur 1 1/2 p., brun-rouge, surch. noire
1 — — 1 1/2 — — — —

TASMANIE.

Diverses enveloppes sont signalées par le *Ph. Record* :

1 + 1 penny, vert
1/2 + 2 pence, orange et vert

Notre confrère ne donne ni les formats ni la couleur du papier.

TRINITÉ.

Selon le *Stamp News* la partie perforée qui se trouve placée au côté droit de l'enveloppe pour lettres enregistrées a été supprimée et remplacée par une ligne rouge. Les mots sur la patte ont été modifiés comme suit : *To withdraw contents, cut envelope — across red line.*

TURK (Ile de).

Le *Monthly Journal* annonce le changement de

couleur du 2 1/2 pence, qui serait outremer depuis le 29 avril :

2 1/2 pence, outremer

Le même, annonce les cartes-postales :

1 penny, carmin sur chamois

1 + 1 — — —

VENEZUELA.

Nous découpons dans l'*Ami des Timbres* les documents suivants :

Etats-Unis de Venezuela.

Ministère de l'Instruction publique.

Direction de la Comptabilité de la Statistique.

Caracas, le 10 avril 1893. — 30 e. et 35 e.

DÉCRET

Le Chef du pouvoir exécutif National a jugé bon de décréter : que le nouveau type de timbres-poste, créé par résolution du 28 février de l'année courante, pour célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique et la participation du Venezuela à l'Exposition Universelle de Chicago, sera de vingt-cinq centimos de Bolivar (25 c.) et en couleur violet-clair, et non, comme il a été décidé dans la dite résolution, de cinq centimos de Bolivar (5 c.) et de couleur bleu turquoise.

Les autres détails pour le nouveau timbre-poste seront les mêmes que ceux indiqués dans la dite résolution du 28 février dernier.

Soit communiqué et publié.

Pour le pouvoir exécutif,

Signé : JESUS MUÑOZ UNDRAGE.

Ministère de l'Instruction publique

Etats-Unis de Venezuela.

Direction de la Comptabilité et de la Statistique.

Caracas, le 21 avril 1893. — 30 e. et 35 e.

DÉCRET

Le Chef du pouvoir exécutif décrète :

Les nouveaux timbres-poste « Instruccion » qu'a commandés le gouvernement par résolution de ce ministère, le 26 novembre dernier, et qu'il vient de recevoir seront livrés à la consommation, à mesure que s'épuiseront les timbres poste surchargés « Escuelas » qui sont en circulation.

Les timbres « Correos » avec surcharge se consumeront jusqu'au 30 juin prochain, car le 1^{er} juillet est le jour fixe par la Direction générale des postes et l'union postale universelle pour l'émission des nouveaux timbres qu'a reçu le gouvernement et à partir de cette date, ceux-ci commenceront à être mis en circulation, et la trésorerie nationale devra retenir les timbres surchargés qui se trouveront en surplus, pour cette époque, dans toute l'étendue de la République.

Soit communiqué et publié.

Signé : IGNACIO ANDRAGE.

D'après l'*Ami des Timbres*, il y aurait avec surcharge des armes en orange au lieu de rouge :

Escuelas : 5 cents, vert, surch. orange

Correos : 5 — bleu — —

avec les armes renversées

Escuelas : 1 bolivar, vermillon.

M. Roussin nous adresse le nouveau timbre « Escuelas » où ce mot est remplacé par « Instruccion ». Il est à l'effigie du général Bolivar tournée à gauche dans un ovale avec chiffre de chaque côté; *Instruccion*, en haut et *Bolivar* en bas.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 ;

1 Bolivar, violet

ZULULAND.
Voici le fac-simile du timbre 5 pence décrit le mois passé.



Le directeur de *The Postal Card* nous envoie un numéro de son journal, où il se plaint de ce que nous prenons ses renseignements sans le citer. Ce qu'il y a de plus drôle c'est que ce Directeur, si fier de sa prose, n'a jamais daigné nous envoyer d'autre numéro que celui où il se plaint. Il eût donc été difficile pour nous de le copier.

Le timbre dominical.

Les journaux se contentent la plupart d'annoncer l'apparition de ce timbre. Voici ce que nous avons recueilli cependant dans quelques-uns :

La Chronique... « L'emploi de ce timbre orthodoxe causera force méprises fort préjudiciables au public et à la marche régulière du service. Les préposés aux guichets et les facteurs seront harcelés de demandes d'explications.

Si le ministre tenait absolument à son idée d'un timbre dominical, que n'a-t-il adopté un timbre franchement orthodoxe, un timbre tout d'une pièce à l'usage des âmes bien pensantes, un timbre refusant tout service le dimanche.

Non, le R. P. Boom a préféré ce petit timbre hybride et déconcertant, auquel la plupart de nos compatriotes ne verront point malice.

Tartufe n'aurait pas inventé mieux. »

La Réforme... « M. Vandempuereboom a profité de l'occasion pour enlever le timbre dominical; c'est une idée que caressait depuis longtemps le pieux ministre, et pour mieux assurer la christianisation de la poste il faudra, si l'expéditeur veut que sa correspondance n'observe pas le repos dominical, qu'il prenne la peine de détacher du timbre la mention qu'ils portent tous, en français et en flamand : « Ne pas distribuer le dimanche. »

C'est le contraire de ce que l'on avait annoncé. On parlait d'un referendum de partisans du repos dominical; le nouveau timbre préjuge la question et classe tous les paresseux et les indifférents parmi les partisans de la suppression de la poste le dimanche. Les partisans du *statu quo* sont opposants et doivent manifester. La non-distribution devient la règle et la distribution l'exception. C'est un petit coup d'Etat par voie d'émission de timbres-poste. »

Le facteur... « Nous croyons que le bien que retireront les facteurs de cette innovation sera de mince importance. Elle n'amènera pas la suppression des tournées du dimanche, et les facteurs seront d'autant plus surchargés le lundi.

Ce que les facteurs réclament, c'est le repos hebdomadaire; ils demandent qu'il leur soit accordé, comme en Suisse, 52 jours de 24 heures pleines. Ce n'est certes pas le timbre dominical qui leur donnera cette réforme; il faudrait pour cela un roulement régulier très aisé à établir. »

Le Moniteur du Collectionneur... « L'idée baroque, qui hantait depuis quelque temps certains esprits avides d'originalité, vient de prendre corps et c'est ainsi que la Belgique a été gratifiée du fameux timbre dominical, non le 1^{er} juin, ainsi porte l'arrêté ministériel, mais déjà le 27 mai écoulé (1). »

Le collectionneur des timbres-poste... « Nous trouvons ces nouveaux timbres avec la manchette qui les accompagne, absolument abusifs parce que le public aura ainsi la main forcée : neuf fois sur dix les timbres seront collés tels qu'ils sont débités par les buralistes, sans qu'il soit fait attention à ce qui est écrit au-dessous, et les lettres arriveront avec vingt-quatre heures de retard.

De plus, ces timbres coûteront au gouvernement un tiers de plus que les autres, et la manchette sera inutile six jours sur sept.

Le but du Ministre belge est d'arriver, après un essai, à supprimer complètement la distribution des lettres le dimanche.

Cela existe, il est vrai en Angleterre, mais c'est une exagération incompatible avec les mœurs et les usages de ce côté du détroit.

Cette sorte de défi à l'opinion publique pourrait bien avoir pour résultat de perdre une cause excellente en elle-même.

En effet, tout le monde désire que les braves facteurs puissent obtenir chaque semaine quelques heures de repos bien gagnées.

Nous trouverions bien plus pratique que des étiquettes ayant la dimension d'un timbre et portant très lisiblement (ce qui n'est pas le cas du timbre belge) l'inscription : NE PAS DISTRIBUER LE DIMANCHE, fussent répandues dans le public par les facteurs intéressés, par leurs amis, par les sociétés du repos dominical,

(1) Le timbre n'a été émis que le 1^{er} juin, mais un bureau, sans instruction, en a vendu pendant quelques heures, avant la date.

etc., afin d'être collées sur les lettres mises à la poste le samedi soir. Que le public même puisse tout simplement écrire en tête de ses lettres la même mention et que de ce fait la distribution de ces lettres soit remise au lundi.

Il n'y aurait nul inconvénient pour la plupart des administrations, des fabriques et des maisons de commerce qui, comme la nôtre, ne dépouillent pas leur courrier le dimanche.

Cela diminuerait bientôt de moitié le travail des facteurs; mais il faut que cet allègement soit le fait d'une complaisance du public et non celui d'une pression administrative et politique; il est trop de cas où la poste et le télégraphe sont indispensables, pour qu'on puisse se permettre d'amoinrir d'une façon quelconque ces services vitaux. »

Le mot de la fin est donné par la *Chronique*.

— Eh bien, dites tout ce que vous voulez, conclut X., mais le timbre dominical me rend un fameux service!

— ??

— Chaque fois que, par convenance, je dois inviter ma belle-mère à dîner, le dimanche, je m'en sers avec délice: la lettre n'arrive que le lundi et le tour est joué.

A propos des enveloppes surtimbrées de l'Allemagne confédérée du Nord.

M. G. Fouré a été accusé, en Allemagne, d'avoir mis en circulation certaines enveloppes de l'Allemagne confédérée 1868, qu'il nous avait indiquées en 1883, pour notre catalogue en préparation et qui ne doivent pas avoir existées, d'après les recherches faites par M. Lindenberg.

On nous prie de remarquer aussi que M. G. Fouré, à l'époque où il nous indiquait ces différentes variétés, avait un journal pour renseigner ces découvertes ce qu'il n'a jamais fait. Invité en Allemagne, de s'expliquer, voici la lettre que M. Fouré nous envoie avec prière d'insertion, ce que nous faisons volontiers:

« Comme probablement un grand nombre d'amis de la timbrophilie, j'ai lu avec intérêt les derniers éclaircissements timbrophiliques, particulièrement l'œuvre de Monsieur Lindenberg sur les enveloppes de l'Allemagne confédérée. S'il est vrai, qu'en général toute matière scientifique est inépuisable, il est à supposer que chaque nouvelle recherche produit aussi de nouveaux résultats. Quelque méritoire que soit l'intention de l'auteur, l'erreur est possible, même auprès d'une autorité comme est celle de M. Lindenberg.

« Cependant je suis profondément attristé, qu'on m'offense et qu'on me soupçonne publiquement, sur une simple assertion et sans

m'avoir au préalable interpellé personnellement. Quelques collègues me racontent que l'on a prononcé un anathème contre moi dans une pré-séance du « V. Deutsche Philatelisten-Tag », où M. le Dr P., crut bon de me soupçonner publiquement. — Il est généralement connu que je m'occupe depuis plus de 30 ans de la timbrophilie; mon passé est pur et sans aucun reproche, et mes principes de commerce ont toujours été probes et justes, le grand nombre d'amis respectables que j'ai acquis, et dont je suis fier, peuvent attester ces faits. Mais il paraît qu'il n'existe point de bonheur parfait sur terre, et si M. le Dr N. (M. F.), le critique de la « Deutsche Briefmarken-Zeitung » s'occupe de ma personne avec une satisfactorielle raillerie, j'ai le droit de citer le proverbe bien connu: ce ne sont pas les plus mauvais fruits, dont mangent les guépes. Vu que cela pourrait choquer mes intérêts de commerce, en citant ici toutes mes sources d'achats, après un pareil espace de temps, je me trouve cependant volontiers prêt à nommer plusieurs personnes respectables, m'ayant fourni des enveloppes, dont on met aujourd'hui en doute l'existence officielle. D'abord, j'ai acheté en 1871 au bureau de poste: Zimmerstrasse, à Berlin, un paquet d'enveloppes surtimbrées, dans lequel se trouvait Prusse 2 Gr. sur 2 Gr., ensemble avec Mecklembourg-Strelitz 2 gr. sur 2 Gr.

« En outre, j'ai obtenu aussi de ces dernières de M. Schieke, à Kiel; M. Schuelle, à Schwerin, m'a fourni aussi en son temps cette enveloppe à l'état usé. Toutes ces circonstances me donnaient le droit de reconnaître l'existence de ces enveloppes. Pour ce qui concerne les enveloppes Prusse 3 Kreuzer, sur 1, 2, 3 Sgr., que l'on met aujourd'hui pareillement en question, je les avais dans ma collection depuis longtemps. Je me rappelle en avoir acheté aussi de M. J. Braunschweig.

« La composition d'un timbre Kreuzer sur Groschen, m'avait étonné moi-même, mais comme ces enveloppes se trouvaient entre autres dans les illustres collections de MM. de Bälou et du comte de Rilyac, tout doute disparut pour moi, surtout, lorsque M. Hansmann de Göttingen me montra une enveloppe usée 3 Kreuzer, sur 2 Sgr. Aussi M. Kindermann, marchand de timbres, m'a fourni des enveloppes, dont on prétend aujourd'hui qu'elles n'ont pas été distribuées officiellement. Le grand intérêt que j'ai voué jadis aux enveloppes étant généralement

connu, personne ne trouvera extraordinaire que des philatélistes illustres, comme par exemple M. Moens, se sont adressés à moi pour savoir ce qui m'était connu en enveloppes. Si en son temps j'ai donné des renseignements, je ne me suis aucunement mis en avant, j'ai donné les renseignements que l'on me demandait *Bona fides* et dans la seule intention de servir mes amis. Si donc, les paroles prononcées par M. le Dr P. — paroles peut-être prononcées dans l'irritation — allaient être soutenues malgré les faits que j'ai cités plus haut, j'appelle ces paroles une calomnie.

« En terminant ces lignes, j'ai la pleine conviction que mes honorables amis et collègues, vont rester à mon égard, ce qu'ils ont toujours été pour moi, et j'espère que l'on me traitera avec justice. »

G. FOURÉ.

Découvertes « intéressantes ».

Un de nos confrères à qui on veut donner un premier avertissement et dont on désire faire le nom aujourd'hui, s'est créé une spécialité : celle des découvertes intéressantes qui échappent aux investigations de tous les autres marchands. Ces découvertes n'ont lieu que pour favoriser (?) un nombre très restreint d'amateurs et comme le prix exigé est fort élevé il y trouve son compte; de plus les enquêtes n'ont guère lieu, vu le petit nombre d'amateurs qui ont été visés et on passe d'une émission à l'autre toujours avec un certain succès. Ainsi les dernières enveloppes de *Ceylan* pour lettres enregistrées, valeur 15 cents, ont été surchargées : *ten cents*. Ce confrère a découvert immédiatement une variété ayant double surcharge, l'une à côté de l'autre sur le timbre, puis une autre variété ayant le mot *ten* sur la patte et *cents* au-dessous, en-dehors de la patte. En comparant ces découvertes avec les enveloppes authentiques, on remarque aussitôt que les surcharges ne sont pas conformes : le surtout à le jambage inférieur plus long que les autres : C'est évidemment une carotte !

Une autre découverte consiste dans une même surcharge marquée cette fois : *10 cents* sur les 15 cents. Or le mot *cents* est identique aux précédentes et cette enveloppe est inconnue à *Ceylan*. Conclusion facile.

Ce n'est pas tout. L'administration des postes de cette colonie, connue pour ses surcharges

fantaisistes, fournit encore une occasion au confrère de lui endosser d'autres découvertes : la carte 3 cent, par exemple, est surchargée non *two cents* sur une étendue de 13 sur 2 1/2 m/m, mais 15 sur 2 3/4. C'est évidemment une perle que cette carte, personne d'autre n'ayant pu la rencontrer.

Ce Christophe Colomb de la timbrophilie a encore mis la main sur une carte de *Bangkok* ayant BB sur la carte Malacca 1887, sans songer que timbres et cartes n'existent plus à Bangkok depuis le 1^{er} juillet 1886; enfin les deux lettres B diffèrent du tout au tout : mais c'est là variété ! Les prétentions du vendeur sont modestes : On ne réclame que £ 1.10 soit fr. 87.50.

Le même confrère a encore trouvé une carte du Nord de Bornéo, valeur 3 cents, type *Postage & Revenue*. On dit que c'est une erreur d'impression et pour ce motif, comme la carte est *ourique* comme aurait dit De Volpi, c'est 150 francs le bijou !

Où la carte a été imprimée ainsi expressément et alors elle n'a aucune valeur, ou elle a reçu ce timbre comme *essai*; dans ce cas 5 francs c'est payé largement. Si au contraire le timbre est placé par inadvertance, il doit y avoir un tirage complet. Alors 50 centimes serait son prix.

On a signalé antérieurement deux bandes du *Bechuanaland Britannique* avec surcharges rouges, l'une sur la bande 12 penny de la Grande-Bretagne, l'autre sur celle du Cap de Bonne Espérance, même valeur, dont nous n'avons pas voulu parler.

Il est probable que ce sont là encore « spécialités de la maison ».

Dates d'émissions erronées.

Voici ce que nous écrivions dans notre livre : *Timbres de la République Argentine* à propos du timbre argentin 5 cent, grand chiffre 1861.

« Une guerre ayant éclaté entre l'Etat de Buenos-Ayres et la Confédération Argentine, celle-ci est battue à Pavon, le 17 septembre 1861 et cesse d'exister le 12 novembre 1861. C'est, durant cette guerre (septembre à novembre) que le Rosario, manquant de timbres à 5 centavos, et ne pouvant plus en recevoir de Parana où ils s'imprimaient, résolut d'en émettre, afin de ne



plus obliger le public de fractionner les valeurs 10 et 15 centavos.

« Il n'a pas été publié de document officiel relativement à cette émission ou du moins il n'en a pas été rencontré. Nous en sommes donc réduits aux suppositions, les autorités actuelles n'en ayant même aucune connaissance. Selon toute probabilité, ce timbre a dû voir le jour entre septembre et novembre 1861. »

Or, un de nos correspondants nous dit avoir vu récemment de ces timbres sur anciennes lettres datées comme suit :

12 juin 1860
20 avril —
25 mars —
10 — —
5 — —

Que faut-il en conclure ?

En examinant les premiers timbres suisses, n° 355, nous disions que les timbres sur papier blanc avaient été émis en suite de la loi fédérale du 25 août 1851, qui décidait que les nouveaux timbres seraient émis le 1^{er} janvier 1852; que nous avions rencontré un 5 rappen oblitéré, 19 novembre 1851, donc deux mois avant la date d'émission.

Un de nos correspondants, nous écrit qu'il possède des lettres ayant ce 5 rappen oblitéré 21 septembre 1851 et 17 juin 1851 ! soit près de 6 mois avant la date fixée par la loi fédérale !

Les dernières enveloppes des Etats-Unis d'Amérique.

Nous avons attendu jusqu'au dernier moment pour nous payer ce plaisir (!) de faire l'étude promise des dernières enveloppes des Etats-Unis d'Amérique. Mais notre satisfaction est devenue plus grande encore depuis que voilà l'étude terminée, les chaleurs que nous avons n'étant pas faites pour nous en donner au travail.

Les enveloppes en question sont de quatre valeurs ayant le même type, mais différemment par les détails, chaque valeur ayant le type refait. En plus, il y a des sous types pour les 1, 2 et 5 cents et peut être pour le 10 cents, ce que nous n'avons pu constater. Les formats sont comme suit :



Format A :	140	×	82	m/m
— G :	225	×	98	—
— H :	241	×	104	—
— I :	259	×	111	—
— N :	133	×	107	—
— O :	169	×	95	—
— P :	148	×	92	—
— R :	142	×	111	—

Quant aux valeurs, ce sont :

1 cent, bleu foncé
2 — violet vif
5 — brun-jaune
10 — brun foncé, pâle

Le type représente une mappemonde dans un cercle; à gauche est l'effigie de Christophe Colomb, à droite celle de la Liberté; en haut, l'écusson des Etats-Unis; en bas, un aigle aux ailes éployées; pour inscription : *United States of America — postage one (two, five, ten) cents* et les millésimes : 1492—1892.

Toutes ces enveloppes ont le papier blanc vergé et le filagramme reproduit N° 365.

Pour ne pas entrer dans des détails inutiles nous ferons connaître ce qui distingue au premier coup d'œil les types, c'est-à-dire les lignes du méridien (lignes verticales), les ailes de l'aigle, la ponctuation et les lignes de l'écu.

1° ONE CENT, 5 TYPES.

1^{er} TYPE. AMERICA et CENT ne sont pas ponctués.

a. Les extrémités des ailes de l'aigle sont effilées et montrent bien les différentes penes;

b. Sur l'hémisphère de gauche il y a 11 lignes verticales du haut et 10 du bas (1);

c. Sur l'hémisphère de droite il y a 11 lignes en haut et 11 en bas;

d. Une ligne passe derrière la tête de Christophe Colomb :

1 cent, bleu foncé, format A

2^e TYPE. AMERICA. et CENT. sont ponctués.

a. Les extrémités des ailes de l'aigle sont arrondies et ne montrent guère les penes;

b. Hémisphère gauche : 11 et 8 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Comme 1^{er} type :

1 cent, bleu foncé, formats A, O

3^e TYPE. AMERICA. et CENT. ponctués.

a. Comme 2^e type;

b. Hémisphère gauche : 11 et 6 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Il n'y a pas de ligne derrière la tête de Christophe Colomb;

e. A exceptionnellement 3 lignes blanches dans la première bande de l'écu :

1 cent, bleu foncé, formats N, O, P, R

(1) Nous comprenons les lignes extérieures.

2° TWO CENTS, 7 TYPES.

1^{er} TYPE. AMERICA et CENTS ne sont pas ponctués.

a. Les extrémités des ailes de l'aigle sont ciliées et montrent les plumes;

b. Hémisphère gauche : 11 et 10 lignes;

c. — droit : 11 et 11 —

d. Ligne derrière la tête de Christophe Colomb.

Quoique la description soit la même que celle du 1^{er} type 1 cent, les détails du timbre démontrent que ce sont bien deux types différents :

2 cents, violet, format R

2° TYPE. AMERICA et CENTS ne sont pas ponctués.

a. Comme 1^{er} type;

b. Hémisphère gauche : 11 et 11 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Comme 1^{er} type :

2 cents, violet, format N

3° TYPE. AMERICA et CENTS ne sont pas ponctués.

a. Comme 1^{er} type;

b. Hémisphère gauche : 11 et 10 lignes;

c. — droit : 11 et 11 —

d. Il n'y a pas de ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

2 cents, violet, format A

4° TYPE. AMERICA et CENTS ne sont pas ponctués.

a. Comme 1^{er} à 3^e types;

b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Une ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

2 cents, violet, formats H, O

5° TYPE. AMERICA et CENTS ne sont pas ponctués.

a. Comme 1^{er} à 4^e types;

b. Hémisphère gauche : 11 et 10 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Comme 4^e type :

2 cents, violet, format I

6° TYPE. AMERICA. et CENTS. ponctués de façon peu visible.

a. Les extrémités des ailes sont arrondies;

b. Hémisphère gauche : 11 et 6 lignes;

c. — droit : 11 et 8 —

d. Comme 5^e type :

2 cents, violet, format O

7° TYPE. AMERICA. et cents. PONCTUÉS de façon peu visible.

a. Comme 1^{er} à 5^e types;

b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Il n'y a pas de ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

2 cents, violet, format P

VARIÉTÉS.

Sans ponctuation.

2 cents, violet, format G

3° FIVE CENTS, 2 TYPES.

1^{er} TYPE. AMERICA. et CENTS. ponctués.

a. Les extrémités des ailes sont arrondies;

b. Hémisphère gauche : 11 et 8 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

5 cents, brun-jaune, formats H, I, P

2° TYPE. AMERICA. et CENTS. ponctués.

a. Comme 1^{er} type;

b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Pas de ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

5 cents, brun-jaune, formats G, O, R

4° TEN CENTS, 1 TYPE.

AMERICA et CENTS non ponctués.

a. Les extrémités des ailes sont effilées;

b. Hémisphère gauche : 11 et 9 lignes;

c. — droit : 11 et 10 —

d. Ligne derrière la tête de Christophe Colomb :

10 cents, brun foncé, formats H, I, O

Voilà tout ce que notre œil investigateur a découvert dans le lot d'enveloppes que nous avons reçu. Il est probable que le dernier mot n'est pas dit et que nous aurons encore l'occasion de revenir sur cette émission.

Suite et fin.

Il faut croire que mes réflexions sur l'éminent Robert étaient comme on me l'a écrit, « bien tapées » puisque j'ai reçu nombre de félicitations et aussi la lettre suivante :

Paris, le 5 juin 1893.

Monsieur,

A la suite d'un article injurieux pour M. Victor Robert, paru dans le *Timbre-Poste* du 5 courant, ce dernier a chargé deux de ses amis, dont je suis l'un, de venir vous en demander raison.

Je vous prie donc, Monsieur, de désigner deux de vos amis, avec lesquels nous nous mettrons en relation au lieu et à l'heure qui vous conviendront.

Au cas où vous jugeriez à propos de nous donner un rendez-vous à Bruxelles, nous vous prions de nous donner un rendez-vous pour jeudi de préférence.

Recevez, Monsieur, nos salutations distinguées.

(Signé) ALFRED HAMM.

N'ayant jamais compris le duel qui ne signifie

rien, qui ne prouve rien, dont les résultats donnent le plus souvent tort à celui qui a raison, tout en laissant debout les motifs pour lesquels on s'est battu, et n'ayant pas en somme à passer par les caprices de M. Robert, *qui m'avait insulté le premier*, j'ai répondu ce qui suit :

Bruxelles, le 9 juin 1893.

Monsieur,

J'étais absent lorsque votre lettre a été présentée chez moi. Elle n'a pu m'être remise par le facteur que ce matin, ce qui vous expliquera le retard apporté à ma réponse.

Les prétentions de M. Robert sont absolument ridicules. Comment : il m'insulte parce que je me suis permis de le discuter, ce que j'ai fait de façon convenable et usant des droits indiscutables que me donnent la critique, et quand je riposte à ses impertinences, il trouve mon article injurieux et il se déclare offensé !

Vous cheminez paisiblement, un passant se rue sur vous, sans raison, sans motif et vous bat. Vous lui administrez une raclée pour lui enlever toute envie de récidiver et voilà que le particulier vous demande raison des coups reçus, suite de sa provocation ! C'est notre cas.

M. Robert fait mieux. Il annonce dans son numéro d'avril, auquel j'ai répondu, qu'il continuera à amuser la galerie à mes dépens et qu'il le fera de la verte façon. Donc préméditation de sa part de m'insulter par la suite. Et c'est avec de pareille disposition à mon égard que l'on vient me demander raison. Cela n'est pas sérieux.

Lorsque M. Robert sera convenable, je le serai. Mais chaque fois qu'il sera grossier vis-à-vis de moi, je riposterai sans ménagement.

Je crois m'être suffisamment expliqué, Monsieur, pour clore ici toute correspondance, il ne me reste qu'à vous prier de recevoir l'assurance de ma parfaite considération.

(Signé) L. HANCIAU.

Malgré et peut-être à cause de cette lettre, les témoins du Camp Robert se sont présentés chez mon ami Moens où je me trouvais. N'ayant rien à ajouter à ce que j'avais écrit, *ce que la loyauté de M. Robert passe sous silence*, j'ai refusé de recevoir les témoins : *c'était mon droit*.

Aujourd'hui, se prévalant de mon refus de me battre à propos de timbres ! M. Robert prend des poses théâtrales (comme toujours, du reste) et se figure être devenu, par ce refus, le brave des braves, pas avant cependant d'avoir éclairci les points suivants :

Toujours pour injures, M. Robert reçoit une correction de M. Sc., aux Champs-Élysées. Il ne dit rien, n'envoie pas de témoins, pourquoi ? l'occasion d'affirmer ses principes était pourtant toute trouvée.

Au Champ de Mars, menacé par M. T. d'une nouvelle correction, il l'évite grâce à l'intervention de confrères. Il est vrai de dire qu'en cette circonstance... l'émotion une fois passée, il envoie à M. T., non des témoins, mais... une

invitation à dîner ! Un duel à la fourchette, quoi ! Quant aux principes, on les met en poche, ce qui fait qu'on se demande et avec raison comment tant de jactance dans un cas, tant de.... prudence dans l'autre.

Au moment de terminer cet article et de rentrer pour toujours dans ma coquille, je reçois une amicale lettre de Paris, d'où je prends les lignes ci-après :

« L'envoi de témoins par M. Robert est vraiment du plus haut comique et je ne doute pas que vous ne vous soyez fait du bon sang en riant de cet acte de vrai vaudeville..... »

Le fait est que cette éclosion de courage exceptionnel, arrivant d'une façon si inopinée, m'a surpris comme tout le monde. Mais je sais que la pose a toujours ses exigences : M. Robert n'a pu s'y soustraire.

On me suggère une idée.

Il y aurait moyen de tirer parti de la circonstance, en composant « *la grande marche triomphale de Robert* » pour fifres et mirlitons. En s'assurant l'éclatant concours du pétomane marscillais, qui ferait entendre ses plus joyeuses fanfares, dans les notes les plus graves, comme il convient pour la circonstance, on obtiendrait un colossal succès, notamment aux champs de foires.

Une idée à creuser.

L. HANCIAU.

AUX SOUSCRIPTEURS

de la 7^e édition de notre

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Nous espérons pouvoir envoyer en août prochain tout ce qu'il reste à publier des 3^e, 4^e et 5^e parties, soit les cartes, mandats et fiscaux.

En attendant nous faisons appel à la bonne volonté de nos souscripteurs pour nous indiquer les erreurs qu'ils auraient pu remarquer dans notre livre afin de nous permettre de dresser une liste d'errata qui serait expédiée avec le dernier fascicule.

Cet appel que nous avons fait le mois passé n'a guère été entendu. Le sera-t-il cette fois ?

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUTS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIZ UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à **J. - B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONT NET EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

ANGOLA.

De même qu'au Cap Vert (voir le n° précédent) il y aurait un timbre à 2 1/2 réis, même type :
2 1/2 réis, brun

BAMBA.

On annonce le 14 anna comme ayant été imprimé en rose-violet vif :
14 anna, rose-violet vif

BENIN.

Il y aurait d'après la *Revue Philatèlique* une carte-lettre au type figurine ayant la surcharge *Benin*, en capitales noires sur le timbre. Voilà une carte-lettre qui paraît bien tardivement :
25 centimes, noir sur rose, surch. noire

BELGIQUE.

Des journaux ayant proposé d'employer deux timbres à 5 centimes pour ne pas utiliser le timbre dominical à 10 centimes, l'inventeur de ce timbre s'est hâté de faire paraître l'arrêté suivant :

ADMINISTRATION DES POSTES.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes. Vu notre arrêté du 15 mai dernier, pris en exécution de l'arrêté royal du 14 mai, qui porte création de nouveaux timbres-poste,

Arrête :

Article unique. Les nouveaux timbres de 2, de 20 et de 25 centimes seront émis le 1^{er} août prochain ; ceux de 1 et de 5 centimes, le 1^{er} septembre ; ceux de 50 centimes et de 1 franc, le 1^{er} octobre et ceux de 25 centimes et de 2 francs, le 1^{er} novembre.

Bruxelles, le 7 juillet 1893.

J. VANDENPERREHOON.

Nous tenons la première portion des timbres dominicaux annoncés par ce décret.

Ceux à effigie sont semblables au 10 centimes trop connu ; quant au type aux armoiries du Roi, annoncé ainsi par le décret que nous avons donné n° 366, le voici. On jugera si ce sont là les armoiries du souverain ou celles du royaume.



L'exécution de ce type est exécutable : On s'aperçoit qu'il a été fait dans les prix doux.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

Type armoiries,	2 cent.,	jaune
— effigie,	20 —	reséda
— —	25 —	outrigger

Les recettes des timbres dominicains promettent d'être fructueuses, car le collectionneur, pour sa part, ne se contentera pas d'une série entière : il lui en faudra quatre :

a.	timbre sans souche
b.	— avec — du bas
c.	— — — — haut
d.	— — — — et du bas

Un ordre assez impératif du 7 juillet a été adressé par le Ministre aux fonctionnaires de son administration :

« Contrairement aux dispositions formelles de l'ordre de service n° 24 du 17 mai dernier, des envois munis du timbre dominical avec légende adhérente ont été remis à domicile le dimanche.

« Il importe que ces irrégularités cessent complètement et que les chefs immédiats veillent à ce qu'il en soit ainsi. Les négligences sous ce rapport seront sévèrement réprimées.

« A cette occasion, il paraît utile de faire remarquer que l'emploi du timbre dominical n'est pas indispensable pour empêcher qu'un envoi soit remis à domicile le dimanche. *L'expéditeur peut encore marquer sa volonté à cet égard par une mention manuscrite ou imprimée portée sur la suscription, et cette volonté doit être respectée, quel que soit le mode adopté pour la manifester.*

« Il n'est fait exception que pour les envois exprès : ceux-ci sont remis à domicile dès l'arrivée, les dimanches comme les autres jours, quels que soient les timbres employés ou la mention figurant sur la suscription. Le mode d'expédition choisi doit être réputé exclusif de toute intention de faire différer la remise de ces envois. »

Où le talon a une signification ou il n'en a pas. S'il en a une pour les lettres ordinaires, il doit l'avoir pour les lettres exprès. Tant pis pour ceux qui donneront dans le travers d'un ministre plus têtue que conséquent.

A propos de ce talon, la *Chronique* fait remarquer et avec raison que l'inscription « Ne pas livrer » n'est pas même française. « On livre une marchandise; on livre un prisonnier; on livre une bataille. Mais la poste ne *livre* pas une lettre : elle la *délivre* ou la remet. »

Notre confrère poursuit :

« M. Vandenbergboom, lui, nous livre à la risée de l'Europe, autant par ses ridicules solécismes que par ses lubies cogotes.

« Lubies jésuitiquement calculées, d'ailleurs, comme l'*Indépendance* et la *Gazette* l'expliquaient encore hier, il est évident que notre moine sournois spéculait sur l'énerverment que produira à la longue le soin de détacher le talon de tous les timbres que nous employons. Et Dieu sait si nous en employons ! Un moment viendra où, agacé, lassé, le public renoncera à la petite opération.

« C'est bien là-dessus qu'il compte.

« Et c'est quand viendront les timbres à un centime (avec talon) que la fête sera complète !

« Vous pensez bien que les employés subalternes et les garçons de bureaux à qui incombe, dans toutes les administrations, la spécialité de mettre en œuvre ces timbres-là, ne vont pas perdre leur temps à les séparer de leur annexe... Et alors, le R. P. Boom exhibera des statistiques triomphantes pour démontrer que la vie sociale demande à faire relâche le dimanche, pour céder la place à la vie religieuse. »

BERMUDES.

S'il faut en croire un journal allemand les timbres de 2 pence et 1 shilling auraient leurs couleurs modifiées comme suit :

2 pence.	brun-violet
1 shilling,	bistre

Comme St-Thomas nous demandons à voir ces timbres.

BOLIVIE.

The Philatelic Monthly a reçu le timbre fiscal « Transacciones » 5 c., surchargé : *Provisorio* en petites capitales sous le millésime 1893 : 5 centavos, bleu, surch. noire

Cette mesure a été prise probablement pour faciliter « l'écoulement » des timbres. (Voir plus loin à Nossi-Bé.)

La pénurie doit être grande cependant car on a employé des timbres-poste par moitié, au dire de *J. B. J.*, savoir :

1/2 timbre, 20 cent., vert

Enfin, d'après le même confrère, pour faire cesser toute disette, il a été émis en lithographie une série de timbres au type en cours, ayant 9 ou 11 étoiles et piqués 11 :

1 centavo, carmin,	9 étoiles
2 — lilas,	9 —
5 — bleu pâle,	11 —
10 — vermillon,	9 —
20 — vert foncé,	9 —

L'impression est des plus défectueuses, paraît-il, ce qui ne nous étonne pas.

BRÉSIL.

L'enveloppe 100 réis nous vient en rouge-carmin :

100 réis, rouge-carmin s/ blanc uni, 132 × 107 m/m

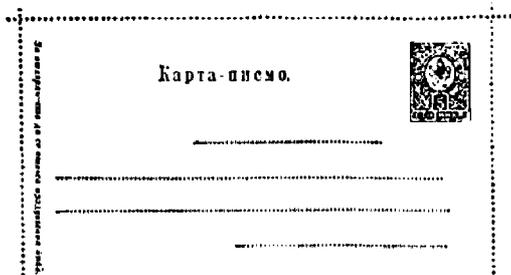
Nous avons reçu une bande 20 réis, vert, timbre à droite sur chamois satiné. La bande mesure 138 × 380 m/m; une des extrémités est en pointe; type des enveloppes :

20 réis, vert sur chamois

BULGARIE.

Ce pays vient d'émettre deux cartes-lettres ayant à droite le type des timbres-poste actuels.

comme le fac-simile. Au dos il y a deux lignes d'inscription. Dimension : 139 × 88 m/m :



Imprimé en couleur sur papier de couleur :

5 stot., vert-olive sur carton gris
15 — orange — — paille

Il est question d'émettre des timbres de 5 et 15 stotinki en commémoration du mariage du prince Ferdinand avec la princesse Marie-Louise de Parme, portant les effigies des époux.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Annoncé par le *Deutsche B. Z.* la bande à 1 1/2 penny, effigie de la reine à gauche, dans un double ovale, avec les cinq lignes d'instructions à l'extrémité de la bande :

1 1/2 penny, gris sur gris, 383 × 178 m/m

Le *London Philatelist* annonce, d'après le *Leeds Mercury*, qu'une émission nouvelle de timbres est proche. Le nouveau type nous donnera l'allégorie de l'Espérance, debout cette fois (elle est assise, la malheureuse, depuis 1853!) la main droite de la déesse reposera sur une ancre. Nous sommes intrigué de savoir ce qu'elle fera de la main gauche.

CEYLAN.

Une enveloppe 10 cents pour lettres enregistrées a paru au format : 134 × 83 m/m. Type du 15 cents, suffisamment connu :

10 cents, rose sur blanc

CYPRE.

D'après la *G. T.* la carte 1/2 piastre serait actuellement imprimée en brun :

1/2 piastre, brun sur chamois pâle

COLOMBIE (République de).

M. E. Diena nous avise avoir reçu la carte avec réponse ayant pour signature : *Lit di Demetrio Paredes Bogota*, dont on connaît la carte simple parue en 1890 :

2 + 2 centavos, noir sur orange, format 130 × 84 m/m

Le *Monthly Journal* a reçu avis d'un de ses correspondants qu'il aurait un 5 centavos 1881,

imprimé sur les deux faces. N'est ce pas là un essai de mise en train?

COOKS (Iles).

Le *Vindin's Ph. M.* assure qu'il y aura incessamment une émission d'un 5 pence d'abord, timbre à l'effigie de la reine Makia.

Les cartes postales ne seront pas changées.

A propos de cartes postales, M. Viner nous a envoyé la carte actuelle coupée en deux. Elle serait délivrée ainsi par la poste.

COTE D'OR.

Nous sommes avisé de cette colonie anglaise que le 2 pence, brun, qui a été signalé jadis, n'a jamais existé. (On aura fait confusion avec le 2 shillings, brun) et que le timbre 20 shillings a été retiré de la circulation.

EQUATEUR.

On y convoque l'arrière-ban de tout ce qui peut affranchir les lettres. Les bandes 1 et 2 cent, ont été employés à cet usage d'après Le *Ph. J. of G. B.* :

1 centavo, brun sur azur
2 — — — —

Nous avons reçu une enveloppe 10 centavos, avec la surcharge verte : 5 centavos pour centavos :

5 sur 10 centavos, vert, surch. verte

ERITREA.

Le *American Journal of Philately*, a vu avec surcharge renversée :

1 centesimo, vert-bronze, surch. noire

Cette variété n'appartient-elle pas à la série des timbres faux signalés par *Der Philatelist*?

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Encouragée par le succès de la série Columbus,



l'administration des postes, a mis en vente un nouveau timbre de 25 cents, représentant dit l'inscription au bas du timbre, la découverte de la terre ferme: les inscriptions et le cadre sont ceux des autres timbres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

25 cents, violet rougeâtre

GUINÉE PORTUGAISE.

Emission d'un 2 1/2 reis, brun, type du timbre

Cap Vert même valeur, reproduit le mois dernier :

2 1/2 reis, brun

HAWAII.

Voici le dessin de la surcharge appliquée sur tous les timbres en général. Le *Monthly Journal* a rencontré une variété ayant simplement « Govt » sur les timbres suivants :



1861	2 cents, rouge,	surch. noire
1866	5 — bleu,	— rouge
1870	1 — violet,	— —
1875	2 — brun,	— —
1881	2 — carmin,	— noire

INDES NÉERLANDAISES.

Le 10 cent, brun-rouge, au type de la jeune reine, est entré en usage :

10 cent, brun-rouge

LEVANT FRANÇAIS.

MERSINA. — Le correspondant qui nous avait annoncé une émission de timbres pour ce bureau de poste français, nous déclare qu'il nous a induit en erreur.

MAURICE.

MM. A. Rac et Lionnet nous envoient le nouveau timbre 1 cent ayant le type de 2 cents. Il a été émis le 23 juin dernier; papier blanc, filigranne ca et couronne, piqure 14 :

1 cent, filas vif

MEXIQUE.

The *Post office* rapporte que dans un lot de timbres qu'il avait examiné avec soin, un amateur a trouvé un timbre 1 2 réal 1861 sur papier rose. Il suppose que ce timbre a été introduit après dans ce lot, pour provoquer des demandes et placer plus facilement une de ces nombreuses carottes qui arrivent de ce pays.

MOZAMBIQUE.

Ci-contre le dessin du timbre signalé il y a quelques mois et que nous reproduisons d'après le *American Journal of Philately*.

On annonce un timbre définitif (?) 2 1/2 reis, au type du Cap Vert, reproduit le mois passé :

2 1/2 reis, brun



MONTÉNÉGRO.

Il existerait des enveloppes en trois valeurs, type des timbres-poste imprimés à droite, format : 158 × 127 m/m.

5 nov. rouge
7 — violet
10 — bleu

Cette nouvelle est extraite de la *Revue Philatèlique*.

NOSSI-BÉ.

Nous trouvons dans la *Revue Philatèlique* le décret par lequel les timbres ont été surchargés : *Nossi-Bé*, en diagonale. La raison de cette surcharge est assez naïve. C'est afin de faciliter l'écoulement des 18,000 timbres en stock. En quoi la surcharge faciliterait-elle « l'écoulement » si les collectionneurs n'étaient pas là? Voici l'arrêté paru le 15 avril 1893 dans le *Moniteur officiel de Nossi-Bé* :

Arrêté.

Nous, administrateur principal de Nossi-Bé.

Vu l'arrêté dans la colonie des nouveaux timbres-poste coloniaux :

Considérant qu'il existe dans le coffre du receveur de la poste une quantité considérable d'anciens timbres de 0,10, 0,15 et 0,20 (18,000) qui ne sont pas d'un usage courant et qu'il convient de les utiliser avant la mise en circulation des nouveaux timbres :

Vu l'article 8 du décret du 1^{er} juillet 1880.

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. — Afin de faciliter l'écoulement des 18,000 timbres existant dans le coffre du receveur de la poste, ce comptable est autorisé à apposer sur chacun d'eux, au moyen d'un composteur, le nom de la colonie en diagonale.

Art. 2. — Cette transformation portera sur 7,300 timbres de 0,10, 6,300 de 0,15 et 4,400 de 0,20.

Art. 3. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Hell-Ville, le 24 mars 1893.

Joseph François.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Encore et toujours des surcharges. Voici le fac-simile de celle qui a été appliquée sur le 20 centimes et on en annonce de semblables sur les 75 centimes et 1 franc :

5 sur 20 c., brun sur vert, surch. noire
5 — 75 — carmin, —
10 — 1 fr., vert-bronze, —



La *Revue Philatèlique* a reçu cet avis qu'il n'y aurait eu que 150 pièces d'imprimées du 1 franc, non dentelé, avec la surcharge : N C E 10; cette surcharge serait bleue :

1 franc, vert-bronze, surch. bleue

La même *Revue* a reçu un nouveau type de timbre militaire, cette fois non numéroté. Mais la pilule, non le drapeau tricolore, est doré cette fois :

sans valeur, noir, bleu, rouge et or

Nous réclamons toujours le décret qui doit exister si l'émission est sérieuse.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Ph. Record* a vu le 6 pence, vert-sauge de 1854 avec le filagramme S et oblitéré : Sydney 7 septembre 1859 :

6 pence, vert-sauge

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le timbre 1/2 penny, a été imprimé sur papier à filagramme : *New Zealand* en capitales à double trait s'étendant sur douze timbres, laissant un exemplaire sans filagramme :

1/2 penny, rose

NOWANUGGER.

D'après le *Vidin's Ph M.*, la couleur du 2 docra, type reproduit le mois dernier, serait brun-lilas. L'émission serait de juin passé :

2 docra, brun lilas

PARAGUAY.

Le 1 centavo a vu supprimé sa dernière lettre :

1 centavo, gris

QUEENSLAND.

Le *London Philatelist* a reçu une carte avec réponse, 1 1/2 + 1 1/2 penny, dont la description nous rappelle la carte ordinaire, même valeur, qui a été reproduite n° 350 de ce journal :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun

ROUMANIE.

La carte à 5 bani a paru avec le carton gris des cartes-lettres. Ce serait le manque de carton rose qui aurait provoqué cette émission :

5 bani, vert sur gris



RUSSIE.

ELIZAVETGRAD (*Cherson*). — Emission du 15 juin dernier. Les timbres 2 et 5 kopecks, au lieu d'être noirs et verts sont actuellement bruns et jaunes :

2 kopecks, brun
5 — jaune

OLSTYSOLSK (*Wologda*). — Nouveaux formats de l'enveloppe 2 kopecks, rouge, savoir :

154 × 90 m/m et 156 × 126 m/m :
2 kopecks, rouge, sur blanc vergé

ST-THOMAS ET PRINCE.



Le *American Journal of Philately* reproduit les types des timbres signalés par nous il y a peu de temps et que voici.

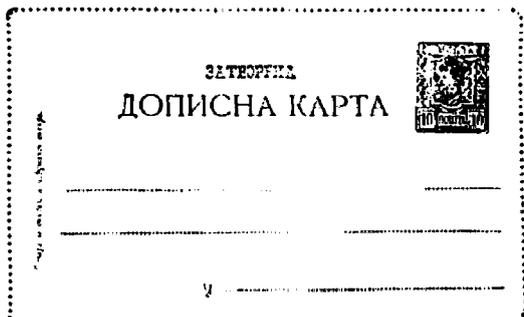


Cette colonie a reçu un timbre analogue à celui que nous avons reproduit le mois passé pour le Cap Vert :

2 1/2 reïs, brun

SERBIE.

On y a émis deux cartes-lettres, valeur 5 et



10 para, au fac-simile ci-haut, avec type de timbre en cours. Format : 145 × 85 m/m :

5 para, vert sur bleuâtre
10 — rose

SHANGHAI.

LOCAL POST NEWS PAPER WRAPPER

POSTAGE PAID 1 CENT.



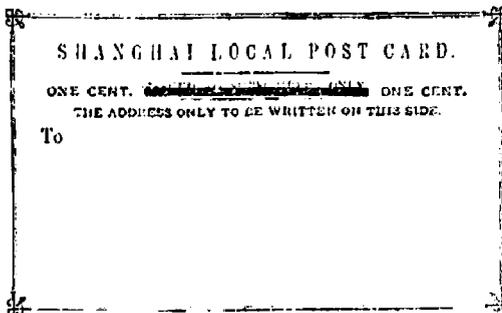
POSTAGE PAID 1 CENT.



Voici d'après le *American Journal of Philately* la bande et l'enveloppe dont nous parlions le mois passé. Il y aurait une bande de 256 × 115 m/m et des enveloppes de 138 × 80 et 150 × 102 m/m d'après la *Revue Philatélique*.

Nous reproduisons également la carte, mais celle-ci n'est pas de 1873 comme on nous avait dit, elle est d'un type nouveau qui a dû exister sans surcharge. Autrefois (1873) elle avait au verso le millésime 187 qui est aujourd'hui 189. Enfin la carte est sur chamois et non sur blanc :

1 cent, lilas, surch. rouge sur chamois



Avant de parler des timbres qui doivent paraître, donnons le dessin de celui qui a paru et que nous mentionnions dans notre dernier numéro.

Les futurs timbres-poste sont aux armoiries dans un cercle, avec la devise : *in uno omnia juncta*; au-dessus : *Shanghai*; au-dessous : *Municipality*; cadre rectangulaire portant en haut : *Local post*; en bas : la valeur; cors de poste aux angles; sur les côtés, des caractères chinois.



Valeurs : 1/2, 1, 2, 5, 10, 15, 20 cents.

Le timbre jubilaire représente Mercure debout sur une roue ailée dans un ovale, ayant pour inscription : *Shanghai Municipality* en haut; des caractères chinois, en bas; dans les angles supérieurs, les millésimes : 1845-1895 et *local post*, en haut; cadre rectangulaire debout.

Une seule valeur, 2 cents.

Les *timbres-taxe* nous donnent la valeur au centre d'un rectangle avec caractères chinois, en dessous; sur une inscription cintrée, au-dessus : *Postage due*; plus haut : *local post* et des cors de poste dans les angles supérieurs; en bas, sur un cartouche horizontal : *Shanghai municipality*.

Valeurs : 2, 5, 10, 15 et 20 cents.

Pour compléter le bonheur des collectionneurs il y aura des enveloppes 1, 2, 5 cents, des bandes 1/2, 1, 2 cents et des cartes 1 et 2 cents.

Nous remarquons, par hasard, parmi nos timbres, que le 20 cents 1889, avec filagramme se présente sur papier uni, comme toutes les autres valeurs et également sur papier vergé :

20 cash, gris sur blanc vergé, filagr.

SUISSE.

La carte-postale de l'exposition internationale de Zurich qui ne pouvait se vendre que 5 centimes, s'est vendue (!) de 10 à 25 francs. Il y en a eu, comme on a vu par le *Timbre-Poste* du mois dernier, 36,000 d'imprimées : c'est donc folie que d'encourager des spéculations de ce genre.

Nous avons à Zurich des correspondants qui nous envoient des enveloppes bondées de timbres pour que nous en fassions l'expertise. Ils trouvent cela tout naturel. Mais il est plus naturel encore pour eux de ne pas nous envoyer un seul exemplaire de la carte, même en communication....

Nous empruntons donc au *Timbre* la description de cette carte, qui a été envoyée à ce journal par l'un de ses délégués (excusez du peu) à l'exposition.

« Le carton dit-il est de couleur chamois occupant en largeur 1/4 de la carte, à gauche et sur toute la hauteur une espèce de portique d'où débouche une voiture poste traînée par trois chevaux (1) d'après le tableau de Koller; la poste du St-Gothard). A la partie supérieure du portique, sur un panneau, le timbre des cartes actuelles; puis au-dessus, sur un cintre : *Jubilanns-*

(1) L. B. J. dit *cinq* chevaux !

postkarte et sur le portant de gauche du portique : *Zum andenken an die einföhrung der Briefmacken in der Schweiz 1843* (en souvenir de l'introduction du timbre-poste en Suisse 1843). En tête et occupant les 3/4 de la carte, un paysage : le lac des quatre cantons, avec le Rütli, un bateau à vapeur et un train entrant dans le tunnel du Gothard.

Impression en bleu profond, timbre brique. Au pied, à gauche : 25 VI 93 — 36,000 — Gültigkeit bis 31 XII 93 (valable jusqu'au 31 XII 93). Dimension : 140 × 90 :

5 centimes, rouge et bleu sur chamois

Au dernier moment nous recevons la carte, ce qui nous permet de la reproduire :



TANGER.

M. Planus nous a adressé le timbre provisoire dont nous avons parlé en mai dernier. Nous le reproduisons ici.

Les surcharges sont rouges.

TIMOR.

Le *Deutsche B. Z.* annonce le 300 réis, orange de Macao comme portant la surcharge : *Timor* et le chiffre 30 sur les anciens chiffres :

30 sur 200 réis, orange surch. noire

A émis un timbre 2 1/2 réis, au type même valeur du Cap-Vert (voir le mois précédent).

2 1/2 réis, brun

TRANSVAAL.

Le 2 pence, olive, a reçu la surcharge : *Halve-Penny* sur deux lignes, avec trait au-dessus et au-dessous :

1/2 sur 2 pence, olive, surch. rouge

Der Philatelist ajoute :

1/2 sur 2 pence, olive, surch. noire

TURQUIE.

Une lettre de Constantinople, que nous rece-

vons, porte comme *affranchissement* un timbre taxe de 20 paras noir avec d'autres timbres ordinaires !

Les *timbres taxe* seraient-ils admis à l'affranchissement aujourd'hui ?



VÉNÉZUÉLA.

Nous donnons le fac-simile de la série réservée aux lettres de l'étranger, grâce à l'obligeance de M. Roussin. Il existe les valeurs suivantes, ayant le papier blanc et la piqure 12 :

5 centavos, brun-rouge
10 — outremer
25 — violet-rougeâtre
50 — brun-violet
1 bolivar, vert

Les timbres « Escuelas » devenus « instruction » (voir le type reproduit le mois passé) sont des valeurs ci-après :

5 centavos, gris	3 Bolivaros, rouge
10 — vert	10 — violet
25 — bleu	20 — brun-pâle
50 — jaune	25 — carmin
1 Bolivar, brun	

Beaucoup de bruit pour rien.

Dans un article sur les timbres de France qu'il a su rendre aussi intéressant qu'instructif et qu'il traite avec la compétence qui lui est habituelle, M. Maury s'occupant des impressions de Bordeaux, a été appelé à donner son avis sur les différents types du 20 centimes : *Il est absolument conforme à celui que j'ai émis ici.*

Nous avons, dit-il ensuite, par acquit de conscience, soumis le cas à un lithographe expert dont voici l'appréciation :

« Ce timbre ne doit pas provenir d'une planche usée par le tirage : peut-être est-il le résultat d'un report sur une pierre très spongieuse, ces pierres défectueuses donnant des blancs exagérés. Mais voici plutôt ce qui sera arrivé, le cas étant fréquent.

« La pierre tout entière se sera empâtée au cours du tirage (en effet nous possédons un de ces timbres où toutes les lettres sont presque complètement bouchées) et on l'aura nettoyée à l'essence, puis encrée à nouveau, gommée, lavée encore, puis préparée à l'acide. C'est dans cette dernière opération que le dessin a dû être

affaibli, *dépouillé* pour se servir du terme de métier. »

Il est donc établi que j'ai raison : JE N'EN DEMANDE PAS D'AVANTAGE. Mais je désire faire quelques remarques :

J'ai proposé en temps voulu, à l'éminent M. Robert, de faire une enquête pour établir s'il existait ou non un 4^e type : son orgueil s'y est refusé. Il a préféré faire parler un appareil tellement lumineux qu'il lui a fait prendre des conclusions contraires à ce qui était. Ne pouvant avoir raison, il a employé un autre argument, l'injure qui l'a mené tout doucement, par notre riposte, à une provocation ! Singulier moyen de résoudre une question.

A côté des injures, on s'est risqué par *deux* fois à affirmer « que l'assistance *entière* avait reconnu un 4^e type » à la fameuse séance lumineuse. Or M. Maury y était. Et il résulte aujourd'hui de ses explications, qu'on lui a prêté une opinion qui n'a jamais été la sienne et qu'il n'a pas eu l'occasion d'émettre.

L'autavouer que pour un éminent c'est vraiment ne pas avoir de chance : découvrir un timbre qui n'existe pas, faire des projections lumineuses, etc., etc., tout cela pour prouver qu'on est tout à fait à côté de la question.

Cette fois je ferme mon robinet pour de bon, et pour plus de sécurité l'ami J.-B. ferme le compteur.

L. HANCAU.

Recrues nouvelles.

Il y avait là-bas à Wologda (Russie) un négociant du nom de W. A. Ledentzoff qui, par son activité avait su rendre ses affaires prospères. Ses voyageurs parcouraient la Russie en tous sens. Ils lui envoyaient des ordres de partout : sa correspondance était donc importante.

Il y a environ deux ans, le négociant mourut sans laisser de postérité. N'eût-il pas le temps de s'en occuper ? l'histoire ne le dit pas. Mais comme il ne laissait pas même d'héritier, l'administration de la ville de Wologda fit vendre aux enchères tout l'avoir du défunt. Les papiers, les livres et les correspondances furent également vendus, pour être mis au pilon.

Un négociant en chiffons, de Moscou, ayant eu connaissance qu'il y avait à Wologda, chez un fabricant de papiers, des enveloppes et timbres provenant de la succession Ledentzoff, y dépêcha à ses frais, un de ses amis, collectionneur

(un éminent sans doute) pour s'assurer de l'exactitude et de l'authenticité des pièces qu'on disait être au nombre de 500 environ. Malheureusement il arriva trop tard, mais en temps assez cependant pour recueillir quelques enveloppes 5 kopecks de St-Petersbourg et Moscou, dont on a bien voulu nous communiquer plusieurs exemplaires.

Le lot entier étant de même provenance, il va de soi que toutes les adresses de ces lettres sont les mêmes, mais originaires de diverses villes de l'Empire.

Cette découverte, nous écrit-on, est des plus intéressantes, et ce qu'il y a de plus curieux, ajoute-t-on, c'est que les timbres sont différents de ceux déjà connus, quoique très rapprochant des dessins de notre catalogue, surtout par la position des lettres. Enfin notre correspondant nous dit, qu'il n'y pas de doute pour lui que ces pièces ne soient authentiques.

Examinons ces vénérables timbres qui font autrement rêver que la vue d'un coffre-fort dans lequel on peut y entrer...

1^{er} type



2^e type



Ainsi que le fait remarquer notre correspondant, les timbres ne sont pas les mêmes, par les détails, que ceux connus : ce sont des 2^e types.

De *St-Petersbourg* nous avons l'enveloppe dont le timbre imprimé en bleu l'est également en rouge ; de *Moscou* il n'y a seulement que des 5 kop. rouges, mais de teintes variées : rouge-brun, rouge-vermillon, rouge-vermillon pâle, rouge-vermillon vif, rouge-orangé et peut-être d'autres encore. Nous avons fait photographier les types connus et ceux échappés si miraculeusement à une destruction, afin qu'on puisse suivre les différences qui ont été remarquées par nous et que nous donnons d'une façon sommaire, nous contentant d'attirer l'attention sur les différences principales.

ST-PETERSBOURG. 2^e type. Les têtes de l'aigle

sont placées trop horizontalement : la couronne de gauche est trop distancée de la couronne principale; les ailes ne forment pas le creux du 1^{er} type: le sceptre est plus distancé; la croix du globe est inachevée et est formée de deux traits croisés au lieu d'être une croix de Malte; les glands des cors de poste sont à peine visibles; les inscriptions sont en lettres plus petites.

1^{er} type2^e type

Moscou. La couronne sur les deux têtes et le globe ont la croix formée par deux traits au lieu d'avoir la croix de Malte; l'aile droite est pointue au lieu d'être arrondie; il n'y a pas le creux voulu aux deux ailes; le cavalier est imparfaitement fait; les glands des cors de poste sont trop rapprochés du cercle inférieur; le globe est trop distancé; enfin les inscriptions sont également ici en caractères trop petits.

Nos extases une fois terminées et la prudence du marchand reprenant le dessus, nous constatons :

que l'introduction des enveloppes timbrées à 5 kop. a eu lieu à St-Petersbourg le 1^{er} décembre 1845 en *bleu terne* et *bleu foncé*; qu'en 1863 et 1864 on employa la couleur *outremer* et *bleu-laitéux*; que la vente des feuilles timbrées se faisait par les soins de l'administration et qu'il n'est nullement question dans l'avis adressé au public (voir *Timbre-Poste* n° 224, pages 82-83) de timbrer le papier autre que celui délivré par l'administration; que le type a toujours été le même depuis sa création jusqu'en 1869, époque à laquelle il fut remplacé par un autre type; enfin que ces enveloppes étaient réservées pour la *poste locale* dont la taxe était de 5 kop.

Si donc la taxe locale était de 5 kop., il est inadmissible qu'elle était à cette époque la même pour l'intérieur du pays. Cependant nous rencontrons des feuilles et des enveloppes ne portant qu'un seul timbre et n'étant pas surtaxées. C'est ainsi, que nous avons une de ces feuilles

destinée à *Archangelsk* ! ayant sur la fermeture un 5 kop. *bleu vif*, oblitéré : *Ribinsk 28 juillet 1848* et une autre feuille, de 1845, ayant au même endroit un 5 kop. rouge, en destination de Wologda et originaire de *Moscou* !

Voilà donc des lettres qui parcourent environ, la première 800 lieues, la seconde 400 à une époque où l'usage des enveloppes timbrées n'était pas encore établi en Russie, ce qui n'eut lieu qu'en décembre 1848, employant pour cela des enveloppes *locales* qu'on délivre à Ribinsk pour Archangelsk et à Moscou pour Wologda et toujours sans payer la moindre surtaxe !

La notification dont nous parlons plus haut annonce en outre que : « L'emploi du papier de poste timbré n'exige pas du tout une enveloppe séparée; la lettre est timbrée au revers de la feuille... »

Et, toujours étonnantes, certaines feuilles timbrées du défunt se présentent avec le timbre sur la *face* : Nous en avons un exemplaire de 1847 avec le timbre à *droite*.

Si nous passons au 2^e type Moscou nous trouvons parmi ces merveilleuses pièces, une enveloppe de cette ville ayant sur la face, à droite, un 5 kop. rouge. Elle est adressée d'Archangelsk à Wologda et a pour date d'oblitération *19 juin 1844*, soit 18 mois avant l'introduction des enveloppes à Moscou, qui eut lieu fin janvier 1846 (voir la notification de la *Gazette de Moscou* publiée au *Timbre-Poste*, n° 225, page 95).

C'est encore dans cette notification qu'il est question, *art. 2*; « De préparer d'abord 6,000 exemplaires d'enveloppes avec timbre, selon les six échantillons ci-joints. »

Cette pièce ne parle nullement de feuilles timbrées, contrairement à la notification de St-Petersbourg sur laquelle elle a été calquée. Il n'y a que dans la succession Ledentzoff qu'on peut en rencontrer. Ainsi, nous avons des exemplaires, oblitérés 1850 et 1851, sur papiers variés, avec timbre soit sur la fermeture, soit à droite, sur la face.

Quant aux six échantillons dont il est question dans le § 2 cité plus haut, ce sont probablement les suivants :

110 × 100 m/m	111 × 84 m/m
110 × 90 —	101 × 75 —
130 × 84 —	86 × 48 —

On les rencontre avec quelques millimètres en plus ou en moins.

Relevons ce passage de la notification :

Art. 5. « D'emprunter des revenus de la poste locale de Moscou environ 60 roubles pour ces enveloppes timbrées, ainsi que l'argent nécessaire pour l'acquisition de deux poinçons, des boîtes, etc. »

Si l'on ne peut expliquer cette demande d'achat de deux poinçons, les preuves de fausseté sont surabondantes. Ainsi l'impression au lieu d'être faite avec un timbre à main et au maillet, l'a été tout simplement avec un cachet semblable à ceux dont on se sert dans les maisons commerciales, ce qui fait que la gravure ne se montre pas avec le creux de toutes les enveloppes de St-Petersbourg et Moscou. Les encres sont la plupart tellement fraîches qu'elles dénoncent la fraude au premier coup d'œil, quoiqu'on ait pris soin de salir papier et timbres, tant des feuilles que des enveloppes neuves, car il y a des enveloppes neuves dans cette succession.

Rappelons en terminant ce qu'écrivait en septembre 1881, notre correspondant, M. Breitfuss, à propos de ces enveloppes Moscou et nos lecteurs seront édifiés sur la découverte si inattendue :

« L'emploi des enveloppes spéciales timbrées pour Moscou ne fut pas bien grand. Dans les premières semaines de 1846, le Directeur du Département des postes à St-Petersbourg envoya à Moscou son adjoint, le conseiller privé M. Nicolas Iwanowitch Kriskoff avec ordre verbal de faire suspendre la vente des enveloppes rouges à 5 kop. et d'en détruire le stock entier, ainsi que le poinçon, ces enveloppes ayant été imprimées à Moscou.

« Ce n'est pas qu'il y avait fraude, l'émission étant régulière, mais à cette époque l'impression des enveloppes avait lieu à l'imprimerie du Département des Postes à St-Petersbourg et celle-ci y trouvait nécessairement un bénéfice, chaque enveloppe étant payée 1 kop. en plus du timbre. Il est donc probable que la suppression des enveloppes spéciales de Moscou n'eut lieu que pour faire réaliser un bénéfice au Département des Postes de St-Petersbourg qui n'eut rien de plus pressé que de substituer ses enveloppes propres à celles émises à Moscou. »

En présence de toutes ces preuves peut-on croire un moment à l'authenticité de ces pièces ? Nous ne le croyons pas. Autrefois les découvertes se faisaient au fond d'un tiroir de banquier ; aujourd'hui on forge des histoires comme

celle que nous avons racontée au début de cet article.

Il nous inquiète fort peu de savoir si M. Ledentzoff a seulement existé, mais il nous paraît que pour un des premiers négociants de la Russie, comme on nous le représente, que les notions élémentaires d'un commerçant lui faisaient défaut.

D'habitude les lettres sont pliées et cotées ; elles renseignent le lieu d'origine, le nom de l'expéditeur, la date d'arrivée et celle de la réponse. Au lieu de cela les lettres sont telles qu'elles ont été expédiées. Et à côté de cette négligence sans nom, les enveloppes qu'on jette habituellement au panier ont été conservées religieusement par ce singulier négociant. A côté des enveloppes de 1844, il y a des enveloppes neuves : comme on le voit il y avait de tout dans son *estock*.

L'enveloppe de 1844 nous prouve que les enveloppes mêmes sont fausses, l'écriture de l'adresse étant sur le faux timbre.

Nous arrivons à une autre recrue pour la collection. Celle-ci vient d'Acambaro (Mexique). Les exemplaires qui nous sont envoyés se trouvaient sur lettre en date du 5 mars 1867 et sur une autre dont on a enlevé par erreur (?) la date, ne laissant que 186.



On a déjà cherché à faire passer des cachets semblables, pour timbres émis pendant la période de troubles 1867, mais en cette circonstance le faussaire s'est montré fort inhabile. Utilisant le cachet de l'administration d'Acambaro qui peut bien être authentique, il a placé au centre la valeur : 2 Rs ; mais prenant mal ses dispositions il a mis à des distances différentes ces lettres ou chiffres qu'il a dû ajouter un à un. C'est ainsi que le chiffre 2 laisse un espace blanc de 2 m/m en haut et 4 en bas au premier timbre, tandis qu'il est de 2 1/2 et 3 1/2 au second ; la lettre R a 2 1/2 m/m d'espace en haut et 4 1/2 en bas, alors que le second timbre a 3 et 4 m/m ; de la lettre R à l'extrémité du cadre intérieur droit il y a 19 1/2 m/m à l'un et 19 à l'autre ; enfin le

chiffre 2 qui est noir et la lettre R grise au premier timbre a le contraire au second, preuves que ces chiffres et lettres ont été ajoutés après coup.

Quand nous aurons dit que les correspondances ont pour adresse : *Febronio Retana à Morelia* ou *Retana y Ca à Morelia*, les mêmes que celles des soi-disant Patzcuaro, on sera fixé sur la valeur de ces timbres.

Rappelons que MM. Mekeel & C^e ont déclaré, il y deux ans, avoir acheté toute la correspondance de MM. Retana & C^e. Et ce n'est que maintenant qu'on y fait de nouvelles découvertes !

Y a-t'il des timbres du Suaheli ?

(Extrait de l'*Illustriertes Briefmarken journal* de juin 1893)

Nous avons déjà débattu cette question dans le numéro 4 de cette année sans pouvoir la résoudre définitivement. Nos informations actuelles ne la résoudre pas non plus dans le sens affirmatif absolu, mais nous espérons bien que par elles nous apporterons un nouveau nombre de preuves possibles pour l'authenticité de ces timbres. Pour le reste, nous devons nous en rapporter au jugement de chacun, afin de savoir si les timbres de Suaheli doivent être considérés comme une espèce de timbre local comme ceux de Bhopal, Alwar, etc., devraient vraisemblablement l'être. Nous admettrions volontiers le peu de bien fondé de ceci si on nous donnait suffisamment de contre preuves, mais naturellement cela ne doit pas se faire ainsi que l'a fait, dans un journal spécial, le deuxième président d'une société allemande. Ce monsieur écrit tout simplement « Un sultanat de Suaheli n'existe pas et naturellement les timbres non plus ». Cela est certainement aussi comique que si quelqu'un disait : Une confédération de l'Allemagne du Nord n'existe pas, donc les timbres n'existent pas non plus ». En tout cas, le sultanat de Suaheli a existé jusqu'au 1^{er} juillet 1890, aussi longtemps que le pays a été sous le protectorat allemand. Pour cela nous avons dans nos informations premières, que ce monsieur n'aura pas jugées dignes d'être lues, apporté des preuves incontestables corroborées aujourd'hui par les affirmations de deux voyageurs africains connus, qui disent que non seulement le sultanat de Suaheli a existé pendant leur séjour là-bas, mais que aussi ils ont été en

relations personnelles avec le Sultan lui-même. Fume Bakari. De poste et de timbres ils ne savaient rien, toutefois, il ne s'étaient pas occupés de ce sujet ni ne s'en étaient informés. Si le sultanat existe encore, maintenant que le pays est passé sous le protectorat Anglais, nous n'en savons rien, mais il est un fait acquis, c'est que, *un sultanat de Suaheli a existé*.

Arrivons maintenant aux timbres eux-mêmes. Nous avons devant nous divers timbres de Suaheli qui étaient entre les mains de collectionneurs et dont les propriétaires ont eu l'amabilité de nous les confier. Ces pièces en mains, nous faisons cette remarque qu'il y a une double inscription différente sur chaque timbre. Afin de savoir ce que sont ces inscriptions, nous nous sommes adressés à un professeur de langues orientales qui nous a traduit ces inscriptions comme suit. Le timbre de gauche porte des caractères arabes qui disent :

Posta
es- sultanijje
es- sawahiljje

soit en français :

Poste impériale de Suaheli.

Le timbre de droite donne en caractères suaheli :

Alam jä Pust
jä sultân
jä sawahiljje

soit en français :

Timbre de la poste du sultan de Suaheli.

Ces deux inscriptions ont été jadis modifiées par feu le représentant du Suaheli à Berlin. Il écrivait que des timbres ordinaires et de service avaient été en usage. Comme appui à cette information, nous donnons ici la traduction littérale d'une lettre qu'il nous écrit :

« Je réponds à votre honorée lettre du 2 courant :

« De 1885-1890 il y a eu dans le sultanat de Suaheli à peu près 9 Allemands établis. Des autres nationalités il n'y a eu que de rares voyageurs. En 1890 le nombre de résidents est descendu à 5 personnes. Par suite d'émeute, ces colons ont été chassés du pays et sont allés ailleurs. Après l'émeute, seuls mon frère et moi nous nous sommes rétablis dans le sultanat et un des anciens colons qui entretemps était resté en Allemagne s'occupait de reprendre dans le sultanat ses plantations anciennes. Je vous donnerai son

adresse aussitôt qu'elle sera portée à ma connaissance. Je ne connais pas les adresses des anciens colons.

« Je ne puis malheureusement pas vous dire non plus de qui vous pourriez vous procurer des timbres du Sultanat de Suaheli. Si j'en retrouvais dans ma vieille correspondance je vous les enverrais.

« Par suite de ce que les installations postales étaient si primitives et ne donnaient aucune facilité, les Européens ne s'en servaient pas et préféraient envoyer leurs lettres par des courriers particuliers.

« Il n'y a pas de motif de ne pas considérer les timbres venant en 1889 ou 1890 de Suaheli sur le même pied que ceux des autres États. Je puis donner un jugement sur ce sujet, je pense, car par ordre du Sultan en ma qualité d'agent général, j'ai eu souvent l'occasion d'être en rapport avec la poste et M. F. Dörfer qui en était le chef à Vitu. Il y a aussi des timbres d'États indiens à la tête desquels se trouvent des princes indigènes, qui sont mis sur le même pied que les timbres d'autres États, quoique les timbres et les bureaux de postes indiens soient très primitifs.

« Si on a rien su en Europe des installations postales et des timbres de Suaheli, ce n'est pas un motif de douter de leur existence et les dépouiller de leur caractère d'État.

Votre dévoué,

C. DENHARDT.

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, nous admettons l'idée exprimée dans le dernier paragraphe de cette lettre, mais ne manquons pas de faire remarquer les points qui en tous cas prêtent encore au doute. Ainsi, il est un fait c'est que tous les timbres se trouvant entre les mains des collectionneurs doivent venir de l'un des frères C. Denhardt, ce qui, en partie, paraît de nouveau plus clair quand on se rapporte au paragraphe de la lettre parlant du petit nombre d'Européens dans le Sultanat de Suaheli. Un autre doute subsiste encore au sujet des valeurs des timbres de Suaheli (sur les timbres même on n'en donne pas et elles ne sont données que par la couleur du papier). Les différences sont montrées par le tableau suivant :

Il y a les valeurs des	Suivant l donnée	Suivant l'autre
Timbres verts petit format	1 Pesa	1 Pesa
— jaunes — —	2 —	2 —
— bruns — —	—	3 —
— rouges — —	3 —	4 —
— rose — —	4 —	5 —
— rouge foncé — —	5 —	6 —
— brun-clair grand —	1 —	—

A l'un de nos correspondants le timbre brun petit format est inconnu; à l'autre c'est le brun grand format. Ce ne serait pas surprenant, s'il n'y avait pas les diverses valeurs pour les timbres rouges, roses et rouges foncés. Ici il faut encore des éclaircissements. Le pesa correspond à l'anna des Indes orientales (environ 10 pf.). La roupie à 16 annas donc 16 pesas.

En terminant, nous prions tous nos lecteurs qui pourraient nous donner des éclaircissements sur Suaheli et ses timbres, de bien vouloir le faire.

Exposition internationale de timbres à ZURICH.

Le jury vient de nous octroyer à l'occasion de cette exposition, deux diplômes de première classe :

a. pour notre livre sur les timbres d'Espagne.

b. — — catalogue de timbres.

Il n'a pas été délivré de médailles.

AUX SOUSCRIPTEURS

de la 7^e édition de notre

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Nous espérons toujours pouvoir envoyer fin courant tout ce qu'il reste encore à publier des 3^e, 4^e et 5^e parties, soit les cartes, mandats et fiscaux.

Notre appel du mois dernier a été entendu cette fois... Un seul souscripteur nous a fait part de ses remarques : nous nous en contenterons.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
 PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS
 TOUTS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année PRIZ UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00 LE NUMERO 0.60</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. - B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONT ET EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.</p>
---	--	--

CHRONIQUE.

AFRIQUE OCCIDENTALE ALLEMANDE.

I. J. B. Z. annonce que les colonies allemandes de l'Afrique possèdent des timbres particuliers. Ce sont ceux de l'Allemagne avec surcharge noire, couleur de circonstance pour ce pays. Il y aurait :

- 2 pesa, sur 3 pf., brun, surch. noire
- 3 — — 5 — vert, —
- 5 — — 10 — carmin, —
- 10 — — 20 — outremer, —
- 15 — — 25 — orange, —
- 25 — — 50 — brun-rouge, —

Les cartes postales sont également surchargées :

- 3 pesa sur 5 pf., vert, surch. noire
- 5 — — 10 — carmin, —

ALLEMAGNE (Empire).

Les mandats ont subi quelques modifications dans les observations postales, écrit I. J. B. J. Les mots *aufgabezirk*, etc., ont été avancés et sur

le côté inférieur droit, il y a une courte ligne pointillée précédée du mot *am* pour l'inscription de la date.

20 pfennig, outremer

ANGOLA.

Voici le fac-simile du nouveau timbre de journaux signalé le mois passé.



BELGIQUE.

La bérise dominicale compte deux valeurs de plus depuis le 1^{er} courant :

1 centime, gris | 5 centimes, vert

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

La carte du cap de Bonne-Espérance a été appropriée à l'usage de cette colonie, par la surcharge noire : *British Bechuanaland* :

BRITISH BECHUANALAND
 OFFICE OF THE GENERAL POST OFFICE
 BECHUANALAND BRITANNIQUE

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



1 1/2 penny, gris-vert, surch. noire

Du *Monthly Journal*. Parmi les enveloppes Registered de la Grande-Bretagne également appropriées pour le Bechuanaland, il y aurait une enveloppe où la surcharge du mot : *four* serait double, formats G et K.

BERMUDES.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
BERMUDA (LES ÎLES BERMUDES)

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



La carte à 1 1/2 penny est devenue 1 penny, par la surcharge : *one penny* en noir, sur deux lignes en lettres grosses comme le poing :

1 penny sur 1 1/2 penny, carmin, surch. noire

Continuera-t-on à laisser l'inscription : *les Isles Bermudes* pour les cartes définitives ?

BRESIL.

On nous signale les variétés suivantes des cartes et cartes-lettres :

- avec lignes au verso et avis sans parenthèses :*
- Carte postale : 40 réis, jaune et bleu
- sans lignes au verso, 1° so accent circonflexe :*
- Carte-lettre : 80 réis, rouge et bleu sur brun
- 2° so sans accent :
- Carte-lettre : 80 réis, rouge et bleu sur vert
- 80 — — — — — rose
- 3° c large ou c étroit à : CARTA :
- Carte-lettre : 80 réis, rouge et bleu sur vert

On s'est bien trouvé de l'erreur commise pour les cartes-lettres 80 réis, imprimées sur carton rose, ce qui fait qu'on vient de la renouveler pour un nouveau tirage sur carton bleu, ligné bleu sur blanc à l'intérieur :

80 réis, rouge et bleu, cartouche noir

A été émise le 22 juillet dernier.

Un timbre pour journaux a vu le jour le 25 juillet dernier, valeur 50 réis, au type des autres valeurs en cours.

50 réis, vert-jaune

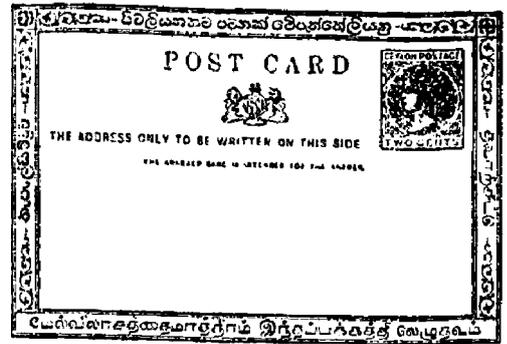
CEYLAN.

La carte de 1872 a été imprimée en bleu avec suppression du mot *To* et accommodée ensuite en carte avec réponse par l'addition de la ligne : *The annexed card is intended for the answer* et pour la seconde partie par le mot : *Reply*.

Impression sur les 1^{re} et 3^e faces, carton blanc.

2 cents, bleu

2 + 2 — —



Il y a encore des cartes avec réponse au type

CEYLON
POST CARD.

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.
සම මුද්‍රාණයක් මෙහි මුද්‍රාණයක් ලෙසට
අනෙකුත් පසුපසට මුද්‍රාණයක් ලෙසට මුද්‍රාණය.
THE ANSWER CARD IS INTENDED FOR THE 1. 1892.



To

ci-bas, ressemblant assez à la carte émise il y a peu de temps. Sur la carte nouvelle il y a : *Ceylon post card* au lieu de *Reply post card* et sur la carte avec réponse il y a : *Reply*.

L'impression est en couleur sur les 1^{re} et 3^e faces; carton blanc :

2 + 2 cents, bleu

COLOMBIE (Républ.)

M. Diena nous remet le décret suivant :

Le Vice-Président de la République, chargé du Pouvoir exécutif, par les facultés que lui confère la 1^{re} partie des Dispositions générales - de la loi 102 de 1892 et

Considérant,

1° Que le système actuellement adopté pour l'affranchissement des dépêches télégraphiques rend plus compliquée la comptabilité des bureaux et du magasin de timbres et est nuisible au Trésor, car il peut arriver que des dépêches soient expédiées plusieurs fois, sans être revêtues de timbres;

2° Que par ce système le public faisant usage des Télégraphes nationaux n'est pas assez garanti, à cause de la difficulté dans laquelle la Direction générale se trouve de vérifier si le télégramme perdu a été réellement présenté au Bureau ou si la perte doit être attribuée à une autre personne que l'employé du Télégraphe;

Arrête :

ARTICLE 1^{er}. — A partir du 1^{er} juillet prochain les timbres-télégraphe seront supprimés et seront remplacés par des cartes spéciales de la valeur correspondante au port, qui porteront la date de la présentation et la destination du télégramme.

ART. 2. — Tous ceux qui présenteront un télégramme particulier dans un bureau du Télégraphe de la République, recevront la carte télégraphique correspondante qui pourra servir de récépissé pour faire la réclamation dans le cas où le télégramme ne parviendrait pas au destinataire.

ART. 3. — Ni la Direction générale des Postes et Télé-

graphes ni les employés n'accepteront aucune réclamation de ceux qui ne seront à même de présenter la carte correspondante au télégramme ou qui la présenteront avec date ou adresse frauduleusement altérées.

ART. 4. — Pour ce qui concerne la comptabilité, les cartes créées par ce décret tiendront lieu de timbres-télégraphe, et les Chefs des Bureaux seront tenus à rembourser le montant des cartes expédiées.

ART. 5. — Il est défendu de vendre des cartes télégraphiques si l'on ne présente pas un télégramme à expédier en même temps; il est également défendu de percevoir une somme plus forte que le port.

ART. 6. — Il est aussi défendu aux employés des bureaux du Télégraphe d'accepter des dépêches qui ne seraient pas affranchies au même bureau par l'achat de cartes télégraphiques.

ART. 7. — La Direction générale des Postes et Télégraphes est autorisée à fixer les valeurs et formats des cartes télégraphiques, et de donner exécution au présent Décret.

A publier.

Donné à Bogota, le 23 mai 1893.

Signé : M. A. CARO.

Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : J. M. CAMPO SERRANO.

PALMIRA (Cauca). La Revue Philatélifique parle d'une émission de timbres de la municipalité (3) de Palmira située dans la Province de Cauca, timbre qui ne nous inspire aucune confiance. Rectangle en largeur ayant l'inscription : *Correo municipal 3 — ou 10 centavos — Palmira.*

Imprimée en typographie sur blanc jaunâtre :

3 centavos, noir
10 — — —

DANEMARK.

COPENHAGUE. — De la compagnie Adams express, il nous est signalé une série de timbres composée de cinq valeurs.

Le type est rectangulaire et présente au centre d'un ovale avec inscription. *Adams express — Kjoebenhavn*, une étoile à quatre branches ayant un chiffre au milieu; entre les branches de l'étoile et l'ovale, se trouvent répétés les mots : *Adams express*; aux angles du rectangle un chiffre.

L'impression est noire; les lignes du fond des cercles des angles, l'étoile, les mots : *Adams express*, les points et les petites croix sont en couleur, sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5	öre,	rouge	et	noir
10	—	bleu	—	—
15	—	vert	—	—
20	—	jaune	—	—
50	—	brun	—	—

EGYPTE.

Le Journal officiel du 10 juillet publie l'avis suivant :

« A partir du 1^{er} août prochain, les bureaux de poste cesseront de vendre les timbres-poste de 3 millièmes et de 2 piastres de l'émission actuelle. A cette date, seront mis en cours des timbres de même valeur d'une nouvelle émission : celui de 3 mill. sera de couleur jaune et celui de 2 piastres de couleur brique ».

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



M. E. Diéna nous remet : 1° l'enveloppe 2 cents, vert, 1887, employée par la *Pacific Express Company* dont le nom est sur un large cartouche (110 × 24 m/m) avec : *franked letter* en-dessous, en noir ;

2 cents, vert, timbre noir, format 160 × 89 m/m

2° Deux autres enveloppes ayant, la première, le timbre bleu de la *Eureka Express Co.* avec ce nom sur un cartouche horizontal ligné, aux coins évidés et en plus : *Connecting With Wells, Fargo & Co.*, au-dessus : *Paid*; en dehors du cartouche : 1192 — *Columbian issue 1892*; à droite, le timbre du 4^e centenaire :

2 cents, violet, timbre bleu, format 150 × 92 m/m

La seconde enveloppe 2 cents avec le timbre ci-contre de Wells Fargo en deux variétés : 1892 en petits chiffres comme 1852; à droite le timbre du 4^e centenaire :

2 cents, violet, timbre bleu, format 150 × 92 m/m



—1492—*—COLUMBIAN ISSUE—*—1892—



PAID OVER ALL OUR LINES WITHIN THE UNITED STATES

COLUMBIAN ISSUE.

—1492—*—1892—

ERITREA.

Nous avons eu tort de suspecter le 1 centesimi avec la surcharge renversée. M. E. Diena vient de nous le prouver en nous remettant un exemplaire parfaitement authentique.

FRANCE.

Nous avons reçu de M. Planus une bande avec le timbre 1 centime, imprimé à gauche, au lieu d'être à droite :

1 centime, noir sur chamois

Un nouveau timbre pour *colis postaux* doit être émis en septembre prochain. Il est divisé en trois parties. Celle de droite a les armes de Paris avec la valeur dans la partie supérieure de l'écu : *of 25*; au-dessus, la couronne murale et sur une ligne horizontale, plus haut : *Colis postaux de Paris*, puis plus bas : *Service concors de l'admⁿ des Postes* et à gauche, *N° d'ordre* et à droite : *N° du dépôt*; en bas : *600 Agences*, etc.

La 2^e partie du milieu a quatre lignes, celle d'en-tête, la première cintrée; la troisième partie de gauche, porte simplement : *Date* — *N° d'ordre* — *Timbre du Messager*; les trois parties sont séparées par un piquage :

25 centimes, noir et vert d'eau sur blanc

GAMBIE.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
GAMBIA (GAMBIE)

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



Nous avons annoncé il y a peu de temps des cartes à 1 penny et avec réponse; nous en donnons le fac-simile :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — — —

GIBRALTAR.

Le *Monthly Journal* a vu l'enveloppe pour lettres enregistrées, format G, ayant double impression de la surcharge : *20 centimos* avec chiffres larges :

20 centimes, vermillon, surch. noire



GUINÉE PORTUGAISE.

Nous reproduisons le nouveau timbre 2 1/2 réis pour journaux signalé le mois passé.

HANKOW.



On y a établi une poste locale si nous en jugeons par les timbres qui nous sont envoyés par M. Roussin.

Hankow est situé en Chine, sur la rive gauche du Yang-tsé-Kiang. Sa population est de 50,000 habitants.

L'exportation consiste principalement en soie grège et soieries, thé noir, thé vert, thé en briques, natte de paille, sucre, etc.

On s'est contenté pour le moment d'émettre cinq timbres et pour varier les plaisirs il y a trois types différents. Ils auraient vu le jour en mai dernier.

Les 2, 5 et 10 cents représentent un Coolie accablé sous le poids de deux cuisses de thé suspendues à un bambou.

Le 20 cents a une pagode à trois étages.

Le 30 cents représente un bâtiment public d'Hankow.

Les timbres sont imprimés en couleur sur papier de couleur, et percés sur lignes de couleur dans le sens horizontal :

2 cents, violet sur mauve
5 — vert — saumon
10 — carmin — rose
20 — bleu — chair
30 — rouge — jaune

HAWAIIAN.

Le *London Philatelist* a reçu sans ponctuation après *Govt* :

1 cent, bleu
5 — outremer
25 — violet-ardoise

On annonce aussi sans ponctuation :

50 cents, rouge, surch. noire
1 dollar, carmin, — —

Enfin le 12 cents avec surcharge rouge au lieu de noire :

12 cents, violet, surch. rouge

HELGOLAND.

Le *Postwerh-zecchen-Kunde*, avertit les collectionneurs qu'il existe des timbres 5 marks,

perforés 11 1/2; ce perforage non officiel a été obtenu, dit-il, par des timbres *non dentelés*, qui restaient en stock.

Il nous paraît que ce perforage était complètement inutile puisqu'il a diminué certainement la valeur des timbres *non dentelés*. Il doit y avoir une autre raison.

HONG-KONG.

Le *Monthly Journal* décrit un timbre « Officially Sealed » de forme oblongue ayant le dessin formé d'inscriptions et d'ornements typographiques. Dans le centre un petit carré avec les armes royales; en haut : *General Post Office* en arc et en bas la même inscription en caractères chinois :

sans valeur, brun, fond bleu, piqué 12

HONGRIE.

Une rareté rarissime vient d'être découverte. Il s'agit d'une enveloppe 10 kreuzer 1871 ayant exceptionnellement le fleuron allemand! Or ce fleuron n'a jamais été employé à Pesth, où les enveloppes étaient imprimées; de plus, ce fleuron n'a paru en Autriche qu'en 1875, alors que les enveloppes 1871 étaient remplacées en Hongrie depuis le 1^{er} octobre 1874.

Est-ce que l'enveloppe pneumatique d'Allemagne ne serait pas dans le même cas? (Celle qui a été découverte tout récemment.)

ITALIE.

La *Gazette Officielle* publie le décret suivant :

Les cartes postales simples à 10 centimes pour l'intérieur seront valables aussi pour l'étranger.

L'entête de ces cartes sera : *CARTOLINA POSTALE ITALIANA (CARTE POSTALE D'ITALIE)*.

Les dimensions de toutes les cartes postales seront de 14 x 9 cm.

Le présent décret aura exécution aussitôt que les nouvelles cartes pourront être mises en vente, mais les cartes modifiées et celles à 10 centimes supprimées seront valables jusqu'à avis contraire.

A partir du 1^{er} septembre prochain, cessera l'usage des cartes à 15 et 30 centimes. Elles seront toutefois admises à l'échange jusqu'au 30 août 1894.

Ces dispositions sont applicables aussi aux cartes spéciales à la colonie Erythréenne.

MACAO.

De même que les autres colonies portugaises, celle de Macao a également émis un timbre pour imprimés au type ci-contre :

2 1/2 réis, brun



MEXIQUE.



Il a paru de nouvelles cartes au fac-simile, la même pour toutes les valeurs nous écrit-on. Sur une banderole : *Servicio postal Mexicano*; à gauche : *Union postale universelle*; à droite : *Union postal universal*; dans l'angle inférieur gauche un avis en deux lignes; timbre chiffre dans un ovale dans l'angle droit supérieur.

Impression de couleur verte sur carton blanc :

- 2 centavos, rouge
- 3 — vermillon
- 5 — outremer

MONTENÉGRO.

Nous avons reçu les enveloppes dont nous parlions le mois passé d'après la *Revue Philatologique*.

Le 5 novtch existe en deux formats : 145 x 111 et 158 x 127 m/m; le papier est *mince jaunâtre*.

Les 7 et 10 novtch n'ont que le format 158 x 127 et le papier *blanc épais*.

A l'occasion du 4^e centenaire de l'introduction de l'imprimerie au Monténégro, tous les timbres, cartes et enveloppes ont reçu une surcharge en noir, sauf deux exceptions. A gauche : 1895; à droite : 1893; en haut et en bas un mot en caractères russes.

La série des timbres se compose comme suit :

- | | |
|------------------------|-------------------------------|
| <i>Timbres-poste</i> : | 2 novtch, jaune, surch. noire |
| — | 3 — vert, — — |
| — | 5 — rouge, — — |
| — | 7 — rose, — — |
| — | 10 — bleu, — rouge |
| — | 15 — bistre, — noire |
| — | 25 — violet, — rouge |
| <i>Enveloppes</i> : | 5 — rouge, — noire, 2 formats |
| — | 7 — lilas, — — |
| — | 10 — bleu, — — |



Union postale universelle
ОТБОРЕНО ПИСМО.
CARTE POSTALE.
АДМИНИСТРАЦИЈА ПОШТА И ПРОВОДНИХ
Administration des postes de Monténégro.



На овој картари није се могло одрећи.
Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse

L'enveloppe 5 novtch est du 2^e type des cartes ;
et les 7 et 10 novtch d'un 3^e type, tant pour les
enveloppes ordinaires que pour celles du 4^e cen-
tenaire.

Les cartes avec surcharge sont du type actuel,
celles avec réponse ont la faute rectifiée, c'est
à dire que la carte destinée à la réponse n'a plus
quatre lignes d'avis :

2 ^e type,	2 novtch, jaune, surch. noire	—	—
—	3 — vert, — —	—	—
1 ^{er} —	2 + 2 — jaune, — —	—	—
—	2 + 2 — vert, — —	—	—

Nous ignorons s'il existe diverses variétés de
type de timbres et de compositions de la carte
n'ayant reçu qu'une série en communication.

L'émission est du 25 juillet et la suppression
du 29. Il en a été imprimé les quantités ci-après :

5,000	séries de timbres
2,000	— de cartes
1,000	— d'enveloppes



MOZAMBIQUE.

Voici le dessin du timbre
de journaux signalé le mois
dernier.

NORD DE BORNÉO.

Les types des timbres suivants viennent d'être
approuvés par la compagnie. Nous aurons donc
bientôt les nouveaux timbres :

- 1 cent, Dyak, chef indigène
- 2 — Tête de cerf avec cornes
- 3 — Paysage et Palmier
- 5 — Faisan-Argus, queue en éventail
- 6 — Armoiries du pays sans écusson
- 12 — Crocodile
- 18 — Paysage, fleuve, château
- 24 — Armoiries avec supports

NOWANUGGUR.

Nous avons annoncé un 2 docra brun-lilas
d'après le *Vindin's Ph. M.* C'est une erreur.
Voici en quoi consiste la série :

- 1 docra, noir
- 2 — vert
- 3 — orange

PORTUGAL.

La gaiété des Portugais dépasse les bornes



cette fois-ci. Nous avons d'abord une carte
20 réis, bleu avec timbre à l'effigie de Charles I^{er}
à gauche, type de la carte 30 réis émise le
20 juillet :

20 réis, bleu sur chamois

Puis émission du 1^{er} août avec surcharge
Provisorio en oblique et le millésime 1893 dans
l'angle supérieur gauche :

5 réis, noir,	surch. rouge
20 — carmin,	— noire
25 — violet.	— —
50 — bleu.	— —
80 — orange,	— —



Et comme les émissions ne s'épuisent pas assez
vite on a fait des surcharges qui réduisent les
timbres de leur valeur, savoir :

20 réis sur 25 réis, violet,	surch. noire
50 — — 80 — orange.	— —
75 — — 80 — — —	— —

Et enfin aux types définitifs, type des timbres
en cours il y a :

150 réis, carmin sur rose
200 — bleu — bleu
300 — — — saumon

Il n'y a pas jusqu'aux cartes qui ne portent
une surcharge. Elle est en italique : *Valido*



BILHETE POSTAL



10 REIS

PORTUGAL E HESPAÑHA
DEZ REIS

10 REIS

Dirige todo ao teu endereço a entregar.

1893, sur le timbre. Et notez que, avec ou sans surcharge les timbres et les cartes ont cours : 10 réis, brun sur chamois

Si les collectionneurs ne se hâtent d'épuiser les émissions portugaises, la surcharge sera mentionnée non seulement par année, mais encore par mois et au besoin on y ajoutera le jour.

L'Echo de la Timbrologie a vu l'erreur d'impression :

100 réis, brun sur blanc

PROTECTORAT BRITANNIQUE DE LA CÔTE DU NIGER.

C'est la dénomination donnée au Protectorat Britannique des rivières d'huile, par suite d'une nouvelle délimitation du pays, intervenue entre l'Allemagne et l'Angleterre.



Les timbres « Oil Rivers » qui étaient déjà gravés ont dû recevoir une modification, supprimant « Oil Rivers » pour

les remplacer par « Niger Coast ». Ils portent l'effigie de la reine avec voile et diadème et sont des couleurs et valeurs ci-après :

1/2	penny,	rouge
1	—	bleu
2	pence,	vert
2 1/2	—	carmin
5	—	mauve
1	shilling,	noir

PROTECTORAT BRIT. DES RIVIÈRES D'HUILE.

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE
BRITISH PROTECTORATE

OIL RIVERS.



La carte de la Grande-Bretagne 1888, avec 3^e type d'armoiries a servi *in extremis* pour cette colonie avec une surch. noire. En voici le fac-simile :

1/2 penny, brun-rouge, surch. noire

ROUMANIE.



CARTA POSTALA

D. _____

Dans les premiers jours d'août a paru une carte-postale au fac-simile ci-haut. Les armes sont cette fois au milieu de la partie supérieure; en-dessous : *Carta postala*; plus bas, trois traits pour désigner l'adresse, le premier commençant par D; à droite le timbre, chiffre dans un ovale.

Le carton est rose, verso chamois et l'impression noire :

5 bani, noir sur rose, verso chamois

RUSSIE.

GDOFF (*St-Petersbourg*). — Nous recevons un type analogue à ceux que nous connaissons depuis 1887, refait en 1890 et que revoici encore une fois refait, quoiqu'il n'ait rien de bien attrayant.

Aujourd'hui les caractères de la 2^e ligne sont couchés. Il y en a six variétés les unes à côté des autres et répétées deux fois par rangée horizontale, au nombre de dix à la feuille, contenant par conséquent 120 timbres.

Imprimé en noir sur papier bleu-gris, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, bleu-gris (6 variétés)

ZIENKOW (*Poltava*). — Il y a changement de type. Au centre les armoiries dans un écu, la croix d'or ainsi que le cadre de l'écu sur fond vert; en-dessous une inscription sur deux lignes :

Pochtovaya Marka — Zienkovo (shaho) ziemstva (de l'administration rurale de Zienkovo); en bas : *Tsična 5 kop.* : valeur 3 kop.; chiffres sur les côtés.



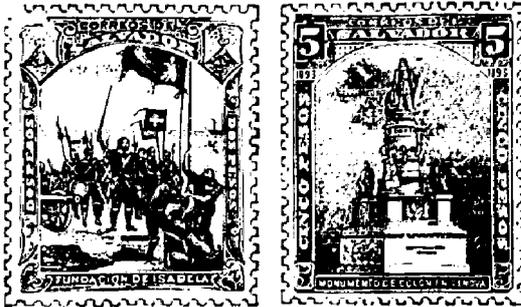
Imprimé en noir et couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

3 kop., noir, vert et or

SCHATZ (*Tamboff*). — Le timbre de 1891 a son type refait. A première vue on le distingue par les étoiles à six branches de l'ovale qui n'en avait que quatre autrefois :

3 kopecks, noir sur rose, piqués 11 1/2

SALVADOR.



La République de Salvador s'est décidée à rendre hommage à Christophe Colomb. Au prix où sont les types aujourd'hui, elle aurait tort de ne pas nous gratifier d'une série complète. C'est, naturellement, M. Seebeck qui a été chargé de la démonstration. L'émission date du 1^{er} juillet dernier.

Le 1^{er} type représente assez pitoyablement Christophe Colomb prenant possession du premier établissement espagnol de Haïti, qu'il nomma Isabela. Le timbre nous montre quelques espagnols hissant leur drapeau; aux angles les armoiries; à gauche et à droite la valeur : *dos pesos*; en bas : *fundacion de Isabela*; en haut : *Correos del Salvador 1895*.

Le 2^e type nous montre le monument élevé à Christophe Colomb par la ville de Gènes dans un endroit assez retiré. En haut : *Correos del Salvador 1895*; en bas : *Monumento de Colomb en Genova*; à gauche et à droite : *cinco pesos*.



Le 3^e type représente Christophe Colomb sortant de Palos (ville d'Espagne) le 3 août 1492 pour la découverte du nouveau monde; en haut, l'inscription des autres valeurs; en bas : *Salida de Palos*; dans les angles un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2 pesos, vert
5 — violet
10 — orange

Il est facile de reconnaître que les types ne sont pas faits par la *American Bank Note Co* et qu'ils n'ont d'imposant que leur valeur élevée.

SERBIE.

Nous avons reçu un mandat-poste avec armes (aigle) entre deux mots; à gauche un talon; à droite le type actuel des timbres-poste et neuf lignes verticales de bas en haut.

Le mandat a l'impression noire sur azur, le timbre est bleu. Dimensions : 215 × 138 m/m :

25 para, bleu vif

SHANGHAI.

D'après une communication de MM. Whitfield King et C^{ie}, nous savons que les 5 cents, rose et 5 cents rouge-vermillon, ont été surchargés 1/2 et, avec piquage vertical au milieu du timbre. Il y a des 2 avec trait horizontal inférieur et avec trait recourbé :

1/2 et sur 5 c., rose,	surch. bleue, 1 ^{re} variété
1/2 — 5 c., —	— — 2 ^e —
1/2 — 5 c., rouge-vermillon,	— — 1 ^{re} —
1/2 — 5 c., —	— — 2 ^e —



Nous n'avons pas encore eu l'occasion de reproduire le type avec inscriptions chinoises et françaises, que voici.

Nous en avons rencontré un exemplaire avec double surcharge :

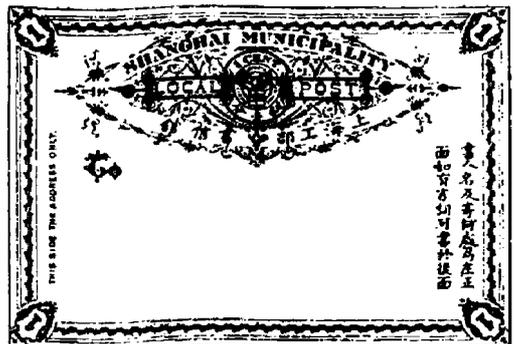
1/2 cent sur 15 c., violet, surch. bleu-noir
1 — — 20 — brun, — —

VARIÉTÉ.

Double surcharge.

1/2 cent sur 15 c., violet, surch. bleu-noir

M. Maury a eu l'obligeance de nous adresser



les deux nouvelles cartes dont voici le fac-simile. Cadre de 130 × 89 m/m.

- 1 cent, bistre sur carton blanc
- 2 — lilas — — —

TIMOR.

Voici le timbre signalé le mois dernier.



TONGA.

Les lettres *G. F. B.* appliquées sur les timbres-poste (voir n° 366) signifieraient, d'après un confrère allemand : *Government Foreign Branch.*

TRANSVAAL.

Les variétés suivantes sont signalées par le *London Philatelist* :

Surcharge renversée.



- 12 sur 2 p., bistre, surch. rouge
- 12 — 2 p., — — — — — noire

Puis le 1 shilling, ayant 2 1/2 pence sur deux lignes au lieu d'une et une variété avec surcharge renversée :

- 2 1/2 sur 1 sh., vert, surch. noire
- 2 1/2 — 1 — — — — — renversée

TURK (Iles de).

UNION POSTALE UNIVERSELLE
TURKS ISLANDS (ILES DE TURC)
POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Voici le type actuel des cartes :

- 1 penny, carmin sur chamois
- 1 + 1 — — — — —

Vers le commencement de juin dernier dit le *Monthly Journal*, on a surchargé 1/2 avec barre sur l'ancienne valeur des 4 pence, 600 de ces timbres pour les besoins de la poste et qui n'ont pas été vendus au public :

- 1/2 sur 4 pence, gris, surch. noire

VÉNÉZUELA.



25 cents, violet-rougeâtre

C'est à tort que nous avons attribué le mois dernier ce timbre aux États-Unis qui porte son origine à la partie supérieure :

WURTEMBERG.

On annonce dans le *Deutsche D. z.*, l'émission d'une carte 5 pfennig, et avec réponse sans armoiries et ayant les mots : *Wohnung Strasse und Hausnummer*; à gauche 17. 5. 93 ou 2. 6. 93. Le type comme antérieurement :

- 5 pfennig, vert sur chamois clair
- 5 + 5 — — — — —

VARIÉTÉ.

- SUD pour UND sur la réponse
- 5 + 5 pfennig, vert

Les timbres de Naples et de Sicile.

Après la publication de la monographie sur les *Timbres de Naples et de Sicile*, par J.-H. Moens (1877) il a été écrit très peu sur ce sujet. Je me bornerai ici à rectifier quelques points et à fournir quelques renseignements nouveaux.

On sait que chaque timbre de l'émission 1^{er} janvier 1858 porte comme contrôle une lettre microscopique; les tirages, souvent plus ou moins défectueux, rendent dans plusieurs cas difficile de bien distinguer ces lettres. C'est pour cela sans doute qu'aucune des listes publiées n'est entièrement exacte et que par conséquent la signification de ces lettres n'a pu être saisie.



Au 1/2 grano on trouve un G. suivi d'un point, dans le cadre inférieur, presque au-dessus de 1/2.

Au 1 grano on trouve un M dans le cartouche inférieur, près du fleuron de gauche.

Au 2 grana on trouve un A dans l'encadrement inférieur droit, sous la dernière lettre de *NAPOLETANA*.

Au 5 grana on trouve un S. suivi d'un point, dans le cartouche inférieur près du fleuron de gauche.



Au 10 grana on trouve un I. suivi d'un point, dans le cadre inférieur, vers la droite.

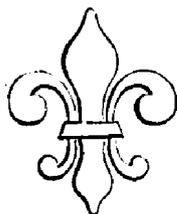
Au 20 grana on trouve un N. suivi d'un point, dans l'encadrement inférieur, à droite de l'angle formé par le losange.

Au 50 grana on trouve un I. suivi de deux points, dans l'encadrement inférieur, presque sous le 0 de 50.



Ces lettres unies donnent le nom du graveur G. MASINI. On ne connaît pas, je crois, dans toute la collection de timbres un autre exemple de cette manière originale et bizarre de signer les gravures.

Chaque feuille de ces timbres porte en filagramme les lis des Bourbons répétés quarante fois sur quatre rangées horizontales, qui diffèrent beaucoup entre eux; ils sont distancés de 20 mm. horizontalement et de 27 mm. verticalement. Ces lis sont entourés d'un encadrement formé d'un double filet, portant les mots **BOLLI POSTALI**



en lettres italiques à double trait répétés en haut, en bas et sur les côtés et une ligne ondulée de chaque côté de ces mots. En plus il y aurait, d'après M. Moens, un G majuscule anglaise. Plusieurs exemplaires que j'ai sous les yeux montrent que ce n'est pas un G, mais les lettres B. I. entrelacées en monogramme. Selon toute probabilité, ce sont les initiales du fabricant de papier; elles se trouvent à gauche près du coin inférieur, à 9 mm. du cadre du bas. Les papiers à la main fabriqués à cette époque dans le Royaume de Naples présentent souvent les initiales des fabricants en monogramme.

Comme je connais deux variétés bien distinctes de ce monogramme, je pense qu'on a dû préparer deux formes du filagramme pour servir ensemble à l'établissement d'une feuille entière. Il est probable toutefois qu'avant de recevoir l'impression, les feuilles étaient coupées en deux parties.

Le nombre des timbres à la feuille qu'on avait indiqué d'abord de 120 et que le Dr Legrand (voir « Bulletin de la Société Française de Timbrologie », II, n° 15, page 90) avait calculé à 150, est réellement de 200. Les timbres sont disposés en deux groupes de 10 rangées; entre les groupes il y a un écart de 8 1/2 m/m. Comme le dessin des 1/2, 1 et 2 grana mesure 19 1/2 x 19 1/2 m/m., tandis que les autres valeurs offrent 3 m/m. en plus en hauteur, on a dû réduire l'écart entre les rangées horizontales, qui est d'ordinaire de 4 m/m. pour les petites valeurs, à 3 m/m. environ, dans le but d'obtenir les planches presque des mêmes dimensions pour toutes les valeurs.

Le nombre des fleurs de lis en filagramme étant de beaucoup inférieur à celui des timbres, il est aisé d'expliquer pourquoi on rencontre si fréquemment des exemplaires n'offrant aucun filagramme ou seulement une petite partie.

On connaissait déjà le timbre 1 gr. avec impression à double face; un amateur anglais exposait à Paris en 1892 un 2 grana, nuance très pâle, ayant au verso l'impression du 1 grana.

Il n'a pas été signalé des essais de timbres de cette série au type adopté; je possède le 50 grana tiré en rouge-brun sur carte blanche; l'impression très soignée, qui permet d'apprécier les détails les plus petits du dessin, annonce sans doute une épreuve d'artiste; il est probable que les autres valeurs existent également à l'état d'épreuves.

Les dates admises à présent pour l'émission



des timbres 1/2 tornese bleu sont de septembre 1860, pour celui aux armoiries, et de novembre même année pour le timbre avec Croix de Savoie. Ces dates, qui ne sont basées sur aucun docu-

ment, sont inexactes, ce qui ressort de deux avis de la Direction Générale des Postes que j'ai reproduits, et qui ont été publiés dans les journaux politiques de Naples dans l'un des premiers jours de Novembre 1860. (*Giornale Ufficiale di Napoli*, n° 50, du 5 novembre 1860.)

Direction Générale des Postes.

En attendant qu'un règlement définitif fixe la manière d'établir le service intérieur pour la ville de Naples, la Direction Générale des Postes veut faciliter l'échange des correspondances de la capitale à être remises à domicile, d'après les indications suivantes :

1° La « petite poste » aura lieu, à partir du 1^{er} novembre prochain, trois fois par jour.

2° Les boîtes postales annexées aux débits de tabacs, etc., dans lesquelles on pourra jeter des lettres pour l'intérieur, pour les provinces italiennes et pour l'étranger, seront vidées trois fois par jour, c'est-à-dire à 7 h. a. m., 1 h. p. m. et 5 h. p. m.; le triage sera fait avec la plus grande sollicitude au bureau général de la poste, et après cela expédition immédiate.

3° Dans le but de rendre plus prompte la distribution des dites lettres, et jusqu'à ce qu'un tarif général ne soit établi en monnaie italienne, après la fabrication de timbres-poste spéciaux, il reste établi que l'affranchissement des lettres à expédier dans l'intérieur de la capitale sera obligatoire et s'effectuera par l'application du timbre-poste d'un grano équivalent à 4 centimes, monnaie italienne, pour les lettres d'une simple feuille et de deux grana si à double feuille, et ainsi de suite.

Les lettres dépourvues des timbres représentant le port resteront chez la Direction Générale.

Le Directeur Général,

Signé : GENNARO BELLELLI.

Direction Générale des Postes, Chemins de fer et Télégraphes.

Rayon des Postes.

Voulant rigoureusement mettre en exécution ce qu'il a déjà été établi par le dernier tarif pour le port de lettres et des imprimés expédiés entre les bureaux de poste italiens, et supprimer des abus habituels qui causent le plus grand nombre des réclamations de la part des journalistes et du public, cette Direction Générale rappelle :

1° Que l'affranchissement des imprimés est obligatoire et est fixé à un centime de lira, équivalent à demi tornèse, par feuille de 20 grammes.

2° Que les journaux et les imprimés non affranchis restent déposés au Bureau d'Expédition.

N. B. Les timbres de la valeur de demi-tornèse sont déjà prêts; ils serviront jusqu'à ce que la monnaie italienne soit introduite et les armoiries remplacées sur les timbres-poste. Ils sont en vente au bureau général, à la Poste et chez les principaux débitants de tabac.

Le Directeur Général des Postes, Chemins de fer et Courriers,

Signé : GENNARO BELLELLI.

On voit par l'avis ci-dessus que le timbre de 1/2 tornèse aux armoiries n'était prêt qu'au commencement du mois de novembre. Je possède un de ces timbres ayant servi à l'affranchissement d'un journal de Naples du 6 novembre; c'est la date la plus ancienne que j'ai rencontrée; mais il est probable qu'on a commencé à l'employer vers le 1^{er} dudit mois. La rareté de ce timbre improprement appelé *trinacrie* par les amateurs, sera vite prouvée si l'on considère que sa vie a été très courte, car le 6 décembre nous rencontrons déjà le timbre avec Croix de Savoie, qui a été obtenu, ainsi que les amateurs ne l'ignorent pas, en opérant le grattage des armoiries et en substituant la Croix de Savoie, travail qui a été répété autant de fois qu'il y a

de timbres à la planche (200). Feu M. Tapling et d'autres amateurs entreprenants et riches ont tâché de recomposer la feuille des deux 1/2 tornèse; j'ignore si quelqu'un a pu atteindre ce but en tous cas fort difficile, principalement pour le timbre *trinacrie*, les différences ne résidant que dans la forme de la lettre T. (tornèse) qui a été substituée à la lettre G. (grano); encore faut-il tenir compte de la rareté de ces timbres en double exemplaire. Comme variété principale j'ai à signaler un timbre avec la lettre T. formée sur le G. d'abord, puis à côté, à gauche, tant pour le 1/2 tornèse, *trinacrie*, que pour le timbre avec Croix. Ce dernier timbre n'a pas donné lieu à aucun décret officiel, mais son emploi a commencé dans les premiers jours de décembre 1860, ainsi que je viens de le dire.

M. Moens a bien voulu me communiquer la photographie d'un timbre présentant la croix dont la partie supérieure du bras vertical, exceptionnellement étroite, mesure 3 1/2 m/m en largeur, au lieu de 5 m/m, largeur ordinaire. Un amateur distingué a pensé que le timbre en question était faux; je me suis convaincu au contraire qu'il était parfaitement original et je me souviens d'avoir rencontré autrefois cette variété.

Les dimensions de la croix sont en effet très variables; les segments supérieurs, formés de lignes verticales, sont souvent plus petits que les inférieurs ou vice-versa. Les lignes sont plus ou moins serrées, et le dessin des armoiries du Royaume des deux Siciles, imparfaitement effacé, est plus ou moins visible. J'ai ici un exemplaire montrant un petit coin blanc au segment intérieur gauche, le graveur n'ayant pas complété le champ ligné, un ou deux traits ayant été omis. Mais il serait trop long de décrire les variétés les plus remarquables. S'il ne semble pas probable à l'heure actuelle de parvenir à la reconstruction de la feuille, bien que l'on affirme l'existence de la planche originale, il serait désirable d'exécuter la reproduction photographique de chaque variété. Mais les timbrophiles, comme tous les collectionneurs sont d'ordinaire peu préteurs et ce n'est qu'avec regret qu'ils se décident à se séparer pour quelques jours de leurs timbres, lors bien même que ce serait dans un but scientifique qu'on les demande.

Je ne suis pas en mesure d'affirmer qu'on ait fait deux tirages de ce timbre, mais j'ai remarqué que les exemplaires employés au commencement de l'émission sont d'une nuance claire, tandis que ceux employés pendant les dernières semaines sont tirés en indigo, nuance qui n'existe pas pour les timbres *trinacrie*.

Le 1/2 tornèse Croix de Savoie, a continué à servir à l'affranchissement jusqu'à la fin de février 1861, mais on le rencontre encore en mars et plus tard, les anciens timbres ayant été admis à l'affranchissement jusqu'au 1^{er} novembre 1861. On trouve quelquefois, en effet, des correspondances affranchies par les timbres bourbonniens,

conjointement avec ceux à l'effigie de Victor Emmanuel.



Pour cette dernière série il nous faut faire aussi une rectification de date. M. Moens a adopté dans son ouvrage la date du 1^{er} avril 1861, d'après M. Rondot peut-être, et sans produire à l'appui aucune pièce officielle.

Le décret qu'on va lire permet de fixer la date du 1^{er} mars 1861 pour l'émission de ces timbres, qui sont en réalité des timbres italiens spéciaux aux Provinces Napolitaines.

Naples, le 6 janvier 1861.

Le Lieutenant Général du Roi dans les Provinces Napolitaines, sur la proposition du Conseiller de Lieutenantance, chargé du Dicastère de l'Agriculture, Commerce et Travaux Publics.

Entendu le Conseil de Lieutenantance,

ARRÊTÉ :

ART. 1. — A partir du 1^{er} mars de l'année courante, le service des Postes dans les Provinces Napolitaines sera réglé par les lois et décrets suivants, en vigueur dans les provinces de la haute Italie, c'est-à-dire : (aut tel la liste de 20 lois et décrets de 1850 à 1870).

ART. 2. — Tous les tarifs établis par les lois et décrets précédents seront mis en vigueur à partir de l'époque indiquée ci dessus, avec la seule différence que le port d'un endroit à un autre des provinces napolitaines est maintenu conformément aux derniers tarifs, c'est-à-dire en monnaie napolitaine de deux grana pour port simple, si la lettre est affranchie à l'avance, et de trois grana si le port doit être payé par le destinataire.

ART. 3. — Jusqu'à ce que la monnaie italienne soit mise en cours dans les Provinces Napolitaines, les taxes des lettres seront perçues dans ces provinces sur le pied de 5 grana pour 20 centimes italiens.

Le Conseiller du Dicastère de l'Agriculture, Commerce et Travaux Publics donnera les dispositions pour la publication des lois et décrets dont il est fait mention ci-haut.

Nous ordonnons, etc.

Signé : FARINI.

Le Conseiller chargé du Dicastère de l'Agriculture, Commerce et Travaux Publics.

Signé : G. DEVISCESZI.

Le Conseiller chargé du Dicastère de Grâce et Justice.

Signé : G. PISANELLI.

A ce décret faisait suite un « Extrait des lois et Règlements de l'Administration des Postes en vigueur dans les Provinces de la Haute Italie » dont je reproduis ici l'art. 133.

Les timbres-poste destinés à l'affranchissement d'une lettre ou d'un pli sont de huit sortes, des couleurs et valeurs indiquées comme suit :

de couleur noir, de la valeur de cent.	1
— — — — —	2
— vert — — — — —	5
— bistre — — — — —	10
— bleu — — — — —	20
— rouge — — — — —	40
— jaune — — — — —	80
d'or — — — — —	lire 3

D'après le tarif des monnaies en usage dans les Provinces Napolitaines, les sortes suivantes de timbres y seront adoptées :

de couleur vert, de la valeur de 1/2 tornese	1 grana
— bistre — — — — —	2 —
— bleu — — — — —	5 —
— rouge — — — — —	10 —
— jaune — — — — —	20 —

Il est curieux de remarquer que le timbre de

1 grano est indiqué par erreur comme étant bistre au lieu de noir, et que les 1/2, 10 et 50 grana ne figurent pas à la liste, quoique émis à la même date.

Quelques timbres ont été distribués avant la date fixée par le décret, je possède en effet des journaux du 16 et 28 février affranchis par des timbres de 1/2 tornese vert et oblitérés à Naples les mêmes jours ; mais comme il s'agit probablement d'un fait isolé, je pense que la date officielle du 1^{er} mars 1861 est celle qui doit être adoptée. Je suppose que comme le travail de grattage des armoiries et la substitution de la Croix de Savoie laisse beaucoup à désirer, et que d'ailleurs on était désireux de voir figurer l'effigie du Roi d'Italie sur les timbres, on ait anticipé de quelques jours l'emploi des nouveaux timbres ; peut être cette anticipation s'est-elle bornée à quelques valeurs seulement.

Les nombreuses nuances de timbres de cette série sont dues au peu de soin employé pour la préparation des couleurs, mais elles semblent avoir été en usage en même temps, car dans les premiers jours nous trouvons employés le timbre lilas, rose ou rouge de 5 grana ; le 1/2 tornese vert jaune semble toutefois avoir précédé le vert clair ou foncé ; quant au 10 grana jaune orange on ne le rencontre pas dans les premiers mois de l'émission.

On connaissait déjà les timbres de 1/2 tornese vert jaune et vert, 1 grano noir, 2 grana bleu, 5 grana rouge avec effigie renversée à l'état oblitéré ; à ces valeurs il faut ajouter le 20 gr. citron que j'ai rencontré dernièrement.

Parmi environ un cent de timbres 2 grana oblitérés j'ai été surpris d'en trouver un parfaitement conservé sans aucune trace d'effigie en relief. Cet exemplaire que j'ai montré à M. Moens, porte l'oblitération GIOJA (CALABRIA) 11 AGO. 62.

J'ai vu tous ces timbres en exemplaires absolument irréprochables au point de vue de l'authenticité de l'oblitération, mais les amateurs de ces variétés doivent se méfier des oblitérations fausses que des spéculateurs de Livourne, de Gênes et autres villes appliquent sur les timbres provenant de la succession du graveur Matraire et qui ne sont que des déchets d'imprimerie.

(A continuer.)

EMILIO DIENA.

Brux. — Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
 PRIZ UNIFORME POUR TOUTS PAYS 0.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J. - B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

AÇORES.

Les districts d'Angra, Horta et Ponta Delgada ont reçu les trois valeurs suivantes au type en cours :

- 150 réis, carmin sur rose
- 200 — bleu — bleu
- 300 — — — saumon

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.



Voici en quoi consistent les surcharges appliquées sur les timbres allemands, dont nous parlions dans notre précédent numéro.

L'I. B. J. a reçu le timbre ci-contre qui appar-



tiendrait à la firme Schülke & Mayr's qui aurait eu le service des postes en 1892 pour l'envoi des correspondances entre la côte orientale allemande et le Victoria Nyanza. Le contrat est expiré depuis mai passé.

Au centre, un chiffre entouré d'une bande circulaire ayant : *Afrihanische Seeenpost*; en haut, le nom de la firme; en bas, en courbe : *Unter contract mit dem Kaiserl. Gouvernement in Deutsch Ost Afrika* (Postes maritimes africaines, sous contrat avec le gouvernement impérial allemand de la côte orientale allemande africaine).

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- 5 cents, rose
- 10 — jaune-rougeâtre
- 25 — bleu
- 50 — vert
- 1 peso, brun

ARGENTINE (République).

Nouvelles cueillies dans l'Annonce *Timbrologique*. Type actuel :

1/2 centavo, bleu,	sans filigramme
1 — brun,	—
5 — carmin,	—
10 — —	non dentelé

Une feuille du centenaire de Colomb, 2 centavos, a été rencontrée ayant les deux premières rangées verticales de gauche, en impression double :

2 centavos, bleu, double impression

AUSTRALIE DU SUD.



Nous en recevons la carte ci-haut émise le 22 juillet dernier. Sur un cartouche horizontal sont les mots : *Post card* avec armes de la Grande-Bretagne au milieu et l'inscription centrée : *South Australia*; en-dessous, sur le milieu d'une banderole : *Address only to be written on this side* et plus bas les armes de la colonie; à droite un timbre à effigie de Victoria dans un cercle portant pour inscription : *Postage, South Australia*; dans les angles supérieurs un chiffre renfermé dans un cercle; en bas, en arc : *one penny* et de chaque côté, à gauche, un vapeur; à droite, un phare.

Impression de couleur sur chamois :

1 penny, brun-jaune

Le timbre-poste 1/2 penny est actuellement piqué 15 :

1/2 penny, brun

Les timbres 2 1/2 et 5 pence ne paraîtront qu'à la fin de cette année, ordre d'imprimer en bleu ciel pour le 2 1/2 pence et en brun-violet pour le 5 pence venant seulement d'arriver en Angleterre.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

La carte provisoire a fait place à une carte définitive, type des autres en cours :

1 1/2 penny, brun

La carte 1/2 penny à le carton blanc :

1/2 penny, brun-rouge

BAMBA.

Le *Ph. J. of Great Britain* a reçu :

1/4 anna, noir sur magenta

La feuille est de 16 variétés et a les fautes suivantes : BAKRV, BVKRV.

BARBADES.

Der *Philatelist* a vu l'enveloppe 2 pence pour lettres enregistrées imprimée en gris, type de 1884 :

2 pence, gris, 127 x 160 m:m

Voilà un format peu usuel.

BAVIÈRE.

Le *P. K.* dit avoir reçu les cartes suivantes : *Filigramme lignes ondulées horizontales* :

Millesime 92 :	3 + 3 pfennig, brun	sur chamois
— 93 :	3 — — —	— —
— 93 :	10 — carmin	— —

BELGIQUE.

Les timbres pour l'exposition d'Anvers paraîtront le 1^{er} mai prochain; l'expiration du délai de validité est fixée au 31 décembre.

La binette de notre peu endurant ministre des postes ne figurera pas sur ces timbres, comme nous l'avions proposé. C'est réellement regrettable. Nous aurons par contre les armoiries de la ville d'Anvers avec la mention française et flamande : *Exposition d'Anvers 1894*. Les valeurs seront :

5 centimes, rose
10 — gris
25 — jaune

Ces timbres, naturellement, auront l'idiote bandelette : *Ne pas livrer le dimanche*. Il y aura des cartes postales qui porteront cette même inscription que l'expéditeur devra effacer le cas échéant.

Depuis le 1^{er} octobre on se sert des timbres dominicaux suivants :

50 centimes, bistre
1 franc, carmin sur vert

Notre vertueux ministre voulant nous imposer le repos dominical malgré tout, a songé à attacher un certain nombre de jours d'indulgences en faveur de celui qui ferait emploi de ses timbres dominicaux régulièrement; des indulgences plénières seraient même accordées aux personnes qui utiliseraient les timbres à double souche. La demande en a été faite à Rome, dit-on.

Nous nous proposons bien, si la demande est accueillie favorablement, de nous réserver une première au Paradis, en ne faisant plus usage que de timbres dominicaux.

BENIN.

Nous en recevons avec la surcharge horizon-

tale : *Benin* sur les timbres 1881, les valeurs suivantes :

- 30 centimes, bistre, surch. noire
- 35 — orange, —
- 75 — rose, —

avec surcharge oblique :
5 centimes, vert, surch. bleue

puis les cartes postales et cartes-lettres suivantes :

- Carte postale : 10 + 10 cent., bleu pâle, surch. noire
- 10 + 10 — — — renversée
- Carte-lettre : 15 — bleu sigris, —
- 15 — — — renversée
- 25 — noir s.rose, —
- 25 — — — renversée

Les cartes lettres ont la première piqure, c'est-à-dire celle dont la ligne inférieure pointillée va d'un bout à l'autre.

BERMUDES.

La carte avec réponse 1 1/2 + 1 1/2 penny a été surchargée : *one penny* comme la carte simple signalée le mois dernier :

- 1 + 1 sur 1 1/2 + 1 1/2 p., carmin, surch. noire

Et pour nettoyer les magasins, on a surchargé ce qu'il restait de cartes 1880, en appliquant la même surcharge sur les timbres qui s'y trouvent collés (*Am. Journ. of Phil.*) :

- 1 sur 1 1/2 p., bistre et rouge, surch. noire

BOLIVIE.

Voici le dessin de la surcharge appliquée sur les fiscaux signalés il y peu de temps ici.

Le *American Journ. of Philately* a reçu sur papier paille vergé les enveloppes 5 et 10 centavos au format ordinaire, ayant 9 étoiles au lieu de 11 :

- 5 centavos, bleu
- 10 — orange



Le *Ph. Journ. of Great Britain* signale, non dentelé verticalement :

- 1 centavo, rose

Le *Ph. Journ. of America* publie le document suivant :

Cabinet du Ministre du Gouvernement.

La Paz, 8 mai 1893.

A Monsieur le Directeur général des Postes.

Cher Monsieur,

Afin de satisfaire aux nécessités du service postal de la République, en timbres des valeurs de 1, 2, 5, 10 et 20 centavos, la réserve actuelle étant presque épuisée, il est nécessaire de faire une émission de la valeur de Bs. 50,000 le travail devant être lithographié, bien exécuté, mais économiquement, toute satisfaction garantie.

A cet effet et pour suppléer jusqu'à ce que nous recevions notre fourniture régulière d'Europe comme il a été commandé, le Président de la République m'a ordonné de vous transmettre les instructions suivantes :

Primo, d'inviter les lithographes de cette ville à présenter leur devis pour l'exécution lithographique des timbres d'une valeur de Bs. 50,000;

Secundo, le coût des timbres sera comme suit :

200,000,	1 centavo.	...	Bs.	2,000
150,000,	2	...	—	3,000
200,000,	5	...	—	15,000
220,000,	10	...	—	22,000
40,000,	20	...	—	8,000

Rs. 50,000

Tertio, le Ministère des Postes est autorisé à agir immédiatement à ce sujet et de rendre compte des résultats au gouvernement :

Quarto, le plus bas devis, et celui qui offre le meilleur échantillon de dessin et de couleur, comme dans les timbres actuellement en circulation, sera accepté.

Signé : BAPTISTA

EMETERIO CANO.

BULGARIE.

La *carte-postale* a découvert une variété de la carte-lettre, 15 st. Au verso, le 3^e mot de la 2^e ligne au lieu d'être 3 est 6 :

- 15 st. orange, sur Jaumâtre

CANADA.

Il paraîtra incessamment un timbre de 8 cents, imprimé en mauve. Il servira aux lettres recommandées de cette valeur.

CEYLAN.

Le *American Journal of Philately* annonce les enveloppes suivantes avec la surcharge, *ten-cents* :

Formats 291 × 151 et 252 × 176 m/m

- 10 sur 12 c., rose, surch. noire

Formats 154 × 81, 150 × 95 et 200 × 128 m/m

- 10 sur 15 c., rose, surch. noire

CHILI.

On annonce l'émission d'un timbre-poste, 5 pesos, vermillon. Ne ferait-on pas confusion avec le timbre télégraphique de cette valeur et de cette couleur ?

COLOMBIE (Républ. de).

ANTIOQUIA (*État d'*). Les timbres de 1, 2 1/2 et 5 centavos, sont depuis août dernier, imprimés sur papier blanc au lieu d'avoir le papier de couleur, piqure 13 1/2 :

- 1 centavo, bleu
- 2 1/2 — vert
- 5 — vermillon

Les autres valeurs étaient attendues au départ de la dernière malle.

COOK (Iles de).



Nous reproduisons le nouveau type de timbre à l'effigie de la reine Makea, qui n'est pas de première jeunesse. Le cercle qui renferme ses traits royaux, porte pour inscription : *Postage* et la valeur ; en haut : *Cook* ; en bas :

islands et la valeur en chiffres de chaque côté.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filigramme N Z et petite étoile, piqués 12 :

1 penny,	brun
1 1/2 —	violet vif
2 1/2 pence,	carmin
5 —	brun-olive
10 —	vert-bleu

DOMINICAINE (République).

Nous recevons d'un inconnu de St^o-Domingo, une lettre ordinaire affranchie au moyen du timbre ci-contre surchargé : *1 peso*, en rouge. Notre correspondant est généreux, paraît-il, il paie 5 francs le port d'une lettre, au lieu de 25 centimes !



« Le décret du 20 mars 1891, disait cependant :

« Dès que les timbres de l'émission ordonnée à la date des 17 et 26 décembre 1890 seront prêts à être mis en circulation, les présents timbres et les enveloppes seront retirés de la circulation. »

Il y a longtemps que les timbres en question ont paru. Pourquoi admet-on encore à l'usage les timbres surchargés, dont on nous offre même une certaine quantité, avec cette remarque : « J'appelle votre attention principalement sur les valeurs de l'émission 1891, contremarqués *U P U*, comme très rares ; malgré la dernière émission en circulation, ils sont acceptés pour l'affranchissement de la correspondance comme vous le verrez par l'envoi de la présente. »

Il nous paraît qu'on n'a pas tenu compte à la poste de la surcharge, 1/2 real, étant bien la valeur d'un affranchissement ordinaire.

EQUATEUR.

Ils nous vient les timbres suivants sur une lettre :

Fiscal :

1 centavo,	vermillon,	1893-1894
2 —	rouge-noir,	1887-1888 surch. 1893-1894 en noir
10 —	orange,	— — — — —

Télégraphe :
2 centavos, vert



Le timbre poste 5 sucres, a été surchargé, quelle dégringolade ! *5 centavos*, en oblique, de gauche à droite, vers le haut :

5 cent. sur 5 sucres, violet vif, surch. noire

Le *American Journal of Philately* a reçu l'enveloppe 10 centavos avec l'inscription : *cinco centavos*, en caractères ornés sous le timbre :

5 sur 10 cent., vert, surch. noire

VARIÉTÉ.

Double surcharge du mot *CINCO*.

5 sur 10 cent., vert, surch. noire

ESPAGNE.

I. B. J., annonce que la carte avec réponse 10 + 10 centimes, type de la carte simple de l'union postale universelle avec en-tête en caractères gothiques, émise en 1889, est en usage aujourd'hui :

10 + 10 centimos, carmin sur chamois

ÉTATS-UNIS.

Signalé par le *Monthly Journal*, à l'état non dentelé, le 2 cents, carmin, type 1890 :

2 cents, carmin

FRANCE.

La *Gazette Timbrologique* a reçu le 25 centimes ayant le papier rose des deux côtés :

25 centimes, noire sur rose

GUATÉMALA.

M. E. Diéna nous signale de l'émission gravée en taille-douce de 1887 :

20 centavos, vert-foncé

HAWAIIAN.

Le 2 cents, violet, existe avec la surcharge renversée :

2 cents, violet, surch. noire renversée

et le 1 cent avec le millésime 189 au lieu de 1893 ;

1 cent, violet, surch. noire

HONDURAS (République).



M. Seebeck n'a pas oublié qu'il nous devait une série de timbres, bandes, enveloppes, cartes. Voici le type des timbres dont la série est composée comme suit, avec l'impression de couleur sur papier blanc et la piqure 12 :

1 centavo, vert	25 centavos, vermillon
2 — rouge	40 — noir
5 — bleu foncé	50 — brun
10 — bistre	75 — violet
20 — brun-rouge	1 peso, lilas-brun



Les bandes ont la dimension : 165 x 280 m/m et le papier chamois : type ci-haut :

1 centavo, vert foncé	5 centavos, bleu foncé
2 — rose	10 — brun

Les enveloppes ont le même type ci-haut et le papier blanc :

1 centavo, bleu,	160 x 90 m/m
10 — brun,	—
20 — rose,	240 x 102 m/m
25 — vert foncé,	—

Quant aux cartes postales, en voici le dessin



pour les valeurs ci-après :

2 centavos, noir, fond rose, bleu-vert
2 + 2 — — — — —
3 — — — — —
3 + 3 — — — — —

ITALIE.

Il nous arrive un nouveau timbre 25 centimes, au type ci-contre, ayant l'effigie d'autrefois, mais avec l'inscription ovulaire en lettres de couleur sur fond blanc; la valeur est indiquée en chiffres dans les angles; ceux supérieurs sont placés en biais.



Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme couronne, piqué 14 :
25 centesimi, bleu

LABOUAN.

Documents recueillis dans *The Stamp News* :

Avis Gouvernemental, n° 7.

Par la présente, il est notifié que la surcharge suivante des timbres de Labouan a été faite comme émission provisoire.
1,300 de 40 cents, surchargés 20 cents.

Par ordre de son Excellence,
E.-P. GUERITZ,
Acting Resident.

Labouan, le 13 décembre 1892.

Avis Gouvernemental, n° 10.

La surcharge suivante a été faite aux timbres de Labouan, comme émission provisoire :

1,600 de 16 cents, surchargés 6 cents.

Par ordre de son Excellence,
E.-P. GUERITZ,
Acting Resident.

Labouan, le 29 décembre 1892.

LAGOS.



Le 1/2 penny ayant manqué, on a surchargé le 4 pence, lilas et noir, de deux barres sur l'ancienne valeur et *half penny* sur l'effigie. Nous avons une variété où la surcharge est double :

1/2 sur 4 p., lilas et noir, surch. noire

VARIÉTÉ.

1/2 sur 4 p., lilas et noire, surch. noire double

LUXEMBOURG.

Arrêté ministériel du 20 juillet 1893.

1. A partir du 1^{er} octobre prochain, les bureaux de poste ne débiteront plus que les timbres à 1, 2, 4 et 5 centimes de l'émission de 1882 et ceux de 10, 12 1/2, 20, 25, 30, 37 1/2, 50 centimes, 1, 2 1/2, 5 francs des émissions de 1891 et 1892, à l'effigie de S. A. R. le Grand-Duc.

2. Jusqu'à disposition ultérieure, il restera loisible au public de se servir pour l'affranchissement de sa correspondance des timbres des émissions antérieures à 1891, qui sont restés en sa possession.

3. A la date du 1^{er} octobre prochain, les percepteurs de poste formeront un inventaire en double des anciennes valeurs qu'ils détendront, à l'exception cependant des 1, 2, 4 et 5 centimes de l'émission de 1882. Les agents de poste, les facteurs de relais et les autres facteurs sont à inviter à remettre à leurs préposés, pour la date indiquée, les anciens timbres qu'ils possèdent encore au 30 septembre prochain. Ces timbres sont à comprendre également dans l'inventaire de la perception.

4. Un exemplaire de cet inventaire, accompagné du stock des anciens timbres-poste, est à adresser sous pli recommandé à la Direction des Postes et Télégraphes pour le 1^{er} octobre prochain. Un pareil nombre de nouveaux timbres-poste sera envoyé en échange aux bureaux de poste par

l'intermédiaire de la Direction quelques jours après la réception des anciens timbres-poste.

MADÈRE.

Le district de *Funchal* a émis au type en cours :

150 réis, carmin sur rose
200 — bleu — bleu
300 — — — saumon

MEXIQUE.

Nous trouvons mentionné au *Philatelist* l'émission d'une enveloppe 15 centavos au fac-simile ci-has, ayant en plus le timbre de l'enveloppe 10 centavos, actuel, du Mexique. Le timbre de la Compagnie est à gauche, celui du Mexique à droite. Format 152 × 90 m/m, papier blanc :

15 | 10 centavos, brun olive et rouge

MONACO.

Depuis quelques mois le 10 centesimi manque dans cette principauté. Un de nos correspondants, qui nous signale le fait, nous certifie qu'il n'y a pas eu le moindre suicide à cause de cette disette et qu'on a pu facilement se passer de timbres provisoires.

Le carton pour colis postal de 60 centesimi est employé pour 50 par suite d'un changement de taxe. Quand l'employé ne l'oublie pas, il modifie la valeur à la plume.

MONTÉNÉGRO.

M. Forbin nous dit avoir vu deux 25 novtch se tenant, le premier ayant la surcharge jubilaire, le second n'en ayant pas.

Et de la carte 3 novtch, les deux variétés avec a et a.

MOZAMBIQUE.

Un confrère parisien nous dit que la surcharge *Jornaus* sur le 40 réis a été faite en trois types, savoir :

2 1/2 sur 40 réis, brun,	surch. 2 1/2 réis en noir,	
2 1/2 — 10 — —	— 2 1/2 — —	angles inf.
2 1/2 — 10 — —	double, — 2 1/2 — —	
5 — 40 — —	— 5 — —	
5 — 40 — —	— 5 — —	carmin, —
5 — 40 — —	— 5 — —	bleu, —

Enfin le 40 réis aurait reçu la surcharge : *Provisorio* en haut et à chaque angle inférieur le chiffre 5 :

5 sur 40 réis, brun, surch. noire

NABHA.

Le 9 pies est annoncé avec la surcharge : *Nabha State* en noir :

9 pies, carmin, surch. noire

NORD DE BORNÉO.

Le *Monthly Journal* décrit le timbre suivant : Consiste dans les mots « one cent » en deux lignes, entourés de *Sandakan* au-dessus et *postage paid* au-dessous, avec un ornement d'étoiles à chaque côté séparant les deux parties de l'inscription et renfermé dans un cercle uni.

L'exemplaire qui a été vu aurait été employé sur une bande de journal.

1 cent, noir sur blanc

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Il existerait d'après l'*Echo de la Timbrologie* avec la surcharge oblique, les timbres suivants :

type 1877, 4 centimes, violet, surch. noire, non dentelé
— — 40 — vermillon, — —



type 1881, 1 centime, bleu, surch. noire, piqué 13 1/2
— — 2 — brun-rouge, — —
— — 40 — vermillon, — —

puis avec surcharge renversée, les timbres de 1892 :

5 sur 20 c., vert, surch. noire
5 — 75 — carmin, —

OBOCK.



Nous avons pour cette colonie française un timbre de 5 francs qui vient justifier, nous dit-on, l'émission du timbre de cette valeur.

Nous ne savons s'il justifie l'émission antérieure, mais le timbre qui nous occupe doit être employé pour l'affranchissement des correspondances expédiées par caravane, pour les contrées de l'intérieur et la côte de Madagascar, habitée par les Somalis.

Le timbre en question représente dans un triangle un cortège magnifique : deux méharis montés, sorte de chameau plus grand que le dromadaire; dans le cadre, est l'inscription : *Obock* en bas; *Colonies* à gauche; *Postes* à droite; *R. F. 5 f.* en haut; *18* à gauche; *95* à droite, dans les angles inférieurs; caractères arabes devant et après les inscriptions françaises.

Ce timbre est fort mal gravé. Il est imprimé en couleur sur papier blanc quadrillé, non dentelé :

5 francs, rouge

Le *Courrier des timbres-poste* nous apprend que ce timbre aura bientôt des compagnons des valeurs 2 à 50 francs !

PARAGUAY.

Sur les affirmations de plusieurs confrères nous avons dit que le 1 centavos avait eu sa lettre finale supprimée. On nous écrit de ce pays que rien n'est moins vrai.

PÉROU.

La carte postale à 2 centavos, valeur dans un octogone, n'a plus l'impression sur quatre lignes, mais sur trois : *Habilitado — por — 2 centavos.*

2 sur 5 cent., noir, surch. bleue

PERSE.

Le *Monthly Journal* a reçu avec la double surcharge : *Official 1A 18 1A* le 18 ch. sur 10 ch. :

18 sur 10 ch., orange, surch. noire en double

PORTO RICO.

L'I. B. J. signale au type en cours un 5 c. de peso d'une autre couleur :

5 c. de peso, brun-jaunâtre

PORTUGAL.

Extrait de l'*Echo de la Timbrologie* cette nouvelle qu'il existerait avec la surcharge : *Provisorio 1895* :

10 reis, vert, surch. noire

Avec *Provisorio 1895* et le chiffre 2 1/2 :

2 1/2 sur 2 reis, noir, surch. carmin

PROTECTORAT BRITANNIQUE DE LA CÔTE DU NIGER.



Nous reproduisons les cinq autres valeurs de timbres renseignés le mois dernier.

On remarquera qu'ils portent tous l'ancienne dénomination : *Oil Rivers* biséc sur la banderole supérieure.

ROUMANIE.

Le *Courrier des Timbres-poste* annonce la prochaine émission d'une carte à 10 bani sur carton chamois ayant un cadre rouge, les armes à gauche et le timbre, type 1890, à droite.

Inscription : *Union postale universelle — Romania — Carta postala*, sur trois lignes : 10 bani, rouge

RUSSIE.

GRIAZOWETZ (*Wologda*). — Singulière émission.



Elle est formée de deux types se tenant et en trois couleurs !

1^{er} TYPE. Rectangle avec bordure grecque ayant un chiffre 4 aux angles. Dans le centre : *Poschtowaia Marka Ziemskoi Potshti* (timbre-poste de la poste rurale); dans la bande oblique : *Griazowetzhoie Ziemstieo* (assemblée rurale de Griazowetz).

2^e TYPE. Chiffre 4 avec armoiries, à l'angle droit supérieur; sur le chiffre : *Tschetyre kopeki* (quatre kopecks); en bas : *Marka Griazowetzskoi Ziemskoi Potshti* (timbre de la poste rurale de Griazowetz).

Lithographiés et imprimés en couleur, sur blanc, piqués : 11 1/2.

1^{er} type, 4 kopecks, brun-violet, bleu, carmin
2^e — 4 — — — — —

TSCHERDINA (*Perm*). — Le timbre 2 kop. de 1890 au lieu d'être carmin est vert aujourd'hui :
2 kopecks, vert, piqué 11 1/2

WELSK (*Wologda*). — Nouveau timbre rappelant le type de 1890 avec cette différence que le mot *kop.* est sur une ligne droite et que son cartouche touche aujourd'hui les deux côtés du timbre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

3 kopecks, bleu



ZADONSK (*Woronje*). — Nous en avons une nouvelle série au type ci-contre portant l'inscription : *Zadonskaia Ziemskaja Potshta* (poste rurale de Zadonsk) dans un ovale; au centre et dans les angles un chiffre.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, vert
2 — bistre
3 — carmin
5 — bleu foncé

SALVADOR.

Le 20 centavos 1892 surchargé 1 centavo a été rencontré avec la surcharge renversée. Cela ne nous étonne pas :

1 sur 20 cent., orange, surch. noire

SERBIE.

Nous avons reçu le mandat 25 para, n'ayant pas l'inscription typographique sur la face. Il y a simplement le timbre :

25 para, bleu

SHANGHAI.

Les enveloppes et les bandes sont du type ci-contre :

Enveloppes :

2 cents, vermillon sur blanc vergé,
185 x 83 m/m
5 cents, bleu sur blanc vergé,
152 x 94 m/m

Bandes : 102 x 80 m/m :

1 cent, brun et noir sur blanc
2 — rose — — —

MM. Whitfield, King & Co, nous adressent les lignes ci-après :



Le Directeur des postes de Shanghai tient à mettre en garde les collectionneurs de timbres contre un certain nombre de timbres provisoires de Shanghai qui ont récemment été fabriqués dans cette localité même.

Des timbres de 2 cents ont été coupés en deux, en toutes sortes de formes et collés sur des enveloppes. Quelques-uns ont été timbrés par un des employés chinois de la poste de Shanghai. Ceci a été fait à l'insu du Directeur des postes et du Conseil municipal.

La liste des provisoires ci-après ont été émis en 1893, par la poste, les autres sont de fabrication non reconnus par l'administration et refusés à l'affranchissement :

1893, 31 mars : 1/2 cent, sur 15 c., violet, surch. bleue
— 1 — — 20 — brun, — —
4 mai : 1 — — 2 — — — —
20 — 1/2 — — 5 — rouge, — —
23 — 1/2 — — 5 — rose, — —
24 juin : 1 — — 2 — vert, — rouge

Ces quatre derniers sont divisés par une perforation verticale.

Le *Am. Journ. of Philately* annonce avec surcharge renversée :

1/2 c. sur 5 c., rose, surch. bleue
1 — — 2 — brun, — —

SUISSE.

Les cartes actuelles se présentent avec les millésimes suivants :

5 cent, noir	V 92 : 3,624,000
	II 93 : 2,484,000
	VI 93 : 4,044,000
10 — rose,	IX 92 : 720,000
	XII 92 : 624,000
	V 93 : 790,000
	VIII 93 : 768,000
5 + 5 — noir,	VIII 92 : 480,000
10 + 10 — rose,	VIII 92 : 24,000

Le *Moniteur des Collectionneurs* rapporte que les cartes jubilaires ont été contrefaites. Le vendeur *Alfred Hergert*, de Berlin a été arrêté; également *Jah. Saxer* et *Hombberger*, tous deux lithographes, à Zurich.

A la suite d'un interrogatoire ils se décidèrent à faire des aveux. Hombberger avait fourni et exécuté le dessin sur pierre, Saxer avait imprimé les cartes. Dans une caverne sur Pully, la police découvrit tout le matériel ayant servi à la fabrication des fausses cartes.

TAHITI.

Les timbres de 1881 ont été surchargés : *Tahiti*, bien tardivement, nous semble-t-il, mais pas trop tard que pour en faciliter « l'écoulement ».

La surcharge : *Tahiti* est en oblique de gauche à droite, vers le haut :



5 centimes, vert,	surch. noire	
10 — noir sur lilas,	—	
15 — bleu,	—	(non quadrillé)
20 — rouge sur vert,	—	
25 — noir — rose,	—	
75 — carmin,	—	
1 franc, vert-bronze,	—	

La carte postale 10 c. et la carte-lettre 25 c. sont signalées avec cette même surcharge par *l'Echo de la Timbrologie* :

carte postale : 10 centimes, noir sur violet, surch. noire
carte-lettre : 25 — — — rose, —

TANGER-FEZ.

Les timbres de cette poste ont vécu. Le 1^{er} janvier le service a été repris par le gouvernement français qui a autorisé le public à se servir des timbres jusqu'au 1^{er} avril dernier.

TONGA.

Le 1 penny a été coupé en deux diagonalement, ce pays étant entré dans l'Union postale universelle, ce qui nécessite l'émission de timbres de 1/2 et 2 1/2 pence lesquels paraîtront incessamment. Nous aurons cette fois l'effigie du roi Georges II Toubaou.

TRINITÉ.

The Fiscal Philatelist renseigne le timbre fiscal 1 sh. 1887 ayant la surcharge : *On H M S* en noir sur deux lignes :

1 shilling, vert et bleu, surch. noire

URUGUAY.

La *Tribuna Popular* du 21 juillet 1893 publie les lignes suivantes :

Timbres falsifiés. Alerte! Messieurs les collectionneurs.

Parmi le grand nombre de collectionneurs de timbres-poste de cette capitale (Montevideo), un cri d'alarme s'est fait entendre à la suite de la découverte d'une grande falsification.

D'après ce qu'il paraît, quelqu'un, connaissant la demande qui se fait de certains timbres anciens et comptant réussir à en émettre de semblables à ses risques et périls, a mis en circulation de nombreux exemplaires du type 1859 dont les prix et les valeurs sont les suivants :

0.60 marron; 0.80 orange; 100 marron; 120 bleu; 180 vert et 240 rouge.

Il y a même un timbre de 5 centésimos de l'année 1884, falsifié aussi, qui se distingue des timbres authentiques en ce qu'il est sur fond bleu clair et a les 4 chiffres en blanc. Il est im-

primé avec encre marron et se vend pour une variété qui n'a jamais existé.

Ceux de l'année 1859 peuvent se reconnaître aux détails suivants : la face du soleil est beaucoup plus grande sur les timbres falsifiés que sur les vrais; ils portent aussi 2 erreurs, l'une dans *Montevideo* qui est séparé entre le *v* et l'*i* sur les timbres de 60 et de 100 centesimos, et l'autre dans le point que ceux de ce dernier prix ont précisément sur le chiffre et qui n'existe pas sur les authentiques.

VÉNÉZUELA.

On annonce l'émission d'une carte avec réponse :

10 + 10 centimos, rouge sur blanc

VICTORIA.

The Post Card signale, dit-on, la carte-lettre 1 penny où la perforation s'étend jusqu'aux extrémités au lieu de former cadre :

1 penny, rouge sur gris

ZANZIBAR.

Les timbres français vont être surchargés de la valeur en *annas* (*Gazette Timbrologique*).

A propos des enveloppes surtimbrées de l'Allemagne Confédérée du Nord.

M. Brendicke, éditeur du *Deutsche Briefmarken Zeitung*, nous prie de bien vouloir faire connaître ici ce qui a été répondu à l'article de M. G. Fouré, publié dans notre numéro 367.

La publication de M. Lindenberg concernant les enveloppes surtimbrées de la Confédération de l'Allemagne du Nord a causé une surprise énorme auprès de tous les collectionneurs et marchands. Nous constatons avec plaisir que les deux sociétés dont M. Fouré est membre ont accédé à notre demande et lui ont posé les deux questions imposées par nous, savoir :

1^o Comment M. Fouré a-t-il pu découvrir en trois ans et demi, tant de nouvelles variétés d'enveloppes surtimbrées, puisqu'il est prouvé qu'il n'en connaissait que 76 au commencement de 1879? Le catalogue Moens qui contient ces nouvelles découvertes a paru en 1882.

2^o Pourquoi n'a-t-il pas donné communication de sa découverte aux abonnés de son propre journal? De qui les tient-il, puisqu'il en a vendu un grand nombre?

Les deux sociétés ayant demandé explication

à M. Fouré, celui-ci a envoyé sa démission au « Verein Deutscher Briefm. ».

Il a adressé ensuite au « Internationalen Post. Handler Verein » une pièce justificative imprimée et expédiée partout, pour envoyer ensuite sa démission à cette société, après qu'on eut suffisamment caractérisé la valeur de sa justification au comité préparatoire pour le 3^e congrès philatélique allemand. N'ayant pas d'autre preuve convaincante que celles contenues dans « sa justification » il est évident que M. Fouré devait démissionner ; car il est prouvé que ce M. a découvert, annoncé et vendu de 1879 à 1882 des enveloppes surtimbrées dont la production n'a jamais été ordonnée par le Département de la poste et dont une grande partie a même été défendue d'être fabriquée.

Au lieu de faire des communications détaillées, M. Fouré a préféré faire appel dans « sa justification » à ses antécédents sans tâche, d'imputer au critique de la *H. B. Z.* une satisfaction railleuse et de traiter un autre de calomniateur.

M. Fouré est inscrit depuis plusieurs années sur le livre noir du *Dresden Inter. Phil. Verein*. On lui a reproché ce fait à Prague, lors du dernier congrès philatélique et M. Fouré est resté insensible à cet attentat à son honneur. Il a protesté dans un cercle intime de ses amis et a retiré, dit-on, une plainte déjà portée.

Un tel homme, avec de pareils antécédents, à qui on a prouvé ses rapports avec des falsificateurs, ose traiter des collectionneurs fort estimables de calomniateurs. Pourquoi ? parce qu'ils ont discuté des faits prouvés et avérés.

M. Fouré parle des enveloppes 2 sur 2 de Mecklembourg qui figuraient déjà sur la liste publiée par lui en 1879 et de kreuzer sur sgr. ; quant à ces dernières, M. Lindenberg ne nie pas l'existence d'une enveloppe 3 kr. sur 2 gr. Prusse 1863.

M. Fouré ne souffle mot des 2 gr. sur 2 gr. Brunswick et Oldenbourg ; Oldenbourg avec petit timbre, 2 sur 3 gr. Mecklembourg ; 2 gr. sur 6 kr. Prusse, etc., etc. Pourquoi ?

Les déclarations évasives de M. Fouré nous obligent donc à renoncer de découvrir le faussaire par son intermédiaire.

Counani et ses timbres

Para, le 30 juillet 1893.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

A la demande d'un de mes amis, M. F. Antunes,

je viens vous adresser une notice sur la République de Counani et ses timbres.

Cette République qui, comme le dit fort bien Henri Coudreau, n'a rien de commun avec l'opéra comique, est un Etat bel et bien existant et qui va bon chemin, bien qu'il n'ait pas encore été officiellement reconnu par toutes les puissances.

Il fut proclamé en 1886 à Ste-Marie de Counani sur le fleuve Counani par les chefs des villages compris dans le territoire connu anciennement sous le nom de « Contesté Franco-Brésilien ». Ces chefs ou capitaines réunis en assemblée générale formèrent le Grand Conseil qui se donna alors comme Président de la République, Monsieur Jules Gros, écrivain français, qui malheureusement ne rendit aucun des services que l'on attendait de lui, au contraire. Il mourut en décembre 1889.

La République fut donc dirigée jusqu'en 1889, par une commission du Grand Conseil ayant à sa tête le capitaine Trajano comme Président et le capitaine Vasconcellos comme Vice-Président.

A cette époque (octobre 1892) le Grand-Conseil se réunit à nouveau à Counani et le 2 octobre 1892 appelait à la Présidence, Monsieur Adolphe Brézet, mon frère, capitaine d'Etat-major. Il ne me convient pas de vous apprendre ce qu'il a fait ou non, je me permettrai seulement de vous dire que son principal but est le développement de sa nouvelle patrie et qu'il travaille à faire reconnaître officiellement la République Counanienne qui fera probablement partie, vers la fin de l'année, de l'Union postale universelle.

Le climat du pays bien que sur la zone torride est sain, peu fiévreux et plus frais que le nord du Brésil et la Guyane française.

L'Européen s'y acclimata facilement ; il est bien aimé de la population qui se montre très favorable aux français. La vie est relativement bon marché, la volaille y pullule, le mouton et les bêtes à cornes y prospèrent ainsi que le cheval dont on rencontre de nombreux troupeaux dans les environs de Calsofne et dans tous les districts qui s'étendent dans l'intérieur.

La chasse et la pêche y sont très abondantes. Les productions naturelles sont le caoutchouc, le cacao, les bois des îles, la vanille, la salsepareille, le quinquina, le café, etc. etc. Le minéralogiste y rencontre la plus belle collection que l'on puisse s'imaginer dans un seul pays, le charbon, le quartz, les pierres précieuses, le fer, le cuivre, le plomb, le zinc, l'or, l'argent et d'autres encore y sont éparpillées. L'ancien *El Dorado* des espagnols était situé tout entier dans la République du Counani, son centre se trouvait au milieu des Cumuc-hamacs au pic Crevaux, comme on le nomme aujourd'hui.

Le pays est fertilisé par un magnifique réseau de cours d'eau, parmi lesquels l'Oyapock, le Cachipour, le Ouassa, le Counani, le Calsevéne, le Mayacari ou Tartarugal Grande, qui se jettent dans la mer ; le Jary, l'Araguay, le Trombelas, etc. qui descendent à l'Amazone. Tous ces cours d'eau sont larges et quelques-uns profonds.

Le principal port de la République est le havre de Port-Mayé à l'embouchure du fleuve Counani, à 25 kilomètres environ de la ville du Vieux-Counani ; on trouve à Port-Mayé des fonds de 12 à 15 mètres et les plus grands navires peuvent y pénétrer et s'y mouvoir à l'aise.

La République de Counani compte environ 55,000 habitants (1) formant des communes groupées en districts par trois régions : les pays Nègres, Oyampis et Indiens. L'autorité législative est exercée par le Grand Conseil et l'autorité exécutive est confiée au Président de la République et au Conseil d'Etat formé de cinq membres.

La justice est rendue par des tribunaux de divers ordres. Le service militaire est obligatoire et établi sur le système Suisse. Quant à l'administration des postes il fonctionne très régulièrement. Le siège central est à Counani avec recettes principales dans chaque chef lieu de district et bureau et dans presque toutes les communes.

Il y a eu jusqu'ici trois émissions de timbres. La première sous le gouvernement de Jules Gros en juin 1887 ; la 2^e en janvier 1893, la 3^e en juin passé. On a émis aussi le mois dernier des timbres officiels. Ce sont ceux de la 3^e émission, surchargés : *Présidence*. Ces timbres sont fort mal faits, aussi se propose-t-on d'émettre une nouvelle série, mieux faite. Elle comprendra : *Timbres-poste* : 1, 2, 5, 10, 20, 25, 50 cents, 1 Bengali.

Timbres-taxe : 5, 20, 50 cents, 1 Bengali.

Timbres pour lettres recommandées : 25 cents. — — — *chargées* : 50 cents.

Enveloppes : 5, 10, 25 cents.

Cartes postales : 5 cents.

Le Bengali est égal à 10 dimes, 100 cents ou 1 franc.

A. BREZET.

Notre correspondant ajoute à sa communication les timbres suivants :

Emission de juin 1887.

Etoile à 5 branches au-dessus du mot *Liberté* dans un cadre portant : *Rép. du*, à gauche ; *Counani*, à droite ; *postes*, en haut ; *5 c — c 5* en bas ; croix de Saint-André dans les angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc mince :

5 cents, noir

Il n'a été imprimé que cent exemplaires ! c'est peu si l'on songe que la 2^e émission n'a eu lieu que cinq ans et demi après.

D'après Larousse, l'étoile de Counani a été créée par le premier président, J. Gros. Cette étoile était à quatre branches et non cinq comme le porte le timbre.

(1) Larousse parle de 6,000 habitants.



Emission de janvier 1893.

Même type sauf que l'étoile est plus grande, qu'il y a un millésime au centre et que les angles ont un point blanc au lieu d'une croix de Saint-André.

Imprimé en couleur sur papier de couleur :

District de Couripi,	5 cents,	noir sur blanc
— Cachipour,	5 — — —	— magenta
— Ouassa,	5 — — —	— bleu pâle
— S ^e -Marie,	5 — — —	— orange
— Lagune,	5 — — —	— vert

On en a imprimé 150 exemplaires de chaque espèce.

Emission de juin 1893.

Nous ne trouvons aucune différence entre les timbres qu'on nous dit être de juin 1893 et celle de janvier même année, sauf qu'il y a un timbre en plus :

District de Calsoène, 5 cents noir sur rouge

Les timbres ont été imprimés par 200 exemplaires y compris probablement ceux de l'émission ci-après.

TIMBRES OFFICIELS.

Emission de juin 1895.

Ils sont semblables aux six timbres de janvier et juin 1893 et portent sur une ligne horizontale : *Présidence*, en noir.

District de Couripi,	5 cents,	noir sur blanc,	surch. noire
— Cachipour,	5 — — —	— magenta,	—
— Calsoène,	5 — — —	— rouge,	—
— Ouassa,	5 — — —	— bleu-pâle,	—
— S ^e -Marie,	5 — — —	— orange,	—
— Lagune,	5 — — —	— vert,	—

Les timbres de la *Présidence* se présentent, on le voit, en six couleurs. Pourquoi? cela n'a aucune raison d'être.

Devons-nous dire que ces timbres ne nous inspirent aucune confiance, quoique oblitérés de diverses façons? Ils ne portent pas même trace de gomme, quoique ayant servi et le papier des timbres 1887 est identique à celui de 1893!

Si M. Brezet, voulait bien nous donner un complément de renseignements sur ces mystérieux timbres, nous ne demandons pas mieux de reconnaître que nos soupçons sont mal fondés.

Voici pour finir quelques lignes de Larousse, qui ne sont pas faites pour inspirer confiance dans ces timbres :

« Ni la France ni le Brésil, ne voulurent reconnaître le nouvel état, et l'*Officiel* français du 11 septembre (1887) publia une note brève, mais sévère, portant que l'existence de la « soi-disant république counanienne » constituerait une violation aux droits des deux grandes puissances. »

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. Voir n° 369).

Londres, le 1^{er} Septembre 1893.

A Monsieur l'Éditeur du *Timbre-Poste*.

Cher Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article sur les timbres de Naples par le Dr E. Diéna, dans le numéro de votre journal du mois courant. J'ai remarqué que ce M. dit, que les feuilles de la 1^{re} émission contenaient 200 timbres arrangés en 2 groupes de 100 chacun, en 10 rangées de 10 et déduit de là, qu'il y a 200 variétés des deux 1/2 Tornèse. C'est sur ce point que j'aimerais, ainsi que d'autres collectionneurs je crois, que l'écrivain répondit à la question suivante et ainsi déterminât le nombre de variétés de ces timbres, une fois pour toutes.

Le Dr Diéna, veut-il dire s'il a comparé les 2 groupes de 100 l'un avec l'autre, d'une valeur quelconque. Mon but en faisant cette question est de savoir si deux impressions ont été faites sur cette planche, sur une feuille de papier, comme il me semble que le cas puisse être. Ceci peut se déterminer seulement en comparant les spécimens qui occupent les mêmes places dans les 2 groupes et en voyant si les espaces relatifs entre les timbres, sont les mêmes dans chaque groupe.

Donc, si deux impressions furent faites, il y a seulement 100 au lieu de 200 variétés de chacun des deux 1/2 Tornèse.

J'espère que vous considérerez cette lettre d'intérêt suffisant pour être publiée.

Votre dévoué,

E. D. BACON.

Modène, le 7 Septembre 1893.

A Monsieur le Directeur du *Timbre-Poste*.

Répondant à la lettre de M. Bacon, je dois le remercier de la remarque qu'il a bien voulu m'adresser.

Chaque feuille de papier filigrané (42 × 29 cm.) comportait, ainsi que je l'ai déjà observé, l'impression de 200 timbres. S'ils étaient disposés en deux groupes de 100, cela a été pratiqué pour permettre le pliage de chaque feuille, et c'est dans ce but qu'on a laissé entre les deux groupes un écart de 8 1/2 m/m.

J'avais également supposé un instant que le changement du G en T pour le timbre dit *trina-*

crie d'abord, ainsi que le travail de grattage des armoiries du Royaume des Deux Siciles et la gravure des Croix de Savoie, avaient pu être limités à une partie de la planche. J'attribuais à ce fait le nombre de 120 ou de 150 variétés dans lesquelles, d'après les catalogues, les deux timbres 1/2 Tornèse se seraient présentés. Mais j'ai dû changer d'avis.

Si je n'ai pas eu le bonheur inespéré de comparer entre eux les deux groupes de 100 variétés, ainsi que M. Bacon me le demande, j'ai toutefois examiné deux exemplaires se tenant du timbre avec croix, entre lesquels il y a l'écart de 8 1/2 m/m qui se trouvait entre les deux groupes.

Après cette constatation importante, il ne m'est plus resté de doute au sujet du nombre de variétés qui devait bien être de 200, d'autant plus que l'Administration des postes avait certainement intérêt à continuer à débiter les timbres par feuille de 200 exemplaires, cette uniformité simplifiant la comptabilité.

En supposant d'ailleurs que chacun des deux groupes provenait de la même demi planche de 100 timbres, on doit admettre que, pour obtenir une feuille entière, il était nécessaire de faire deux impressions. Cela aurait apporté un surcroît de travail et l'écart entre les deux parties de chaque feuille aurait été difficilement tel qu'on l'avait laissé entre les deux groupes d'une même planche; au contraire, il en serait résulté des différences tant soit peu variables pour les diverses feuilles. J'ajouterai que dans ce cas, envisagé par M. Bacon, les tirages chalcographiques devraient montrer un creux appréciable à l'endroit où se terminerait l'impression de chaque demi planche.

Mais les exemplaires du 1/2 grano se tenant, qui présentent l'écart signalé et les deux 1/2 Tornèse, Croix dont j'ai parlé plus haut, ne montrent pas ces creux; on aperçoit au premier coup d'œil qu'ils proviennent d'une planche unique et d'une même impression.

Je suis convaincu que ces explications permettront à M. Bacon, au Directeur et aux lecteurs du *Timbre-Poste*, de partager ma manière de voir sur cette question.

Veuillez agréer, etc.

Emilio DIÉNA.

(A continuer.)



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PREZ UNIFORME POUR TOUT PAYS 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à J. - H. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRE-POSTE VALABLE.

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le prochain numéro. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part au plus tôt joignant à leur demande le coût d'abonnement : fr. 6.00.

CHRONIQUE.

ABYSSINIE.

Le *Philatelist Africain* annonce qu'un timbre à l'effigie du Négus vient d'être émis. Il promet des détails... dans son prochain numéro.

ALLEMAGNE (Empire).

Nous avons reçu les timbres suivants sans piqûre. Il ne serait peut être pas indifférent de savoir comment des timbres peuvent sortir en cet état de l'imprimerie : Il doit y avoir abus :

- 3 pfennig, brun
- 25 — orange
- 50 — rouge-brun

ANGOLA.

Un de nos correspondants de cette colonie portugaise nous adresse divers renseignements sur les timbres de journaux.

En suite d'une réclamation des éditeurs de journaux la poste a créé un cachet qu'elle appliquait sur les journaux. Le premier était composé du mot : *Jornaes* et 2,5 reis en-dessous. Sa couleur était noire. Il a été appliqué ensuite en rouge. Le *J* est parfois retourné aux deux impressions.

Le 2^e cachet était ovale avec l'inscription : *Direccao dos correios — Provincia de Angola* et une seconde impression au-dessus : *Jornaes 2 1/2 reis.*

A notre avis ce ne sont là que des marques constatant une taxe payée et non des timbres d'affranchissement, ce qui est bien différent

Nous avons reçu le timbre à effigie en relief d'un noir-gris rappelant assez bien la teinte du 80 reis de Macao :
5 reis, noir-gris

ARGENTINE (République).

D'après la *Gazette Timbrologique* la bande 1 centavo est gommée à droite au lieu d'être gommée à gauche, ce qui facilitera, dit-elle, l'envoi sous-bande d'imprimés de peu de largeur, alors qu'autrefois la fermeture empiétait sur le timbre.

BAVIÈRE.

Reçu les cartes avec réponse 3 + 3 pfennig, millésime 93, et le filagramme lignes horizontales ondulées plus le 5 + 5 pfennig, même millésime avec ce filagramme vertical :

3 + 3 pfennig, brun, 93, fil. horizontal
5 + 5 — vert, 93, — vertical

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Depuis avril dernier, écrit le *American J. of Phil.*, le service des postes est dirigé par les autorités du Cap de Bonne-Espérance et les timbres de cette dernière colonie employés aujourd'hui. Il est probable, ajoute notre confrère, que tous les Etats du Sud de l'Afrique seront réunis à la colonie du Cap de Bonne-Espérance pour les affaires postales et télégraphiques.

BELGIQUE.

Le 1^{er} novembre étant le jour de la Toussaint, nous n'avons pu obtenir les timbres qui devaient paraître à cette date... :

35 centimes, brun
2 francs, lilas teinté rose

Par arrêté royal du 24 octobre, il est créé un nouveau type de cartes postales, simples et avec réponse payée, de cartes-lettres, d'enveloppes postales et d'enveloppes lettres, sur lesquelles seront reproduits les timbres dominicains.

Au lieu de détacher un talon, il faudra biffer la mention : « Ne pas livrer le dimanche » — « Niet bestellen op zondag ».

La couleur jaune adoptée pour le 2 centimes sera changée en rouge-brun !

BERMUDES (Iles).

UNIVERSAL POSTAL UNION
BERMUDA, LES ILES
POST OFFICE BERMUDES.



Post Card.

Only the address to be written on this side

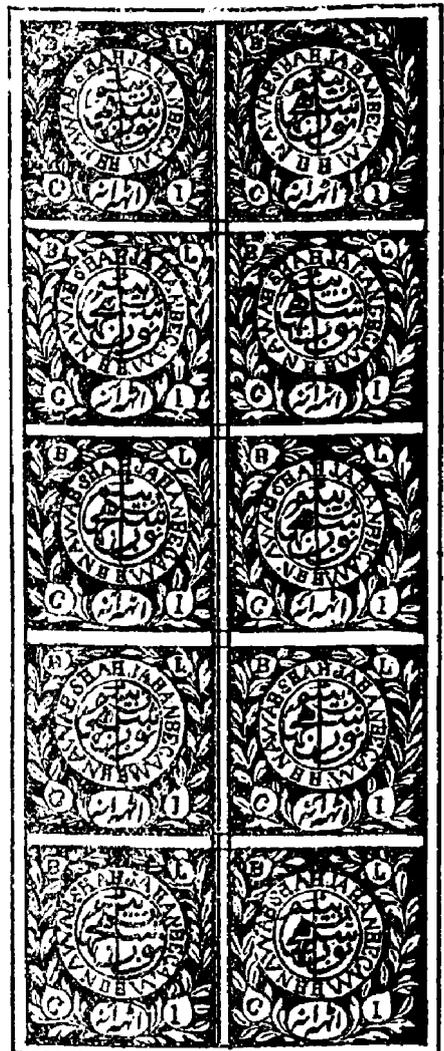
Voici la reproduction de la carte avec deux timbres surchargés : one penny et dont il a été question le mois passé.

BIROPAL.

Le 8 annas nous arrive imprimé en noir-verdâtre sur papier blanc mince vergé, d'un type refait dans des proportions un peu plus grandes : 24 × 25 au lieu de 22 sur 23 m/m. L'exécution du type est moins mauvaise qu'autrefois. Il y a encore dix variétés sur deux rangées verticales ne présentant pas la moindre erreur comme on pourra s'en assurer sur nos dessins.

L'impression en relief est si peu marquée que sur certaines feuilles on ne la voit pas. Il n'y a pas encore de timbres piqués : ce sera pour plus tard, très probablement :

8 annas, noir-verdâtre, pâle et foncé



CANADA.

Le 10 cents est annoncé comme se présentant avec le papier blanc vergé :

10 cents, carmin

COCHINCHINE.

Le *Monthly Journal* a reçu le timbre 4 c, 1881 surchargé : *Cochinchine* obliquement en noir. Cela nous promet une série complète si la surcharge est vraie :

4 centimes, violet sur gris, surch. rouge

COLOMBIE (Répub. de).

L'enveloppe 5 centavos, *Servicio postal ferreo* n'est plus imprimée en noir sur rose, mais en rouge sur blanc vergé (*I. B. J.*) :

5 centavos, rouge, 118 x 82 m/m

COLONIES FRANÇAISES.

On avait oublié les colonies de Nossi Bé et Sainte Marie de Madagascar dans la répartition des timbres, cartes et enveloppes. Cet oubli sera réparé un de ces jours. On nous promet encore une masse de choses intéressantes : des *timbres-taxe*, enveloppes, etc., que c'est délectant.

CÔTE D'OR (Répub.).

D'après *I. B. J.* les enveloppes pour lettres enregistrées avec nom de la colonie au-dessus, sur une ligne droite, ont cette ligne en caractères plus petits sur une étendue de 53 1/2 au lieu de 62 m/m :

2 pence, outremer, surch. noire, 133 x 82 m/m

DOMINICAINE (Répub.)

Les émissions surchargées avaient été examinées en détail dans les principales collections, mais il paraît que de nouvelles recherches ont produit des résultats qu'il serait bon de contrôler. Le *Am. Journ. of Philately* signale :

A. Papier uni :

1 cent sur 2 c., rouge, surch. noire
5 — — 2 — — — —
10 — — 1 — vert, — —
25 — — 2 — rouge, — —

Surcharge renversée :

25 cent sur 2 c., rouge, surch. noire
25 — — 5 — bleu, — —
1 fr. 25 — 25 — violet, — —

B. Papier bureté :

25 cent sur 1 c., vert, surch. noire
50 — — 5 — bleu, — —

Surcharge renversée :

2 fr. 50 c., sur 50 c., orange, surch. noire

EQUATEUR.

Voici la nouvelle **CINCO CENTAVOS** surcharge appliquée sur les enveloppes 10 centavos, dont nous signalions l'existence le mois passé.

Voici le timbre télégraphe dont nous avons parlé il y a quelque temps. Il paraît qu'il a été employé à l'usage postal, ce qui ne nous étonne guère, l'administration des postes, aux abois, devant employer ses timbres à toute sauce.



M. Seebeck ne livrera la nouvelle série qu'en janvier prochain. Il paraît que les exigences de la poste ont dépassé les prévisions de ce Monsieur qui trouvera *tous* les timbres épuisés lorsqu'il livrera les siens. En attendant voici le 1 sucre qui devient 5 centavos depuis le 20 septembre par la surcharge oblique de la valeur nouvelle, comme le 5 sucres reproduit le mois passé :

1 sucre, bleu, surch. noire

Reçu sur lettre le timbre fiscal 10 centavos orange, avec le millésime gravé : 1893-1894 :

10 centavos, orange

ESPAGNE.

Nous avons reçu la carte avec réponse 5 -|- 5 centimos avec les inscriptions en lettres capitales et non gothiques, semblable à la carte ordinaire de mai 1892 :

5 -|- 5 centimos, vert sur chamois

ETATS UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *American Journal of Philately* dit avoir vu les enveloppes suivantes au type *Wells Fargo et Co*, reproduit en septembre dernier.

Format 258 x 110 m/m

1 cent. bleu et bleu
2 — violet —
5 — chocolat —
10 — noir —

GRANDE BRETAGNE.

Nous recevons par M. G. Beil la nouvelle enveloppe pour lettres enregistrées prévue par un de nos précédents numéros. Comme disposition c'est la carte en cours avec R dans un ovale à gauche; quatre lignes d'avis, la dernière ayant : *The address must*



be written on this side & fee-paid, à l'angle inférieur gauche.

Quant au timbre, il est de plus petite dimension et a les mêmes inscriptions : *Registration two pence*; il se trouve appliqué sur la patte de fermeture qui se rabat sur la face, ce qui est plus rationnel et permet de juger de suite si l'affranchissement est régulier, au lieu de devoir retourner l'enveloppe.

Sous la patte de fermeture est le nom du fabricant : *Mc Corquodale & Co, Limited-Contractors*.

Imprimé en couleur sur papier toile blanc :

2 pence, outremer, format 150 × 97 m/m

Au revers vingt lignes d'avis.

GUYANE ANGLAISE.

On signale le 48 cents 1863 imprimé en rouge avec le piquage 15 :

48 cents, rouge

HANKOW.

Nous sommes obligé de revenir sur les timbres que nous avons mentionnés et qui ont été émis le 20 mai dernier.

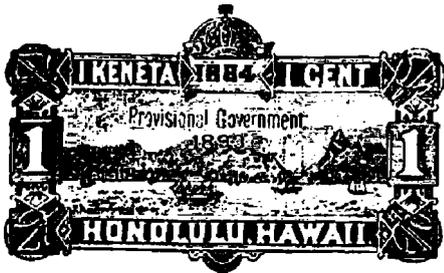
Il y a dix variétés de chaque valeur, placées verticalement, sauf pour le 5 cents où elles sont horizontales. Le perçage est seulement horizontal pour les timbres verticaux et vertical pour les timbres horizontaux.

Les différences résident dans les filets du cadre et quelquefois dans les lettres. Ces filets composés d'une ou plusieurs parties établissent clairement qu'il y a eu dix compositions du timbre; la dimension n'est pas toujours la même.

Au 10 cents, il y a des chiffres 1 avec liaison oblique ou horizontale et le plus souvent manque de ponctuation après O de L. P. O

Le 30 cents, moins bien imprimé a souvent 1 pour L de L P O

HAWAIIAN.



Nous avons vu les enveloppes suivantes au format ordinaire : 150 × 86 m m ayant la sur-

charge: *Provisional Government 1893* sur deux lignes horizontales :

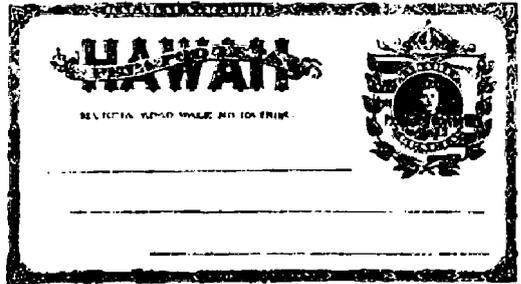
1 cent, vert, surch. rouge
2 — rose. — noire
5 — bleu. — rouge
10 — noir, — — int. bleu

VARIÉTÉ

5 cent bleu, surch. rouge en double

Les cartes postales ont été également surchargées comme les précédentes, savoir :

1 centavo, vermillon, surch. noire
2 — noir, — rouge
3 — vert, — —



INDES ANGLAISES.

Le *London Philatelist* enregistre une variété de la carte avec réponse 1/4 + 1/4 anna ayant l'impression au dos de la carte réponse :

1/4 + 1/4 anna, brun

ITATIE.

La carte pour colis postaux, nous écrit M. E. Diena, valeur 1 l. 25 c., a les armoiries avec manteau royal comme le 60 centesimi déjà annoncé. Le format reste : 224 × 123 m/m :

1 lire 25 cent., brun sur vert.

LAGOS.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
LAGOS

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.

Il a paru une carte avec réponse au type ci-haut, ayant l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces et piquée à la séparation :

1 + 1 penny, carmin sur chamois

LIBÉRIA.

A propos du 3 cents, rouge, reçu, dit-on, directement de la poste, voici ce qu'on nous écrit : « Il y a quelques années des maisons allemandes envoyèrent à Monrovia des timbres rouges 3 cents pour être oblitérés. Les autorités confisquèrent les timbres. Il faut croire qu'ils furent trouvés depuis à Monrovia et envoyés en Angleterre. Il est un fait certain que la poste ne les a jamais émis. »

« Pour ce qui concerne l'enveloppe 10 cents, rouge, elle ne peut exister puisqu'il n'en a pas été imprimé. »

Le timbre 6 cents devenu sans emploi et le timbre officiel, même valeur, doivent être surchargés : 5 cents en attendant que le timbre de cette valeur soit prêt.

MADAGASCAR.

L'Ami des Timbres rapporte que les timbres français en usage dans cette colonie vont recevoir une surcharge pour les différencier de ceux de la métropole, le change n'étant pas le même.

MEXIQUE.

M. E. Dena nous écrit que la compagnie *Express Hidalgo*, type reproduit le mois passé, a émis en décembre 1892 sa première enveloppe : celle que nous avons signalée date de mai 1893, une troisième du 22 septembre dernier. La première enveloppe n'est pas connue de notre correspondant : celle de septembre dernier a le timbre noir à gauche et le timbre mexicain d'enveloppe 10 centavos à droite ; format : 152 x 86 m/m :

154 - 10 cent., noir et rouge sur gris chiné

D'après *l'Echo de la Timbrologie*, les timbres actuels seraient imprimés à nouveau sur papier uni et auraient la teinte vermillon y compris les 2 et 3 cents :

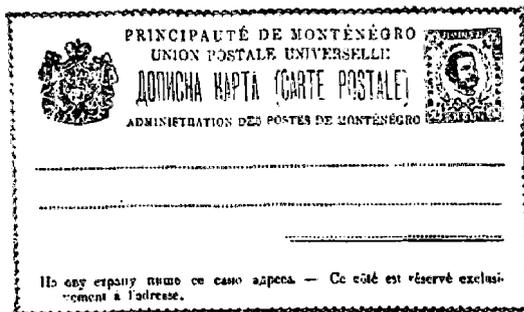
2, 3, 4, 6, 10, 20, 25 centavos, vermillon

Le Monthly Journal décrit diverses variétés de cartes, savoir :

Janvier : 1890, 3c, vermillon et vert, timbre renversé au verso
 Juin : 1891, 3 — — — — — gauche inf.
 Janvier : 1893, 5 — outremer — rouge — — — —
 Juillet : 1893, 2 — rouge — vert — — — —
 — — 2 — — — — — au centre sup.

MONTÉNÈGRE.

Il a paru le 1^{er} octobre une carte pour l'union postale universelle de 5 novtch et une semblable avec réponse payée au même type :



5 novtch, noir sur bleu

5 + 5 — — — —

En plus, des bandes timbrées sur papier bleu vergé, type des timbres poste :

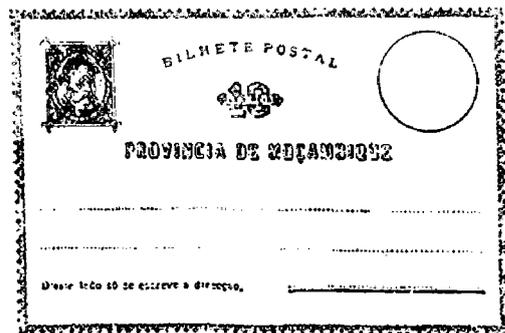
2 novtch, jaune, 310 x 52 m/m

3 — vert, — — —

La carte avec réponse du jubilé, 3 + 3 novtch, existe avec la faute quatre lignes d'avis sur la partie destinée à la réponse :

3 + 3 novtch, vert-bleu, surch. noire

MOZAMBIQUE (C^{ie} de)

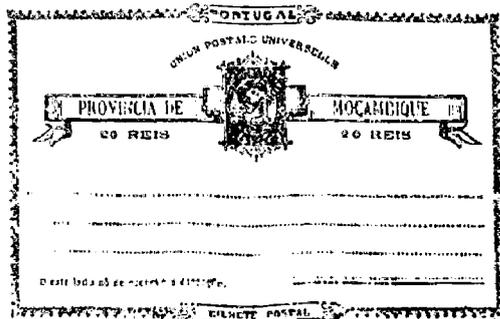


Les cartes de la colonie de Mozambique servent pour la compagnie de ce nom par l'application d'une surcharge oblique noire : *Compa de Moçambique* :

10 reis, bleu, surcharge noire

20 — rose, — — —

30 — vert, — — —



NANDGAM.

Le *Monthly Journal* a décrit en juillet dernier des timbres de la première émission, surchargés : M. B. D. qui seraient, d'après de nouveaux renseignements obtenus par ce journal, le résultat d'une émission destinée à la correspondance de l'État :

1/2 anna, bleu, surch. violette
2 — rouge, — —

NOVA POTUCA.

En annonçant des timbres de Nova Potuca, le même confrère déclare que ce pays lui est absolument inconnu. Nous en dirons tout autant : il est donc nécessaire de n'accepter cette émission que sous bénéfice d'inventaire.

Les timbres sont de forme rectangulaire et ont au centre un objet indistinct qui pourrait être un arbre, renfermé dans un cercle. Dans les angles, un carré uni; ayant : R P en haut; chiffre et c en bas.

L'impression est très grossière sur papier blanc épais uni; trois de ces timbres ont l'oblitération B 31 qui est celle de Sierra Leone :

1 cent, rose
5 — bleu
10 — vert
20 — noir
10 sur 1 — rose surch. noire
40 — 10 — vert — —
50 — 20 — noir — —

Un état inconnu qui se révèle par des timbres surchargés, hum! hum!

NORWÈGE.

La série des *timbres-taxe* vient d'être renforcée d'une valeur nouvelle depuis le commencement d'octobre passé. Type, papier et piqure des valeurs connues :

4 öre, violet vif

NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte 1 penny, vue de Sydney imprimée sur carton paille, a aujourd'hui le carton blanc (I. B. J.) :

1 penny, violet sur blanc

Nous trouvons dans le *Monthly Journal* l'annonce d'un timbre de franchise ayant les lettres : O H M S en monogramme renfermé dans un cadre ovale oblong ayant pour inscription : *Government printer* au-dessus; *New South Wales*, au dessous :

sans valeur, noir sur blanc
— — — chamois

NOUVELLE ZÉLANDE.

Nous avons décrit une enveloppe officielle 137 × 80 m/m ayant comme timbre une couronne dans un cadre avec les mots : *Postage free* et imprimée en rouge. Cette enveloppe existerait, d'après le *Monthly Journal*, imprimée en noir : sans valeur, noir sur blanc vergé (1)

OBOCK.

Nous avons reçu de M. Legrand, trop tard pour être insérées le mois passé, les explications de la légende du nouveau timbre de 5 francs.

Bord inférieur, petit cartouche de gauche : *Oboke* en caractères éthiopiens; cartouche de droite : *Obock* en caractères arabes.

Côté gauche du cadre; à gauche de *Colonies* : *Obock* en caractères arabes; à droite : 1893, en chiffres arabes.

Côté droit du cadre; à gauche de *Postes*, millésime en chiffres éthiopiens; à droite : *Oboke*, en lettres de la même langue.

Le millésime 1893 est exprimé par la transcription suivante de l'éthiopien : *Asser — Semment — Meto — Zatana — Sost* soit littéralement dix — huit — cent — nonante-trois; ce qui explique l'emploi de cinq signes pour un nombre de quatre chiffres.

PHILIPPINES.

Le *Vindin's Ph. Monthly* a reçu un 15 c. de peso, au type en cours :

15 c. de peso, brun pâle

PORTO-RICO.

Par suite d'un changement de taxe, et de l'épuisement des 4, 6 et 8 millièmes et 3 c. de peso, le 1 cent. de 1890-1891 aurait reparu imprimé en vert. (*Le Collectionneur des Timbres-Poste*.)

Nous avouons ne pas comprendre.

ROUMANIE.



Ci-haut le dessin de la carte décrite le mois passé. Format : 128 × 90 m/m :
10 bani, rouge sur chamois

RUSSIE.

KOLOMNA (*Moscou*). — Il nous arrive deux



séries de timbres aux mêmes armoiries. La première série est dans un cercle et porte pour inscriptions, en haut : *Kolomenskoe Ziemstvo* (Administration rurale de Kolomna); en bas : *Sielskaya Potchta* (Poste rurale villageoise); en-dessous du cercle : *Optetchennaya* (payé).

La série des timbres carrés a les mêmes inscriptions, sauf celle à l'extérieur du timbre qui signifie : *Dolgovaya* (à payer). Ce sont donc des *timbres-taxe*.

Imprimés en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

<p>Timbres-poste :</p> <p>1 kop., orange</p> <p>2 — vert</p> <p>3 — carmin</p> <p>5 — bleu</p>	<p>Timbres-taxe :</p> <p>1 kop., orange</p> <p>2 — vert</p> <p>3 — carmin</p> <p>5 — bleu</p>
--	---

SARAIPOUL (*Viatha*). — Nous avons déjà signalé deux timbres, un orange et un brun, au type reproduit n° 365. Il y en a deux autres, un bleu et un vert, tous quatre au même type et en cours en même temps. C'est beaucoup !

2 kopecks, bleu
2 — vert

SOLJAKMSK (*Parm*). — Il a été émis au type du 2 kop. bleu, en cours :

1 kopecks, brun

STAROBVELSK (*Charhoff*). — Le timbre de 1891 a été imprimé en bleu sur vert pâle, l'an dernier probablement et avec une petite modification aux angles inférieurs. C'est peu de chose, mais il paraîtrait que ces ornements étaient indispensables au bonheur de cette administration.



Imprimés en couleur sur verdâtre, piqués 12 1/2 :
1892, 3 kopecks, bleu sur verdâtre
1893, 3 — — — — —

WALKY (*Charhoff*). — En établissant une poste rurale à Walky, l'administration des postes a émis deux timbres au type ci-contre.

Au centre d'un ovale à fond pointillé est l'inscription suivante : *Walkovskaya Pochtovaya Zimshaya Marka* (timbre poste rural de Walky). On nous fait remarquer que le sec nd o dans *Walkovskaya* est une faute du lithographe qui devait écrire : *Walkovskaya*.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, bleu
5 — rouge

SALVADOR.

Le timbre 5 centavos gris (débarquement de Colomb) a été rencontré par *V. B. J.* avec la surcharge rouge verticale : *un centavo* :

un cent. sur 5 c., gris sur-b. rouge

SHANGHAI.

Nous n'avons pas encore donné les couleurs des nouveaux timbres. Elles sont les mêmes pour les timbres-poste et les *timbres-taxe* :

<p>Timbres-poste et timbres-taxe</p>	}	1/2 cent, orange et noir
		1 — brun —
		2 — orange —
		5 — bleu —
		10 — vert —
		15 — jaune —
20 — mauve —		

On nous annonce une carte-lettre !

TAHITI.

Le *Ph. J. of G. Britain* a rencontré la carte non timbrée *Marine 1876 (696)*, ayant dans l'espace réservé au timbre : TAHITI en noir et le 2 du 20 c. de l'inscription supérieure changé 1 à la plume et en violet :

10 c., surch. noir et violet

TASMANIE.

Le *American Journal of Ph.* a reçu une bande avec l'impression du 3 pence *Duty*, mesurant 108 m. m en largeur sur 280 de longueur; les extrémités supérieures sont coupées et à chaque côté est une bordure de 4 lignes bleues :

3 pence, vermillon sur blanc satiné

TERRE-NEUVE.

Le 1 shilling vermillon 1857, a été vu avec des grosses vergeures, qui ne serait autre, d'après le *Monthly Journal*, qu'un essai. Il n'y a donc pas lieu de s'en émouvoir.

TIMOR.

Le timbre-poste de 300 réis a reçu la surcharge :



Timor et 50 en bas, de chaque côté, en noir :

30 sur 300 réis, orange, surch. noire

Ce même timbre a été appliqué sur chacune des parties des cartes avec réponse de Macao et Timor, et le 10 réis, vert, a servi de la même

façon pour ces cartes :

10 + 10 réis, vert, formule bleue sur blanc vergé
30 + 30 — orange et noir, — rouge — —

TONGA.

Voici d'abord le fac-similé des timbres officiels porteurs de la surcharge : G.

F. B. (Government Foreign Branch) suivant les uns, ou *Gave Faka Bulaga* (pour la correspondance du gouvernement) suivant les autres, imprimée en carmin sur les timbres aux armoiries ou à effigie, de couleur uniforme outremer :



Armoiries : 1 et 4 pence, outremer, surch. carmin
Effigie : 2 1/2 — 8 — — —
— 1 shilling, — — — —

Cette série ne suffisant pas, on en a créé une autre avec surcharge sur la surcharge et appliquée verticalement comme l'indique notre fac-similé :

Armoiries : 1/2 sur 1 penny, outremer, surch. carmin et noire
Effigie : 2 1/2 — 2 pence, — — — —
Armoiries : 5 — 4 — — — —
Effigie : 7 1/2 — 8 — — — —



Les timbres-poste subissent un changement analogue par l'application de la surcharge en chiffres sur l'ancienne valeur pour les 1, 2 et

8 pence et en toutes lettres sur deux lignes horizontales pour le 4 pence :

Armoiries : 1/2 sur 1 penny, outremer, surch. carmin
Effigie : 2 1/2 — 2 pence, vert, — —
— 7 1/2 — 8 — rose, — —
Armoiries : 6 — 4 — orange, — —



De l'émission avec étoile aux angles supérieur droit et inférieur gauche, il y aurait, paraît-il, au dire du *Monthly Journal*, une variété avec une troisième étoile au milieu :

1 penny, rose, surch. noire

Le même nous dit que les enveloppes à 4 pence rouge ont le papier paille dont une partie avec le nom du fabricant : *John Sands, printer and Stationer, Sydney* :

4 pence, rouge sans date
1 — — date 1-1-93 ou 1-4-93

Ce sont ces dernières qui ont le nom du fabricant.

TRANSVAAL.

Il a paru au type connu et avec le piquage des timbres en cours :

2 1/2 pence, violet vif

TURQUIE.

Il paraît qu'il existe une tête bêche parmi les timbres actuels de 2 piastres :

2 piastres, ocre-brun, tête bêche

Réimpressions et essais.

Nous avons été favorisé de la visite de S. A. I. le Grand Duc Alexis Michailovitch qui nous a fait voir une partie de sa collection. Nous y avons trouvé quelques réimpressions de la Finlande qui n'ont pas encore été signalées. Elles sont de diverses émissions :

FINLANDE.

1^o TIMBRES-POSTE.

Février 1856 : 5 et 10 kopecks.

Contrairement aux réimpressions précédentes, celles-ci sont gommées : le papier est blanc mat, la nuance du 5 kopecks d'un bleu indigo, le type est celui avec gros points blancs dans les cors et entre la couronne et l'écu ; le 10 kop. a le même papier, la teinte carmin vif et des petits points aux mêmes endroits.

Janvier 1860 : 5 et 10 kopecks.

Comme teinte de papier, impression et perçage, le 5 kop. ne montre pas de différence assez sensible que pour reconnaître aussitôt s'il y réimpression ou non; mais les chiffres 5 sont légèrement plus grands, moins bossus et touchent presque le cadre supérieur; le point qui suit le chiffre du haut est plus gros, plus éloigné et enfin *kon* a 6 m/m au lieu d'en avoir 5 1/2.

Les timbres horizontaux doivent avoir une distance de 1 1/2 m/m entre eux : les réimpressions en ont presque 2 1/2.

Le papier du 10 kop. est d'un rose plus vif, la teinte du timbre d'un rouge-carmin qui n'existe pas parmi les anciens; rien à dire du dessin.

Les timbres horizontaux qui doivent avoir 2 m/m entre eux en ont 2 3/4; les verticaux au lieu de 1 1/2 ont 2 1/2.

L'impression des timbres est en feuille de 10 sur 2 rangées horizontales.

Janvier 1866 et 1867 : 5, 8, 10, 20, 40 penni, 1 mark. tous de papier uni.

5 penni. La teinte bistre-jaunâtre ne correspond pas à celle du timbre authentique sur papier vergé ou uni. Le chiffre 5 supérieur au lieu d'être allongé et à petite tête est trapu et à large tête, il est de plus trop rapproché du P.

La distance entre deux timbres horizontaux qui doit être de 2 m/m est de 2 3/4; celle des timbres verticaux est de 3 au lieu de 2 1/4 m/m.

8 penni. La couleur vert-jaune foncé sur papier épais indique de suite la réimpression. Les timbres horizontaux et verticaux ont 2 1/2 m/m comme les timbres vrais.

10 penni. On a cherché à se rapprocher du 10 penni noir sur jaune uni, mais la réimpression est d'un jaune trop vif; il n'y a guère de différence entre les timbres horizontaux et verticaux.

20 penni. Sa réimpression se reconnaît aux points suivants :

De la parenthèse au filet blanc du cadre, il y a :
En haut, à gauche : 2 m/m au lieu de 1 1/2 et droite 2 m/m au lieu de 1 3/4
En bas, à gauche : 2 m/m au lieu de 1 1/2 et droite 2 m/m au lieu de 1 1/2

Les grecques sont par ce fait plus larges devant ou après les parenthèses aux timbres réimprimés. L'impression est bleu vif.

40 penni. Le papier est d'un rose plus vif, l'impression d'une teinte carmin semblable aux timbres de 10 kop. C'est ce qui distingue à première vue la réimpression.

1 mark. La réimpression a le papier blanc mat et la teinte d'un jaune-brun vif.

Comme les timbres de 1860, ceux de 1866 sont imprimés par dix sur deux rangées horizontales.

2° ENVELOPPES.

Les enveloppes ont été également réimprimées, mais pas comme antérieurement sur fragment de papier, mais en enveloppes entières :

1^{er} janvier 1815 : 10 et 20 kopecks.

10 kopecks. La coupe de l'enveloppe réimprimée (111 × 73 m/m) est identique à celle de l'enveloppe vraie. L'impression est plus nette, le papier un peu plus grisâtre.

20 kopecks. La teinte rouge-vermillon et le papier uni distingue facilement la réimpression. Format : 135 × 80 m/m.

1^{er} janvier 1850 : 5, 10 et 20 kopecks.

5 et 10 kopecks ont été réimprimés en bleu vif ou rouge sur enveloppes de papier blanc vergé et uni au format 143 × 114 et sur papier azuré au format 115 × 75 m/m, puis sur feuille double, 210 × 270 m/m sur papier blanc uni et azuré foncé.

Ces réimpressions peuvent se reconnaître à leur teinte, mais le 10 kop. a ceci de remarquable, c'est qu'il a un point rond à droite après *kon*, au lieu de l'avoir en losange et que *kop.* à gauche a le P plus éloigné de la couronne et par conséquent plus rapproché de la lettre O qui le précède.

La première de ces valeurs a les gros points dans les cors et le 10 les petits points, ce que ne doivent pas avoir les feuilles timbrées et les enveloppes sur papier azuré.

Le 20 kop. est imprimé en noir-vert sur enveloppes de papier blanc uni au format 143 × 114. C'est une enveloppe restée toujours mystérieuse et qui n'a peut-être pas été émise.

Janvier 1860 : 5 et 10 kopecks.

Les réimpressions appartiennent au type à 7 étoiles. Il y en a aux formats 142 × 77 et 144 × 115 avec le papier blanc uni.

Les *5 kopecks* ont la teinte des enveloppes vraies; les *10 kop.* sont d'un rouge plus vif; la première valeur a le chiffre des timbres réimprimés, c'est-à-dire plus grands, moins bossus.

1860 : enveloppes à double timbre.

La réimpression est complète comme on le voit puisqu'on a même fait des enveloppes provisoires, savoir :

Sans points dans les cors et type 1860 à 7 étoiles :

Type 1850 :	5 kop.	+ 5 kop.,	1860,	papier	vergé	blanc
—	5	+ 10	—	—	—	—
—	10	+ 5	—	—	—	—
—	10	+ 10	—	—	—	—
—	20	+ 10	—	—	uni	—

Petits points dans les cors et type 1860 à 7 étoiles :

Type 1850 :	10 kop.	+ 5 kop.,	1860,	papier	vergé	blanc
—	10	+ 10	—	—	—	—
—	5	+ 10	—	—	uni	—

Gros points dans les cors et type 1860 à 7 étoiles :

Type 1850 :	5 kop.	+ 5 kop.,	1860,	papier	vergé	blanc
-------------	--------	-----------	-------	--------	-------	-------

La coupe de l'enveloppe est légèrement différente, l'extrémité des pattes latérales étant plus large; quant à la teinte, les 5 kop. sont d'un bleu vif qui rappelle fort bien la teinte ancienne, mais les 10 kopecks sont d'un rouge-orangé; toutes ont l'impression empâtée surtout les 10 k.

1^{er} juin 1871 : 20 et 40 penni.

Nous avons les réimpressions 20 et 40 penni aux formats 142 × 77 m/m et 144 × 115 m/m.

Le *20 penni* a en haut les lettres de *pen* plus

rapprochées, surtout PE (5 3/4 m/m au lieu de 6).

Le 40 penni imprimé en rouge-brique au lieu de rose a au contraire les lettres de *pen* plus distancées (5 1/4 au lieu de 5 m/m), principalement la lettre N plus éloignée de E.

Mars 1876 : 20 et 32 penni.

Le 20 penni a le timbre à gauche au lieu de l'avoir à droite et a le format : 144 × 115 mm et le papier blanc vergé.

Cette réimpression est facile à reconnaître puisqu'il n'y a jamais eu d'enveloppes avec le timbre à gauche, qu'on ne connaît pas de papier vergé de cette valeur et encore moins de grand format.

Le 52 penni a le papier blanc mat au lieu de jaunâtre; l'impression est d'un rose sale au lieu de carmin; la forme de l'enveloppe ne diffère pas.

3° CARTES RÉCÉPISSÉS.

1^{er} octobre 1871. Ce récépissé doit avoir le mot *aliger* avec un g; la réimpression en a 2 comme le récépissé de 1872; les deux lignes d'avis doivent avoir 110 et 96 m/m; la réimpression en a 107 et 91. Papier blanc mat au lieu de blanc-gris.

1872. Était imprimé en brun-rouge et non en brun-chocolat; même observation pour le papier que pour le précédent récépissé.

1876/77. La réimpression a la ligne d'en-tête non ponctuée; la première ligne d'avis a 117 m/m et la seconde 103 au lieu de 115 et 98; imprimé en lilas. La partie gauche a 6 m/m de gomme en largeur au lieu de 10. Papier blanc mat au lieu de jaunâtre.

Nota. La 2^e ligne d'avis doit se terminer à la hauteur de t de *atersända* et non à la 2^e lettre a.

1879. L'impression est d'un brun trop violet; pour le papier, les dimensions de lignes d'avis et ce qui est relatif de la 2^e ligne, voir les observations précédentes (1876/77).

1^{er} janvier 1883. Au lieu de rose, la teinte est rose-carmin vif; gomme blanche au lieu de jaunâtre, papier plus épais et dimension: 154 au lieu de 151 m/m. C'est tout ce que nous avons trouvé de différence. La composition est identique.

Mottagningsberis, 15 mai 1879. Le papier au lieu d'être blanc-jaunâtre est blanc; à gauche tant au recto qu'au verso il y a un rectangle large commençant sous la parenthèse de *Blankett*; à la réimpression ce rectangle commence sous la. La nuance est d'un rouge vif au lieu de rose.

4° CARTES POSTALES.

1^{er} décembre 1871. La première ligne d'adresse doit avoir 93 m/m; la réimpression en a 91; la 3^e ligne doit avoir 46 m/m, elle en a 47 et se prolonge aussi loin que le double trait en-dessous, ce qui n'existe pas à la carte vraie.

L'avis qui doit avoir pour ses trois lignes : 85, 22 1/2 et 56 en a : 87, 23 et 57 1/2.

Le timbre est vert-jaune, cadre vert foncé comme les cartes authentiques.

1^{er} janvier 1875. La première ligne d'en-tête a le mot : *för* en lettres plus grandes et plus larges ce qui pourrait nous dispenser d'autres indications. La surcharge de trois lignes est celle avec le mot *flamma* au lieu de *flamma*, mais elle a le mot qui précède celui-ci, orthographié *Pyckorn* au lieu de *Pyckorn*.

Le cadre a 125 × 82 au lieu de 123 1/2 × 81 m/m.

1^{er} juillet 1875. Le mot *för* de la première ligne d'en-tête est de dimension trop haute et trop large; cette ligne qui doit avoir 85 m/m en a 83. Le K de la 2^e ligne est trop grand ainsi que tous les caractères. On paraît avoir pris pour modèle la carte de juin 1873.

Le cadre qui doit avoir 123 × 81 1/2 m/m en a 125 × 82.

Le carton est satiné contrairement aux cartes authentiques.

Fin août 1875. Le carton est blanc mat et non jaunâtre. L'avis a 107, 112 et 98 m/m au lieu de 108, 113 et 98 m/m; au verso l'inscription de droite est de caractères plus grands.

1^{er} janvier 1883. Elle est identique sauf la couleur qui au lieu d'être rose avec cadre rouge-carmin est rouge vif et cadre rose vif. Le carton est chamois vif.

5° CARTES POSTALES AVEC RÉPONSE.

10 juillet 1875. Cadre de 126 sur 82 1/2 m/m. L'avis a 75 1/2, 110 et 55 m/m. La teinte du timbre, 10 + 10 kopecks, est lilas.

Janvier 1883. Tout est identique sauf les lignes pour l'écriture qui ont 116 au lieu de 113 m/m, 10 + 10 penni, lilas.

Il n'a été imprimé de toutes ces émissions que 500 exemplaires et plusieurs dit-on par 10 exemplaires. C'est afin de compléter la collection du musée postal de Helsingfors que ces impressions ont été faites.

Si des réimpressions nous passons aux essais de Russie, nous trouvons dans la collection où nous puisons ces notes, les suivants :

RUSSIE.

Essais timbres-poste. Type 1857 :

10 kop., vert,	centre rouge sur blanc, épais, piqué	15
10 — brun,	— bleu, — — — — —	verge, non dentelé
30 — rouge,	— vert, — — — — —	— — — — —

Type 1884 :

3 kop., carmin,	centre bleu
7 — bleu,	— rose
11 — rouge,	— bleu

Série complète des timbres non dentelés dans les couleurs adoptées.

Bandes avec bordure de couleur et inscriptions en haut et en bas, type sans foudres :

1 kopeck, orange sur blanc,	375 × 67 m/m
2 — — — — —	vert, — — — — —

Sans inscription en haut et en bas, type des timbres-poste :

1 kopeck, orange sur blanc, 340 × 69 m/m
2 — — — — — vert — — — — —

Enveloppes : 1° Type non adopté. Armes en relief dans un ovale ayant une inscription en grosses lettres; chiffres 7 aux angles, sur fond ligné, cors de poste en bas, entre les chiffres :

7 kopecks, bleu pâle sur blanc uni, 145 × 82 m/m
14 — — orange — — — — — 140 × 112 —

2° Armes dans un ovale 20 × 22 m/m et inscription en grosses lettres :

7 kopecks, bleu pâle sur blanc uni, 145 × 82 m/m
14 — — orange — — — — — 140 × 112 —

3° Type 5 et 7 kopecks en cours :

Papier crème damassé :

5 kopecks, violet, 114 × 73 m/m

7 — — — — — bleu, — — — — —

7 — — — — — — — — — — — 145 × 80 —

Papier crème quadrillé coupé de lignes obliques avec octogones au centre :

5 kopecks, violet, 140 × 57 m/m

7 — — — — — bleu, — — — — —

7 — — — — — — — — — — — 145 × 80 —

4° Type 14 kopecks en cours :

Papier azuré vergé :

14 kopecks, carmin, 145 × 80 m/m

Même type, non adopté, ayant des foudres ajoutés au-dessus des cors de poste des angles.

Papier ondulé azuré :

20 kopecks, bleu, 145 × 80 m/m

Cartes postales. Formules semblables à la carte de février 1884 3 kop. avec deux lignes d'adresse et deux d'avis. Le timbre est d'un type qui se rapproche de celui adopté avec les ailes de l'aigle plus élevées :

3 kopecks, carmin sur carton chamois

Nous avons encore vu la carte d'avril 1884, sans timbre, imprimé en bistre-noir sur blanc :

Sans timbre, bistre-noir

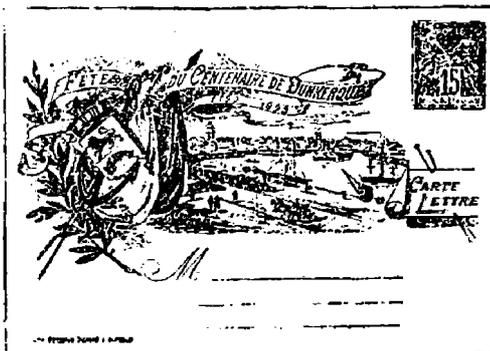
Les émissions jubilaires

Après les émissions jubilaires officielles, voici venir celles non officielles qui nous promettent d'heureux jours et une félicité sans fin.

La ville de Dunkerque célébrait ces jours derniers (9 et 10 septembre) le centième anniversaire d'une victoire remportée et élevait à cette occasion un monument : *La Victoire*, comme Paris sera appelé un jour à fêter la découverte du 4^e type de Bordeaux...

L'administration des postes n'ayant pas cru devoir intervenir dans les réjouissances publiques, en nous dotant d'une émission quelconque, l'initiative privée crut nécessaire de combler cette lacune en faisant paraître une carte-lettre, qui n'est en somme qu'une carte avec réponse, sur laquelle il a été imprimé d'abord, à l'atelier des timbres poste à Paris, un

timbre de 15 centimes, bleu, placé à droite, angle supérieur. Et comme pour toute émission qui se respecte, celle de Dunkerque a une variété rare où le timbre est à l'angle inférieur droit et une très rare sur vert d'eau !



En plus du timbre, nous avons une vue du port de Dunkerque avec les armes de la ville, des drapeaux, une branche de laurier et par dessus tout, une banderole ayant l'inscription : *Fêtes du centenaire de Dunkerque 1793-1893*; sur la quatrième face, le portrait de Jean Bart avec la date de sa naissance et celle de son décès : 1648-1702; puis à droite, les armoiries du célèbre marin. Le carton est blanc, impression vert-russe.

On se demandera probablement comme nous ce que le portrait de Jean Bart vient faire sur cette carte-lettre... qui est une carte avec réponse... sans réponse. Voici ce que nous savons :

L'éditeur de la carte a récemment acheté un tableau d'Elías représentant Jean Bart. C'est le seul, le vrai, l'unique portrait qui n'est sur... et dont la ressemblance est garantie. On a voulu profiter du centenaire pour populariser ce por-

trait : d'où une eau-forte, vendue, ainsi que les cartes, au profit d'un jeune artiste plein d'avenir qui pourra ainsi continuer ses études... et l'éditeur vendre son tableau fort cher, si on lui fait une douce violence. En attendant, ce sont les collectionneurs qui paient les violons.

La carte-lettre (?) est fort bien exécutée : elle n'a qu'un défaut, c'est de ne pas répondre à son titre d'abord, de nous donner des armoiries, inexactes et une date de naissance qui ne serait pas celle de Jean Bart, si nous en croyons les écrivains suivants :

D'après Larousse et Troussel, ce serait le 21 octobre 1650.

D'après Bouillet et Grégoire, ce serait 1651.

D'après Ch. Desobry, ce serait le 20 octobre 1651.

L'éditeur ayant obtenu vraisemblablement quelque succès pour son protégé, au lieu d'attendre patiemment le centième anniversaire de la visite des Russes à Toulon, se hâte de bâcler une carte postale commémorative; mais prenant mal ses dispositions, les timbres étant imprimés d'avance, il se voit obligé d'empiéter par son dessin trop grand, sur une seconde carte : de là la présence d'un timbre en haut et en bas et aussi l'inscription : *affranchissement insuffisant*, qu'il faut compléter, dit la carte, par les timbres de 5 et de 3 centimes (1). Mais le malheur c'est que les cartes ne peuvent avoir que 140x90 mm. et celles-ci ont 150x120, elles doivent par conséquent être considérées comme lettres, ce qu'on paraît ignorer. Il n'y a pas jusque l'inscription : *kop.*, traduction du mot *centime* qui ne soit fautive. Depuis quand le centime est-il l'équivalent de kop? Serait-ce depuis l'arrivée des Russes en France?

Il y a encore sur la carte une inscription russe qui nous interroguait et que nous nous sommes fait traduire. La voici :

Съобщайте намъ, братья, вы русскіе братья!

Mais pourquoi, diable, n'ose-t-on pas dire



Timbre	Timbre
5 Cent.	3 Cent.
Марка	Марка
5 Коп.	3 Коп.

cela en français. Serait-ce pour ne pas effrayer la « tripe » alliance?

Ces cartes sont imprimées en *vert russe* (toujours!) sur carton chamois et sur carton paille. Nous ignorons quelle est la plus rare des deux cartes... Peut-être y en a-t-il sur cuir de Russie.

Maintenant faut-il collectionner tous ces produits *non officiels* qu'on nous servira en toute occasion sous forme de carte, carte-lettre ou enveloppe jubilaire, commémorative etc., etc.! Non, mille fois non! Ces cartes n'offrent aucun intérêt et ne vous apprennent qu'une chose : c'est que c'est le plus malin qui attrape l'autre.

Il faut donc avoir raison, au début, de cette exploitation naissante et rejeter impitoyablement tout ce qui ne manquera pas de se faire jour après les succès (1) de Dunkerque et de Toulon.

Une idée. Puisqu'on collectionne tant de choses aujourd'hui, les amateurs d'images pourraient peut-être bien réunir ces cartes à côté de celles d'expositions et les cartes souvenirs de villes. Cette collection aurait bien plus de succès que les collections d'arêtes de poissons, les boutons de guêtres, les têtes de pipes et les langues de mouches.

(1) Il paraît que les 2 timbres étaient prévus, ce que viennent nous démontrer deux cartes se tenant.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 0.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à **J. - B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

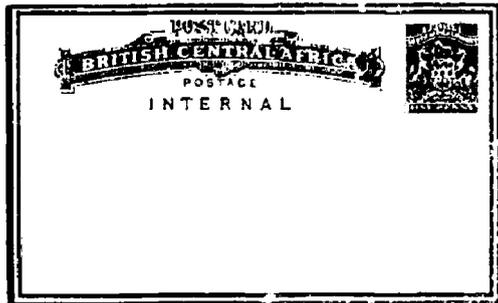
TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part au plus tôt joignant à leur demande le coût d'abonnement : fr. 6.00.

CHRONIQUE.

AFRIQUE CENTRALE (C^{ie} Brit. de l').



Nous en avons reçu deux cartes au fac-simile ci-haut, ayant un gros filet noir comme cadre devant un bord orange: sur un cartouche: *British central Africa*; au-dessus: *Post Card*, au-dessous: *Postage* en impression noire: plus bas: *internal* ou *external* en rouge.

Imprimé en couleur sur carton blanc, timbre de la Compagnie à droite, angle supérieur:

- 1 penny, noir et rouge, 122 x 75 m m
- 2 pence, rouge et noir, 131 x 84 "

Le cartouche du 2 pence a des rayons aux extrémités.

AFRIQUE MÉRIDIIONALE (C^{ie} Brit. de l')



Il existe trois cartes dont une avec réponse au fac-simile ci-haut et émises en juillet dernier.

Au milieu : *Mashoualand* sur un cartouche guilloché; plus bas : *inland Post Card* ou *International post card* ou *Reply paid, post card* et plus bas : *The address, etc.*; à droite, le timbre de la Compagnie avec dessins extérieurs.

Imprimées en couleur sur carton blanc :

1 penny, bleu, 122 × 75 m/m
 1 1/2 — jaune, 140 × 90 —
 1 — rouge, —

Cette dernière est piquée à la séparation et imprimée sur les 1^{re} et 3^e faces.

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} Brit. de l').

On nous a fait voir une certaine partie de lettres réunissant la collection des timbres actuels non dentelés et d'autres non dentelés verticalement. Ce sont là évidemment des spéculations sans intérêt pour la collection.

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.

L'*J. B. J.* s'est inquiété de l'authenticité du timbre de la maison Schülke et Mayr, type reproduit n° 370. Il a reçu la réponse suivante à sa lettre :

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL
 DE L'AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.

Duesselam, 30 septembre 1893.

Messieurs,

En réponse à votre demande de renseignements du 25 août de cette année, je vous fait savoir que le Gouvernement impérial a fait avec la maison Schülke et Mayr un contrat au sujet des relations postales avec le Victoria Nyanza. Après l'expiration d'une année, ce contrat ne fut pas prolongé. Cette maison a aussi demandé à l'administration des postes de l'Empire, l'autorisation d'introduire des timbres, mais il lui fut répondu négativement.

Par conséquent, d'après les renseignements que je vous donne, les timbres qui accompagnent votre lettre ou d'autres semblables ne furent jamais en usage.

Le Gouverneur impérial.
 VON SCHEELE.

ALLEMAGNE (Empire).

Voici les explications qu'on nous donne concernant les timbres *non dentelés* dont nous avons parlé le mois dernier.

Lorsqu'en 1889 l'imprimerie impériale livra des timbres à l'administration des postes, il se trouvait quelques feuilles non dentelées qui ont été retenues par celle-ci et livrées ensuite au musée postal de Berlin. Aujourd'hui, le musée cherche à tirer profit des ces timbres, que la poste admettrait, nous affirme-t-on, comme affranchissement.

Il faut donc se résigner à les accepter comme tant d'autres fantaisies.

ANTIGOA.

Nous avons vu le 1 penny, vermillon pâle, piqué 12 avec étoile en filagramme :

1 penny, vermillon pâle

BELGIQUE.

Maintenant que la série dominicale est complète, nous allons assister à un autre défilé. le changement de couleur ou la modification de la teinte des timbres. Le 1 centime ouvre la marche, de gris-blanc, le voilà depuis un mois, gris-vertâtre foncé :

1 centime, gris-vertâtre foncé

La couleur papale du 2 centimes doit être changée en brun des Carmes; enfin le 50 centimes qui se confond très facilement le soir avec le 10 centimes, doit subir un changement analogue: Qu'on nous le donne en rouge cardinal ou en rouge clérical, peu importe.

Mais notre pieux ministre a-t-il songé qu'il commettait un gros péché en exploitant ainsi les collectionneurs de timbres, pour donner libre cours à sa toquade? Quoiqu'il en soit, voici sa décision, qu'il ne nous a pas été possible de donner le mois dernier. Elle doit fournir certainement son apothéose à l'inventeur du timbre dominical, car personne ne songera à faire disparaître les talons Vandepereboom d'un trait de plume.

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Nouvelle émission de cartes postales, de cartes-lettres, d'enveloppes postales et d'enveloppes-lettres.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Vu les arrêtés royaux des 24 décembre 1870, 19 décembre 1872 et 5 décembre 1882, autorisant le Ministre des travaux publics (actuellement des chemins de fer, postes et télégraphes) à déterminer la forme, etc., des cartes-correspondances (actuellement cartes postales) et des enveloppes postales, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution des dits arrêtés;

Vu les arrêtés royaux des 5 décembre 1882 et 20 juin 1883, créant les cartes-lettres pour l'intérieur et pour l'étranger, et chargeant le Ministre susdit de l'exécution de ces arrêtés;

Vu Notre arrêté du 25 mars 1888, décrétant l'émission d'enveloppes spéciales, sous le nom d'enveloppes-lettres;

Revu les articles 1^{er} et 2 de Notre arrêté du 15 mai 1893, pris pour l'exécution de l'arrêté royal du 14 du même mois, qui crée de nouveaux types de timbres-poste,

Arrête :

ART. 1^{er}. — Il sera fait une nouvelle émission de cartes postales simples et avec réponse payée, de cartes-lettres, d'enveloppes postales et d'enveloppes-lettres, sur lesquelles seront reproduits les timbres-poste d'une valeur correspondante, créés par l'arrêté royal du 14 mai 1893.

ART. 2. — L'inscription : " Ne pas livrer le dimanche. — Niet bestellen op Zondag " pourra être biffée par les expéditeurs sur les objets mentionnés au précédent article. Les correspondances sur lesquelles ils auront laissé subsister cette inscription, ne seront pas distribuées à domicile les dimanches et jours fériés.

ART. 3. — La mise en vente des valeurs de la nouvelle émission sera annoncée par des avis ultérieurs à publier au *Moniteur*.

ART. 4. — La couleur orange adoptée pour le timbre-poste de 2 centimes est remplacée par le rouge-brun.

Bruxelles, le 24 octobre 1893.

J. VANDENPEERBOOM.

Une décision ministérielle fixe aux dates suivantes la mise en vente des enveloppes, cartes, cartes-lettres, etc., à fabriquer en vertu de l'arrêté du 24 octobre 1893, savoir :

Le 1^{er} décembre l'enveloppe 10 centimes et la carte lettre même valeur ;

Le 15 décembre la carte postale à 5 centimes ;

Le 1^{er} février 1894 la carte postale à 10 centimes, celles à 5 + 5 et à 10 + 10 centimes ;

Le 1^{er} mars la carte-lettre 25 centimes et l'enveloppe-lettre à 10 centimes.

Rien pour nos étrennes !

L'enveloppe qui doit paraître aujourd'hui 1^{er} décembre, a le type des timbres-poste. A gauche de la souche un astérisque qui renvoie au bas de l'enveloppe, à l'avis suivant :



Cette inscription peut être biffée.

— *Dat opschrift mag doorgeshaald worden :*

10 centimes, orange-brunâtre sur blanc uni

Il n'y a qu'un format : 146 × 116 m/m.

Une enveloppe... dominicale avec *Post-scriptum*, voilà qui est neuf.

La carte-lettre, est du type dominical avec *Post-scriptum* :

10 centimes, bronze-brunâtre sur azur

Nous avons vu l'enveloppe-lettre (une innovation du trop fécond ministre) qui n'est guère

ENVELOPPE-LETTRE

OMSLAGBRIEF



employée. Aussi pour l'utiliser ajoute-t-on, par un second tirage, la fameuse souche de Vandenpeereboom et le P.-S. derigueur.

Nous en donnons ici le type :

10 centimes, carmin sur azur

Un arrêté royal du 31 octobre suivi de la décision ministérielle en date du 2 novembre, décide la création de timbres-poste pour l'Exposition d'Anvers, mais ne parle pas de cartes postales. Est-ce oublié, a-t-on renoncé à cette émission ? Nous ne sommes pas à même de le dire. Voici ces arrêtés :

Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 40 de la loi du 30 mai 1879, autorisant le gouvernement à émettre des timbres-poste, à assigner un terme à leur validité, etc. ;

Sur la proposition de Notre Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. A l'occasion de l'Exposition universelle qui aura lieu à Anvers en 1894, il sera émis des timbres-poste aux armes de cette ville.

Ces timbres serviront aux mêmes fins que les timbres-poste ordinaires.

ART. 2. Notre Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes déterminera la contexture de ces timbres, leur valeur, les conditions de leur débit, le terme de leur validité, et il prendra toutes les autres mesures nécessaires à l'exécution du présent arrêté.

Donné à Laeken, le 31 octobre 1893.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des chemins de fer,
postes et télégraphes,
J. VANDENPEERBOOM.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes.

Vu l'arrêté royal du 31 octobre 1893 décrétant l'émission de timbres-poste spéciaux à l'occasion de l'Exposition universelle d'Anvers,

Arrête :

ART. 1^{er}. Les timbres-poste susmentionnés porteront l'inscription : " 1894, Anvers-Antwerpen, Belgique-België. " Ils seront, en outre, pourvus d'un talon portant la légende : " Ne pas livrer le dimanche. — Niet bestellen op Zondag " dont la destination et l'usage sont déterminés par l'article 1^{er} de notre arrêté du 15 mai 1893.

ART. 2. Les valeurs et les couleurs de ces timbres sont fixées comme il suit :

5 centimes : vert sur rose ;

10 centimes : bleu sur rose ;

25 centimes : carmin sur bleu.

ART. 3. Les timbres susdits seront débités et employés dans les mêmes conditions que les timbres-poste ordi-

(*) Cette inscription peut être biffée. — *Dat opschrift mag doorgeshaald worden.*

naires, pendant la durée de leur validité, qui prendra fin le 31 décembre 1894.

ART. 4. L'émission de ces timbres est fixée au jour de l'ouverture de l'Exposition.

Bruxelles, le 2 novembre 1893.

J. VANDENPEPERBOOS.

Par fil dérivatif nous avons obtenu le timbre de l'exposition d'Anvers, que voici. Au centre sont les armes de la ville; au-dessus, une étoile, la petite ourse et le mot : *Antwerpen*; dans l'angle gauche supérieur un petit cercle représentant d'une façon assez ridicule le Commerce et les Arts: tête de femme (Mercure?) sur une palette avec pinceaux; au côté opposé, sur un écu, le lion de Belgique (ne pas confondre avec le crapeau); entre les deux angles, le millésime : 1894; à gauche des armoiries : *Belgique*; à droite : *Belgie*; sous les armoiries : *Anvers* et de chaque côté un petit rectangle pour la valeur en chiffres: puis la souche de... notre pieux ministre : *ne pas livrer*, etc. Le 5 centimes à le chiffre suivi d'un c.



Rappelons les couleurs adoptées :

5 centimes, vert	sur teinte rose
10 — carmin	— bleu
25 — outremer	— rose

Le dessin a été fourni, dit-on, par M. Hendrickx; le type est gravé par M. V. Lemaire de Gand.

A propos des armes d'Anvers, M. J. VanderMaelen, rapporte que le géant Antigone s'était construit un château sur l'Escaut et confiait et jetait dans la rivière la main de tous ceux qui refusaient de lui payer tribut, jusqu'à ce que Salvius Brabon, étranger et homme de courage, lui abattit la sienne et le tua d'un autre coup. De là le nom *Antwerpen*, de *hand* (main) et *werpen* (jeter).

* Cette légende fabuleuse ne remonte qu'au XII^e siècle; en effet, le sceau du Marquisat de la ville en 1231 représentait : un château (probablement partie de l'ancien bourg) une double banderole, pour marquer le double lien qui attachait Anvers à l'Empire et au Brabant, enfin la constellation de la petite ourse, l'étoile polaire servant à retrouver le Nord oriente en même temps, pour connaître la véritable position du bourg; les mains coupées n'ont été

ajoutées qu'en 1231. L'histoire du géant Antigone se trouve en rapport avec un poème de la moitié du XII^e siècle. M. Mone allègue avec quelque poids (que ce ne sont pas des mains, mais des gants que l'on a voulu représenter comme emblèmes de la franchise, dont jouissaient les marchands d'Anvers dans l'Empire, plus tard la légende se confondit avec l'histoire, car sur un sceau d'Anvers de la fin du XIII^e siècle, on voyait * un bourg flanqué de petites tourelles, et en outre les armes de l'Empire et du Brabant, cinq bannières portant chacune une main coupée. Ces emblèmes modifiés figurent encore dans les armoiries actuelles de la province et de la ville d'Anvers.

* Vers 1650 on ajouta aux anciennes figures de l'écusson anversoise le lion de Brabant, qui y resta jusqu'en 1810. Napoléon lui rendit la tour d'argent à mains appannées, auxquelles il ajouta 3 abeilles impériales, et une rivière en fasce coulant en-dessous du château.

Quand la comédie du timbre dominical sera terminée, ne pourrait-on essayer du timbre anti-dominical? il y a là encore une source de revenus.

BRESIL.

L'*Ami des timbres* annonce qu'il a été émis les timbres de journaux suivants :

Jun 1893, 200 reis, noir
Juillet — 700 — violet

Cette nouvelle mérite d'être confirmée.

BULGARIE.

Les cartes-lettres ont actuellement le 3^e mot de la seconde ligne d'avis du verso, marqué *3a* au lieu de *6a* :

5 stotinki, vert sur gris, int. blanc
15 — jaune — chamois

CEYLAN.

L'*E. B. Z.* a reçu au type actuel 25 cents, une valeur nouvelle, 30 cents, imprimée en violet et chiffres brun-rouge; papier et piqure des timbres actuels :

30 cents, violet et brun-rouge

CHEFOO (Chine).

On s'attend à voir paraître une série de timbres composée de cinq valeurs, savoir : 1, 2, 5 et 10 cents.

COLOMBIE (République de).



Antioquia Le 10 centavos dont nous faisons prévoir l'émission dans un de nos précédents numéros nous est arrivé. Il a paru vers le 15 octobre dernier. Au centre d'un double cercle inscrit : *Correos del Departamento de Antioquia*, sont les armoiries du pays; en haut, sur un cartouche horizontal : *Republica de Colombia*, le *c* de ce dernier mot majuscule surchargeant un *c* minuscule; de chaque côté, plus bas, le chiffre 10 et sous les armes : 10 centavos.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1 2 :

10 centavos, bistre pâle

CÔTE DES SOMALIS.

La *Gazette Timbrologique* annonce une prochaine émission de timbres pour un service postal analogue à celui d'Obœck, dans le Protectorat de la côte des Somalis à Djibouti. Il y aura trois types, savoir :

1^{er} type. Forme losange dont les deux diagonales auront 7 et 4 centimètres; au centre, un paysage avec méharis et indigènes; au-dessus : *Protectorat de la Côte des Somalis*; au-dessous : *Djibouti 1893-1894*; sur les côtés : 25 frs; dans le cadre qui entoure le timbre, en haut : *République française*; en bas : *Service postal*. Servira pour les valeurs de 25 et 50 francs....

2^e type. Forme d'un triangle équilatéral de 4 centimètres de côtés; au milieu, un vapeur dans un cartouche supporté par deux indigènes; au-dessus : *R. F. et Protectorat Côte des Somalis*, au-dessous : *Djibouti 1893-1894*; de chaque côté de cette dernière inscription : *Service postal — 5 frs.*

3^e type. Forme d'un rectangle de 5 et 3 centimètres de côté; au centre, vue d'une ville; au-dessus : *R. F. et Protectorat de la Côte des Somalis*; sur les côtés, dans un petit cercle : 5 cts avec deux types d'indigènes en-dessous; en bas : *Service postal Djibouti 1893-1894*.

Servira pour les valeurs de 1 centime à 2 francs.

Il nous semble qu'un quatrième type (rien de Bordeaux) s'imposait pour le 50 francs. Il aurait pu représenter le but de l'émission : un vaste champ de carottes, par exemple, car nous ne voyons pas autre chose dans cette émission.

Les transports par Méharis sont fort chers, dit-on. Soit! mais pourquoi crée-t-on alors des timbres de 1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 75 centimes qui ne nous paraissent guère utiles. On fait mieux, on s'inspire de l'illustre Seebeck en ajoutant un millésime qui nous annonce un changement pour 1895!

CÔTE D'IVOIRE.

La *Gazette Timbrologique* fait remarquer que la carte avec réponse 10+10 centimes a le timbre plus bas que d'habitude et n'a pas de quatrième ligne d'adresse.

DANEMARK.

La bande actuelle a la nuance vert-jaune pâle au lieu de vert-bleu. A vu le jour en octobre dernier :

5 øre, vert-jaune pâle

EGYPTE.

L'enveloppe de papier vergé avec filagramme, valeur 1 piastre, est en cours aujourd'hui. Format 146 × 111 mm :

1 piastre, outremer

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il se confirme qu'il y aura une émission nouvelle de timbres pour 1894, composée des valeurs 50 cents, 1, 2 et 5 dollars. Tout va bien!

GRÈCE.

La carte de 10 lepta, carmin sur azur, a dans la feuille, l'inscription en caractères grecs (*papier du service public*) qui ne se voit que sur certains exemplaires. La teinte du carton est azuré vif :

10 lepta, carmin

GUYANE HOLLANDAISE.

Le 12 1 2 cent, type à effigie de Guillaume III nous a été montré par M. Lelaurain, imprimé en brun pâle et piqué 12 1 2. Le timbre est oblitéré : *Sariname rio Harre*.

Quelqu'un pourra-t-il dégager le mystère qui plane sur ce timbre?

12 1 2 cent, brun pâle

HAWAÏAN.

L'enveloppe 10 centavos, signalée par nous avec intérieur de couleur, existe aussi avec le papier entièrement blanc et la surcharge : *Provisional Government 1893*, en carmin :

10 centavos, noir, surch. carmin

Le *American J. of Philately* donne les variétés ci-après :

Double surcharge l'une sur l'autre :

5 centavos, bleu, surch. carmin. int. blanc
10 — noir, — — — —

Surcharge additionnelle : PROVISIONAL 18 à droite de la première surch. :

10 centavos, noir, surch. carmin. int. blanc

Surcharge additionnelle : PROVISIONAL G. — 189 sous le timbre :

5 centavos, bleu surch. carmin. int. blanc

Surcharge renversée :

2 centavos, rose, surch. noire. int. blanc

Des cartes postales, il y aurait suivant le même :

Double surcharge, l'une sur l'autre :

1 centavo, orange

Enfin l'avis suivant fait prévoir une émission nouvelle :

Service postal d'Hawaï. — Les dessins pour une nouvelle émission de timbres-poste de un, deux, cinq, dix et 25 cents seront reçus à ce bureau, le ou avant le 1^{er} novembre 1893 à midi.

Les dessins acceptés seront payés au prix de dix dollars chacun, et si plus d'un candidat a le même dessin, priorité de réception et style d'exécution déterminera le choix.

JON. M. OAT,

Directeur Général des Postes.

HONG KONG.

The Philatelic Californian prétend que les timbres avec surcharge de caractères noirs sur le côté gauche, sont postérieurs aux timbres de mêmes valeurs et couleurs qui ne portent pas de surcharge et qui n'auraient été en emploi que deux mois. C'est fort possible, car les derniers timbres reçus par nous ont cette surcharge.

Notre confrère reproduit par la même occasion deux exemplaires se tenant du 20 sur 30 cents, vert, dont un seul n'a pas la surcharge. C'est assurément une erreur si la surcharge n'a pas été enlevée, ce qui n'est pas impossible.

INDES NÉERLANDAISES.

Au type de la jeune reine il y aurait :

25 cent. violet, piqué 12 1/2

INDE PORTUGAISE.

Un de nos confrères a reçu la carte 1 tanga, bleu, sur laquelle il a été appliqué, à gauche, une surcharge noire composée des armes du Portugal en-dessous desquelles, en demi-cercle :

Supprimento 3 réis. C'est une façon curieuse d'exprimer la valeur nouvelle :

1 tanga, supp. 3 réis, bleu, surch. noire

ITALIE.

La carte avec réponse prévue par le décret publié ici n° 359, a paru au commencement de novembre. Les armes sont de plus petite dimension, elles n'ont plus les drapeaux couchés mais relevés.

La 2^e partie, réponse, a la première ligne en caractères plus grands, la première lettre étant majuscule; en-dessous, un trait, puis : *Risposta* en grands caractères; les deux parties ont le millésime 90 :

7 1/2 + 7 1/2 cent., carmin sur rose, percée

Ces cartes sont imprimées sur les 1^{re} et 3^e face; l'avis de gauche a deux mots en plus : " delle presente ". Nous la reproduirons le mois prochain.

LIBÉRIA.

Voilà qui est fait. Le 6 cents a été surchargé d'abord, dans les angles, d'un gros chiffre, puis en bas : *Five cents*, sur deux lignes. Le timbre officiel a été accommodé de la même façon :



5 sur 6 cents, vert, surch. noire

officiel : 5 — 6 — — —

Une variété se présente avec les chiffres gras et tête droite.

MAROC.

Nous voyons annoncé par plusieurs confrères un timbre octogone avec caractères marocains au centre. Mais il résulte de la traduction qui nous a été donnée que ce soi-disant timbre n'est qu'un cachet.

MEXIQUE.

La carte 5 centavos, outremer, avec cadre grec et inscriptions rouges de 1893 est signalée par le *Monthly Journal* comme ayant le timbre renversé à l'angle supérieur droit :

5 centavos, outremer

Le gouvernement mexicain ayant fait sa caisse s'est décidé à ouvrir un concours pour obtenir un type de timbre plus convenable que celui qu'il possède, offrant 100 pesos à celui qui pourrait l'offrir. Il faut croire qu'on a eu l'embaras du choix, car on nous annonce qu'il y aura pour février 1894 des timbres représentant : la

pyramide de Cholula, une vue de Vera-Cruz, la cathédrale de Mexico. Un confrère annonce même un lac, un volcan, une locomotive, un navire, un phoque...

En attendant, voici un des types adoptés, nous dit-on, pour les bandes et les cartes postales. Il représente Guatimozin ou Cuauhtemoc, le dernier empereur aztèque qui, après avoir chassé Cortez de Mexico fut à son tour vaincu le 13 août 1521 après avoir défendu la capitale pendant 15 jours. Mis à la torture avec son premier ministre pour révéler l'endroit où étaient cachés ses trésors, il répondit à ce dernier qui paraissait vouloir demander l'autorisation de parler : " Et moi, suis-je sur un lit de roses ? ". Honteux de sa cruauté, Cortez l'épargna, mais il prit sa revanche plus tard, en 1522, en le faisant pendre par les pieds!

L'arc orné qui fait fond à la statue est un fragment du calendrier mexicain, dont l'original en pierre se conserve au musée de Mexico; les cercles et ornements au-dessus du chiffre, sont tirés des bas reliefs qui existent dans les ruines des Aztèques.

MONTÈNEGRO.

Les 10 et 25 novtch de l'émission jubilaire nous sont parvenus avec la surcharge *noire*. Erreur d'impression dit-on. Ne seraient-ce pas plutôt des nouveaux tirages ?

10 novtch, bleu, surch. noire
25 — violet — —

De la même émission jubilaire nous avons les variétés suivantes de cartes avec réponse, provenant de ce que les feuilles sont imprimées par quatre cartes, deux d'un côté, deux de l'autre. En les séparant verticalement on obtient deux cartes se tenant du haut et en les séparant horizontalement on en a deux cartes se tenant à gauche :

Se tenant du haut, 2 + 2 novtch, jaune, surch. noire
— — 3 + 3 — vert, —
— à gauche, 2 + 2 — jaune, —
— — 3 + 3 — vert, —

Les cartes : 2 + 2 novtch ont le 2^e type pour la 1^{re} partie et le 1^{er} type pour la seconde; celles à 3 + 3 novtch ont le 2^e type pour les 2 parties.

Nous avons une variété plus sérieuse que

nous trouvons sur une feuille entière; d'un côté de la feuille les deux cartes sont sans timbre, mais elles ont la surcharge; de l'autre côté les timbres sont doubles avec simple surcharge :

2 + 2 novtch, jaune et sans couleur, surch. noire
2 + 2 — sans couleur et jaune.

Nous avons encore la carte simple 3 novtch où la surcharge est à côté du timbre :

3 novtch, vert, surch. noire à côté

Pour en finir avec l'émission jubilaire, voici quelques variétés d'enveloppes :

A. *Timbre renversé à gauche inférieur :*

5 novtch, rouge, surch. noire, 159 × 127 mm

B. *Double surcharge, timbre à droite supérieur :*

5 novtch, rouge, surch. noire double, 159 × 127 mm

C. *Surcharge à côté du timbre :*

5 novtch, rouge, surch. noire, 159 × 127 mm

5 — — — 145 × 110 —

L'enveloppe ordinaire existe aussi avec le timbre renversé à gauche inférieur :

5 novtch, rouge, format 159 × 127 mm

Les bandes existent en deux types sur papier blanc vergé :

1^{er} type, 2 novtch, jaune
— 3 — vert
2^e — 2 — jaune
— 3 — vert

La carte 5 novtch, noir sur bleu, existe aussi en deux variétés :

1^{re} VARIÉTÉ, DE (*Montenegro*) a la lettre D en-dessous de E de *carte*; l'accent circonflexe du mot *côté* est marqué par un demi-cercle :

2^e VARIÉTÉ, DE (*Montenegro*) a la lettre D en-dessous de T et E de *carte*; *côté* a un accent circonflexe :

5 novtch, noir sur bleu

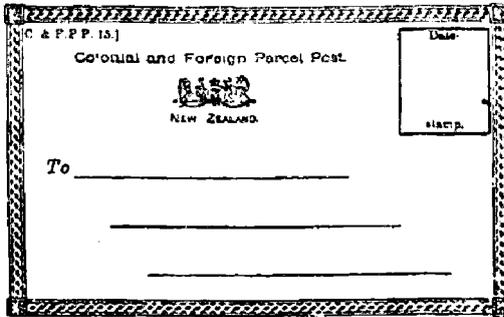
Ces cartes sont imprimées par quatre exemplaires en deux variétés. On peut obtenir aussi deux cartes se tenant soit en haut, soit à gauche. Ce jeu peut même se répéter pour les cartes avec réponse, même valeur.

De l'émission 1892 il y a eu sans doute un nouveau tirage de la carte 3 novtch que nous rencontrons comme suit :

Mont a gro (les 2 e manquant); troisième ligne d'adresse, *a* sans accent; avis; *côte* (sans accent sur l'o); *exclusivement* (sans point sur l'i); *a l'adresse* (sans accent sur l'o et sans apostrophe après h) :

2^e type, 2 novtch, jaune

NOUVELLE ZÉLANDE.



Nous trouvons dans le *American Journal of Ph.* l'annonce de deux cartes officielles au fac-similé ci-haut.

Le premier a : *Colonial and Foreign Parcel Post* et dans l'angle gauche supérieur : *c. & F. P. P. 15;*

La seconde a : *On Post Office Business Only* et dans l'angle gauche : *PPA 2.*

Impression noire sur blanc. Dimension (?) :

Colonial, etc. : noir sur blanc

On Post office, etc. : — — —

Le *Monthly Journal* annonce, piqué 10 :

2 1/2 pence, bleu

NOVA POTOCA.

Un de nos correspondants nous écrit que les soi-disant *Nova Potuca* ne sont autres que des carottes viennoises présentées en 1867, comme timbres de la Réunion (Réunion Postes) mais sans succès. Il y avait même à cette époque un 20 sur 5 c. bleu!

PAYS-BAS.

Modestement, le 2 1/2 florins au type de la jeune reine a paru le 15 novembre dernier. Ce type a le cadre du papa défunt dans lequel il a brillé depuis 1872.



2 1/2 florins, carmin et outremer

PORTO RICO.

Encore un timbre jubilaire à l'horizon. Il s'agit de fêter la découverte de l'île par Christophe Colomb en 1493.

Le type qu'on nous dit être adopté repré-

sente une caravelle à droite et une barque montée par des indigènes à gauche; au fond, la terre, le tout dans un cadre ayant en haut : *Porto Rico*; en bas : 3 centavos de peso 3; à gauche : 19 de noviembre; à droite : 1493-1893.

PROTECTORAT BRIT. DES RIVIÈRES D'HUILE.

Maintenant que les timbres vont disparaître, car ils sont encore en usage, on découvre des variétés qu'il est bon de n'accueillir que sous toute réserve. Ainsi le *Ph. J. of Great Britain* annonce, d'après un de ses correspondants, que le 1 penny divisé diagonalement, le long d'une ligne rouge (!) a été surchargé, chaque moitié : 1/2 d., selon toute apparence à la main. Cette surcharge essayée en violet a été adoptée en rouge :

1/2 d. sur 1/2 timbre 1 p., blanc, surch. noire et rouge

ROUMANIE.

1) *Echo de la Timbrologie* rapporte qu'il existe une carte nouvelle de 5 ÷ 5 bani, noir sur rose, les deux parties tenant à gauche et du type de la dernière carte simple :

5 ÷ 5 bani, noir sur rose

Le 1-13 novembre il a été émis deux timbres à l'effigie du roi Charles type ci-contre, imprimé en deux couleurs sur papier blanc, au filagramme PR (*Porta Romaniaa*) et piqués 13 1/2 :



1 bleu, bistre clair, centre rose
2 orange, brun

RUSSIE.

Cherson (Cherson). — M. Lubkert nous dit avoir en sa possession le timbre 10 kop. 1874 avec le postillon renversé :

10 kopecks, rouge et noir

Soroka (Bessarabie). — Le timbre 3 kop. de 1885 a été rencontré non dentelé, par le même :

3 kopecks, jaune, brun, noir, rouge et bleu

Tiraspol (Cherson). — On nous signale le timbre actuel à l'état non dentelé :

5 kopecks, vermillon, or, vert et noir

ST-VINCENT.

Le *Monthly Journal* a reçu en date du 21 septembre dernier, une enveloppe pour lettres re-



commandées qui venait d'être émise. Elle nous donne l'effigie en relief de la Reine Victoria dans un cercle guilloché ayant pour inscription : *St-Vincent Registration two pence* et imprimé sur la patte

de fermeture en-dessous de laquelle : *De La Rue & Co Patent*, en bleu. Formats F, G, H, H² : 2 pence, outremer

Un de nos correspondants nous avise qu'il possède le 1-2 penny, orange, avec le filigramme CA et couronne :

1-2 penny, orange

SERBIE.

Il existerait, au dire d'un de nos correspondants, la carte 5-5 para actuelle ayant la seconde partie sans aucune impression et une autre où c'est la première partie qui n'a pas d'impression :

5 + 5 paras, vert, 1^{re} partie, sans impression
5 + 5 - - - 2^e - - -

puis de cette même émission une variété où les deux cartes sont semblables, 1^{re} pour la 1^{re} partie et 2^e pour la 2^e partie :

5 + 5 paras, vert, 2 mêmes, 1^{re} partie
5 + 5 - - - 2 - - - 2^e - - -

SHANGHAI

Les premières enveloppes provisoires reçues avaient la patte de fermeture échancrée et arrondie et l'inscription : *Postage Paid 1 cent*, sur la face. Nous venons de recevoir cette même enveloppe avec la patte de fermeture non échancrée et en pointe :

1^o sur papier blanc vergé
2^o - - - - grenu vergé

En plus, cette dernière coupe d'enveloppe avec l'inscription réduite à : *Postage 1 cent* :

1^o sur papier blanc, vergé
2^o - - - - jaunâtre -
3^o - - - - grenu -

Les enveloppes définitives ont les formats :

135 x 78 m m, 1 cent, brun sur blanc vergé
142 x 82 - - 2 - - vermillon - -
153 x 95 - - 5 - - bleu - -

Quant aux bandes, elles ont : 102 x 280 m m :

1-2 cent orange sur blanc vergé horizontalement et vert.
1 - brun - - - -
2 - vermillon - - - - (jaunâtre)

De la carte surchargée : *one cent*, en rouge.

nous en avons des exemplaires avec millésime 18 et l'inscription du verso en caractères plus petits que ceux de la carte signalée avec le millésime 189 qui ont la ponctuation plus éloignée à : *card* et les filets plus distancés du bas. Il y a donc lieu d'ajouter encore la carte sans surcharge avec ce millésime qui doit exister :

Sans valeur (1 c.) lilas sur chamois mill. 18
1 cent, lilas, surch rouge - - -

LETTER CARD



Nous avons reçu une carte lettre, piquée e, c'est-à-dire avec la piquée horizontale s'arrêtant de chaque côté devant celle verticale et le timbre actuel à droite; inscription : *Letter card*. Dimensions : 140 x 90 m m :

1 cent, bistre sur bleu pâle

TAHITI.

Nous avons vu les timbres-poste et les *timbres-taxe* avec la surcharge horizontale : *1893 Tahiti* qui ne méritent pas les honneurs d'une description.

URUGUAY.

On annonce pour le 1^{er} janvier prochain l'émission de nouveaux timbres. Pas constante dans ses goûts, la Direction des postes de Montevideo.

VENEZUELA.

La carte 10 centimos nous parvient avec l'impression de couleur sur blanc rosé, le verso en gros-bleu. Il ne nous paraît pas que cette carte ait pu être émise ainsi, l'écriture devenant illisible sur du bleu foncé. Nous considérons cette carte comme un *essai*.

VICTORIA.

La carte-lettre nous parvient avec le piquage arrondi du haut aux angles :

1 penny, rouge sur gris, intérieur blanc
1 — — — bleu clair, — bleu

Cette dernière est annoncée par l'I. B. J.

Timbres faux des Pays-Bas.

En septembre dernier a comparu devant la cour d'Amsterdam un certain H.-J. Schröder, imprimeur, prévenu d'avoir imité le timbre-poste de 5 cents actuel.

L'inculpé avait écoulé ces timbres par petits paquets; il les passait à des fournisseurs, auxquels il disait les avoir reçus en paiement de ses clients. L'éveil fut donné à l'administration des postes par un de ses employés qui en découvrit sur sept lettres différentes. Une enquête et une visite domiciliaire amenèrent la découverte de quatre-vingts timbres faux.

Au cours de cette visite, le juge commissaire découvrit une pierre lithographique, recouverte d'encre bleue; un tube avec de l'encre de même couleur, et, sur une presse, un intercalaire qui avait conservé l'empreinte d'un timbre-poste.

Les timbres étaient bien imités, et ce n'est que par la disposition inégale des lettres du mot *cents* que l'on put s'apercevoir de la supercherie. On évalue à 1,150 le nombre de timbres-poste qui ont été imités.

L'inculpé nie les faits mis à sa charge. Divers témoins, ouvriers de l'accusé, défilent devant le tribunal; l'un d'eux, notamment, a été chargé de perforer du papier.

Le contrôleur du timbre, M. van der Pol, et M. A. Justus Euschedé, appelés à titre d'experts, affirment la fausseté des timbres.

Nous apprenons que l'accusé a été condamné le 27 octobre à 3 ans de prison.

Imitations des premières cartes du Paraguay.

M. E. Latour nous envoie une série des cartes de 1882, qui sont assurément bien imitées et qui ont dû faire bien des victimes car elles se vendent depuis plus d'un an. Voici quelques remarques qui les feront vite reconnaître.

2 *centavos*, lilas. La banderole doit avoir 115 m/m et non 117; le bonnet phrygien a la gloire qui touche l'ovale du haut: l'imitation est distancée de l'ovale de 1 m/m; le chiffre 2 ne se termine pas en pointe comme sur l'imitation. Impression en violet foncé au lieu de lilas.

3 *centavos*, bleu. Les trois lignes d'inscriptions doivent mesurer :

1 ^{re} ligne,	93 et non pas	95 m/m
2 ^e —	100 —	102 —
3 ^e —	96 —	98 —

A l'imitation ces lignes qui doivent être distantes du timbre, le touchent.

La ligne d'avis ponctuée à *verso* ne l'est pas à l'imitation; cette ligne qui doit avoir 118 m/m n'en a que 110, par suite du rapprochement vers le petit dessin central.

Imprimé en bleu foncé au lieu de bleu vif.

4 — 4 *centavos*, brun. Impression plus empâtée en brun au lieu de brun-jaune. La ligne d'avis a 110 au lieu de 118 m/m et elle n'est pas ponctuée à *verso*.

6 — 6 *centavos*, vert. Impression plus empâtée d'un vert plus foncé. Les lignes d'en tête doivent mesurer :

1 ^{re} partie,	2 ^e partie,	
1 ^{re} ligne,	95 94 1/2 et non pas	94 95 1/2 m/m
2 ^e —	102 101 1/2 —	101 1/2 101 1/2 —
3 ^e —	98 97 1/2 —	97 1/2 97 1/2 —

La gloire du bonnet phrygien ne doit pas toucher l'ovale comme à l'imitation; enfin la ligne d'avis mesure 110 m/m au lieu de 118 et n'est pas ponctuée.

Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 370).

Nous recevons de M. Bacon la lettre suivante:

Londres, 9 octobre 1893.

A M. l'éditeur du *Timbre-Poste*.

Monsieur,

Je remercie le Dr Diena de la prompte et courtoise réponse qu'il a envoyée à la lettre que je vous avais adressée au sujet des timbres de Naples.

Le fait que le Dr Diena a vu un couple du 12 tornèse, croix avec un espace entre eux, n'empêche pas, me paraît-il, de résoudre la question que j'ai soulevée dans ma lettre du 1^{er} septembre; car si la planche ne contenait que 100 timbres et était par conséquent imprimée deux fois sur la même feuille de papier, il est nécessaire de comparer les premiers timbres de droite avec les premiers dans la même rangée du groupe, côté gauche; par exemple, si le couple de timbres appartient à la rangée supérieure de

la feuille, cette rangée sera ainsi représentée :
1.2.3.4.5.6.7.8.9.10 — 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10

Les deux timbres numérotés 1 et les deux timbres numérotés 10 doivent être comparés ensemble pour voir si les variétés sont les mêmes ou différentes.

2° L'espace entre les deux groupes est si minime que, si la planche était imprimée en deux fois il ne faudrait pas s'attendre à y trouver trace de la marge de la planche, car cette trace serait probablement disparue par l'impression du second groupe de droite.

Dans l'impression des timbres il y a beaucoup d'exemples connus où deux et souvent plusieurs impressions de la même planche sont faites sur la même feuille. Je ne dis pas que c'était ici le cas pour les premiers timbres de Naples et il est très possible que la façon de penser de M. Diena soit juste : en même temps je suis obligé de dire que la question reste posée pour moi.

Votre dévoué,
E.-D. BACON.

Nous avons communiqué cette lettre à M. Diena qui n'y voit pas matière à réponse. Dans le fait il a été répondu à tous les points rencontrés par M. Bacon.

Il nous semble que, puisque les premiers timbres 1/2 grano laissaient un intervalle de 6 millimètres entre chaque partie de 100 timbres; et que cet intervalle est encore le même pour les timbres avec croix, que la cause est entendue et qu'on peut conclure avec M. Diena que les timbres ont existé en 200 et non 100 variétés. Enfin si le tirage des 200 timbres s'était fait en deux fois on aurait distancé davantage les deux groupes.

N. D. L. R.

* * *

Les timbres de l'émission du 1^{er} mars 1861 ont été supprimés le 1^{er} octobre 1862, ainsi que nous l'apprenons par l'avis suivant de la Direction générale des Postes :

Turin, août 1862.

A partir du 1^{er} octobre, ne sont plus admis à l'affranchissement des lettres et des imprimés, les timbres-poste avec valeur indiquée en monnaie napolitaine (grana et tornesi), et seront introduits dans les provinces napolitaines les timbres avec valeur exprimée en lire et centesimi, de même que pour toutes les autres provinces du Royaume.



Tous les bureaux de poste compris dans les circonscriptions de Bari, Chieti, Cosenza et Naples

sont donc autorisés à effectuer l'échange des timbres en grana et tornesi contre ceux en lire et centesimi, d'après le tableau suivant :

Les timbres à 1/2 tornese avec ceux à	1 centesimo
— 1 2 grana —	2 centesimi
— 1 — —	5 —
— 2 grana —	10 —
— 5 — —	20 —
— 10 — —	40 —
— 20 — —	80 —

Les timbres à 50 grana seront échangés contre d'autres valeurs, c'est-à-dire dix à 20 centesimi, ou cinq à 40.

L'échange des timbres-poste aura lieu à partir du 15 septembre jusqu'au 15 octobre. Les directions circonscriptionnelles fourniront à chaque bureau des quantités suffisantes de timbres et adresseront tous les renseignements qui leur seraient demandés à ce sujet. Une affiche sera placée pendant tout le délai indiqué au guichet de distribution de chaque bureau.

Après le 15 octobre, les timbres-poste en grana et tornesi qui seraient trouvés encore sur les correspondances seront considérés sans valeur, et ces correspondances seront taxées comme non affranchies.

Le Directeur général des Postes,
(Signé) G. BARBARA.

Je passerai maintenant aux timbres faux ayant servi à affranchir la correspondance. Les plus connus des collectionneurs sont ceux de la série 1858 qui, surtout à cause de l'absence des petites lettres de contrôle dont j'ai parlé, peuvent assez aisément être reconnus. Ces timbres faux ont circulé en grand nombre, et il n'est pas difficile d'en rencontrer. L'amateur même qui dédaigne la collection des timbres conservés sur les lettres originales, admettra sans peine que les faux timbres présentent beaucoup plus d'intérêt lorsqu'ils se trouvent encore collés sur les correspondances originales. C'est ce qui a été facilement compris par des spéculateurs qui ont détaché des timbres vrais des lettres anciennes, en leur substituant des timbres faux. Ce truc peut d'ordinaire être reconnu par des yeux expérimentés, mais il est parfois bien difficile de se prononcer avec certitude, le cachet d'oblitération qu'on a employé le plus souvent de 1858 aux premiers mois de 1861, et consistant dans le mot : ANNULLATO, en lettres capitales renfermé dans un rectangle allongé à double trait, se prêtant admirablement à faciliter les substitutions dont je parle.

On ne saurait établir à quelle époque les timbres frauduleux de l'émission 1^{er} janvier 1858 ont commencé à circuler; la date la plus ancienne rencontrée par moi est du 6 octobre 1859, mais il est probable que ces imitations ont

circulé quelques mois plus tôt : c'est surtout en 1860 et pendant les deux premiers mois de 1861 qu'on les rencontre. On a admis généralement que les faux timbres viennent de Naples, mais j'ai vu un exemplaire du 10 grana sur une lettre expédiée de Foggia; rien n'est plus vraisemblable que les faussaires napolitains aient cherché à écouler leurs timbres dans quelques autres villes du royaume, et l'on ne peut pas affirmer que les timbres n'aient été imités aussi en province. Encore ne saurait-on exclure la complicité de quelque employé de poste, la lettre à laquelle je fais allusion ayant été recommandée. Il eut fallu un fier toupet pour présenter une lettre dans ces conditions.

L'existence des 2, 10 et 20 grana est connue depuis longtemps; on a signalé aussi des 5 et 50 faux, mais je ne les ai jamais vus, et je ne sais pas s'ils existent dans une collection italienne. Un exposant présentait à Paris, en 1892, comme faux, un 5 grana original, mais d'une impression mauvaise; du 50 grana il s'en trouverait un exemplaire dans une grande collection parisienne. Quant aux 1/2 et 1 grano et 1/2 torinese, il s'agissait de valeurs trop minimes pour tenter les faussaires.

Il a été admis que tous les timbres faux de la première série ayant servi à l'affranchissement sont imprimés en lithographie; à mon avis, c'est une erreur; les timbres que je connais, dont la plupart présentent une impression empâtée, sont gravés en taille douce, probablement sur cuivre. Le relief de l'impression est d'ordinaire peu appréciable : c'est ce qui a dû faire croire à une exécution lithographique. Le papier des timbres faux est très variable, presque toujours fabriqué à la main, souvent assez fort et épais; j'ai rencontré des exemplaires du 10 et 20 grana sur papier franchement vergé verticalement : les timbres authentiques sont toujours imprimés sur papier mou.

Les couleurs sont ordinairement brillantes; à moins qu'il ne s'agisse d'exemplaires décolorés, on ne rencontrera pas les timbres faux imprimés en lie de vin pâle comme une grande partie des originaux.

Je n'ai jamais vu ces timbres faux en double exemplaire, et peut-être n'étaient-ils pas tirés par feuilles, mais seulement par un exemplaire à la fois. M. Moens signale à la septième édition de son catalogue l'existence de deux variétés

du 2 grana, de cinq du 10 grana et de cinq du 20 grana. Il serait trop long de signaler ici toutes les particularités spéciales à chaque variété, mais quelques détails ne seront pas dépourvus d'intérêt.

Les deux variétés du 2 grana seront aisément reconnues, l'une pour l'absence de deux points : après G (grana), l'autre pour avoir la partie droite de cette lettre trop prononcée; cette variété se rencontre dans une nuance rouge-lilacé qu'on ne trouve jamais sur les timbres originaux; le tirage en est très défectueux.

Je connais cinq variétés du 10 grana : la plus marquée est celle dont l'hexagone intérieur mesure $16\frac{1}{2} \times 13\frac{1}{2}$ m m au lieu de 17×14 ; elle est imprimée en rouge-brun et présente toujours un point après NAPOLETANA. J'ai remarqué que les timbres faux n'ont pas d'ordinaire les petites lettres de contrôle : la variété dont nous parlons fait exception, elle porte une lettre *I* penchée au lieu de verticale, suivie d'un point. Elle est à deux m m au lieu de se trouver à $3\frac{1}{2}$ m m environ du coin gauche.

(A continuer.)

Bibliothèque des timbrophiles.

M. Lindenberg vient de faire paraître en langue allemande une brochure de 40 pages sur les enveloppes d'Oldenbourg. Comme les précédentes brochures celle-ci abonde en enseignements.

Elle coûte 75 pfennig.

Nous avons une autre brochure en langue allemande de M. L. Berger. Elle a pour titre : *Die Postzeichen des Herzogthums Braunschweigs*.

Nous y reviendrons le mois prochain.

Un des plus beaux cadeaux d'étranges, c'est assurément :

HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées en ESPAGNE

suivie de l'Histoire des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours (janvier 1840 à 1890 (décembre)

par J.-B. MOENS

Volume in-8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs; par la poste, 22 francs.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

La Maison **J.-B. MOENS** vient d'ouvrir un magasin de détail **Galerie Bortier, 7 (Marché de la Madeleine), à Bruxelles, sous la direction de Mademoiselle Jeanne MOENS.**

Les amateurs trouveront toujours un choix considérable de *Timbres-poste, Télégraphe, Reliquettes et Bandes entières, Cartes postales, Cartes-lettres et Mandats timbrés, Timbres aux, etc.*

ACHAT, VENTE & ÉCHANGE

En vente chez Mademoiselle Jeanne MOENS, Galerie Bortier, 7, à Bruxelles



1889 - Costa Rica - 1889

1 centavo, brun; 2 cent., vert-gris; 5 cent., orange; 10 cent., clair foncé; 20 cent., vert-jaune; 50 cent., carmin; 1 peso, outremer; 2 pesos, ardoise; 5 pesos, olive; 10 pesos, noir. La série de 10 timbres neufs pour fr. 15.00.



- Le 1, 2, 5, 10, 20, 50 centavos; 1, 2 et 5 pesos; la série de 9 timbres pour fr. 9.00.
- Le 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos et 1 et 2 pesos; la série de 8 timbres pour fr. 3.00.
- Le 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos et un peso; la série de 7 timbres pour fr. 2.00.
- Le 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos; la série de 6 timbres pour fr. 0.75.

TIMBRES OFFICIELS

- Le 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos; la série de 6 timbres pour fr. 2.00.
- Le 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos; la série de 5 timbres pour fr. 1.00.

Guanacaste

- Le 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos; la série de 6 timbres pour fr. 2.50.
- Le 1, 2, 5, 10, 20 et 50 centavos, 1 et 2 pesos; la série de 8 timbres pour fr. 7.00.



1881 - Guatemala - 1881

1 centavo, noir, centre vert; 2 centavos, bistre, centre vert; 5 centavos, rouge, centre vert; 10 centavos, ardoise, centre vert et 20 centavos, orange, centre vert; ensemble 5 valeurs neuves, fr. 1.50.

achat, vente et échange de timbres, M^{lle} Jeanne MOENS, Galerie Bortier, 7, Bruxelles.



1878 - République de Honduras - 1878

1 centavo, violet; 2 cent., brun; 1/2 real, noir; 1 real, vert; 2 reales, bleu; 4 reales, rouge; 1 peso, orange; la série de 7 timbres pour fr. 2.50.



1890 - République de Honduras - 1890

1 centavo, vert; 2 cent., rouge; 5 cent., bleu; 10 cent., orange; 20 cent., ocre; 25 cent., rouge; 30 cent., violet; 40 cent., 50 cent., brun; 75 cent., vert-bleu; 1 peso, carmin; la série de 11 timbres pour fr. 6.00.



1890 - Timbres



officiels - 1890

1, 2, 5, 10, 20, 25, 30, 40, 50 et 75 centavos et peso jaune, surcharge rouge.

La série de 11 timbres pour fr. 2.50.

Les 2 séries réunies pour fr. 7.50.



1892 - République de Honduras - 1892

1 centavo, bleu; 2 cent., bistre-jaune; 5 cent., vert; 10 cent., vermillon; 20 cent., rouge-brun; 25 cent., brun-violet; 30 cent., gris pâle; 40 cent., vert; 50 cent., bistre-foncé; 75 cent., violet vif; la série de 10 timbres pour fr. 2.50.

1 peso, brun; 2 pesos, brun, centre noir; 5 pesos, violet, centre noir et 10 pesos, vert, centre noir; la série de 4 timbres pour fr. 4.00.

Les 2 séries réunies pour fr. 5.50.



1882 - Nicaragua - 1882

1 centavo, vert; 2 cent., carmin; 5 cent., bleu; 10 cent., violet; 15 cent., jaune; 20 cent., et 50 cent., lilas; ensemble, 7 timbres neufs, pour fr. 4.00.

1890 - Nicaragua - 1890

1 centavo, ocre; 2 cent., vermillon; 5 cent., bleu; 10 cent., gris; 20 cent., rouge; 50 cent., violet; 1 peso, brun, 2 pesos, vert; 5 pesos, rose et 10 pesos, orange; ensemble, 10 timbres neufs, pour fr. 3.50.

Timbres officiels 1890 - Surcharge rouge : FRANQUEO OFICIAL

1 centavo, bleu; 2 cent., bleu; 5 cent., bleu; 10 cent., bleu; 20 cent., bleu; 50 cent., bleu; 1 peso, bleu; 2 pesos, bleu; ensemble, 9 timbres, pour fr. 2.00.



1891 — Nicaragua — 1891

1 centavo, brun; 2 cent., vermillon; 5 cent.,
eu: 10 cent., gris; 20 cent., rouge-brun;
0 cent., violet; 1 peso, brun; 2 pesos, vert;
pesos, carmin foncé et 10 pesos, orange;
ensemble, 10 timbres neufs, pour fr. 3.00.



Les 2 séries réunies, pour fr. 5.00.

1891 — Nicaragua — 1891

Timbres officiels avec surcharge carmin

1 centavo, vert; 2 cent., vert; 5 cent., vert;
10 cent., vert; 20 cent., vert; 50 cent., vert;
1 peso, vert; 2 peso, vert; 5 pesos, vert et 10 pe-
sos, vert; ensemble, 10 timbres neufs, pour
fr. 2.50.



Nicaragua — 1892

Débarquement de Christophe Colomb
en Amérique

1 cent., brun-jaune; 2 cent., rouge;
5 cent., bleu; 10 cent., ardoise; 20 cent.,
carmin; 50 cent., violet, 1 peso, brun;
2 pesos, vert; 5 pesos, carmin; 10 pe-
sos, orange. La série de 10 timbres
pour fr. 3.00.



Timbres officiels 1892. — DÉBARQUEMENT DE CHRISTOPHE COLOMB

1 centavo, brun-jaune; 5 cent., brun-jaune; 10 cent., brun-jaune; 20 cent., brun-jaune; 50 cent., brun-jaune, 1 peso,
brun-jaune, 2 pesos, brun-jaune; 5 pesos, brun-jaune; 10 pesos, brun-jaune; la série de 10 timbres pour fr. 2.50.

Les 2 séries réunies pour fr. 5.00.



Nicaragua — 1892 — Timbres télégraphes

1 centavo, bleu; 2 cent., brun; 5 cent., vert; 10 cent., orange; 20 cent.,
ardoise; 25 cent., jaune; 50 cent., carmin; 1 peso, bleu foncé; 2 pesos, rouge;
10 peso, carmin; ensemble, 10 timbres neufs, pour fr. 3.00.



1891 - Salvador - 1891

1 centavo, vert; 2 cent., brun pâle;
3 cent., jaune; 5 cent., bleu; 10 cent.,
violet vif; 20 cent., orange; 25 cent.,
violet-brun; 1 peso, laque; la série de
9 timbres pour fr. 2.50.

1891 - Salvador - 1891

1 centavo, vermillon; 2 cent., olive;
3 cent., lilas; 5 cent., rouge-brun;
10 cent., bleu; 11 cent., vert; 20 cent.,
vert; 25 cent., bistre; 50 cent., bleu
foncé; 1 peso, brun; la série de 10 tim-
bres pour fr. 3.00.

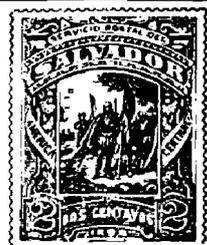


Débarquement de Christophe Colomb en Amérique

1892

1892

1 centavo, vert; 2 cent., jaune-brun; 3 cent., outremer; 5 cent., ardoise;
10 cent., vermillon; 11 cent., brun foncé; 20 cent., orange; 15 cent., violet-brun;
50 cent., jaune; 1 peso, carmin; la série de 10 timbres pour fr. 3.00.



1892 — Colonies Françaises — 1892

Chin. Congo, Côte d'Ivoire, Diégo-Suarez, Guadeloupe, Guinée, Guyane, Inde, Indo-Chine, Martinique,
Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Obock, Océanie, Réunion, St-Pierre et Miquelon, Sénégal et Sultanat d'Anjouan.

Les 1 et 2 cent. des 18 colonies, soit 36 timbres,
ensemble fr. 1.75.

Les 1, 2, 4 et 5 cent. de chacune des 18 colonies,
soit 72 timbres, ensemble fr. 5.00.

La collection complète des 18 colonies, 1 cent. à
1 fr., soit 234 timbres, ensemble fr. 100.00.

La collection d'une quelconque des colonies, soit
13 timbres de 1 cent. à 1 franc, fr. 6.00.





1878 - République de Honduras - 1878

1 centavo, violet; 2 cent., brun; 1/2 real, noir; 1 real, vert; 2 reales, bleu; 4 reales, rouge; 1 peso, orange; la série de 7 timbres pour fr. 2.50.



1890 - République de Honduras - 1890

1 centavo, vert; 2 cent., rouge; 5 cent., bleu; 10 cent., orange; 20 cent., ocre; 25 cent., rouge; 30 cent., violet; 40 cent., 50 cent., brun; 75 cent., vert-bleu; 1 peso, carmin; la série de 11 timbres pour fr. 6.00.



1890 - Timbres officiels - 1890

1, 2, 5, 10, 20, 25, 30, 40, 50 et 75 centavos et peso jaune, surcharge rouge.



La série de 11 timbres pour fr. 2.50.
Les 2 séries réunies pour fr. 7.50.



1892 - République de Honduras - 1892

1 centavo, bleu; 2 cent., bistre-jaune; 5 cent., vert; 10 cent., vermillon; 20 cent., rouge-brun; 25 cent., brun-violet; 30 cent., gris pâle; 40 cent., vert; 50 cent., bistre-foncé; 75 cent., violet vif; la série de 10 timbres pour fr. 2.50.

1 peso, brun; 2 pesos, brun, centre noir; 5 pesos, violet, centre noir et 10 pesos, vert, centre noir; la série de 4 timbres pour fr. 4.00.

Les 2 séries réunies pour fr. 5.50.



1882 - Nicaragua - 1882

1 centavo, vert; 2 cent., carmin; 5 cent., bleu; 10 cent., violet; 15 cent., jaune; 20 cent., et 50 cent., lilas; ensemble, 7 timbres neufs, pour fr. 4.00.



1890 - Nicaragua - 1890

1 centavo, ocre; 2 cent., vermillon; 5 cent., bleu; 10 cent., gris; 20 cent., rouge; 50 cent., violet; 1 peso, brun, 2 pesos, vert; 5 pesos, rose et 10 pesos, orange; ensemble, 10 timbres neufs, pour fr. 3.50.

Timbres officiels 1890 — Surcharge rouge : FRANQUEO OFICIAL

1 centavo, bleu; 2 cent., bleu; 5 cent., bleu; 10 cent., bleu; 20 cent., bleu; 50 cent., bleu; 1 peso, bleu; 2 pesos, bleu; ensemble, 9 timbres, pour fr. 2.00.



1891 — Nicaragua — 1891

1 centavo, brun; 2 cent., vermillon; 5 cent.,
eu: 10 cent., gris; 20 cent., rouge-brun;
0 cent., violet; 1 peso, brun; 2 pesos, vert;
pesos, carmin foncé et 10 pesos, orange;
ensemble, 10 timbres neufs, pour fr. 3.00.



Les 2 séries réunies, pour fr. 5.00.

1891 — Nicaragua — 1891

Timbres officiels avec surcharge carmin

1 centavo, vert; 2 cent., vert; 5 cent., vert;
10 cent., vert; 20 cent., vert; 50 cent., vert;
1 peso, vert; 2 peso, vert; 5 pesos, vert et 10 pe-
sos, vert; ensemble, 10 timbres neufs, pour
fr. 2.50.



Nicaragua — 1892

Débarquement de Christophe Colomb
en Amérique

1 cent., brun-jaune; 2 cent., rouge;
5 cent., bleu; 10 cent., ardoise; 20 cent.,
carmin; 50 cent., violet; 1 peso, brun;
2 pesos, vert; 5 pesos, carmin; 10 pe-
sos, orange. La série de 10 timbres
pour fr. 3.00.



Timbres officiels 1892. — DÉBARQUEMENT DE CHRISTOPHE COLOMB

1 centavo, brun-jaune; 5 cent., brun-jaune; 10 cent., brun-jaune; 20 cent., brun-jaune; 50 cent., brun-jaune. 1 peso,
brun-jaune, 2 pesos, brun-jaune; 5 pesos, brun-jaune; 10 pesos, brun-jaune; la série de 10 timbres pour fr. 2.50.

Les 2 séries réunies pour fr. 5.00.



Nicaragua — 1892 — Timbres télégraphes

1 centavo, bleu; 2 cent., brun; 5 cent., vert; 10 cent., orange; 20 cent.,
ardoise; 25 cent., jaune; 50 cent., carmin; 1 peso, bleu foncé; 2 pesos, rouge;
10 peso, carmin; ensemble, 10 timbres neufs, pour fr. 3.00.

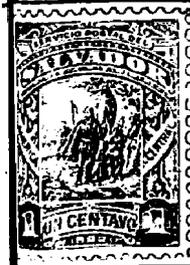


1891 - Salvador - 1891

1 centavo, vert; 2 cent., brun pâle;
3 cent., jaune; 5 cent., bleu; 10 cent.,
violet vif; 20 cent., orange; 25 cent.,
violet-brun; 1 peso, laque; la série de
9 timbres pour fr. 2.50.

1891 - Salvador - 1891

1 centavo, vermillon; 2 cent., olive;
3 cent., lilas; 5 cent., rouge-brun;
10 cent., bleu; 11 cent., vert; 20 cent.,
vert; 25 cent., bistre; 50 cent., bleu
foncé; 1 peso, brun; la série de 10 tim-
bres pour fr. 3.00.

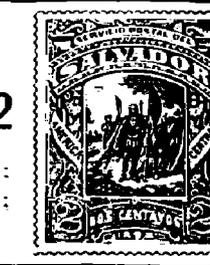


Débarquement de Christophe Colomb en Amérique

1892

1892

1 centavo, vert; 2 cent., jaune-brun; 3 cent., outremer; 5 cent., ardoise;
10 cent., vermillon; 11 cent., brun foncé; 20 cent., orange; 15 cent., violet-brun;
50 cent., jaune; 1 peso, carmin; la série de 10 timbres pour fr. 3.00.



1892 — Colonies Françaises — 1892

Chin Congo, Côte d'Ivoire, Diégo-Suarez, Guadeloupe, Guinée, Guyane, Inde, Indo-Chine, Martinique,
Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Obock, Océanie, Réunion, St-Pierre et Miquelon, Sénégal et Sultanat d'Anjouan.

Les 1 et 2 cent. des 18 colonies, soit 36 timbres,
ensemble fr. 1.75.

Les 1, 2, 4 et 5 cent. de chacune des 18 colonies,
soit 72 timbres, ensemble fr. 5.00.

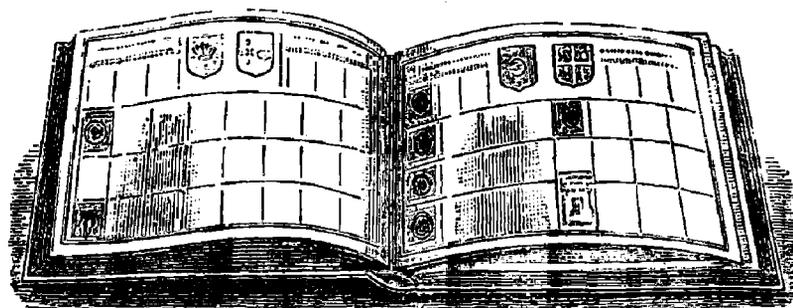
La collection complète des 18 colonies, 1 cent. à
1 fr., soit 234 timbres, ensemble fr. 100.00.

La collection d'une quelconque des colonies, soit
13 timbres de 1 cent. à 1 franc, fr. 6.00.



Achat, vente et échange de timbres, M^{me} Jeanne MOENS, Galerie Bortier, 7, Bruxelles.

ALBUM POUR TIMBRES-POSTE



Cet album est fait pour les commençants et classé par ordre géographique. Il s'ouvre à l'Italienne et contient 2,760 cases, suivi d'une table alphabétique, illustré d'environ huit cents types gravés d'après les originaux, et de cent cinquante armoiries officielles des principaux Etats du globe. Charmant volume in-8° oblong, relié en pleine toile titre doré sur le plat.

Prix : fr. 1.50. — Franco : fr. 2.00

Par douze exemplaires : fr. 15.00. — Par cinquante exemplaires : fr. 55.00. — Par cent exemplaires : fr. 100.00.

VIENT DE PARAITRE

ALBUM POUR TIMBRES-POSTE

TIMBRES-TÉLÉGRAPHE, TIMBRES-TAXE, ENVELOPPES ET BANDES TIMBRÉES,
CARTES POSTALES

par Louis MOENS, Fils

Format grand in-4° de 1,250 pages, classé en deux parties.

1^{re} partie : Timbres de 1840 à 1890. 2^e partie : timbres de 1891 à 1895. Imprimé sur beau papier velin, contenant 16,400 cases, illustré de 5,500 types de timbres, 670 filagrammes, 45 fleurons de pattes d'enveloppes, 76 portraits de souverains, 157 armoiries, 120 monnaies, 1 carte de l'Union postale, 5 gravures allégoriques, 1 table de couleurs et tons, alphabets étrangers et tableau odonomètre pour la mesure du piquage des timbres; chaque pays est précédé d'un aperçu géographique et commercial, d'observations sur les timbres, leur réimpression ou variétés, et de renseignements sur leur rareté.

Cet album est le plus complet et le meilleur marché paru jusqu'à ce jour.

PRIX DES ALBUMS

Relié en un volume demi-toile, coins, titre sur plat dans un emboîtement	fr. 16.00
Le même, pleine toile, titre sur plat, relié en deux volumes	20.00
Edition de luxe sur papier-carton, feuilles blanches intercalées, reliée pleine toile, titre et or sur plat, tranches dorées, fermoirs à ressort deux volumes en emboîtement	40.00
Edition de grand luxe, sur papier-carton, montée sur onglets, feuilles mobiles, pages blanches intercalées dans un élégant emboîtement, trois volumes	100.00
Relié en un volume pleine toile, titre et or sur plat, édition sans cartes ni enveloppes.	15.00

ÉDITION POPULAIRE

In-4° de 560 pages, imprimée recto et verso, reliée demi-toile, coins, titre or sur plat, les deux parties réunies en un volume, contenant 15,400 cases pour timbres, illustré de 6,400 types de timbres, 670 filagrammes, 157 armoiries, 75 portraits, 1 carte de l'Union postale, etc., etc.	6.00
--	------

ALBUM POUR COMMENÇANTS

In-4° comprenant 7,870 cases pour timbres, 5,745 types de timbres, 450 filagrammes, 65 portraits, 127 armoiries, 1 carte de l'Union postale, etc., reliée toile, titre or sur plat.	3.00
---	------

Petite édition populaire pour enfants. Format in-8° oblong cartonné, titre or sur plat, comprenant 98 pages, illustrée de 750 types de timbres et 155 armoiries.	1.00
--	------

Albums en solde de l'édition anglaise de H. Schwabeberger. 8 ^e édition, fort volume in-4° de 755 pages, illustré de 2,500 types de timbres et 100 armoiries, augmenté de notes historiques et statistiques, relié en pleine toile, plaque couleur et or sur plat, au lieu de 16 francs	Net 5.00
---	----------

Achat, vente et échange de timbres, M^{lle} Jeanne MOENS, Galerie Bortier, 7, Bruxelles.

Le Catalogue de MOENS tient toujours en magasin de détail Galerie Bortier de la Marche aux Minimes, Bruxelles, sous la direction de Mademoiselle Jeanne MOENS.

Les clients qui le visiteront toujours ne choiiront pas un choix considérable de Timbres-Poste, Télégraphes, Enveloppes, Bandes, Cartes postales, Cartes-lettres et Mandats-timbres, Timbres fiscaux, etc.

1892 - Exposition Internationale de Timbres à Paris.
PREMIER GRAND PRIX DE L'EXPOSITION - MÉDAILLE D'OR

1893 - Exposition Internationale de Zurich.
GRAND PRIX - DIPLOME DE PREMIERE CLASSE

CATALOGUE J.-B. MOENS

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

TELEGRAPHES, ENVELOPPES ET BANDES

CARTES, MANDATS, TIMBRES FISCAUX, MOBILES, ETC., ETC.

Nomenclature générale.

de tout ce qui a été universellement émis jusqu'à ce jour en timbres et formules postales de toute espèce y compris leurs variantes

PAR J.-B. MOENS

Le premier volume est précédé d'un tableau de monnaies de tous les états du globe, d'un odontogramme (mesure de la largeur des timbres) et d'un tableau des armoiries, avec la légende des grisages conventionnels en blason pour désigner les émaux des armoiries et pavillons.

L'ouvrage forme 3 volumes, grand in-8° Jésus, 2 colonnes, ensemble 1.200 pages environ. Il comprend toutes les variétés en général et la nomenclature de tous les différents formats d'enveloppes. Il est illustré de plus de 9.000 gravures imprimées séparément et dans le texte. Les différents types de cartes postales sont tous reproduits soit en grandeur naturelle, soit en diminutif.

Le premier volume contient Timbres-poste et télégraphes.

Le deuxième volume, les enveloppes et bandes timbrées, ainsi que les cartes postales et cartes-lettres, mandats, etc.

Le troisième volume, les timbres fiscaux et timbres municipaux, mobiles, etc., etc.

PRIX DES TROIS VOLUMES: 40 FRANCS.

Francs pour les pays de l'union postale universelle.

Pour les pays hors de l'union le port est à charge du destinataire.

Pour les exemplaires du Catalogue en reliure 12 margoulin, 4 francs, par volume en plus.

Toute demande qui ne serait pas accompagnée du montant (mandat-poste, coupons d'intérêts échus, billets de banque), sera considérée comme nulle. Pour tout accusé de réception il y a lieu d'ajouter le port de la lettre ou de la carte.

LES VOLUMES NE SE VENDENT PAS SEPARÉMENT.



1889 - Salvador - 1889

1 centavo, vert; 2 cent., brun pâle; 3 cent., jaune; 5 cent., bleu; 10 cent., violet vif; 20 cent., orange; 25 cent., violet-brun; 1 peso, laque; la série de 9 timbres pour fr. 2.50.

ALBUM ILUSTRE POUR TIMBRES-POSTE

ENVELOPPES, CARTES POSTALES,
CARTES TELEGRAMMES, BANDES, MANDATS, ETC.

PAR L. RICHARD

CINQUANTE DEUXIÈME

Contenant 4.800 types de timbres, 50 portraits de chefs d'Etats et 92 armoiries des principaux Etats du Globe.

Cet album forme un superbe volume in-4° au 3/4, 24 pages en tout, enroulé soigné. La dimension des feuilles est de 25 x 31 centimètres. Texte français avec 11° du texte anglais.

PRIX DES ALBUMS

GRANDE EDITION IN-4

Imprimé seulement en un exemplaire de chaque feuille.

- N° 1. Elegamment cartonné, titre doré et dos en toile. 17.00
- N° 2. Reliure en demi-toile, genre amateur, titre doré. 18.50
- N° 3. Reliure originale, demi-toile, couverture dorée et en couleur. 18.00
- N° 4. Toile chagrin, genre amateur (imitation de demi-reliure), titre doré. 20.00
- N° 5. Petite édition de luxe. Reliure supérieure en cuir, couverture dorée et en couleur, tranches dorées, rabats dans un carton. 30.00
- N° 6. Edition de luxe. Papier vélin extra, reliure supérieure en calicot, tranches dorées, feuilles supplémentaires anglaises, et fermoir mobile, renfermé dans un carton. 40.00

EDITION MOYENNE IN-QUARTO

Imprimé en deux et en un exemplaire de chaque feuille.

- N° 21. Elegamment cartonné, titre doré et dos en toile. 9.50
- N° 22. Reliure en demi-toile, genre amateur, titre doré. 12.00
- N° 23. Reliure supérieure en demi-toile, couverture dorée et en couleur. 11.00
- N° 24. Toile chagrin, genre amateur (imit. de demi-reliure), titre doré. 12.00

Ces collectionneurs qui désirent voir l'album tout marché nous recommandons nos éditions illustrées pour les commençants.

PRIX DES ALBUMS

- EDITION IN-4° OBL. NC (96 pages). a. Reliure originale en toile, titre doré, 3 fr.; b. Idem, très élégant, 5 fr.
- PELITE EDITION IN-4° (82 pages). a. Reliure en demi-toile, titre doré, 3.50; b. Idem, reliure supérieure en toile, couverture or et couleur, 4 fr.
- EDITION IN-8° CAVALIER (82 pages), 2 fr., 2.50 et 3 fr.
- EDITION N° 8 (60 pages), 4 fr., 4.50 et 4.75.

1891 - Salvador - 1891

1 centavo, vermillon; 2 cent., olive; 3 cent., lilas; 5 cent., rouge-brun; 10 cent., bleu; 11 cent., vert; 20 cent., vert; 25 cent., bistre; 50 cent., bleu foncé; 1 peso, brun; la série de 10 timbres pour fr. 8.00.



Achat, vente et échange de timbres, M^{lle} Jeanne MOENS, Galerie Bortier, 7, Bruxelles.

LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

La Maison **J.-B. MOENS** vient d'ouvrir un magasin de détail **Galerie Bortier, 7 (Marché de Madeleine), à Bruxelles**, sous la direction de **Mademoiselle Jeanne MOENS**.

Les amateurs trouveront toujours un choix considérable de **Timbres-Poste, Télégraphe, Enveloppes et Bandes entières, Cartes postales, Cartes-lettres et Mandats timbrés, Timbres fiscaux, etc.**

1892 - Exposition internationale de Timbres à Paris.

Premier GRAND PRIX DE L'EXPOSITION — MÉDAILLE D'OR

1893 - Exposition internationale de Zurich.

GRAND PRIX. — DIPLÔME DE PREMIÈRE CLASSE

CATALOGUE **J.-B. MOENS**

CATALOGUE PRIX-COURANT

DE

TIMBRES-POSTE

TELÉGRAPHES, ENVELOPPES ET BANDES

CARTES, MANDATS, TIMBRES FISCAUX MOBILES, Etc., Etc.

Nomenclature générale

qui a été universellement en usage jusqu'à ce jour en timbres postaux de toute espèce y compris leurs variétés

PAR **J.-B. MOENS**

Le premier volume est précédé d'un tableau de monnaies de tous les pays du globe, d'un odonotomètre (mesure de la pique des timbres) et d'un tableau des armoiries avec la légende des grisages conventionnels pour désigner les émaux des armoiries et pavillons.

Le catalogue forme 3 volumes, grand in-8° Jésus, 2 colonnes, ensemble de 1000 pages environ. Il comprend toutes les variétés en général et la nomenclature de tous les différents formats d'enveloppes. Il est illustré de 100 gravures imprimées séparément et dans le texte. Les différents types de cartes postales sont tous reproduits soit en grandeur naturelle, soit en diminutif.

Le premier volume contient : timbres-poste et télégraphes, le deuxième volume, les enveloppes et bandes timbrées, ainsi que les cartes postales et cartes-lettres, mandats, etc. Le troisième volume, les timbres fiscaux et timbres municipaux, etc., etc.

PRIX DES TROIS VOLUMES : 40 FRANCS.

Pour les pays de l'union postale universelle, et pour les pays hors de l'union le port est à charge du destinataire. Les exemplaires du Catalogue en reliure 12 maroquin, 4 francs volume en plus.

Toute demande qui ne serait pas accompagnée du montant (mandats, coupons d'intérêts échus, billets de banque), sera considérée comme nulle. Pour tout accusé de réception, il y a lieu d'ajouter le port de la lettre ou de la carte.

LES VOLUMES NE SE VENDENT PAS SÉPARÉMENT

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

TIMBRES-POSTE

ENVELOPPES, CARTES POSTALES

CARTES TÉLEGRAMMES, BANDES, MANDATS, ETC.

PAR **L. RICHARD**

CINQUIÈME ÉDITION

Contenant 1,500 types de timbres, 45 portraits de chefs d'États et 92 armoiries des principaux États du Globe.

Cet album forme un superbe volume in-1° de 1,040 pages sur beau papier blanc satiné. La dimension des feuilles est de 25,5 c. sur 29 c.

Texte français avec traduction anglaise.

PRIX DES ALBUMS

GRANDE ÉDITION IN-4°

Imprimée seulement au recto de chaque feuille.

N° 1. Élégaamment cartonné, titre doré et dos en toile fr. **17.00**

N° 2. Reliure en demi-toile, genre amateur, titre doré **18.50**

N° 3. Reliure originale, demi-toile, couverture dorée et en couleur **19.00**

N° 4. Toile chagrin, genre amateur (imitation de demi-reliure), titre doré **20.00**

N° 5. Petite édition de luxe, Reliure supérieure en calicot, couverture dorée et en couleur, tranches dorées, renfermé dans un carton **30.00**

N° 6. Édition de luxe. Papier velin extra, reliure supérieure en calicot, tranches dorées, feuilles supplémentaires, onglets, et fermoir mobile, renfermé dans un carton. Très élégant **40.00**

ÉDITION MOYENNE IN-QUARTO

Imprimée au recto et au verso de chaque feuille.

N° 21. Élégaamment cartonné, titre doré et dos en toile **9.50**

N° 22. Reliure en demi-toile, genre amateur, titre doré **11.00**

N° 23. Reliure supérieure en demi-toile, couverture dorée et en couleur **11.50**

N° 24. Toile chagrin, genre amateur limit. de demi-reliure), titre doré **12.00**

Tous collectionneurs qui désirent un album bon marché nous recommandons encore nos éditions illustrées pour les commentaires.

PRIX DES ALBUMS

ÉDITION IN-4° 091. 86 (90 pages) a. Reliure originale en toile, titre doré, 5 fr.; b. Idem, très élégant, 6 fr.

PETITE ÉDITION IN-4° (82 pages) a. Reliure en demi-toile, titre doré, 5.50; b. Idem, reliure supérieure en toile, couverture or et couleur, 4 fr.

ÉDITION IN-8° CAVALIER (82 pages), 2 fr., 2.50 et 3 fr.

ÉDITION IN-8° (66 pages), 1 fr., 1.50 et 1.75.



1889 - Salvador - 1889

1 centavo, vert; 2 cent., brun pâle; 3 cent., jaune; 5 cent., bleu; 10 cent., violet vif; 20 cent., orange; 25 cent., violet-brun; 1 peso, laque; la série de 9 timbres pour fr. 2.50.

1891 - Salvador - 1891

1 centavo, vermillon; 2 cent., olive; 3 cent., lilas; 5 cent., rouge-brun; 10 cent., bleu; 11 cent., vert; 20 cent., vert; 25 cent., bistre; 50 cent., bleu foncé; 1 peso, brun; la série de 10 timbres pour fr. 3.00.



Achat, vente et échange de timbres, M^{lle} Jeanne MOENS, Galerie Bortier, 7, Bruxelles.

NOUVEAUTÉS. — Timbres neufs à prix marqués.

Cette notice ne doit pas être considérée comme étant la suite de notre Catalogue, elle ne donne que les prix des timbres que nous possédons. S'adresser chez Mademoiselle JEANNE MOENS, Galerie Borghese, 7, à Bruxelles.



AFGHANISTAN

1892.

- 1. — 1 abasi bleu 1.00
- 2. — 2 — — 6.60
- 3. — 1 rupee — 12.00



ANGRA

1892.

- 1. — 5 reis, jaune-brun 0.15
- 2. — 10 — violet-rougeâtre 0.25
- 3. — 15 — brun 0.40
- 4. — 20 — lilas 0.50
- 5. — 25 — vert 0.60
- 6. — 50 — outremer 0.75
- 7. — 75 — rose 1.00
- 8. — 80 — vert-jaune 1.00
- 9. — 100 — brun sur jaune 1.25



- 11. — 1 peso, carminé 10.00



- 12. — 2 cent, bleu clair 2.50
- 13. — 5 — — foncé 2.50

AFRIQUE CENTRALE

1891.



- 1. — 1 penny, noir 0.25
- 2. — 2 pence, vert 0.50
- 3. — 4 — brun 1.00
- 4. — 6 — bleu 1.50
- 5. — 8 — brigue 2.00
- 6. — 1 shilling, bistre 3.00
- 7. — 2 — vermillon 6.00
- 8. — 2 shill., 6 p., violet-ardoise 7.00
- 9. — 5 — orange 12.00
- 10. — 10 — vert-bleu 24.00

ANTIOQUIA

1892.



- 1. — 1 cent, brun s/ brun 0.25
- 2. — 2 1/2 — violet — lilas 0.50
- 3. — 5 — noir — gris 0.75
- 4. — 1 — bleu 0.25
- 5. — 2 1/2 — vert 0.50
- 6. — 5 — rouge 0.75



BARBADE

1892.

- 1. — 1 1/2 penny, vert 0.20
- 2. — 1 — carmin 0.30
- 3. — 2 1/2 pence, outremer 1.00
- 4. — 5 — bistre-gris 1.25
- 5. — 6 — violet 1.50
- 6. — 8 — orange 2.00
- 7. — 10 — vert-bleu 2.50
- 8. — 2 sh. 6 p., noir 6.00



AFRIQUE MÉRIDIONALE

1892.

- 1. — 3 pence, noir 0.60

ARGENTINE.

1892.



- 1. — 1 1/2 cent, bleu 0.10
- 2. — 1 — bistre 0.15
- 3. — 2 — vert 0.20
- 4. — 3 — orange 0.30
- 5. — 5 — carmin 0.75
- 6. — 10 — carmin 1.00
- 7. — 12 — bleu 1.25
- 8. — 16 — gris 1.75
- 9. — 24 — brun 3.00
- 10. — 50 — vert 5.00

AFRIQUE ORIENTALE

1891.



- 1. — 2 1/2 anna, noir sur jaune 1.50

BECHUANALAND BRITANNIQUE

1891-1892.



- 1. — 1 penny, lilas 0.30
- 2. — 2 pence, vert et rose 0.60
- 3. — 4 — vert et brun 1.25
- 4. — 6 — violet et rouge 1.50



ANGOLA

1893.

- 1. — 2 1/2 reis, brun 0.15

ALGÉRIE
1893.



1. — 2 cent.,	0.05
2. — — — jaune	0.10
3. — 5 — — vert	0.10
4. — 10 — — saumon	0.20
5. — 20 — — réséda	0.40
6. — 25 — — outremer	0.50
7. — 35 — — brun-chocolat	0.60
8. — 50 — — bistre-pâle	1.00
9. — 1 — — carmin s/ vert	1.50
10. — 2 — — — — —	3.00

Les premiers sont aux armoiries.



BÉNIN
1892.

1. — 10 cent., noir	s/ bleu	0.10
2. — 20 — — brun	— paille	0.10
3. — 40 — — violet	— bleu	0.15
4. — 50 — — — — —	— verdâtre	0.15
5. — 1 — — — — —	— lilas	0.25
6. — 25 — — — — —	— blanc	0.30
7. — 50 — — — — —	— bistre	0.40
8. — 75 — — — — —	— noir	0.50
9. — 1 — — — — —	— bistre	0.60
10. — 2 — — — — —	— vermillon	0.80
11. — 5 — — — — —	— carmin	1.00
12. — 10 — — — — —	— noir	1.50
13. — 1 — — — — —	— vert-bronze	2.00

GAUMES



1/2 cent., vert 0.20

BOSNIE
1893.

1/2 cent., olive 1.00



BRÉSIL

1893.

1. — 500 reis, lilas pâle 3.00
2. — 500 — lilas toncé 3.00
3. — 1000 — mauve 5.00



4. — 100 reis, rose 1.25

Timbres pour imprimés
1892.

5. — 200-reis, noir 3.00



BULGARIE

1893.

1. — 15 stot., jaune 0.35
2. — 25 — — vert 0.50

CAVALLE

1893.



1. — 5c., vert, surch. vert 0.15
2. — 10 — — noir s/ lilas, — bleu 0.25
3. — 15 — — — — — — — carmin 0.30
4. — 1 piastre/25 c., noir s/ rose 0.50
5. — 2 — — — — — — — rose 1.00
6. — 1 — — — — — — — 1 franc, pr. olive 1.75

CHILI

1892.



1. — 15 cent., vert-gris, 1.50
2. — 25 — — brun, 2.50
3. — 1 peso, noir et brun 10.00



CEYLAN

1892.

Timbres télégraphiques

1. 20 cents, vert 1.50
2. 40 — — bleu 3.00
3. 60 — — brun 4.50



COCHIN

1892.

1. — 1/2 puttan, jaune 0.50
2. — 1 — — magenta 0.50
3. — 2 — — violet 1.00

COLOMBIE

1891.

1. — 10 cent., brun 1.50



1892.

2. — 1 cent., rouge 0.50
3. — 2 — — vert 0.50
4. — 3 — — noir s/ chamois 0.75
5. — 10 — — bruns s/ rose 1.00
6. — 20 — — bistre s/ bleu 2.50
7. — 50 — — violet s/ lilas 5.00

pour lettre en retard

8. — 2 1/2 cent., bleu s/ chair

CONGO 1893.

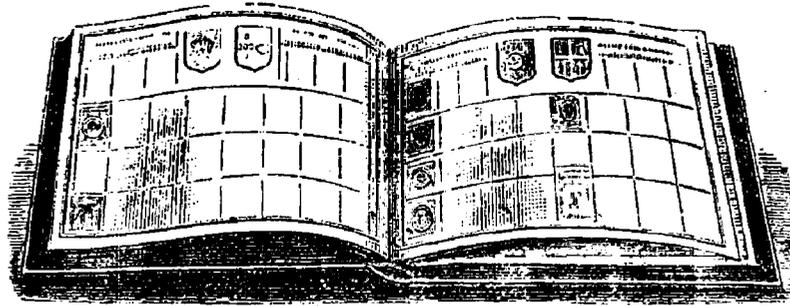


5 francs, gris, 6.50

Colis postaux.

3.50 sur 5 francs, gris, 5.00

ALBUM POUR TIMBRES-POSTE



Cet album est fait pour les commençants et classé par ordre géographique. Il s'ouvre à l'Italienne et contient 2,760 cases suivies d'une table alphabétique, illustré d'environ huit cents types gravés d'après les originaux, et de cent cinquante armoiries officielles des principaux États du globe. Charmant volume in-8° oblong, relié en pleine toile titre doré sur le plat.

Prix : fr. 1.50. — Franco : fr. 2.00

Par douze exemplaires : fr. 15.00. — Par cinquante exemplaires : fr. 55.00. — Par cent exemplaires : fr. 100.00.

VIENT DE PARAÎTRE

ALBUM POUR TIMBRES-POSTE

TIMBRES-TÉLÉGRAPHIE, TIMBRES-TAXE, ENVELOPPES ET BANDES TIMBRÉES,
CARTES POSTALES

par Louis MOENS, Fils

Format grand in-4° de 1,250 pages, classé en deux parties.

1^{re} partie : Timbres de 1810 à 1890. 2^e partie : timbres de 1891 à 1895. Imprimé sur beau papier velin, contenant 16,100 vignettes illustrées de 5,500 types de timbres, 670 filagrammes, 45 fleurons de pattes d'enveloppes, 76 portraits de souverains, 157 armoiries, 120 monnaies, 1 carte de l'Union postale, 5 gravures allégoriques, 1 table de couleurs et tons, alphabets étrangers et table odontomètre pour la mesure du piquage des timbres; chaque pays est précédé d'un aperçu géographique et commercial, d'observations sur les timbres, leur réimpression ou variétés, et de renseignements sur leur rareté.

Cet album est le plus complet et le meilleur marché paru jusqu'à ce jour.

PRIX DES ALBUMS

Relié en un volume demi-toile, coins, titre sur plat dans un emboîtement	fr. 16.
Le même, pleine toile, titre sur plat, relié en deux volumes	20.
Edition de luxe sur papier-carton, feuilles blanches intercalées, reliée pleine toile, titre et or sur plat, tranches dorées, fermoirs à ressort, deux volumes en emboîtement	40.
Edition de grand luxe, sur papier-carton, montée sur onglets, feuilles mobiles, pages blanches intercalées dans un élégant emboîtement, trois volumes	100.
Relié en un volume pleine toile, titre et or sur plat, édition sans cartes ni enveloppes	15.

ÉDITION POPULAIRE

In-4° de 560 pages, imprimée recto et verso, reliée demi-toile, coins, titre or sur plat, les deux parties réunies en un volume, contenant 15,400 cases pour timbres, illustré de 6,400 types de timbres, 670 filagrammes, 157 armoiries, 75 portraits, 1 carte de l'Union postale, etc., etc.

ALBUM POUR COMMENÇANTS

In-4° comprenant 7,870 cases pour timbres, 5,745 types de timbres, 450 filagrammes, 65 portraits, 127 armoiries, 1 carte de l'Union postale, etc., reliée toile, titre or sur plat.

Petite édition populaire pour enfants. Format in-8° oblong cartonné, titre or sur plat, comprenant 98 pages, illustrée de 750 types de timbres et 155 armoiries.

Albums en solde de l'édition anglaise de H. Schwaneberger. 8^e édition, fort volume in-4° de 755 pages, illustré de 2,500 types de timbres et 100 armoiries, augmenté de notes historiques et statistiques, relié en pleine toile, plaque couleur et or sur plat, au lieu de 16 francs

Net 5

Achat, vente et échange de timbres M^{lle} Jeanne MOENS, Galerie Bortier, 7, Bruxelles

